FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
XI
372
VITT. EM. III
NAPOLI

10.J.39

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XIV

Palchetto 46

Num.° d' ordine 3

120
2
3

B Prov
XI
372

LA FRANCE

SOUS SES ROIS.

Digitized by Google

643872

LA FRANCE

SOUS SES ROIS;

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties;

PAR A. H. DAMPMARTIN.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

« Du haut de son immutabilité, Dieu semble » se jouer des choses humaines, en les laissant » dans une révolution éternelle. »

MASSILLON.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
Chez LE NORMANT, Imprimeur-Libraire;
LYON,
M.me J. BUYNAND née BRUYSET, Libraire.

1810.

Digitized by Google

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES

QUI ONT PRÉPARÉ ET CONSOMMÉ

LA CHUTE DES

TROIS PREMIÈRES DYNASTIES

EN FRANCE.

BRC

SUITE DE LA TROISIÈME DYNASTIE.

Douze jours avant sa mort, le malheureux Charles IX avoit remis entre les mains de sa mère une autorité qu'il n'avoit plus la force de conserver. Dès le lendemain, Catherine fut déclarée régente jusqu'à l'arrivée de Henri III (1). Le premier trait de sa politique fut d'obtenir cette étonnante stipulation : « La » reine a bien voulu accepter la régence aux » instantes prières du duc d'Alençon, du roi

Henri III. 1574

(1) Henri III monta sur le trône à l'âge de 23 ans.

Henri III. » de Navarre, du cardinal de Bourbon et des
1574 » présidens et conseillers à ce députés. »

La régente signala les premiers jours de son gouvernement par un acte de vengeance : elle fit trancher la tête à Montgomméri. Il falloit plaindre et non punir du meurtre de Henri II, un homme qui sans doute s'étoit rendu coupable par son obstination dans les troubles religieux. Il est des accidens d'une nature si grave et si malheureuse, que l'innocence peut affoiblir le regret d'en avoir été l'instrument involontaire ; mais elle ne sauroit soustraire à la loi de fuir l'éclat et de s'ensevelir dans l'obscurité. Montgomméri mourut avec un calme rare ; protesta qu'il n'avoit jamais trahi son prince, qu'il ne se reprochoit aucune offense contre personne, et qu'il ne vouloit pas abandonner sa religion. Vigore, archevêque de Narbonne, lui représentant que sa conversion assureroit le salut de son ame, et porteroit quelques soulagemens au sort de ses onze enfans (neuf fils et deux filles), que l'arrêt *dégradoit de noblesse, déclaroit vilains intestables, incapables d'offices ;* il répliqua d'une voix forte ces mots sublimes : « S'ils n'ont la vertu des » nobles pour s'en relever, je consens à » l'arrêt. »

Henri, que l'ennui accabloit en Pologne, quitta Varsovie avec l'empressement d'un captif qui s'échappe de sa prison. Les Polonais offensés d'un tel abandon, dépêchèrent

à sa poursuite des envoyés ; ils le trouvèrent accompagné seulement de treize personnes, et n'obtinrent que des promesses vagues. Il eut soin d'éviter le territoire des états protestans, vit sur sa route l'empereur et les Vénitiens, fut accueilli par des fêtes en plusieurs endroits, mais ne prêta qu'une légère attention aux sages conseils qui lui furent donnés. Le duc de Savoie abusa de son excessive facilité : « Pour récompense d'une collation, » on lui demanda la ville de Pignerol et » et celle de Sevillanne. »

Henri III. 1574

Catherine vint à Avignon au-devant de l'objet de son exclusive prédilection : elle lui amena le duc d'Alençon, et le roi de Navarre qui, depuis la faction des *politiques*, étoient demeurés prisonniers : Henri leur pardonna et les embrassa.

Le séjour d'Avignon mit en évidence l'humeur fantasque et la conduite hypocrite du nouveau monarque : il se fit aggréger parmi les pénitens, parcourut la nuit et le jour la ville en procession, et devint un objet de scandale. Catherine de Médicis se prêta sans murmure à ces déportemens indécens, et le cardinal de Lorraine mourut pour avoir, en courtisan habile, voulu jouer un rôle dans ces promenades nocturnes, « avec les jambes » et les pieds nus malgré la pernicieuse fraî- » cheur du terrain. »

La reine mère voulut que le roi de Navarre se mêlât parmi les pénitens-bleus. Henri, que

Henri III. ses foiblesses n'empêchoient pas de bien con-
1574 noître les hommes, dit en riant : « Mon beau-
» frère n'est guère propre à tout cela. »

1575 La cérémonie du sacre fut marquée par une circonstance frivole en elle-même, mais dans laquelle les assistans crurent voir le pronostic d'un avenir fâcheux, et non un simple effet du hasard. Au moment où l'on posa la couronne sur la tête du roi, il dit : « Qu'elle le blessoit, et deux fois elle parut » prête à tomber. » L'espoir d'attacher des partisans à la cour fit, dans cette journée, porter à huit le nombre des maréchaux de France : Bellegarde et Montluc furent honorés de cette dignité.

Après son couronnement, Henri épousa Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont. Cette intéressante princesse fit, à l'ambition de ses parens, le sacrifice de la tendresse que le comte de Luxembourg lui avoit inspirée : elle n'obtint jamais les égards de son époux, quoique sa douceur et sa vertu fussent relevées encore par les grâces de sa personne.

Catherine reconnut bientôt la fausseté de l'une de ses prédictions. A la mort du cardinal de Lorraine, elle avoit dit d'un air satisfait : « Nous aurons maintenant la paix, » car ce malheureux prêtre étoit le seul qui » l'empêchât. » Mais Henri portant une haine égale aux Guise et aux Calvinistes, déclara la guerre à ces derniers, d'après le conseil

imprudent de Villequiers. Le prince de Condé et d'Amville se firent reconnoître chefs du parti protestant. Henri III. 1575

Le prince de Condé, à la tête d'un corps d'Allemands, s'avança vers Paris. D'Amville combattit dans le Languedoc avec des alternatives de revers et de succès, le frère de ce fameux d'Assier mort devant la Rochelle. Tavanes se rendit maître de Périgueux, de Brive-la-Gaillarde et d'Uzerche. Merles surprit Issoire. Montbrun dans le Dauphiné, expia par le dernier supplice l'insolente franchise d'un de ses propos : « Le roi me parle toujours en maître; mais en temps de guerre, » lorsque l'on a le pot en tête et le cul sur » la selle, tout le monde *est pair et compagnon*. » Lesdiguières le remplaça.

Le roi ne prit qu'avec répugnance le commandement d'un corps de troupes, et tenta de s'emparer de la petite ville de Livron, d'où les habitans le repoussèrent en l'accablant d'injures : « Approchez assassins, vous » ne nous trouverez pas endormis comme » l'amiral. »

Henri se livra tout entier à son dépit, et insulta devant une cour nombreuse son frère le duc d'Alençon. Il lui reprocha d'avoir envoyé deux gentilshommes en Pologne, dans la vue de s'opposer à son retour, et d'avoir nouvellement tenté de corrompre un de ses valets-de-chambre pour qu'il l'empoisonnât. Revenu de cet emportement déplacé, il

Henri III. éprouva la terreur qui caractérise les hommes
1575 foibles, et qui ne leur laisse de ressource que dans l'alternative du crime ou de la bassesse. Il appela le roi de Navarre dans son cabinet, et le conjura par de vives instances d'être l'assassin du duc. Le héros n'envisagea qu'avec horreur un attentat qui l'eût élevé sur le degré le plus prochain du trône : son refus aussi ferme que généreux, sauva les jours de l'héritier présomptif du trône qui, d'après l'avis salutaire de quelques-uns de ses partisans, courut avec les foibles débris des *politiques* se joindre aux Protestans.

Guise fut revêtu de l'exercice entier du pouvoir, malgré la haine et la défiance qu'il inspiroit. La reine mère, dans l'espoir de diminuer les inconvéniens de cette fausse démarche, tira de la Bastille les maréchaux de Montmorenci et de Cossé.

A Château-Thierri, Guise reçut au visage une blessure qui ralentit peu l'activité de ses projets, et qui lui valut le surnom de *Balafré*.

1576 Le roi de Navarre s'échappa de la cour, reprit son ancienne religion, et devint le principal chef des Protestans. Sa présence éclipsa entièrement le duc d'Alençon, trop foible pour ne pas concevoir une jalousie dont la reine mère sut habilement profiter. Henri, témoin inactif des opérations de la guerre et des conférences pour la paix, se donnoit en spectacle aux habitans de Paris. Ce fut sans

peine que ce prince accorda un édit de pacification qui reconnoissoit libre le culte de la *religion prétendue réformée ;* autorisoit la sécularisation soit des prêtres, soit des moines mariés, et créoit dans les parlemens, des chambres de justice composées de deux présidens et de six conseillers mi-parties de Catholiques et de Protestans. Les arrêts rendus contre l'amiral, contre ses partisans, contre la Môle et Coconnas, furent annullés : les Protestans obtinrent en outre huit places de sûreté (1). Le duc d'Alençon se laissa facilement séduire par la vue des jeunes femmes que Catherine conduisoit sur ses pas, et qu'elle appeloit son *escadron volant*. Les droits honorifiques sur la Touraine, le Berry et l'Anjou, réunis à une pension de cent mille écus d'or, satisfirent les vœux d'un prince léger.

Henri III. 1576

Cependant depuis son retour de Pologne, Henri paroissoit plongé dans une sombre mélancolie, qui dérivoit de trois sources amères : la honte de son départ de Pologne, les suites d'un excès de débauche à Venise, et les regrets de la mort cruelle de la princesse de Condé. Presque inaccessible, il ne se laissoit approcher que par un petit nombre de favoris : ces jeunes gens prétendirent soulager ses ennuis, et dépravèrent son imagination. La plus honteuse débauche lui devint familière. Les hommes honnêtes rougissoient

(1) Montpellier, Aigues-Mortes, Rioms, Périgueux, la Réole, etc.

Henri III. à la seule vue de sa parure efféminée. Ses
1576 mains étoient chargées de bagues, ses bras entourés de chaînes de perles que des chiffres interrompoient, et ses oreilles ornées de riches pendans. Un chapeau couvert de broderie, surmontoit son énorme coiffure et se lioit sous son menton avec un ruban chargé de perles et de pierreries, un éventail lui servoit à garantir son teint du hâle; enfin toutes les parties de son habillement, jusqu'à son épée même, étoient imprégnées de parfums recherchés.

Quelquefois il se dépouilloit de ses riches atours et s'arrachoit à sa vie voluptueuse. On le voyoit alors couvert d'un sac de pénitent, un gros chapelet à la main, parcourir les rues en procession; faire des retraites chez les capucins, et ne prendre que le nom de frère Henri. « Il se fit bâtir un grand et beau » logis au marché aux chevaux, avec cer- » taines petites cellules pour aller là passer » quelques semaines en simagrée de dévo- » tion. » Sixte-Quint, informé de ces scènes bizarres, exprima par un mot heureux le mépris qu'elles lui inspiroient : « J'ai fait ce » que j'ai pu pour me tirer de la condition » de moine, et le roi de France fait tout ce » qu'il peut pour y tomber. »

Les pénitences ainsi que les fêtes se partageoient entre le monarque et les favoris, qui, flétris par l'épithète de *mignons*, consumèrent des richesses énormes et envahirent les

emplois les plus éminens. Un mélange si monstrueux de prodigalité, de débauche et d'hypocrisie, produisit le mécontentement et le scandale. Toutes les classes de la société furent soulevées (1). Henri III. 1576

Les Guise profitèrent de ces mouvemens d'indignation pour presser la marche de leurs funestes desseins. Depuis plusieurs années ces princes ne servoient l'état avec gloire que pour s'aplanir la route du trône. Ils présentèrent l'édit de pacification comme un attentat qui menaçoit la religion catholique, et sous le prétexte de défendre le culte saint, 1577 formèrent cette ligue qui coûta tant de larmes, tant de sang, et dont les derniers germes

(1) Des vers satiriques circulèrent, les sermons furent semés d'invectives, et les murailles couvertes de placards outrageans. La plupart de ces libelles blessent trop la décence, pour être cités par un écrivain qui respecte le public. Afin d'en donner une idée, je vais rapporter un quatrain, la fin d'un sermon, et l'un des placards.

« Puisque Henri roi des François
» N'en aime que quatre ou trois,
» Il faut que trois ou quatre
» Aillent ses ennemis combattre. »

« Valois est un Turc par la tête, un Allemand par le » corps, une harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, » un Polonais par les pieds, et un vrai diable en l'ame. »

« Henri par la grâce de sa mère, inutile roi de France et » de Pologne, imaginaire concierge du Louvre, marguillier » de Saint-Germain-l'Auxerrois, bateleur des églises de » Paris, gendre de Colas, godronneur des collets de sa femme » et friseur de ses cheveux, mercier du palais, visiteur » d'étuves, gardien des quatre-mendians, père conscrit des » blancs-battus, et protecteur des capucins. »

Henri III. ne furent étouffés qu'après un demi-siècle de
1577 tourmens. Le cardinal de Lorraine en avoit dès long-temps conçu le projet et jeté les fondemens, par la réunion des confréries qui facilitèrent les progrès de ses neveux.

Cette crise terrible, durant le cours de laquelle « furent fauchées des races royales entières, » nous présente une association qui, masquée du voile de la religion, couvrit la France entière. Comme dans toutes les entreprises contre l'ordre, la foule crédule servit en aveugle des chefs qui par des assurances pompeuses de zèle en faveur du vrai culte et d'amour de la patrie, cachoient leur désir de chasser les Valois et de fonder une nouvelle dynastie. Des agens habiles répandoient avec art que les Guise étoient issus du sang de Charlemagne. La masse des hommes honnêtes, mais ignorans, ne voyoit dans la maison régnante que les descendans d'un usurpateur.

Les maximes de la ligue portoient le caractère d'une rigoureuse intolérance, et montroient l'intention de créer dans l'état une puissance au-dessus de celle du monarque : « Quiconque refusera ou différera d'entrer dans » la sainte union, sera réputé ennemi de Dieu, » déserteur de la religion, rebelle à son » roi, traître et proditeur de sa patrie, abandonné de tous et exposé à toutes les injures » et oppressions qui lui pourroient survenir. » — Le chef seul décidera les contestations » qui pourroient survenir entre les confé-

» dérés, et ils ne pourront recourir aux ma- Henri III.
» gistrats ordinaires sans sa permission. » Tout 1577.
membre admis devoit ajouter cette formule à son serment : « Je promets sur ma vie et sur » mon honneur, de me conserver dans la » sainte union jusqu'à la dernière goutte de » mon sang, sans m'en départir ni sans y » contrevenir, pour quelque commandement, » prétexte et sujet qui s'en puisse présenter. »

Le duc d'Alençon, nommé dans la suite le duc d'Anjou, avoit plus que personne applaudi au traité; mais son humeur inconstante, et plus encore son dépit du peu d'égards des Protestans, l'entraînèrent vers la ligue. Henri se vit en butte aux entreprises de deux factions puissantes. Ne se voyant soutenu que par un petit nombre de sujets fidèles, il manqua de l'énergie nécessaire pour résister à cette double attaque. Persuadé que son unique ressource étoit de s'attacher l'un des partis, il commit l'imprudence de se déclarer chef de la ligue. Dès ce jour, les Protestans lui vouèrent une haine implacable, et les ligueurs le méprisèrent comme un esclave dont la soumission ne devoit point empêcher la perte.

Les états de Blois, livrés au parti dominant, prétendirent que le droit de défendre l'exercice de toute autre religion que de la catholique, leur appartenoit. Le roi de Navarre et le prince de Condé, pressés de se rendre au milieu de leurs ennemis, prirent

Henri III. 1577 les armes. L'assemblée se dissipa sans avoir produit aucun avantage. Bodin se couvrit d'un honneur personnel, par la force et la sagesse de ses discours. Il s'éleva contre la guerre, « crainte de renouveler les plaies » du royaume, qui étoient encore toutes san- » glantes. »

Le roi, dans la fausse espérance d'apaiser le mécontentement de son frère, le déclara lieutenant-général du royaume, et lui donna une armée à commander. Un corps considérable marcha sous les ordres du duc de Mayenne, qui causoit moins d'alarmes que le duc de Guise. Une flotte fut équipée par les soins de Lansac.

La guerre civile sembla perdre une partie de son acharnement. Le duc d'Anjou s'empara de la Charité et d'Issoire. Mayenne se rendit maître de Brouage à la suite d'un long siége, et malgré les efforts du prince de Condé pour secourir cette place. Lansac joignit la flotte des Rochellois commandée par Clermont, la battit, enleva deux de ses plus gros vaisseaux, prit l'île d'Oléron, le cap de Blaye, et bloqua le port de la Rochelle. D'Amville se plaignit avec hauteur du peu d'égards que lui rendoient les chefs des Protestans, et signa un accommodement particulier. Le roi de Navarre ne se renferma qu'à regret dans le plan de fatiguer ses ennemis par des excursions, dont les succès n'avoient que peu d'importance. Henri troublé

dans sa voluptueuse indolence, et jaloux des Henri III.
succès de son frère, interrompit le cours 1577
avantageux des opérations, reçut les avances des Protestans, et signa dans Poitiers un édit de pacification presqu'aussi favorable que celui qui l'avoit précédé.

Seroit-il donc vrai que lorsque l'homme est fortement entraîné par une passion, ni les succès, ni les revers ne parviennent à le détourner entièrement de son objet? Henri, assis sur un trône chancelant, dont l'autorité languissoit sans force, et qui voyoit même ses jours menacés, s'occupe au milieu de si grands périls, de l'abaissement de la noblesse. Les princes du sang qui s'étoient, dans le principe, honorés d'être comptés parmi les pairs du royaume, eurent l'orgueil de dédaigner ce rang, jadis le plus respecté de tous; prirent le pas sur les autres pairs de France, 1578
et se placèrent entr'eux, suivant l'ordre de leur naissance, sans aucun égard à la date de leur pairie. Ce changement frappa le corps de la noblesse dans la dignité de ses chefs, et ne fit que présager une usurpation encore plus désavantageuse. Des lettres-patentes ordonnèrent « qu'aucun des pairs nouveaux créés » ne pourroit précéder les grands-officiers de » la couronne, savoir : Le connétable, le » chancelier, le garde-des-sceaux, le grand-» maître, le grand-chambellan, l'amiral, » les maréchaux de France et le grand-» écuyer. » Le parlement, jaloux de rem-

Henri III. 1578 placer la noblesse dans ses honneurs, et plus encore dans sa puissance, s'empressa de souscrire à ces déclarations. Le premier président, Christophe de Thou, eut bien le front de dire : « Sire, nous payons dans cette circonstance un juste tribut d'éloges à votre » majesté, en l'assurant que depuis le règne » de Philippe de Valois, aucun de nos souverains n'a autant fait en faveur de la loi » Salique. »

La fureur des duels fut poussée si loin, qu'elle devint une calamité publique. Les hommes les plus éclairés et les moins suspects sur la valeur, annoncèrent dans leurs plaintes énergiques : « Que si l'on vouloit bien compter » tous ceux qui se tuent par ces discordes, » on trouveroit qu'il s'est trouvé des batailles » où il n'est pas mort tant de noblesse et de » soldats. » Ce funeste désordre prenoit son origine dans différentes causes. « Nos troubles » avoient banni l'antique concorde, aigri » l'esprit des Français. » La défense expresse des combats judiciaires laissoit un libre cours à la fougue des passions. Chacun apprécioit à son gré la nature des insultes, et cherchoit, suivant son caractère, à en tirer une vengeance plus ou moins prompte. La vanité, le courage et le point d'honneur imposèrent une loi sous le joug de laquelle les adversaires les plus ardens de ce coupable excès furent assujettis.

Henri portoit dans ses goûts insensés les

foiblesses et les penchans des femmes. Aussi Henri III.
désiroit-il que ses mignons eussent des que- 1578
relles et s'y distinguassent. Quoique ces jeunes voluptueux reconnussent la valeur comme l'unique qualité digne de quelque estime, cependant les délices d'une vie molle et les plaisirs attachés aux honneurs, leur firent quelque temps supporter les bravades souvent grossières de Bussi d'Amboise, le mignon du duc d'Anjou, « et le plus redouté des que-
» relleurs. » Bientôt, persuadés que la seule apparence du défaut de courage mettroit au hasard leur crédit et leurs jouissances, ils entrèrent dans la lice. Caylus, Maugiron et Livarot se battirent contre d'Antragues, de Riberac et Schomberg. Henri eut des larmes à répandre sur la mort de Caylus et de Maugiron, l'un des objets de ses affections. Dans son indécente et puérile douleur, « il fit
» tondre leurs têtes et emporter et serrer
» leurs longs cheveux, ou à Caylus les pen-
» dans de ses oreilles que lui-même anpara-
» vant lui avoit donnés et attachés. » L'église de St. Paul fut profanée par les statues en marbre de ces deux favoris.

Henri, blessé de l'avilissement dans lequel étoit tombé l'ordre de St. Michel, que l'on appeloit le *Collier à toutes bêtes*, institua l'ordre du St. Esprit, qui présenta dans sa 1579
naissance divers signes des qualités opposées que l'on rencontroit dans le fondateur. Son esprit pénétrant sut, en exigeant la religion

Henri III. 1579 catholique dans les nouveaux chevaliers, offrir aux seigneurs protestans un appât séduisant. Son penchant à la superstition dicta le choix du nom, afin de rendre honneur à la fête de Pentecôte, jour auquel les Polonais l'avoient élu, et les Français reçu comme leur souverain. Son goût pour les frivolités se complut dans la recherche de l'habillement des chevaliers, et parsema de chiffres amoureux le grand collier qui supportoit l'un des symboles de la divinité (1). La première promotion des chevaliers valut à Henri une réponse qui dut remplir son ame de remords. Il demanda à Charles de la Rochefoucault, pourquoi, dans l'état des services qu'il lui

(1) L'ordre fut fondé dans le mois de décembre 1578; mais la première cérémonie de réception n'eut lieu que le 2 janvier 1579. Le roi, chef souverain et grand-maître de l'ordre, nommoit cent commandeurs, parmi lesquels il y avoit quatre cardinaux, quatre archevêques ou évêques, le grand-aumônier de France, le chancelier de l'ordre, le prévôt maître des cérémonies, le grand-trésorier, et le secrétaire. Tous, à l'exception du grand-aumônier, du grand-trésorier et du secrétaire, étoient obligés de faire des preuves de gentilshommes de noms et d'armes, depuis trois races paternelles. Les fils de France recevoient le cordon dès l'instant de leur naissance; les princes du sang étoient chevaliers à quinze ans, les princes étrangers à vingt-cinq, et les gentilshommes à trente-cinq: il ne pouvoit y avoir dans une famille que deux chevaliers. Le cordon rapportoit deux mille livres d'appointement, mais entraînoit une capitation de seize cents livres. L'intérêt n'entroit pour rien dans cette distinction. Pour rendre un dernier hommage à la chevalerie, le roi donnoit l'accolade au novice et lui disoit: « Au nom de St. George et de St. Michel, je vous » fais chevalier. »

présentoit, on ne voyoit que les actions qui avoient eu lieu sous le roi son père et sous le roi son aïeul ? « Sire, nous combattions alors » contre les Espagnols ou les Anglais : contre » qui avons-nous combattu depuis? contre des » Français. Quelle bataille et quels ennemis ! » A Saint-Denis, à Dreux, à Montcontour ! » J'y ai vu quatre-vingt mille Français séparés » en deux armées sous les plus braves et les » plus habiles chefs de l'Europe, s'élancer » les uns contre les autres et s'égorger. Ah ! » peut-on mettre au rang de ses services le » massacre de ses parens, de ses amis, de » ses compatriotes, des Français !

Henri III. 1579

A cette époque, le duc d'Anjou se vit jouer par Elisabeth, reine d'Angleterre, qui l'amusa au point de lui faire parvenir son portrait. Elle le reçut ensuite à Londres, lui fit don d'un anneau, et signa les articles d'un contrat de mariage. Ce prince, d'une figure commune et d'un esprit médiocre, étoit loin de posséder l'art de la séduction. Ses nombreuses inconséquences fournirent à la reine des motifs spécieux pour rompre un engagement qu'elle n'avoit jamais eu l'intention de remplir.

Pendant que son frère se livroit à de vaines chimères, Henri continuoit par sa vie efféminée à avilir la majesté royale, et par des dépenses excessives creusoit un abîme capable d'engloutir l'état. Il parcouroit les joutes, les bals, les fêtes et les mascarades,

Henri III. en habit de femme, avec la gorge découverte
1579 et chargée d'un collier de perles, ainsi que d'autres ornemens également indignes d'un homme. Pour mettre le comble à l'indécence ridicule de cette parure, il portoit toujours pendu à sa ceinture un chapelet de têtes de morts en ivoire.

Son humeur prodigue ne connoissoit point
1580 de bornes : les noces du duc de Joyeuse lui coûtèrent plus de douze cent mille écus, outre les trois cent mille qu'il s'engagea de payer à ce favori. Quelques hommes honnêtes eurent le courage de lui faire des remontrances sur ses extravagantes profusions; il leur répondit en riant : « Pour me » voir sage et bon ménager, attendez que » j'aie marié mes trois enfans. » Cette plaisanterie désignoit trois mignons en faveur à cette époque.

Souvent les dons de ce prince surpassoient l'attente, et étonnoient ceux même qui les recevoient : « Ayant trouvé dans son cabinet » le porte-feuille de Benoise, il l'ouvrit et » y vit un morceau de papier sur lequel » Charles Benoise, pour essayer sa plume, » avoit écrit ces mots : *trésorier de mon* » *épargne*, le roi continua d'écrire : vous » payerez au sieur Benoise, secrétaire de mon » cabinet, la somme de cent mille écus, et » signa l'ordonnance. »

Les courtisans abusoient sans mesure de cette excessive générosité, qui eut quelque-

fois le mérite d'aller à la rencontre de la vertu. Un Juif mourut sans laisser ni enfant ni famille : le trésor royal hérita, par droit d'aubaine, de cinquante mille écus. Henri ordonna de porter la moitié de cette somme chez Geoffroi de Pontcarré : ce magistrat fit appeler trois négocians qu'un incendie avoit nouvellement ruinés, et leur partagea les vingt-cinq mille écus. Henri III. 1580

Un aussi bel usage des richesses mérite et obtient des éloges, sans néanmoins inspirer cette admiration dont l'ame est pénétrée au récit de l'acte de délicatesse qui honore la mémoire de Gilles de Sénecey, grand-maître de la garde-robe. Le roi satisfait de son zèle et de son exactitude, lui offrit un présent de cent mille écus que cet homme généreux refusa : « Sire, je craindrois que votre majesté » ne fît, par le don d'une si grosse somme, » une brèche à ses finances, qu'elle seroit » obligée de réparer aux dépens de son » peuple. »

Le jeu, la parure, les spectacles et les fêtes jetoient Henri dans des frais énormes. Jaloux de l'étiquette, il composa l'*état des officiers de sa cour et de sa maison.* Cet ouvrage contient une foule de détails minutieux, dont quelques subalternes doivent avoir connoissance, mais qu'il est au-dessous d'un souverain de trop bien posséder. Son goût pour les cérémonies d'apparat, sembloit justifié par le talent de représenter avec une dignité imposante.

Henri III. 1580 Tant de dépenses surchargeoient l'état et pesoient sur les sujets; mais la misère publique se trouvoit aggravée par des actes de prodigalité qui tenoient d'une bizarrerie insensée: « Il lui en coûtoit tous les ans plus de cent » mille écus d'or pour de petits chiens de » Lyon, et il tenoit à sa cour avec de gros » appointemens une multitude d'hommes et » de femmes, qui n'avoient d'autre emploi » que de les nourrir. »

Les voies les plus honteuses et les plus oppressives furent mises en usage pour suppléer à l'insuffisance des revenus. Les impôts, quoique déjà très-onéreux, ne fournissoient qu'un foible secours, par les obstacles que leur perception rencontroit. Le discrédit de la cour empêchoit de trouver aucune ressource dans les emprunts. La vénalité des emplois de magistrature n'eut plus de bornes. Le parlement s'obstinoit dans la prétention déplacée, que les talens et les vertus élevoient toujours aux charges. Cette cour exigeoit en conséquence que tout récipiendaire prêtât le serment, bien reconnu pour faux, qu'il n'avoit point à prix d'argent acquis sa dignité. L'indécence de cet usage est parfaitement exprimée dans cette plainte d'un magistrat: « Pour tout fruit de » cette belle ancienneté, il ne nous reste que » le parjure dont nous saluons la compagnie » avant d'entrer dans l'exercice de nos états. »

Des demandes trop répétées épuisèrent la complaisance du clergé. Son assemblée géné-

rale éleva des plaintes extrêmement vives. Plusieurs prélats mirent peu de mesure dans leurs discours. L'archevêque de Lyon assura « que le clergé avoit plus accordé pendant » les vingt-deux dernières années, que depuis » douze cents ans. Il s'étendit sur les immu- » nités ecclésiastiques, et réclama la bulle du » pape Boniface VIII, qui défendoit aux » rois de rien prendre sur le clergé, nonobs- » tant tout privilége contraire. » Un peu plus hardi, l'évêque d'Evreux se plaignit « que » sa majesté, le feu roi Charles IX ayant reçu » de l'Eglise environ quatre-vingt millions, » les peuples n'en avoient pas été moins » chargés, les finances moins épuisées et les » dettes moins augmentées. » Trop souvent les plaintes conduisent à des murmures qui dégénèrent en menaces. Cette progression eut lieu; le troisième orateur, l'évêque de Bazas, osa dire : « Pour punir les entreprises contre » l'église du Seigneur, la couronne de France » a passé des descendans de Clovis dans la » maison de Charlemagne, et de la maison » de Charlemagne dans celle de Hugues » Capet. Prenez donc garde, sire, qu'en » ôtant par des impositions contraires à la » justice ce qui appartient à Dieu et à ses » membres, Dieu ne vous enlève la dignité » qu'il vous a donnée. »

Henri III. 1580

Le roi supporta ces outrages avec la patience qu'on peut attendre de la pénurie engendrée par le désordre. Déjà même il étoit prêt à

Henri III. 1580 recevoir la loi, lorsque le parlement, le prévôt des marchands et les habitans de Paris exprimèrent leur indignation. Les prélats se virent retenus dans leurs maisons, et menacés de comparoître devant le procureur-général. Ils appaisèrent cet orage par un don de treize cent mille livres, et par leur adhésion à continuer encore pendant dix ans le payement des rentes de l'emprunt de seize cent mille livres, dont à la suite du colloque de Poissy, le clergé avoit promis de payer les intérêts pendant l'espace de six années.

Au milieu des orages de la capitale, les Protestans faisoient entendre de violentes plaintes. Selon eux, la cour les négligeoit : le roi de Navarre réclamoit sans succès des revenus qui le missent en état de soutenir sa dignité de premier prince du sang. Le prince de Condé protestoit contre la perte du gouvernement de Picardie. Ce prince austère et religieux, voyoit avec douleur que la paix refroidissoit le zèle de sa secte. Les plaisirs et les faveurs de la cour produisoient journellement des conversions. La guerre fut décidée.

Le roi de Navarre donna le signal des hostilités au moyen de pièces d'or divisées en deux parties. L'une avoit été remise aux capitaines, pour devenir pour eux le signal d'une rupture lorsque la partie demeurée entre les mains du chef général leur parviendroit. Le même jour la France vit de toutes parts se former des corps de troupes.

A la faveur d'une nuit orageuse, le roi de Navarre s'approche de Cahors. Le capitaine Robert fait le premier essai du pétard. La porte est brisée. Les habitans et les soldats se présentent presque nus et sans armes. Le gouverneur de la ville, Vervins, l'un des plus intrépides capitaines de son siècle, oppose une résistance obstinée. On combat durant cinq jours et cinq nuits. Ce n'est qu'après la mort de Vervins, que le roi de Navarre achève sa conquête : « Il ne lui restoit pas un » morceau entier de ses habits. » Henri III. 1580

Le prince de Condé s'empare de la Fère.

Lesdiguières rassemble les paysans du Dauphiné, et tente sur Lyon une attaque dans laquelle la présence d'esprit de Mandelot le fait échouer. Il ne combat ensuite qu'avec peu de succès Maugiron, et se fortifie dans la Mure.

Merles emporte Mende, rançonne plusieurs villes et bat un corps considérable de gentilshommes du Gévaudan, du Velay, de l'Auvergne et du Vivarais, qui s'étoient réunis sous les ordres du comte d'Apchier.

Le roi lève trois armées. Le maréchal de Matignon marche en Normandie, le maréchal de Biron en Guyenne, et le duc de Mayenne en Dauphiné.

La guerre se soutenoit avec des avantages assez égaux, lorsque le duc d'Anjou, de retour de Londres, se rendit médiateur.

Des conférences s'ouvrirent à Nérac. La

Henri III. 1580 reine mère y porta l'espérance de séduire le roi de Navarre, qui lui répondit avec gaîté, mais demeura ferme dans ses résolutions. Le prince de Condé fléchit, d'après le peu de succès des courses qu'il venoit de faire en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Angleterre: l'instabilité des Protestans français leur avoit fait perdre la confiance des étrangers. La paix précédente fut confirmée. Les sacrifices de la cour se bornèrent à quelques concessions de peu de valeur, et à quelques grâces personnelles.

Merles, maître de Mende, exigea des terres considérables, devint baron de Solivas, et se perdit dès ce jour dans la foule. Etrange et commune foiblesse d'une vanité mal entendue, qui fait abjurer le nom sous lequel on s'est rendu célèbre. Ne saurions-nous jamais nous pénétrer de ce principe certain, que malgré les justes égards dus à la naissance, l'homme qui se crée lui-même est bien plus grand que ceux qui suivent les sentiers frayés par leurs ancêtres.

D'après un caractère inhérent à la foiblesse, le monarque qui trembloit à la seule idée d'une ombre de résistance, appesantissoit le joug de son autorité, dès qu'il se voyoit assuré de la soumission. A peine eut-il cessé de craindre les Protestans, que l'élévation démesurée de deux favoris, fit essuyer à la pairie un sanglant outrage. Joyeuse et d'Epernon furent créés pairs de France, et des

clauses extraordinaires distinguèrent leurs lettres d'érection : « Voulons que lesdits » Joyeuse et d'Epernon marchent, opinent, » délibèrent, par prérogative particulière, » après les princes et avant tous autres pairs » quelconques. » Les pairs firent avec respect entendre la vérité. Le parlement, par l'organe de Laguesle son procureur-général, rappela les constitutions de la monarchie. Ces divers efforts furent superflus. Les nouveaux ducs s'assirent insolemment au-dessus de tous les pairs gentilshommes.

Henri III. 1580

1581

Les Flamands aigris par les cruautés et pressés par les forces de Philippe II, « le » déclarèrent déchu de la souveraineté des » Pays-Bas, » et d'après le conseil du prince d'Orange, cherchèrent à s'assurer la protection de la France, dans le choix d'un prince de cette nation, pour leur souverain. Le duc d'Anjou accueillit l'offre des Etats-Généraux, et prêta le serment de respecter les priviléges du peuple qui l'honoroit de son choix. Il n'obtint que des promesses vagues de la part de son frère, dont toute l'attention étoit absorbée par le roi de Navarre et par les Guise. Quelques officiers habiles et un petit nombre de volontaires formèrent l'escorte avec laquelle l'Angleterre le vit arriver. Il réussit à flatter Elisabeth par la constance de ses hommages. Cette reine possédoit les qualités d'un grand homme, sans être exempte des foiblesses d'une femme coquette : elle

Henri III. ordonna donc que le prince français partît
1581 accompagné d'une flotte, ayant à bord une foule de gentilshommes et un corps de troupes, pour donner aux Flamands la preuve que, quoiqu'elle ne choisît pas leur nouveau souverain pour son époux, « elle prenoit un vif » intérêt à sa prospérité. »

Le duc d'Anjou fit des progrès rapides qui déterminèrent le roi à lui envoyer un corps de huit mille hommes français ou suisses, sous les ordres de Montpensier et de Biron. Des aventuriers de diverses contrées vinrent grossir ses forces. Il éprouva bientôt les tourmens des deux passions qui l'égarèrent toujours, la jalousie et la soif du pouvoir absolu. Les talens supérieurs du prince d'Orange l'humilioient, et l'amour des Flamands pour la liberté l'offen-
1582 soit. Foulant aux pieds les devoirs de la reconnoissance, et sourd à la voix de l'honneur, il s'appliqua avec une noire et basse dissimulation, aux moyens d'accomplir la perte d'un prince qui l'éclairoit, et l'asservissement d'un peuple qui l'avoit honoré de sa confiance.

A l'insçu de Montpensier et de Biron, les seuls hommes distingués qui fussent attachés
1583 à ses intérêts, il tenta la prise d'Anvers. Ses soldats égorgèrent les gardes avancées, forcèrent une porte et se jetèrent au milieu de la ville en répétant à grands cris : « Que la » messe triomphe : vive le duc notre auguste » souverain. »

Les bourgeois se rassemblent, prennent les

armes, et courent chez le prince d'Orange qu'une maladie grave retenoit depuis plusieurs jours dans son appartement. Le péril de la patrie fait oublier au prince son danger personnel. Il fond sur les Français et les Suisses qui se répandoient en tumulte. Les rues sont bientôt nettoyées et les portes fermées. Le duc d'Anjou, sans munitions, sans vivres et sans argent, essuie les plaintes amères que les principaux membres de son conseil lui adressent. La désertion se met dans ses troupes. Il est bientôt réduit à l'humiliante nécessité de demander des secours qui facilitent sa retraite, et de devoir de la reconnoissance au prince d'Orange, dont la générosité le protége contre les entreprises d'un peuple furieux. Henri III. 1583

De retour en France, le duc traîna durant quelques mois une triste existence, dont le poison avança le terme : un corps difforme, une ambition insatiable, une ignorance profonde et des mœurs dissolues auroient suffi pour rendre ce prince l'objet de la haine publique. Quel sentiment devoit-il donc inspirer, lorsque ces défauts étoient aggravés par les vices de son ame : « Si la fourbe et la mauvaise foi eussent été bannies de dessus la terre, on en auroit trouvé chez le duc d'Anjou une masse suffisante pour les répandre à profusion. » 1584

Boucignon, que le duc avoit nommé gouverneur de Cambrai, conserva cette ville à

Henri III. 1584 la France. La reine mère annonça qu'elle en héritoit. On pensoit, par ce subterfuge grossier, éviter une guerre avec l'Espagne.

Cependant la mort du duc d'Anjou qui sembloit ne devoir produire que peu de sensation, parut aux ligueurs une circonstance favorable pour faire éclater les complots qu'ils avoient jusqu'alors tramés avec une certaine réserve. L'héritier présomptif de la couronne étoit protestant : on feignit de concevoir de vives alarmes sur les dangers que la religion catholique alloit courir. Guise résolut de cacher sous un voile épais ses vastes projets ; il détermina le cardinal de Bourbon, vieillard simple et crédule, à se déclarer le chef de la ligue, comme possédant des droits incontestables à la couronne.

Les fautes accumulées de Henri grossissoient chaque jour l'orage qui grondoit sur sa tête. Il donna de justes sujets de plainte au roi de Navarre, en faisant essuyer un outrage à la reine Marguerite, qui dit avec amertume : « Mon frère n'a de courage que contre les » femmes. » Il aigrit le mécontentement de la noblesse par les dons, les emplois et les honneurs dont il accabloit ses favoris, sans satisfaire leur dévorante ambition : « L'office » de colonel-général d'infanterie fut érigé en » charge de la couronne, en faveur du duc » d'Epernon. » Joyeuse déployoit une générosité magnifique, qui ne pouvoit appartenir qu'aux souverains. Les mignons et leurs créa-

tures se partageoient les emplois et dilapidoient les finances. Ni les services, ni les vertus ne mettoient à l'abri des injustices et des hauteurs d'une horde d'hommes tous puissans. D'Antragues, la Châtre et Sault essuyèrent des refus, même des humiliations pour récompense de la valeur et de la fidélité dont ils avoient dans plusieurs circonstances donné des preuves. Le généreux Mandelot apprit, avec une profonde douleur, que le gouvernement de Lyon devoit lui être enlevé pour être donné à la Valette, frère du duc d'Epernon. Henri III. 1584

Les hommes pieux étoient révoltés de ce mélange continuel d'actes de religion et de débauches scandaleuses; enfin, toutes les classes de la société furent atteintes par des lois somptuaires qui gênoient les gens riches, nuisoient aux commerçans, appauvrissoient les ouvriers, pendant que le souverain ne songeoit qu'à étaler le luxe le plus effréné.

Dans cet état d'effervescence générale, la ligue est assez téméraire pour lever un corps qui s'empare de Toul et de Verdun: le roi s'effraye; il adresse une apologie timide à une poignée de confédérés, qui n'étoient qu'au nombre de mille cavaliers, presque tous gentilshommes disposés à regagner leurs châteaux du moment où ils auroient épuisé cent mille écus qu'ils avoient enlevés dans les caisses royales. 1585

La reine mère régla les articles du traité

Henri III. 1585 de Nemours, d'après lequel les ligueurs reçurent douze places de sûreté (1). Le cardinal de Bourbon et le duc de Guise marchèrent entourés de gardes, reçurent des sommes considérables ; enfin exigèrent l'approbation de toutes les entreprises qu'ils avoient faites « *pour le bien de l'état et pour* » *la gloire de la religion.* »

Le traité de Nemours indigna les Protestans. Malgré les engagemens publics et les promesses secrètes de Henri, Catherine venoit de les sacrifier à leurs implacables ennemis. Des articles d'une rigoureuse intolérance portoient : « Que le roi défendoit dans son » royaume l'exercice de toute autre religion » que la catholique romaine ; que tous les » ministres sortiroient des terres de son » obéissance ; que les Huguenots qui s'y » trouveroient à l'avenir, seroient punis de » mort et leurs biens confisqués ; qu'il leur » déclareroit la guerre ; qu'il aboliroit les » chambres instituées mi-parties dans le par- » lement ; qu'il n'admettroit aux offices, aux » charges publiques aucune personne qui » n'eût fait auparavant profession de foi con- » formément à la religion catholique. »

Les principaux d'entre les Calvinistes se rassemblèrent à Bergerac. D'amville se joignit encore une fois à eux, sans renoncer au catho-

(1) Toul, Verdun, Saint-Disier, Reims, Châlons-sur-Marne, Soissons, Dijon, Baume, Châlons-sur-Saône, Rue, Dinan et Aumale.

licisme, mais pour se venger des mignons, et pour arrêter l'élévation des Guise. Le roi de Navarre, moins ardent que le prince de Condé, voulut éprouver si les discours d'un homme habile, n'éclaireroient pas Henri sur la honte et sur le danger d'une conduite qui le rendoit l'esclave de ses véritables ennemis, et le persécuteur de ses alliés naturels. Rosni accepta cette commission délicate. Henri III. 1585

L'austère négociateur fut singulièrement choqué du costume et du maintien de Henri : « Il avoit l'épée au côté, une cape sur les » épaules, une petite toque sur la tête, un pa- » nier plein de petits chiens pendu à son cou » par un large ruban, et en nous parlant, il » se tenoit si immobile qu'il ne remuoit ni » tête ni pieds ni mains. » Rosni reconnut que ce prince haïssoit la ligue, mais la redoutoit trop pour oser secouer un joug dont il rougissoit.

Dans ces momens difficiles, le saint-siége étoit occupé par un homme dont la vaste et profonde ambition répugnoit à la sainteté du pontificat, mais s'accordoit avec les talens propres au gouvernement. Perretti, né d'un pauvre vigneron de Montalte, pâtre dans sa jeunesse, devenu successivement moine, inquisiteur, cardinal et pape, immortalisa le nom de Sixte-Quint ; juge sévère, sage dans son administration, protecteur éclairé des beaux-arts, et grand dans ses vues : il réforma ses sujets, embellit Rome, et se fit

Henri III. 1585 redouter chez les étrangers. Quoique la ligue ne parût aux yeux de ce pontife altier et despote, qu'une cabale digne de mépris, il pensa que son caractère lui prescrivoit une démarche éclatante qui marquât de l'intérêt en faveur des partisans du culte catholique. Dans la vue de remplir cet objet, il lança les foudres de l'Eglise contre le roi de Navarre et contre le prince de Condé, qu'il flétrit dans sa bulle, les traitant « de générations bâtardes et » détestables de l'illustre maison de Bour- » bon. »

Le parlement s'élève contre cette mesure indécente. Le roi de Navarre fait afficher aux portes du Vatican, une protestation pleine d'énergie. Sixte-Quint reconnoît dans cette démarche une hardiesse conforme à son humeur, et conçoit dès-lors une haute idée du prince qui l'avoit exécutée. Par un jeu bizarre des circonstances, Elisabeth reine d'Angleterre et le roi de Navarre, ennemis déclarés de la cour de Rome, étoient les seuls de ses contemporains pour qui ce chef de l'Eglise eut de l'estime et se sentit du penchant. Il se plaisoit à répéter : « Je ne connois que trois personnes qui sachent » régner : moi, le roi de Navarre et la reine » Elisabeth. »

Paris devint le théâtre des troubles et des factions. Les *seize*, ainsi nommés des seize quartiers de la ville, y firent triompher l'anarchie. Ils formèrent une ligue partielle qui se renfermoit dans le sein de la capitale. Leur

dévouement aux Guise étoit proportionné à leur haine pour la royauté. Ennemis implacables du trône, ils furent au moment de le renverser, et devinrent les principaux obstacles à l'entière élévation des chefs qu'ils avoient d'abord servis avec tant d'ardeur. Henri III. 1585

Guise déploya les qualités essentielles dans un chef de parti. « Toujours il avoit un mot » prêt pour l'oreille du gentilhomme intéressé » qui le venoit saluer; un autre pour le bour- » geois zélé qui s'empressoit pour le voir, » et qui retournoit à sa famille le cœur tout » gros de l'honneur qu'il avoit reçu, qu'il ne » manquoit pas d'exagérer au centuple, aussi » bien que la foule des nobles et des grands » qui fondoient à l'hôtel de Guise. » L'irrésistible habileté de cet homme étonnant dans l'art de la séduction, fut heureusement exprimée par ce mot : « Tout huguenot qui » l'écoute, devient ligueur. »

Nonobstant leurs brillans et nombreux avantages, ces superbes Lorrains « près de » qui tous les autres princes paroissoient » peuple, » étoient à tel point affamés de la puissance souveraine, qu'ils ne craignoient pas de se livrer à des hommes de toutes les conditions. La ligue étoit un composé informe de grands seigneurs, de gentilshommes, d'ecclésiastiques, d'hommes de robe, de moines et de gens du peuple, qui, avec une égale ardeur, couvroient du masque de l'intérêt public les atteintes portées au gouvernement, et entraî-

Henri III. nèrent la ruine de l'état, à la faveur d'un
1585 zèle hypocrite pour la religion.

Michelet, marinier, traita le cardinal de Lorraine avec une familiarité accordée à son crédit, qui procuroit six cents hommes de rivière, *tous mauvais garçons;* mais les principaux égards furent réservés à Gilbert, qui s'enorgueillissoit d'être le chef de deux mille bouchers ou charcutiers. Dès ce temps, on employoit les menées insidieuses qui remplissent l'esprit du peuple de terreurs paniques. Les émissaires des Guise répandirent le bruit que plus de dix mille Protestans, secondés par un nombre égal de Politiques, occupoient le faubourg Saint-Germain, dans le dessein d'égorger les Catholiques, et de placer le roi de Navarre sur le trône. La crédulité, facilement alarmée, fournit un prétexte pour exhorter les Catholiques à reprendre les armes.

Sans égard à la répugnance qui faisoit dire au roi : « J'appréhende fort qu'en voulant » détruire le prêche, nous mettions en grand
1586 » danger la messe ; » la guerre se déclara, et reçut le nom de *guerre des trois Henris.* L'un roi de France, à la tête du petit nombre de sujets restés fidèles; le second, roi de Navarre, commandant les Calvinistes; et le troisième, le duc de Guise, chef des ligueurs.

Le fléau d'une guerre intestine ne pouvoit que paroître plus effrayant encore, après six années d'une stérilité consécutive. Au début des hostilités, la France offroit le triste spec-

tacle d'un pays en proie à la disette, à la misère et à l'anarchie réunies pour produire de nombreux forfaits. Henri III. 1586

La première campagne ne fut remarquable par aucun événement de quelque importance : néanmoins elle déchira le sein de la patrie. Le fanatisme religieux et l'acharnement particulier aux guerres civiles, abreuvèrent de tant de sang le sol de la France, que le vicomte de Turenne s'écrioit : « Nous nous égorgerons » jusqu'au dernier, si Dieu n'y met la main. »

Guise s'avança contre les Allemands, et Mayenne contre les Bourbon. Le roi dans l'idée de conserver une ombre d'influence, plaça le maréchal de Biron dans l'armée de l'aîné des frères, et le maréchal de Matignon dans l'armée du cadet : cette seconde fut en outre précédée par le cardinal de Lenoncourt, le comte Poigni chevalier des ordres, et le président Brulart. Ces envoyés réunissoient entr'eux trois, les titres de théologiens consommés, de négociateurs adroits et de jurisconsultes habiles. Leur commission avoit pour objet le renouvellement des efforts jusqu'à ce jour infructueux, pour ramener le premier prince du sang au sein de l'Eglise. La duchesse d'Uzès dit avec gaîté : « On voit maintenant que l'état du roi de Navarre est tout-à-fait désespéré ; il faut ou qu'il se convertisse ou qu'il meure sans contrition, puisqu'à la suite des confesseurs, les bourreaux marchent pour exécuter la sentence. »

Henri III. 1587 Les premiers jours du printemps virent trois armées en marche. Le duc de Joyeuse, le moins odieux des favoris, s'avança contre les Protestans ; le duc de Guise tint en échec les Allemands, et le roi se chargea d'arrêter les Suisses au passage de la Loire.

Joyeuse, suivi d'une jeunesse bouillante et valeureuse, mais énervée par les plaisirs, et impatiente de toute subordination, joignit près de Coutras le roi de Navarre, qui venoit à la tête de ses bandes accoutumées aux fatigues, familiarisées avec les dangers, et façonnées au joug de la discipline.

Près d'en venir aux mains, le roi de Navarre s'écrie d'un accent animé : « Périssent » les auteurs de cette guerre, et que le sang » qui va être répandu retombe sur leur tête ! »

La bataille s'engage et se termine en moins d'une heure. Les armes resplendissantes d'or, n'opposent qu'une foible résistance à celles dont le fer est le seul ornement. Le roi de Navarre s'assure des titres nombreux de gloire par sa prévoyance dans les dispositions, par sa bravoure durant le combat, et par sa douceur après la victoire : il prodigue indistinctement ses soins aux blessés des deux partis, relâche les prisonniers, et rend les honneurs funèbres à Joyeuse, que deux capitaines avoient tué de sang-froid au moment où il leur remettoit son épée.

Lorsque Bordeaux et Descentiers assassinèrent Joyeuse avec son frère Saint-Sauveur,

ce général promettoit cent mille écus pour sa rançon. Il avoit donné dans cette journée des preuves de courage, d'intelligence militaire et d'activité, qui reçurent des éloges flatteurs de la part du roi de Navarre. La vaillance naturelle à ce jeune homme se trouvoit encore excitée par le reproche amer que Henri lui avoit fait, dans l'une de ces querelles de femmes qui s'élevoient entre ce prince et ses mignons : « La cour vous tient » pour un poltron, et vous aurez bien de la » peine de vous laver de cette tache. »

Henri III. 1587.

Le roi de Navarre, au lieu de profiter de sa victoire, commit alors une faute que les plus ardens de ses panégyristes ne sauroient pallier. Les obstacles étoient renversés; la route étoit ouverte devant lui : son intérêt, son honneur et sa foi lui commandoient impérieusement la jonction avec ses alliés. Egaré par une passion qui lui fut toujours funeste, il congédia son armée; l'amour l'arrêta aux pieds de la belle Corisandre d'Andouins, comtesse de Grammont.

Les Suisses ne purent être entamés, et retournèrent dans leur patrie qu'ils firent retentir de leurs reproches.

Guise arrêta les Allemands à Vimori : leur armée composée de cinq mille lansquenets et de huit mille reitres, cherchoit à se joindre avec les seize mille Suisses : elle soutint mal les attaques d'un général aussi habile qu'intrépide. Un premier revers fut promptement suivi d'une défaite entière près d'Aulneau.

Henri III. 1587 Quoiqu'aucune occasion n'eût approché le roi de ses ennemis, il vint avec une ostentation puérile faire à Paris une entrée triomphale. Les plaisans n'épargnèrent pas le souverain même, et leurs sarcasmes déchirèrent son favori d'Epernon. Henri ne connut d'autre ressource pour apaiser les fureurs de cet homme hautain et orgueilleux, que de l'enrichir de la dépouille de Joyeuse, « et en ce » faisant, sans coup férir, a perdu plus de » gentilshommes qu'il n'avoit fait en la ba- » taille de Coutras. »

Le peuple se répand en murmures injurieux ; les prédicateurs font retentir la chaire de vérité, d'outrageantes calomnies ; la Sorbonne décide : « Que l'on jouissoit du droit » d'ôter le pouvoir aux princes qui se mon- » troient incapables de l'exercer. »

Malgré l'espèce d'affront que l'énergie de la duchesse de Bouillon fait essuyer à Guise, qui échoue dans une tentative sur Sédan, et se retire assez en désordre pour abandonner son manteau avec le fourreau de son épée, ce chef entreprenant est révéré dans Paris comme le vengeur de la religion, sans le bras duquel *l'arche seroit tombée entre les mains des Philistins*. Le pape l'honore d'une épée parsemée de flammes, et le duc de Parme lui fait don de ses propres armes. Trop foible pour recouvrer par lui-même son autorité, Henri s'adresse à Crillon, *le brave d'entre les braves*, et le presse d'être

son vengeur. Crillon offre de combattre le duc; mais rejette jusqu'à l'idée de s'abaisser au rôle infame d'assassin. Henri III. 1587.

Pendant que la France se débattoit dans les convulsions de l'esprit de révolte, l'Europe entière frémissoit de surprise et d'indignation, au bruit d'un attentat qui violoit les droits les plus sacrés. Elisabeth venoit d'ordonner le supplice d'une reine sa parente, assez imprudente pour chercher un asile dans les états d'une rivale qui la craignoit pour ses droits au trône, et la haïssoit à cause de la supériorité de ses charmes. Les ennemis de Henri l'accusèrent d'avoir, par des menées sourdes, sollicité cet horrible dénouement. On aime à penser qu'une telle noirceur lui fut imputée par la calomnie. L'historien ne peut nier cependant, qu'Elisabeth se trouva rassurée sur les suites de sa vengeance, en découvrant que, malgré la chaleur apparente des sollicitations de Bellièvre et de Laubepin, ambassadeurs de France, le roi prenoit peu d'intérêt au sort de Marie. Il voyoit dans cette princesse une nièce de Guise, et se rappeloit que, placée sur le trône de France, elle avoit montré autant d'éloignement pour lui que de prédilection pour son frère Charles.

La reine d'Ecosse reçut la mort avec une magnanimité noble et douce, dont le souvenir émeut encore les ames sensibles. Son maintien et ses discours portèrent l'empreinte du

Henri III. calme, de la résignation et de la piété. A
1587 l'heure du supplice, ses cheveux blancs attestèrent les ennuis, les sollicitudes et les souffrances dont elle avoit été la victime durant une captivité de dix-neuf années, dont chaque jour avoit offert une preuve nouvelle de haine et de jalousie.

Deux hommes ont dû au supplice de l'infortunée Marie, une place dans l'histoire. L'un y reste flétri d'ignominie ; l'autre y occupe un rang glorieux. Parmi les nombreux témoins de l'exécution, le comte de Kent eut seul la férocité d'applaudir. En Ecosse, lord Sainclair s'arma de toutes pièces, parut à la cour et dit au pusillanime Jacques : « Sire, voilà » le deuil qu'il convient de porter de la reine » votre mère. »

Guise appelle dans Nanci les princes de sa maison et les principaux chefs des ligueurs. Cette assemblée de séditieux dressa un mémoire dont les demandes menaçoient le monarque, qui parut un instant sortir de sa langueur. Il rassembla autour de lui des troupes et interdit au duc de Guise l'entrée de Paris. D'après le dérangement qui suit toujours la prodigalité, vingt-cinq écus nécessaires pour l'expédition du courier ne se trouvèrent pas dans le trésor royal, et l'on remit à la poste cet ordre important. Guise profite d'un incident si bizarre, et n'ayant à sa suite
1588 que sept personnes, il entra dans Paris où la foule le reçoit avec des transports d'ivresse. Il

descendit chez la reine mère, qui, séduite par la persuasion que ce chef ambitieux sacrifioit la possession du trône aux fils du duc de Lorraine, avoit elle-même pressé ce dangereux retour : il vint ensuite au Louvre où le roi, subjugué par sa présence, le reçut avec distinction ; mais habile dans l'art de découvrir les pensées secrètes et de pénétrer dans les replis des cœurs, il aperçut à travers ces caresses, le dépit et la rage mal déguisés. Une retraite prudente le sauva des incertitudes du foible souverain. Henri III. 1588

Villequiers et d'Epernon se partageoient la faveur ; le premier flattoit avec succès l'indolence de son maître ; le second s'efforçoit en vain de réveiller en lui quelques étincelles d'énergie. Les avis de Villequiers avoient déterminé le roi pour les moyens de douceur. A peine l'heureuse témérité de Guise l'eut-elle sauvé du danger ; que les conseils audacieux de d'Epernon furent adoptés : par malheur un imprudent retard avoit rendu leur exécution difficile et même périlleuse.

Henri convoque autour de sa personne une noblesse nombreuse, arme les compagnies des bourgeois que leur aisance attache au maintien de l'ordre, et fait approcher un corps de Suisses. Guise s'assure des classes rendues inquiètes par leur pauvreté, fomente les germes de licence que recèle la populace des faubourgs, et transforme en autant d'agitateurs ces étrangers vagabonds, dont l'oisi-

Henri III. 1588 veté corrompue infecte les grandes villes, et dont les vœux tendent à la désorganisation, ou pour le moins au trouble de la société.

Durant vingt-quatre heures, le Louvre et l'hôtel de Guise paroissent transformés en *quartiers-généraux* de deux ennemis, qui sont au moment de se mesurer. Henri prévient son adversaire. Dès le matin du second jour, quatre mille Suisses entrent dans Paris, se saisissent des principaux postes, mais négligent d'établir entr'eux des communications. Le peuple est contenu, Guise s'étonne, déjà la cour triomphe. Le comte de la Valette, avec cette jactance si ordinaire aux jeunes gens étourdis d'un premier succès, dit sur le pont Saint-Michel : « Il n'y aura femme de bien » qui ne passe par la discrétion d'un Suisse. » Ce mot vole de bouche en bouche et produit une explosion aussi générale que violente. Le peuple s'arme, forme des barricades et fond sur les Suisses qu'il eût égorgés, si Guise n'avoit arrêté le carnage dans son principe. Ces antiques alliés se voient pour la première fois les victimes de nos fureurs intestines : ils jettent leurs armes aux pieds de Guise, et tombent à ses genoux. Relevés avec bonté, ils reçoivent la permission de se retirer au Louvre, et défilent sans tambours, tête nue, les armes renversées et tenant en leurs mains des chapelets.

Catherine offre la ressource de ses négociations, tant de fois infructueuses et plus

souvent encore funestes. Elle monte dans son coche. Les gardes des barricades refusent de les ouvrir. La veuve de Henri II, la mère de trois rois de France, est placée sur une chaise. On la transporte à bras : elle éprouve des fatigues, elle court des dangers ; elle se voit entourée d'une populace effrénée ; elle lit la colère dans tous les regards ; elle entend vomir des injures contre elle et contre son fils. Un de ces énergumènes et le plus furieux en apparence, s'approche de son oreille et lui dit : « Sauvez le roi, sa perte est jurée. » Honorable et douloureux dévouement de l'homme vertueux qui, pour faire le bien, consent à se souiller des livrées du crime, afin de tromper ses projets !

Henri III. 1588

Catherine s'applaudit de son habileté dans l'art de dissimuler, cache son émotion, détache un de ses gentilshommes au Louvre, et parvient à l'hôtel de Guise. A son instante prière d'appaiser le tumulte, le duc fait cette réponse que les chefs de factions devroient ne jamais perdre de vue pour le bien de l'état et pour leur intérêt personnel : « Ce sont taureaux échappés qu'il n'est pas en mon pouvoir d'arrêter. »

La conférence s'ouvre. Catherine écoute et discute les prétentions les plus exagérées et les demandes les plus indécentes. Tout-à-coup Manneville force l'entrée de l'appartement. La fureur et l'effroi se peignent sur ses traits, et sa voix émue articule avec peine

Henri III. 1588 ces mots : « Frère Valois s'est échappé de » son Louvre. » Guise s'écrie : « Je suis » mort, madame; tandis que votre majesté » m'amuse ici, le roi s'en va pour me perdre.» La reine réplique avec calme : « J'ignorois » cette résolution. » Elle remonte dans sa chaise, retourne au Louvre et traverse la même foule qui, naguères si bruyante, étoit devenue morne et silencieuse.

Sur l'avis que sa mère avoit eu l'adresse de lui faire parvenir, Henri étoit sorti du Louvre à pied, une baguette à la main, accompagné de quelques personnes et comme pour aller à la promenade. Il suivit la rue Saint-Honoré, entra dans les jardins des Tuileries, trouva des chevaux préparés, et prit la fuite avec beaucoup de désordre, n'allant pas, selon son expression, « voir sa maîtresse. » Des bourgeois placés à la porte de Nesle, tirèrent sur lui quelques coups d'arquebuse. A la vue de cette audace, le roi fit le serment de ne rentrer dans la ville rebelle que par la brèche.

Guise, maître de la capitale, y donna des ordres absolus; c'étoit peu; il devoit se convaincre qu'il ne lui restoit plus que l'alternative de s'asseoir sur le trône, ou d'en arroser les marches de son sang. Etant allé rendre visite au premier président Achille de Harlai, il trouva ce vénérable magistrat qui se promenoit dans son jardin, et qui lui dit sans s'émouvoir, et même sans interrompre sa marche : « C'est grand pitié quand le valet

» chasse le maître : au reste, mon ame est Henri III.
» à Dieu, mon cœur est à mon roi, et mon 1588
» corps est entre les mains des méchans ;
» qu'on en fasse ce qu'on voudra. »

Le duc eut pourtant besoin de toute la force de son caractère, et de toute la fertilité de son esprit, pour qu'une prompte chûte ne punît pas l'imprudente foiblesse de s'être mal assuré de la personne du souverain qu'il humilioit. Les chefs de la ligue « éperdus » et ne sachant que faire, se plaignoient de » ce que leur grand n'avoit su exécuter son » dessein. » La populace se répandit en violentes invectives ; pour l'appaiser, Guise consentit à une démarche dont il sentoit le ridicule, blâmoit l'indécence et prévoyoit l'inutilité.

Les ligueurs conçurent l'espérance de flatter le penchant de Henri pour les cérémonies religieuses : ils se rendirent en procession à Chartres, et supplièrent le roi de pardonner aux Parisiens, et de leur rendre le bonheur, par sa présence. Dans cette absurde mascarade, Henri de Joyeuse, devenu capucin sous le nom de père Ange, eut assez peu de pudeur « pour représenter le personnage du » Christ qui traînoit sa croix, se laissant » tomber par intervalles, poussant des gémis- » semens lamentables. Quatre satellites te- » noient la corde dont frère Ange étoit » garrotté, et le frappoient à coups de fouet » qui s'entendoient de très-loin. » Crillon

Henri III. 1588 hors de lui, de voir dans une situation si honteuse un homme dont il étoit le parent, s'écria : « Frappez tout de bon ; fouettez » ferme ; c'est un lâche qui a endossé le froc » pour ne plus porter les armes. »

Henri scandalisé de ce spectacle, et surtout de cette profanation du mystère sacré de la rédemption, fit voir qu'il n'étoit pas la dupe de cette momerie : « Je sais, dit-il, » que les rebelles sont en grand nombre dans » cette procession ; » mais il trahit la foiblesse de son caractère, en laissant libres des hommes dangereux qu'il étoit en sa puissance de faire arrêter et de punir. Pendant que les boute-feux retournoient au fort de l'incendie, le monarque fugitif se rendoit à Rouen pour attendre le résultat des négociations entamées et suivies par l'infatigable Catherine.

La mort violente du prince de Condé venoit de marquer les premiers momens d'une des années la plus féconde en catastrophes tragiques. Ce prince éclairé, bon et vertueux, fut empoisonné par l'un de ses pages, que la voix publique accusoit d'être l'amant de la princesse. Les Catholiques en acquirent plus d'énergie, et les Protestans en redoublèrent d'affection pour le roi de Navarre, qui devint l'unique et précieuse ressource du parti.

Catherine ménagea les articles d'une paix avilissante pour la majesté royale. Henri convoqua les états-généraux à Blois. Il y parut

d'abord sous un jour favorable, par sa facilité dans la représentation et le talent avec lequel il manioit la parole. Ce prince « étoit élo- » quent, aimoit les sciences, et se plaisoit à » entendre discourir les hommes doctes : » aussi sa présence produisit-elle chez les dé- putés un mouvement à son avantage. Le mar- quis de Baufremont-Sénecé, dont les chefs de factions respectoient les vertus et crai- gnoient l'énergie, exprima les sentimens dont étoient pénétrés le plus grand nombre des gentilshommes : « Sire, nous nous offrons » contre toutes personnes, comme très-loyaux » et très-obéissans sujets, avec nos biens, nos » corps, nos vies jusqu'à la dernière goutte » de notre sang, pour être employés au ser- » vice de votre majesté, comme nos prédé- » cesseurs ont toujours fait. »

Henri III. 1588.

Loin de tirer avantage de cette inappré- ciable circonstance pour raffermir un trône ébranlé dans ses fondemens, Henri retomba dans ses fautes accoutumées. « Il couroit pu- » bliquement la bague vêtu en Amazone, » portoit des pendans d'oreilles, faisoit joûtes » et force mascarades, où il se trouvoit ordi- » nairement habillé en femme. »

Guise triompha des fautes de la cour, observa l'espèce de stupeur des députés venus du fond de la province, aigrit les sujets de mécontentement, se rendit maître de l'opinion dominante, mit de côté les égards timides, les scrupules de la délicatesse, et se montra

Henri III. 1588 moins comme un sujet que comme un rival orgueilleux. Ni les promesses, ni les sermens ne lui coûtèrent pour s'attacher des partisans : plus d'une rencontre atteste que ce siècle d'anarchie, de révolte et de superstition, aggravoit ses vices par des taches de l'ancienne férocité. « Guise trouvant d'Aumont froid à » l'offre du gouvernement de la Normandie, » tira son poignard, se dépouilla le bras et » voulut s'ouvrir une veine pour signer sa » promesse de son sang (1). »

La couronne chancelle sur la tête du monarque. Le duc reporte ses pensées au temps de la chûte de la première race, et le cardinal son frère sourit à l'espérance de renfermer dans un cloître le dernier des Valois, qui, saisi de terreur à la vue de sa situation désespérée, ne voit de ressource pour en sortir que dans un crime.

Les deux hommes qui méditoient mutuellement leur perte, logeoient dans le même palais, et mangeoient à la même table. Henri, façonné par sa mère à l'art de feindre, ajoutoit aux expressions de sa politesse à mesure qu'il nourrissoit plus d'espoir de vengeance : son esprit léger ne retenoit pourtant pas toujours avec assez de mesure des railleries piquantes. Un jour à son dîner, il dit au duc :

(1) Cette écriture de sang étoit fort en vogue. Henri l'employoit pour les billets qu'il adressoit, soit à ses maîtresses, soit à ses mignons. A cet effet, il entretenoit avec soin une piqûre au pouce de sa main gauche.

« A qui boirons-nous? — C'est à votre majesté » d'en décider. — Buvons aux Protestans. — » Volontiers, sire. — Et à nos bons amis les » barricadeurs de Paris ; buvons aussi à eux » et ne les oublions pas. » Le duc sourit avec amertume, et jura de se venger d'une allusion qui le mortifioit. Le roi, par la malignité de ce mot, prouvoit qu'il savoit bien que l'ambition étoit égale dans les deux partis. Moins frivole, il se fût servi de cet avantage au lieu d'en tirer vanité. Henri III. 1588

Un double complot ne pouvoit se tramer sans que quelques soupçons transpirassent. Des alarmes et des terreurs paniques dans le château, dénonçoient une prochaine explosion. De toutes parts arrivèrent les exhortations à la défiance.

Le roi dut des avis salutaires à quelques sujets fidèles, et plus encore à des hommes offensés de la grandeur de Guise. Un des frères de ce facticux téméraire, et plusieurs de ses parens grossirent le nombre de ses délateurs (1).

(1) Tous les mémoires s'accordent à accuser le duc de Mayenne et le duc d'Aumale, d'avoir dénoncé le duc de Guise. Les auteurs de la satire Ménippée le leur reprochent avec énergie : « Aucuns ont voulu dire que vous, monsieur le » lieutenant-général, étant jaloux de monsieur votre frère, » advertîtes le défunt roi de l'entreprise que l'on faisoit de » *l'emmener*, et l'admonestiez de se hâter d'y prévenir : si » cela est vrai, je m'en rapporte à vous ; mais c'est chose » toute vulgaire, que madame d'Aumale et votre cousin » furent à Blois exprès pour découvrir tout le mystère. »

Henri III. 1588 En vain les ligueurs montrèrent à leur chef le glaive suspendu sur sa tête. Mandreville, le plus actif de ses conseillers, lui représenta que le roi vouloit sa perte, et qu'il l'exécuteroit sans en prévoir les conséquences. Neuilli tombant à ses genoux, le conjura de se mettre à couvert d'un attentat qui entraîneroit la perte de ses plus fidèles partisans. Le duc ne cessa de répondre : « Les affaires sont amenées à un tel terme, que quand je verrois » entrer la mort par une fenêtre, je ne voudrois pas sortir par la porte pour la fuir. » S'asseyant pour dîner, il trouva sous sa serviette un billet qui contenoit ce peu de mots : « Soyez sur vos gardes, ou l'on vous jouera » un mauvais tour. » Il écrivit avec un crayon : « On n'oseroit, » et jeta le billet sous la table.

Henri distribue lui-même des poignards à neuf des gardes appelés les Quarante-cinq (1), et les exhorte à faire une action « que la puissance royale et que les lois divines autorisent, puisque le châtiment du plus grand » criminel peut seul assurer le salut de l'état. » Guise est massacré au moment où il levoit la portière qui séparoit la chambre du roi de la salle du conseil. Percé de dix-sept coups, il s'avance par un mouvement machinal, l'œil

(1) « C'étoient tous Gascons, que l'ardeur de faire fortune » rendoient capables de tout. » Cette troupe composée d'aventuriers, avoit été levée en 1583 par d'Epernon, et Lognac étoit à cette époque son capitaine ; sa haine implacable contre Guise étoit bien connue.

hagard et l'épée à la main. Henri quitte son fauteuil avec effroi, d'Epernon pousse de son épée le duc qui tombe sans vie. Par une lâcheté basse, Henri outrage le cadavre de son redoutable ennemi qu'il nomme *le Roi de Paris*, et qu'il frappe même d'un coup de pied au visage. Henri III. 1588

Les meurtriers du duc reculent d'horreur à la proposition d'immoler le cardinal de Guise : ils ne consentent même qu'avec répugnance à l'arrêter dans le conseil avec le cardinal de Bourbon et d'Epinai, archevêque de Lyon, le plus fougueux des ligueurs : quatre soldats suisses, moins scrupuleux que les Quarante-cinq, arrachent le cardinal qui prioit Dieu avec ses deux confrères, et le percent de coups de hallebarde. Les corps des deux frères furent brûlés, et l'on en dispersa les cendres.

Henri court à l'appartement de sa mère, et lui raconte d'un air de triomphe son attentat. Catherine minée par une maladie douloureuse, en proie à de vives alarmes, et rongée sans doute par les remords, se débattoit dans les horreurs d'une longue agonie; elle soulève sa tête appesantie, et prononce d'une voix presqu'éteinte : « Vous avez fait » mourir le duc de Guise ; mais Dieu veuille » que cette mort ne soit cause que vous ne » soyiez roi de rien : c'est bien coupé ; mais » je ne sais si vous coudrez aussi bien. Avez-» vous prévu les maux qui en peuvent arriver?

Henri III. 1588 » Deux choses vous sont nécessaires, la dili-
» gence et la résolution. *Avez-vous vingt*
» *mille hommes tous prêts pour faire la loi*
» *au reste du parti?* »

Fumant encore du sang de sa victime, le roi va dans l'église de St. Sauveur assister au sacrifice d'un Dieu, dont les décrets suprêmes proscrivent la vengeance. Il se promène ensuite dans la cour du château avec le légat : cet homme d'un caractère doux, se borne à lui recommander l'amour de la religion et le respect des ministres du culte. Les spectateurs sont scandalisés du calme, et même de la gaîté qui semble régner dans l'entretien d'un prince meurtrier, et d'un prélat que Guise rangeoit au nombre de ses amis.

Les courtisans, ainsi que les députés, avoient été rassemblés au château, et les portes des appartemens demeuroient ouvertes aux habitans de la ville. Le roi tint un discours éloquent; annonça sa volonté d'être désormais un souverain indépendant, défendit tout acte d'insubordination, et répéta plusieurs fois, qu'après avoir puni le chef des rebelles, aucun motif ne l'engageroit à ménager les agens subalternes. Ses dernières paroles furent : « Ce ne me sera point une
» chose ni nouvelle ni difficile, de tirer l'épée
» pour l'honneur de la couronne et pour le
» salut de l'état. »

Les états-généraux reçurent l'ordre de continuer leurs séances : des courriers partirent

pour les provinces. Après ces courts momens d'agitations, Henri rendu de fatigues, retomba dans sa voluptueuse oisiveté. D'abord il parut avec les signes de cette satisfaction qui annonce l'affranchissement d'un pénible fardeau. Bientôt, soit frayeur, soit repentir, il devint d'une humeur sombre et mélancolique. Cette disposition se montroit avec plus de force à l'approche des personnes qui avoient ou suggéré l'idée, ou favorisé l'exécution de l'assassinat. Lognac, l'un des principaux acteurs de cet odieux attentat, fut profondément affecté de ces marques de froideur, et se permit la demande imprudente d'une place qui pût le mettre à l'abri de l'inimitié de la maison de Lorraine. Le roi lui répondit avec une louable dignité : « Sortez à l'heure même, » et que je ne vous voie jamais, puisque vous » désirez d'autre sûreté que d'être auprès de » moi. »

Henri III. 1588

Les sinistres résultats de la mort de Guise n'étoient encore que prévus, lorsque Catherine de Médicis rendit son dernier soupir. Cette femme dissipatrice, dépourvue de principes, superstitieuse et avide de pouvoir, vit s'écouler ses derniers jours privée de toute influence. Elle mourut accablée de dettes, minée par une maladie douloureuse, certaine de l'exécration publique, déchirée de remords sur sa vie passée, et remplie de terreur pour l'avenir. Dans ces instans où les passions se taisent, où, pour la première fois, la vérité parle sans nul

Henri III. 1588 ménagement, Catherine exhorta son fils à se rapprocher du roi de Navarre qu'elle avoit toujours haï, sans pouvoir néanmoins lui refuser son estime. Les efforts infructueux de plusieurs princes d'Allemagne contre les progrès de l'hérésie, lui servirent de texte pour lui recommander la tolérance des cultes religieux.

Henri commit la faute extrêmement grave de ne pas marcher droit vers Paris, et de fermer les yeux sur le départ des principaux ligueurs. Egaré par des conseils ineptes ou perfides, il abandonna la sage résolution de faire approcher l'armée que le duc de Nevers commandoit dans le Poitou. Orléans, loin d'être contenu dans le devoir par la proximité du souverain, donna l'exemple de la révolte. Les ordres pour s'assurer, à Lyon, du duc de Mayenne, furent mal exécutés : la ligue eut un chef et Guise un vengeur, quoique l'inimitié des deux frères eût été si peu mesurée, qu'à plusieurs reprises on les avoit vus au moment de se battre en duel.

Les Parisiens promptement revenus de leur premier effroi, s'abandonnèrent aux plus violens excès. Lincestres et Aubri vomirent des injures et des malédictions contre le roi, pendant qu'ils portoient aux nues les deux Guise. La fureur publique fut poussée si loin, que l'on ne pouvoit sans danger prononcer le nom de Henri III.

La Sorbonne rendit un décret qui délioit les Français de leur serment de fidélité.

Le duc de Mayenne fut déclaré LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE L'ÉTAT ROYAL ET COURONNE DE FRANCE PAR LE CONSEIL DE L'UNION. Le duc d'Aumale remplit les fonctions de gouverneur de Paris. Henri III. 1588

Le parlement prétendit opposer une digue au torrent. Bussi-le-Clerc, ancien maître d'armes, arrêta les membres de ce corps et les conduisit à la Bastille.

La duchesse de Montpensier joignoit au désir de venger la mort de ses frères, celui d'assouvir une haine implacable que des outrages personnels avoient fait germer dans son ame : elle anima les esprits et prêcha ouvertement la licence.

Le peuple égaré, superstitieux et crédule, mêloit aux exercices de la religion les pratiques insensées du sortilége. Les moines mutilèrent les bustes, effacèrent les portraits de Henri, et favorisèrent la sacrilége alliance des mystères de la religion et des absurdités de la magie. On plaçoit sur les autels des images faites en cire, qui représentoient le roi. Durant quarante jours de suite, le prêtre leur faisoit une piqûre, et le dernier il frappoit au cœur. Ces différentes piqûres étoient accompagnées de paroles mystérieuses, que l'on croyoit d'un effet infaillible pour donner la mort, et que les prétendus sorciers enseignoient.

Le monarque outragé ne vit de sûreté que dans l'appui de son beau-frère. Le roi de 1589

Henri III. 1589 Navarre répond avec empressement aux premières avances du roi, vient à Tours, et met dans ses procédés cette noble franchise qui dissipe jusqu'à l'ombre du soupçon.

L'excès de l'infortune et l'énormité du danger, rallumèrent dans l'ame du roi, les étincelles d'honneur éteintes depuis longtemps. L'éclat de sa jeunesse et la dignité de ses derniers momens effaceroient la honte de son règne, si les désastres de la France ne s'élevoient à jamais pour accuser sa mémoire. Par un changement aussi rapide qu'honorable, il s'arracha à ses habitudes efféminées, se mit à la tête de ses troupes, supporta les fatigues, brava les périls, et parut le plus intrépide de ses soldats. Mayenne tenta de l'enlever à Tours, où il avoit établi son quartier-général. Les faubourgs furent attaqués avec fureur. « Henri III s'avança jusqu'aux gabions qui » formoient une partie de la barricade, et » ayant poussé du pied et renversé un de ces » gabions, il se mit devant, donnant ses ordres » avec le plus grand sang-froid au milieu » d'une grêle de coups de fusils. Le roi de » Navarre qui ne put arriver que sur la fin » du combat, décida par son approche la re- » traite de Mayenne, et dit au monarque dont » il admiroit l'audace : *Sire, je ne m'é- » tonne plus que les nôtres n'aient pas pu » vous résister à Jarnac et à Montcontour.* » — *Mon frère, il faut faire par-tout son » devoir : les balles ne viennent pas plutôt » chercher un roi qu'un simple soldat.* »

Lorsque Henri forma la résolution de se joindre aux Protestans, il sentit le besoin d'ajouter à ses forces. Dans le conseil qui se tint à ce sujet, Sancy, maître des requêtes, « portant sous sa robe le cœur d'un brave » gentilhomme et l'ame d'un citoyen géné- » reux, » démontra la nécessité d'avoir un corps d'auxiliaires, et l'avantage de le tirer de la Suisse. Cet avis fut généralement accueilli par des railleries, vu le défaut de moyens pour l'exécuter. « Rien de mieux » pensé; mais, de grâce, lorsque les coffrets » de sa majesté sont vides, qui fournira les » fonds nécessaires pour une telle dépense? » Sancy, blessé de l'ingratitude de tant de vils personnages que la générosité du monarque avoit comblés de richesses, reprit avec une noble chaleur : « Ce ne devroit pas être moi, » et ce sera pourtant moi. Je ne demande » que les ordres de sa majesté pour me mettre » sur-le-champ en route. »

Henri III. 1589

Il partit. Son zèle, son adresse et ses dépenses rassemblèrent promptement dix mille Suisses sous ses enseignes. Son retour anima la confiance des partisans des deux rois, et sema l'alarme chez les ligueurs. Henri reçut dans ses bras ce serviteur fidèle, le baigna de ses larmes, et lui dit : « Mon cher Sancy, » je pleure du regret que j'ai de n'avoir que » des larmes et des promesses pour payer un » si grand service; mais si Dieu m'en donne » les moyens, je vous ferai si grand, qu'il n'y

Henri III. » aura pas de grand dans mon royaume, qui
1589 » ne vous puisse porter envie. »

A l'heure même, Sancy obtint l'honneur, extraordinaire jusqu'alors, d'être pourvu du titre de colonel-général des Suisses, dont le comte de Guiche fut forcé de donner sa démission.

La haine des Parisiens et la jalousie des grands seigneurs déterminèrent l'éloignement de d'Epernon, dont les hauteurs fatiguoient jusqu'à son maître. Une commission honorable éloigna de son départ les apparences d'une disgrâce. L'ordre lui fut donné de s'assurer des provinces qui contribuoient à l'approvisionnement de la capitale. L'indigne favori, secondé par Jarcei son confident, fondit sur le Maine à la tête d'une troupe de véritables brigands. Ces monstres pillèrent et saccagèrent tout, outragèrent les femmes, sans que ni la qualité, ni l'enfance, ni même la vieillesse pussent devenir un abri contre leur féroce licence. Ils pendirent les curés dans les sanctuaires, ravirent les ornemens des églises, se partagèrent les vases sacrés, coupèrent les oreilles à tous les hommes soupçonnés d'être ligueurs, et couvrirent de ces trophées révoltans leurs chapeaux et leurs baudriers.

Les deux rois marchent contre Paris, à la tête de plus de trente mille hommes. Sixte-Quint lance un décret qui frappe le roi de France des anathèmes prononcés par la fameuse bulle

In cœnâ Domini, à moins qu'un prompt repentir ne le ramène dans l'espace de trente jours à l'obéissance au saint-siége, et ne le détermine à rendre sur-le-champ la liberté au cardinal de Bourbon, ainsi qu'à l'archevêque de Lyon. Henri se montre affecté de cette menace ; mais le roi de Navarre le rassure : « Soyons vainqueurs, et vous serez » à l'heure même absous. » . Henri III. 1589

Les habitans de Paris éprouvoient de vives alarmes, à la vue des drapeaux déployés jusqu'au pied de leurs murailles, lorsqu'un jeune moine changea la situation de la France. Jacques Clément, jacobin, étoit dévoré par une humeur ardente et sombre, qui le poussoit avec violence vers les excès du fanatisme. Entouré de factieux, et vivant au sein même de la révolte, son imagination s'embrâsa, sa raison s'égara, et sa vanité prit pour des révélations les fantômes produits par le désordre de son cerveau. Un supérieur plus criminel encore, épia les foiblesses de ce jeune énergumène, excita dans son cœur la soif du martyre, arma son bras d'un fer meurtrier, et offrit à son imagination exaltée les cieux ouverts pour récompenser son régicide. La duchesse de Montpensier fomenta la fureur de Clément ; mais habile dans sa haine, elle se garda bien de lui accorder ses faveurs. Cette ressource avilissante pour elle, eût détruit dans le moine toutes les illusions de la piété : la calomnie, presque toujours inconséquente, a pu seule inventer ce reproche.

Henri III. 1589 En revoyant Paris, le roi avoit éprouvé des souvenirs douloureux, s'étoit livré à de terribles menaces contre cette ville coupable; mais, dans son cœur affligé, la clémence remplaça bientôt la colère. Les personnes admises à l'honneur de l'approcher, ne l'entendoient parler que d'oubli et de pardon. Il reçut le coup de la mort à l'instant même qu'il accueilloit Clément avec une touchante affabilité : il retira le poignard de sa plaie, frappa son assassin au visage, et s'écria : « Malheu- » reux, que t'ai-je fait pour me donner la » mort ? » L'assassin expira sur-le-champ percé de mille coups, et en prononçant encore : « Je loue Dieu de mourir si douce- » ment, car je ne pensois pas passer de » cette vie ainsi, et en être quitte à si bon » marché (1). »

Henri dans ses derniers momens déploya de la grandeur d'ame, fit approcher le roi de Navarre et lui dit d'une voix attendrie : « Mon » frère, vous voyez comme mes ennemis, qui » sont aussi les vôtres, m'ont traité : il faut » que vous preniez garde qu'ils ne vous en » fassent autant. La justice de laquelle j'ai » toujours été le protecteur, veut que vous

(1) Plusieurs écrivains ont avancé que Clément n'étoit pas un moine, mais un soldat de la ligue qui avoit pris ce déguisement. Outre que ce récit contrarie une opinion ancienne et générale, je n'ai trouvé aucune preuve qui le confirmât. Il est même peu probable que l'on eût réussi à séduire à ce point un homme de guerre.

» succédiez après moi à ce royaume, dans Henri III.
» lequel vous auriez beaucoup de traverses, si 1589
» vous ne vous résolviez à changer de reli-
» gion. Je vous y exhorte autant pour le salut
» de votre ame, que pour l'avantage et le
» bien que je vous souhaite ; en un mot, mon
» frère, gouvernez l'état et les peuples qui
» sont sujets à votre légitime puissance et
» succession, de sorte qu'ils vous soient
» obéissans par leur propre bonne volonté,
» autant qu'ils y sont obligés par la force de
» leur devoir. »

Epuisé par ce dernier effort, il tombe dans des foiblesses qui se succèdent à peu d'intervalles. Revenu de celle qui précède son dernier soupir, il attache ses regards sur le roi de Navarre et lui dit d'un ton expressif : « Mon
» cher frère, vous ne serez jamais roi de
» France, si vous ne vous faites catholique (1). »

(1) Henri III mourut à l'âge de trente-huit ans, après avoir régné quinze années. Pour donner du merveilleux à cet assassinat, les Protestans firent imprimer : « On a remarqué
» comme providence de Dieu, que ce meurtre advint en la
» chambre même en laquelle l'an 1572 avoit été prins le
» conseil de cette furieuse journée de la St. Barthélemi. »
Cette première idée plut trop, pour ne pas être reçue et même commentée. On ajouta des circonstances plus détaillées : « Le
» roi a été blessé au même lieu, dans la même chambre, au
» même jour, à la même heure qui étoit huit heures du matin ;
» le déjeûner qui étoit de trois broches de perdreaux, atten-
» dant les conspirateurs de cette maudite action en bas. » Le fait est que ce prince fut assassiné dans une maison qui avoit appartenu à un bourgeois de Paris, nommé Chapelier, et dans laquelle il n'étoit jamais entré étant duc d'Anjou : il ne la vit que long-temps après son retour de Pologne, lorsque Cathe-

Henri III. 1589 D'après une singulière destinée, ce monarque ne se montra digne de la couronne qu'avant de la posséder, et qu'au moment de la perdre. En un mot, comme l'a dit un de nos plus grands historiens : « Caractère » d'esprit incompréhensible, en certaines » choses au-dessus de sa dignité, en d'autres » au-dessous même de l'enfance. » Il fut un exemple de l'aveuglement du peuple qui désignoit un prince doux et foible, par le titre injurieux de tyran : cette injustice naîtroit-elle d'un instinct qui fait prévoir confusément aux nations, que la honte et les disgrâces s'accumulent sous le règne d'un prince foible, tandis que la gloire et la prospérité marchent avec éclat lorsque des mains fermes saisissent les rênes de l'état.

L'assassinat d'Henri III fut célébré dans Paris avec une joie digne des cannibales. La duchesse de Montpensier et toutes les dames de la ville se parèrent de leurs plus riches habits, prirent des écharpes vertes et parcoururent les rues en criant : *bonne nouvelle*. De toutes parts des tables furent dressées. Sans distinction d'âge et de sexe, on s'embrassoit, on se félicitoit, on buvoit au bonheur commun. L'air retentissoit des hurlemens des factieux, et de leurs scandaleuses chansons ; les ténèbres de la nuit furent interrompues

rine de Médicis l'acheta dans l'intention d'y faire bâtir ; mais son emplacement lui paroissant trop petit, elle la donna à Jérôme de Gondi.

par des feux de joie et par des illuminations. Henri III. 1589
L'impudence, l'ivresse et la débauche remplirent les dernières heures de cette dégoûtante et monstrueuse journée.

A la honte des classes les plus élevées de la société, la populace confuse de ces énormes désordres, en suspendit le cours, et donna par son morne silence des signes de repentir. L'ambition et le fanatisme se montrèrent bien plus profondément enracinés que la licence. Des magistrats, des gentilshommes et des guerriers se souillèrent du rôle infame d'agitateurs publics. Des moines, des prêtres et des prélats devinrent les panégyristes du crime. Des offrandes sacriléges profanèrent les autels. La palme du martyre couronna les images de Clément : sa mère se vit enlevée de ses foyers et transformée en un objet de vénération. Les présens, les caresses et les honneurs furent prodigués à cette femme jusqu'alors inconnue. Elle n'entendit qu'avec un mouvement de surprise, et peut-être de crainte, les hommages impies que les prédicateurs lui rendoient, ne rougissant pas de lui apliquer ces paroles de l'Ecriture : « Heu-
» reux le ventre qui t'a porté et bénies soient
» les mamelles qui t'ont allaité. »

La cour de Rome applaudit elle-même au régicide. Sixte-Quint osa, dans un consistoire, prodiguer des éloges à l'attentat de Clément. « Il s'échappa jusqu'à le comparer, pour l'uti-
» lité, à l'incarnation et à la résurrection de

Henri III. 1589 » Notre-Seigneur ; et pour l'héroïsme, aux » actions de Judith et d'Eléazar. » Tache ineffaçable à la mémoire d'un pontife, qui ne s'égara jamais dans sa marche, ni par ignorance, ni par excès de zèle pour la religion.

Le cardinal de Lenoncourt, ambassadeur de France, se lève, et plein d'une généreuse indignation, s'écrie : « Que viens-je d'en- » tendre ? Quoi ! le chef de l'Eglise applaudit » aux assassinats ! à l'assassinat d'un roi ! Je » sors saisi d'horreur. » Cette démarche hardie ne déplut point au pontife, qui sembla même l'approuver d'un regard. Lenoncourt sortit sans obstacle du conclave, et s'éloigna le jour même de Rome.

Ainsi s'éteignit la branche des Valois, après avoir occupé le trône durant près de trois siècles, et au moment même où elle sembloit annoncer le plus de vigueur. Les mêmes circonstances se sont renouvelées deux fois avec une effrayante similitude. Philippe-le-Bel fondoit son espoir pour la durée de sa race sur quatre fils, Louis, Philippe, Charles et Robert : les trois premiers s'assirent sur le trône ; mais moururent sans laisser d'enfans mâles. Henri II laissa quatre princes, François, Charles, Henri et le duc d'Alençon : les trois aînés portèrent la couronne ; mais ils eurent la douleur de laisser ce magnifique héritage à un prince qui n'étoit leur parent qu'au vingt-deuxième degré. A l'époque de la ruine de la troisième branche des Capé-

tiens, sur quatre frères un seul étoit descendu dans la tombe ; les trois autres étoient dans la force de l'âge et dans le feu des illusions. Henri III. 1589

Henri IV, âgé de trente-six ans, avoit, à l'école de l'adversité, recueilli les leçons de l'expérience, lorsque la mort du dernier des Valois appela les Bourbon au trône. Henri IV.

A peine l'orageuse et triste carrière de Henri III fut-elle terminée, que l'effervescence des esprits éclata. Givri, animé par un généreux enthousiasme, s'adressa au nouveau monarque : « Sire, vous êtes le roi des » braves, et ne serez abandonné que par des » poltrons. » Cet exemple ne produisit point une impulsion générale. « D'autres, comme » gens forcenés, en présence du roi lui-» même, enfonçoient leur chapeau, le je-» toient par terre, crioient, hurloient, fer-» moient les poings, complotoient, se tou-» choient dans la main, formoient des vœux » et promesses dont on oyoit pour conclusion : » *Plutôt mourir que d'avoir un roi hu-» guenot.* »

Henri IV exprima de nobles regrets, donna des ordres en souverain, et feignit de ne pas s'apercevoir du tumulte.

Biron et son fils se hâtèrent de promettre leur obéissance.

D'Aumont montra cette fidélité qu'une remarque bien honorable a consacrée dans le long cours de l'Histoire de France : « Ce nom » respectable ne fut jamais inscrit sur aucune

Henri IV. 1589 » liste de révoltés, même de mécontens. Les » rois de France n'eurent pas de défenseurs plus » constans dans leur zèle, que les membres de » cette illustre famille. »

Sancy s'avança suivi des colonels et des capitaines suisses, que son éloquence persuasive avoit décidés à servir trois mois sans paye.

Les seigneurs et les chefs catholiques se rassemblèrent chez le duc de Montpensier. A la suite de plusieurs débats orageux, le duc ne put obtenir qu'une soumission conditionnelle, qui prescrivoit au roi le serment : « De conser- » ver la religion catholique dans le royaume ; » de se faire sur-le-champ instruire ; de se » soumettre au décret d'un concile soit géné- » ral, soit national ; enfin de venger la mort » du feu roi, sur tous les complices de son » assassinat. »

La facilité du monarque à contracter ces divers engagemens, ne rassura qu'un certain nombre de Catholiques, et elle blessa tous les Protestans, malgré les bons offices du prince de Conti : par malheur ce prince renommé par sa bravoure, et dévoué au chef de sa maison, « étoit si bègue qu'il étoit quasi muet » et n'avoit pas plus de sens que de parole. »

L'abandon devint considérable et presque égal chez les partisans des deux sectes. Henri supporta ce revers avec dignité. Nulle plainte et nul reproche ne s'échappèrent de sa bouche.

D'Epernon ne tarda guère à donner un exemple dangereux par ses conséquences, en

colorant sa retraite par d'autres motifs que celui de ses principes religieux. Il allégua des intérêts de famille qui lui faisoient une nécessité de regagner son gouvernement d'Angoumois, et d'emmener le corps qu'il commandoit. Henri IV. 1589

Les droits du monarque légitime étoient en outre méconnus et même repoussés par une faction puissante, dont les chefs, d'accord pour l'anéantissement de l'autorité royale, se proposoient des vues particulières bien opposées entr'elles. Quelques-uns aspiroient au pouvoir absolu, tandis que le plus grand nombre favorisoient le triomphe de l'anarchie. Tous se couvroient de l'ombre du cardinal de Bourbon, vain fantôme couronné sous le nom de Charles X.

Une classe extrêmement dangereuse affectoit la neutralité, qui n'est le plus souvent que l'intention bien formelle de se ranger du parti que la victoire favorisera.

La grandeur du péril et la foiblesse des ressources, ébranlèrent pendant quelques instans la résolution de Henri : il parut disposé à disperser ses troupes dans les places fortes, et de se rendre près d'Elisabeth pour solliciter des secours. Biron réveilla l'énergie de cette ame magnanime par un discours, où la sagesse la plus profonde prit le ton de la franchise militaire : il lui fallut peu d'efforts pour faire triompher des maximes que les princes ne sauroient trop méditer.

Henri IV. 1589

« C'est donc tout de bon, sire, que l'on » vous conseille de monter sur mer, comme » s'il n'y avoit point d'autres moyens de » sauver votre royaume que de le quitter. » Si vous n'étiez pas en France, il faudroit » percer au travers de tous les hasards et » de tous les obstacles du monde pour y » venir. Et maintenant que vous y êtes, on » voudroit que vous en sortissiez ! Et vos amis » seroient d'avis que vous fissiez de votre bon » gré, ce que le plus grand effort de vos en- » nemis ne sauroit contraindre de faire ! En » l'état que sont les choses, sortir de France » seulement pour vingt-quatre heures, c'est » s'en bannir pour jamais. On peut bien dire » que vos espérances s'en iront aux vents avec » le vaisseau qui vous emportera; et il ne faut » point parler de retour : il seroit autant im- » possible que de la mort à la vie. Le péril au » reste n'est pas si grand qu'on vous le peint. » Ceux qui pensent nous envelopper, sont » tous ceux mêmes que nous avons tenus en- » fermés si lâchement dans Paris, ou gens qui » ne valent pas mieux, et qui auront plus » d'affaire entre eux-mêmes que contre nous. » Enfin, sire, nous sommes en France, il » nous y faut enterrer : il s'agit d'un royaume, » il faut l'emporter ou y perdre la vie. Quand » même il n'y auroit point d'autre sûreté pour » votre sacrée personne que la fuite, je sais » bien que vous aimeriez mieux mourir de pied » ferme, que de vous sauver par ce moyen.

» Votre majesté ne souffriroit jamais qu'on Henri IV.
» dît : Qu'un cadet de la maison de Lorraine 1589
» lui auroit fait perdre terre, encore moins
» qu'on la vît mendier à la porte d'un prince
» étranger. Non, non, sire, il n'y a ni cou-
» ronne ni honneur pour vous delà la mer :
» si vous allez au-devant du secours d'An-
» gleterre, il reculera : si vous vous présentez
» au port de la Rochelle en homme qui se
» sauve, vous n'y trouverez que du reproche
» et du mépris. Je ne puis croire pour moi,
» que vous deviez plutôt fier votre personne
» à l'inconstance des flots et à la merci des
» étrangers, qu'à tant de braves gentilshommes
» et tant de vieux soldats qui sont prêts à lui
» servir de rempart et de bouclier. Je suis
» trop serviteur de votre majesté, pour lui
» dissimuler que si elle recherchoit sa sûreté
» ailleurs que dans leurs vertus, ils seroient
» obligés de chercher la leur dans un autre
» parti que le sien. »

La ferme résolution que Henri forma sur-le-champ de soutenir par les armes les droits de sa naissance, valut aux Français un roi admiré pour sa valeur, respecté pour ses vertus, et chéri pour ses qualités aimables, même pour ses foiblesses. On a vu des hommes de toutes les classes de la société, lever sur sa statue des yeux humides des larmes de l'attendrissement. La destruction de ce gage de l'amour et de la reconnoissance des Français, apprend que dans les jours de licence, les opinions les

Henri IV. 1589 plus répandues et les sentimens les plus doux sont étouffés. Les éloges et les honneurs offerts par la sensibilité, par le génie, à la mémoire de cet excellent prince, sont bien foibles (1) aux yeux de ceux qui reconnoîtront qu'il suivit les traces de St. Louis, dont il fut le digne successeur, sans toutefois marcher son égal.

La supériorité du premier de ces deux monarques ne sera peut-être pas unanimement sentie : il nous semble cependant que la touchante simplicité des vertus de saint Louis remplit l'ame d'une vénération plus tendre que l'espèce de jactance qu'on aperçoit dans les belles qualités de Henri, et qui perce jusque dans sa bonhomie. Saint Louis n'eût pas annoncé *la fameuse poule au pot*; mais, sans son zèle malheureux pour les croisades, il l'eût assurée à son peuple. Dans l'amour qu'on porte à ces deux princes, le cœur éprouve malgré lui je ne sais quelle distinction dans son affection, qu'on ne manquera pas de sentir, si l'on compare avec soin les diverses impressions que produisent la lecture des mémoires de Joinville et celle des mémoires de Sully.

Nous nous honorons de retrouver dans la conduite, et jusque dans les épanchemens

(1) « Plus de cinquante historiens, plus de cinq cents panégyristes ou poètes » avoient parlé de ce monarque avec éloge, lorsque Moréri composoit son dictionnaire. Ce nombre s'est depuis beaucoup accru, soit d'après un sentiment louable d'amour, soit peut-être par des vues moins pures.

de Henri IV, la confirmation du principe sur lequel est établie la base de notre ouvrage. Ce monarque, convaincu que le sceptre ne pouvoit être assuré et garanti que par l'épée, conduisit ses troupes à la victoire en combattant à leur tête. Sa position critique et presque désespérée, le précipita quelquefois dans des actes de témérité que les calculs de la sagesse devoient réprouver, mais qui seuls animoient l'enthousiasme de ses soldats. Henri IV. 1589.

Certain du danger de compromettre sa couronne par la foiblesse, il surveilla toutes les tentatives contre l'autorité royale, et porta un regard attentif sur la situation de la France. Pour ne pas éprouver quelque terreur, son cœur naturellement intrépide devoit encore s'être familiarisé de bonne heure avec l'habitude de combattre parmi des hommes qui se voyoient sans cesse réduits à des positions extrêmement critiques, d'où leur énergie les avoit tirés. Paris mettoit le corps énorme de la ligue sous l'obéissance du duc de Mayenne, qui s'arrogeoit le titre de « lieutenant-général » du royaume au nom de Charles X. » Cette ombre de souverain, ce vieillard d'un esprit médiocre, mais honnête, s'étoit volontairement rendu prisonnier du roi son neveu.

Le duc de Montmorenci maintenoit dans le Languedoc une forme de monarchie indépendante : il souhaita même que le parlement de Toulouse rendît un arrêt qui exclût les Bourbon du trône.

Henri IV. 1589 D'Epernon se fortifioit dans Angoulême, avec le désir de se faire chèrement acheter.

Il appartient à l'Histoire de graver en caractères ineffaçables les noms du peu de villes qui s'honorèrent par une courageuse fidélité : Tours, Bordeaux, Langres, Châlons-sur-Marne, Compiègne et Clermont en Auvergne.

Faute de munitions et de vivres, le roi se vit dans la nécessité de partager son armée en deux corps presqu'égaux. D'Aumont reçut le commandement du moins considérable, avec l'ordre de rassembler les ressources que la Champagne pourroit lui fournir. Le roi choisissant Biron pour son principal lieutenant, prit la route de la Normandie, et gagna Dieppe vers l'extrémité du pays de Caux, pour être à portée de recevoir les secours qu'Elisabeth lui destinoit.

Mayenne assembla son armée, et partit à la tête de quarante mille hommes, « annonçant qu'il alloit prendre le *Béarnais*. » La lenteur de sa marche fut sans doute en grande partie occasionnée par l'embarras de conduire des hommes de nouvelle levée, étrangers à toute instruction, à la discipline et aux fatigues. Mais il se flatta de réparer si bien, par la sagesse de ses mesures, les inconvéniens de sa lenteur, que sur ses rapports, le duc d'Aumale fit afficher et circuler dans Paris un pamphlet intitulé : *Relation de la détresse du Béarnais* : on y lisoit que « l'hérétique prétendu successeur du tyran, étoit

» à tel point resserré, qu'il ne lui restoit plus » d'autre ressource que de se rendre la vie » sauve. » Ce récit fabuleux obtint une telle croyance, que les dames louèrent « des fe- » nêtres, et firent dresser des échafauds dans » la rue Saint-Denis pour voir passer cet il- » lustre captif. » Henri IV. 1589

Henri s'assure un point de retraite dans la ville de Dieppe, dont il laisse le commandement à Eymard de Chattes. Accompagné de Biron, il se porte à une lieue et demie en avant avec cinq cents chevaux; douze cents fantassins et deux mille Suisses. Le bourg d'Arques avec son château, les deux collines qui le couvrent, le moulin qui est en avant et le ruisseau qui l'environne, lui présentent un poste avantageux qu'il fortifie par des retranchemens.

Le duc de Mayenne fait une attaque dont le peu de succès abat la présomption de ses troupes. Il tourne Arques, s'avance sur Dieppe; mais, reçu vigoureusement par Châtillon, et pressé sur ses derrières par Biron, il s'éloigne en désordre: poursuivi dans sa retraite par Henri, il est complètement battu.

L'extrême inégalité des deux armées dans ces rencontres mémorables, couvrit le roi de gloire, et Mayenne de confusion.

Les royalistes étoient encore enivrés de leurs premiers succès, lorsqu'ils virent approcher quatre mille Anglais, douze cents fantassins écossais, avec soixante cavaliers de la même

Henri IV. 1589 nation, et cinquante volontaires, jeunes gens sortis des familles les plus distinguées, qui marchoient sous les ordres du comte d'Evreux, frère du comte d'Essex. De l'artillerie, des provisions de bouche, des habillemens, des munitions de guerre et deux cent mille livres sterling accompagnoient les troupes. Strafford, ambassadeur d'Elisabeth, amenoit ce secours, que la situation difficile des affaires rendoit d'une extrême utilité. L'arrivée du maréchal d'Aumont mit l'armée en état de marcher contre Paris.

Avant de faire usage contre la ville rebelle de ces redoutables forces, Henri voulut avoir recours à la persuasion. Il écrivit aux magistrats et aux habitans, des lettres qui leur annonçoient le pardon de toutes les offenses, et les sentimens d'un bon père. « Faites que je » puisse vous soulager. Il n'est jour qu'il ne » se ruine pour dix mille écus aux faubourgs, » et n'est jusqu'aux jardins, aux vergers, aux » allées de cyprès à quoi je n'aie regret. Mes » bons sujets, mes bras vous sont ouverts. Re- » venez des ombrages qu'on vous a donnés, » et chassez les fausses espérances dont vous » vous repaissez. »

Cinq des faubourgs furent emportés. Les heureux effets de cette tentative s'évanouirent par l'arrivée dans Paris, des ducs de Mayenne et de Nemours, qui amenoient un corps de troupes trop considérable pour que les attaques pussent être continuées avec quelque appa-

rence de succès. Henri rangea son armée en bataille hors des faubourgs, attendit plusieurs heures le duc de Mayenne, et reprit la route de la Normandie. Henri IV. 1589

La conquête du Mans, d'Alençon et de plusieurs autres villes, l'occupa le reste de l'hiver.

Mayenne se livra au double soin de lever des troupes, et de fomenter le fanatisme de ses partisans. Il pressa par de vives sollicitations l'arrivée du secours que depuis longtemps Philippe II faisoit espérer : il convoqua le ban et l'arrière-ban des provinces qui étoient sous sa dépendance. 1590

Sixte-Quint mourut au moment où plein de mépris et de dégoût pour des sujets rebelles, il calculoit des mesures propres à concilier les avantages de l'église avec les intérêts du souverain légitime. Urbain VII, dépositaire des pensées secrètes de Sixte, son égal pour les talens, et le surpassant par ses vertus, ne s'assit quelques instans sur le siége de saint Pierre, que pour édifier par la sainteté de sa mort qui détruisit les espérances d'un superbe avenir. Grégoire XIV se rendit l'instrument passif de l'ambition des Espagnols, et nomma pour son légat en France Gaëtan, homme orgueilleux, violent et fanatique. Ce prélat, accompagné d'évêques et de docteurs, reçut, à son entrée dans Paris, des honneurs qui n'appartiennent qu'aux têtes couronnées. Moins ministre d'un souverain, que boute-

Henri IV. 1590 feu d'une faction, il échauffa les esprits par ses discours, applaudit au zèle sacrilége des prédicateurs, favorisa la circulation des libelles, et s'assura une dangereuse influence par ses promesses, par ses menaces et sur-tout par ses dons, auxquels l'or de l'Espagne fournissoit. La Sorbonne, intimidée et séduite, acheva d'obscurcir son antique gloire par un décret d'excommunication « contre tous ceux » qui reconnoissoient pour roi Henri de Bour» bon, dit *le Béarnais*; les déclare perni» cieux à l'église, parjures et désobéissans à » leur maître, et enfin les retranche comme » un membre pourri qui gâteroit les autres. »

Le serment de l'union fut renouvelé avec grande pompe : le prévôt des marchands et les bourgeois s'avancèrent les premiers pour le prêter. Le parlement et les cours souveraines suivirent cet exemple.

Le zèle et la confiance ne connurent plus de bornes, à la prise de Pontoise par Mayenne. Ce général s'imaginoit qu'un tel succès lui donneroit le temps de faire des préparatifs, lorsque, sur la nouvelle du danger de Dreux, les habitans de Paris le contraignirent d'entrer en campagne.

En effet, Dreux, après avoir vaillamment soutenu plusieurs assauts, se voyoit au moment d'être enlevé, par l'effet d'une mine à l'aide de laquelle Sully venoit de renverser une tour, le point le plus essentiel de sa défense. Beaucoup d'hommes avoient péri dans cette

explosion : aucun même n'eût échappé, sans la bienveillance de Henri, qui, ayant arraché ces malheureux à la fureur des soldats, leur fit donner un écu par tête, et les laissa maîtres d'aller où ils voudroient. Henri IV. 1590

Malgré l'assurance d'un succès prochain, le roi abandonna son entreprise, dès qu'il sut que Mayenne formoit le siége de Melun, qui passoit pour une place importante : le duc se retira, dans le dessein de fatiguer un ennemi dont l'intérêt pressant étoit de combattre. A la suite de plusieurs marches, les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivri : des manœuvres habilement conduites produisirent l'indispensable nécessité d'une affaire générale.

La veille du jour que les deux partis attendoient avec une égale impatience, un chevalier couvert d'armes brillantes et paré de plumes, sortit du camp des ligueurs pour faire le coup de pistolet en l'honneur des dames. Bellegarde, que sa galanterie et ses succès rendoient célèbre, pensa que ce défi le regardoit plus qu'aucun autre guerrier. L'avantage qu'il remporta, parut aux yeux du soldat d'un augure favorable.

Le roi trace seul les dispositions de la bataille. A quatre heures du matin il assemble ses généraux, qui ne trouvent dans son plan que des sujets d'éloges. Les armées en présence offrent un aspect bien différent. Les ligueurs étoient tout éclatans de luxe, tandis

Henri IV. 1590 que les royalistes se font remarquer par un maintien sévère. D'Egmont, ébloui par des apparences trompeuses, soutient avec hauteur que ses soldats suffiroient pour culbuter un corps aussi peu important.

Au moment d'en venir aux mains, Henri lève les yeux au ciel, et s'écrie : « Seigneur, » ôte-moi la vie avec la couronne, si je dois » être du nombre de ces rois que tu donnes » en ta colère ! Que ma mort délivre la » France des calamités de la guerre, et que » mon sang soit le dernier qui soit répandu » dans cette querelle. »

Il s'adresse aux troupes avec une assurance qui enflamme tous les cœurs. « Compagnons, » vous êtes Français, et voilà l'ennemi. Plus » de gens, plus d'honneur. Si dans la mêlée » vous perdez vos enseignes, cornettes ou » guidons, suivez mon panache blanc, vous » le trouverez toujours au chemin de l'hon- » neur et de la victoire. »

Henri se rappelle qu'un mouvement de colère l'avoit rendu coupable envers Schomberg, qui, pour satisfaire à la mutinerie de ses Reitres, lui demandoit quelques arrérages de paye, et qui s'étoit retiré navré de douleur par cette dure réponse : « Comment ! » est-ce le fait d'un homme de guerre de » demander de l'argent quand il faut prendre » les armes pour combattre ? » Il court à Schomberg et lui dit d'une voix haute : « Co- » lonel, nous voici dans l'occasion ; il se peut

» faire que j'y demeurerai. Il n'est pas juste Henri IV.
» que j'emporte l'honneur d'un brave gentil- 1590
» homme comme vous. Je déclare donc que
» je vous reconnois homme de bien et inca-
» pable de faire une lâcheté. » Après ces mots touchans, il le serre dans ses bras, il l'embrasse. Schomberg vivement ému prononce : « Sire, vous me rendez l'honneur que vous
» m'aviez ôté ; mais vous m'ôtez la vie, car
» j'en serois indigne si je ne la sacrifiois pas
» aujourd'hui pour votre service. Si j'en avois
» mille, je les voudrois toutes répandre à
» vos pieds. » Il se précipite sur les ennemis, d'abord répand la terreur, bientôt tombe percé de coups, les armes à la main et le cri de vive le roi dans la bouche.

Henri se met à la tête de son principal corps de cavalerie, commande de charger le sabre à la main, et proscrit à jamais les lances. « Le premier rang de l'escadron du roi n'étoit
» que princes, ducs, comtes, chevaliers du
» St. Esprit et principaux seigneurs proche
» d'eux : rien de plus formidable à voir que
» deux mille gentilshommes armés à cru, de
» la tête jusqu'aux pieds, brûlant d'affection
» de faire en telle occasion un bon service à
» leur roi, à leur patrie. »

L'exemple du souverain embrâse les cœurs d'une intrépide émulation, et devient le garant des succès. Après une résistance opiniâtre, après que d'Egmont a mordu la poussière, les ligueurs se dispersent ; Henri pour-

Henri IV. 1590 suit les fuyards, et fait entendre les cris redoublés : « Compagnons, sauvez les Français. »

Il ne revient sur ses pas que lorsque la déroute est complète. Les acclamations s'élèvent avec transport. Biron, qui dans ce jour avoit commandé le corps de réserve, l'aborde, le voit couvert de sang et de poussière, et lui dit avec une intéressante franchise : « Cela n'est » pas juste, sire ; vous avez fait aujourd'hui » ce que devoit faire le maréchal de Biron, » et il a été obligé de faire ce que devoit » faire le roi. »

Le vainqueur rehausse l'éclat de sa victoire par son humanité, sa modestie et sa reconnoissance. Il ne consent à prendre quelque repos qu'après avoir visité les blessés, vu les pansemens et adouci les souffrances par des marques d'intérêt. Les généraux lui demandent quel nom cette bataille portera : « C'est, » dit-il, la journée du Tout-Puissant, à qui » seul en est toute la gloire. » Il presse contre son sein son cher Sully (1), le plaint de sa blessure, et le félicite de l'honneur d'avoir conquis « la cornette blanche semée de fleurs » de lys noires, et connue de tout le monde » pour être celle des Guise. » A souper, au

(1) Quoique le baron de Rosni n'ait pris, que plusieurs années après, le titre de duc de Sully, on a tellement contracté l'habitude de réunir avec une respectueuse affection les noms de Henri et de Sully, que je n'ai pu me refuser au plaisir de désigner le plutôt possible ce grand homme sous le titre qui le rend cher à la postérité. Du jour où son souverain et son ami monte sur le trône, je l'appelle Sully.

château de Rosni, il embrasse les capitaines qui arrivent successivement, et les fait asseoir à sa table. Il dit au maréchal d'Aumont avec une affectueuse expression : « Rien de plus » juste que vous soyiez du festin, puisque » vous m'avez si bien servi à mes noces. » L'intrépidité de la Trimouille, qui n'avoit cessé de combattre devant le roi, reçoit une louange délicate : « Je reconnois que dans » cette journée tu as été plus vaillant que » moi, de la longueur de ton cheval. »

Henri IV. 1590.

Avant que les généraux rassemblés se séparassent, le sage la Noue et le brave Crillon pressèrent avec instance le roi de marcher dès le lendemain vers Paris. Le succès de ce conseil eût, selon toutes les apparences, été certain, d'autant que la ligue entière tomba durant quelques momens dans le désordre et dans la crainte. L'amour ralentit la marche du plus actif des généraux. Les fruits d'une victoire brillante furent sacrifiés aux charmes de la marquise de Guercheville.

Les chefs des ligueurs, un peu moins abattus que Mayenne, profitèrent de la lenteur du roi pour témoigner le désir d'un accommodement. Des conférences s'ouvrirent à Noisi : sept semaines se passèrent en vaines discussions. L'événement justifia la vérité du principe que plus de deux siècles après un héros a consacré : *Rien n'est fait, tant qu'il reste quelque chose à faire*. Les négociations furent stériles. Le légat par ses discours, l'ambas-

Henri IV. 1590 sadeur d'Espagne par ses dons, et la duchesse de Montpensier par ses violences, rendirent au peuple sa force et son audace. Le duc de Nemours releva les fortifications de Paris. Vitri vint avec plusieurs escadrons : d'Espinac fit, aux frais des Espagnols, fondre une nombreuse artillerie. Saint-Paul amena des convois de vivres. Une garnison d'étrangers soulagea les bourgeois d'une partie de la sujétion du service : Mayenne se rendit en Flandre pour organiser une nouvelle armée.

L'illusion du roi se dissipe : il s'avance, enlève Corbeil, Melun et Lagny ; attaque les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Martin et Saint-Marceau ; se fortifie à Montmartre, brûle les moulins et forme le blocus de Paris. Des escarmouches sanglantes et des succès divers marquent les premières journées. Dans l'une de ces fréquentes sorties, l'impétueux d'Aumale repousse les royalistes. Des deux côtés, plusieurs officiers de distinction sont tués ou blessés. La Noue est par malheur mis hors de combat. Si les succès des armes se balancent, l'honneur de la conduite appartient tout entier aux assaillans. Les soldats du roi sont soumis à une discipline exacte, combattent avec courage et respectent les propriétés. Les satellites de la ligue marchent en furieux, se livrent à la licence et pillent « les » vases sacrés avec les ornemens des églises, » dont ils se vantent d'être les défenseurs. »

Le jour de l'Ascension, les autorités ecclé-

siastiques, militaires, législatives et civiles, se rendirent à Notre-Dame pour implorer la protection du Ciel qu'ils outrageoient par le serment « de plutôt mourir que de prêter obéis- » sance au roi de Navarre. » Après cette cérémonie, dont l'objet étoit criminel, mais l'appareil imposant, la superstition scandalisa les hommes honnêtes, étonna le peuple et charma la populace par un spectacle impie, absurde et révoltant. Henri IV, 1590

L'arme du ridicule fit promptement justice de cette fameuse procession dont l'évêque de Senlis parut le premier capitaine, et dans laquelle plusieurs ecclésiastiques, les religieux mendians et les solitaires chartreux parurent défigurés sous des costumes bizarres, leurs frocs retroussés, leurs capuchons ornés de cocardes, leurs poitrines couvertes de larges baudriers qui supportoient des sabres ou des épées, et leurs bras chargés de lourds mousquets. L'écossais Hamilton, curé de St. Côme, remplissoit les fonctions de sergent de bataille, rangeoit, arrêtoit cette troupe monstrueuse, et lui commandoit souvent de faire feu de ses armes. Le légat vint autoriser par sa présence cet attentat irréligieux. Un mouvement de frayeur punit du moins son indécente démarche. Au moment où de son carrosse il donnoit des bénédictions, un des nouveaux soldats voulut le saluer d'une manière particulière, et le fit si malheureusement avec une vieille arquebuse, que l'un des aumôniers du

Henri IV. 1590 légat fut tué à ses côtés. Ses cris redoublés ordonnèrent à son cocher une prompte fuite.

Quelques symptômes d'une prochaine disette de vivres, et la nouvelle de la mort du cardinal de Bourbon, prétendu roi Charles X, donnèrent à un assez grand nombre de personnes l'assurance nécessaire pour conseiller la paix avec le roi de Navarre. Le peuple furieux les arrêta ; Mauret et plusieurs bourgeois furent précipités dans la Seine. Le président de Blancménil n'évita la mort que par le crédit de son frère, le comte de Gèvres.

La cherté des alimens fit place à la disette. Les hôtels des grands seigneurs, les couvens des moines, les maisons des religieux et les dépôts publics fournirent des ressources momentanées. La famine déploya bientôt toutes ses horreurs. Les animaux et les substances les plus immondes furent dévorés. Les ossemens humains servirent à former une pâte repoussante et mal saine. Ce fléau s'étendit sur toutes les classes. Une des femmes de la duchesse de Montpensier mourut de faim : cette duchesse si puissante dans la faction, refusa de livrer un petit chien en échange de deux mille écus de pierreries, « parce qu'elle le gardoit pour sa propre vie. » Une femme se nourrit des membres de son enfant, qu'elle fit saler par sa servante qui partagea ce mets exécrable. Les chaleurs de la canicule augmentèrent encore la masse des maux : des maladies inflammatoires moissonnèrent des milliers

d'infortunés, dont les corps privés de sépulture répandirent une infection meurtrière. Des reptiles dégoûtans et venimeux s'emparèrent de plusieurs quartiers de la ville. Un homme arrêta le duc de Nemours qui faisoit la visite de quelques postes, et lui dit d'un air effaré : « N'entrez pas dans la rue de la » Harpe, j'en viens, elle est pleine de ser- » pens ; j'y ai vu une femme à demi-morte, » dont le cou et les bras étoient entortillés » de couleuvres. » Henri IV. 1590

Ces calamités furent supportées avec une constance qu'on eût honorée du nom d'héroïsme dans une meilleure cause. Les lettres de Mayenne produisoient une funeste illusion ; les promesses de l'ambassadeur d'Espagne répandoient quelques lueurs d'espérance ; les discours affectueux de la duchesse de Montpensier et de plusieurs femmes, opéroient une espèce de séduction ; enfin, les menaces du duc de Nemours imprimoient la terreur. Tous ces moyens perdirent leur influence devant le plus impérieux des besoins. A la religion seule appartient cette suprême puissance qui place l'homme à la hauteur du sacrifice de lui-même. Combien furent donc criminels les ministres qui profanèrent une aussi sainte ressource ! Dans la chaire de vérité comme au tribunal de la pénitence, des prédicateurs et des prêtres factieux montroient le ciel ouvert à ceux qui périssoient victimes de leur coupable obstination.

Henri IV. 1590 Malgré la vigilance des gardes, trois mille personnes de tout sexe et de tout âge sautèrent une nuit dans le fossé et coururent aux pieds du roi, trop attendri à la vue de leurs besoins pour les repousser. Ses généraux lui représentèrent que cette extrême indulgence amèneroit des suites désavantageuses. Aussi le lendemain une foule de misérables sortis pour brouter l'herbe des champs, se virent-ils repoussés. Cependant Henri bon père, feignit d'ignorer qu'un grand nombre de ses officiers et de ses soldats envoyoient des vivres à leurs parens, à leurs amis, à leurs simples connoissances.

Le cardinal de Gondi et l'archevêque de Lyon firent demander une conférence pour traiter de la reddition de Paris. Le roi les reçut à Saint-Denis, et mit dans son discours une expression touchante de bienveillance, de noblesse et de fermeté : « J'aime la ville » de Paris comme ma fille aînée, et lui veux » faire plus de bien qu'elle n'en demande, » pourvu qu'elle m'en sache gré et point au » duc de Mayenne ni au roi d'Espagne. Je » veux rendre aux Parisiens la vie que Men- » doce, ambassadeur d'Espagne, leur ravit » par la famine, et ne veux nullement les » contrarier dans leur religion. Avec moi, j'ai » cinq mille gentilshommes prêts à périr, la » justice de ma cause et la protection de Dieu. » Dites à ceux qui vous envoient, que je leur » donne huit jours pour aviser à leur reddition » et à la paix générale du royaume. »

Tous les membres du conseil s'élevèrent contre l'imprudence d'accorder une trève à des ennemis qui ne tendoient qu'à s'assurer quelques instans de repos : ils soutinrent que des paroles de paix dans la bouche de d'Espinac, le plus emporté des ligueurs, avoient pour objet d'attendre l'arrivée de Mayenne ; ils répétèrent que des avis multipliés annonçoient l'approche des Espagnols ; ils démontrèrent que la prise de la place devenoit assurée par l'état de détresse des habitans, dont plus de vingt mille étoient morts, et par l'extrême affoiblissement de la garnison. De si pressantes raisons eussent déterminé Henri, ou plutôt lui-même les auroit proposées, sans le nouveau tribut que son cœur payoit à une trop séduisante foiblesse. Eperdument épris de la jeune Beauvilliers, abbesse de Montmartre : « Il accorda des passe-ports aux dames, » aux écoliers, aux ecclésiastiques, voire même » à ceux qui s'étoient montrés ses plus cruels » ennemis. » Henri IV. 1590

On sentit bientôt les conséquences de cette imprudente facilité. Le duc de Parme, Alexandre Farnèse, l'un des plus grands capitaines de son siècle, força par ses savantes manœuvres la levée du blocus de Paris, approvisionna cette ville, et assiégea Lagny qui assuroit la possession du cours de la Marne.

Au désespoir de s'éloigner de Paris, le roi tente un dernier effort. Ses troupes, à la faveur d'une nuit obscure, forment trois attaques. Les

Henri IV. 1590 Parisiens, instruits par des espions, repoussent les assaillans. Henri suppose que cette tentative échouée aura mis fin aux alarmes des ligueurs, prend des troupes fraîches et marche en silence. Les fossés étoient déjà franchis, les échelles se posoient contre les murs, aucun bruit ne se faisoit entendre ni dans les rues ni sur les remparts ; en un mot, le succès sembloit certain. Les habitans excédés de fatigues et délivrés de toutes craintes, se livroient au sommeil. Par malheur les jésuites, plus soupçonneux et plus vigilans, avoient prolongé leur garde : ils pensoient pourtant à se retirer, lorsque l'un d'entr'eux entend du bruit et se hâte d'appeler ses confrères. Un brouillard épais ne leur permet pas de distinguer les objets, mais ils jugent que des troupes nombreuses occupent les fossés. Leurs cris redoublés arrachent les bourgeois au sommeil. Evénement bizarre, mais qui caractérise les guerres civiles : une entreprise dirigée par un grand capitaine, exécutée par des soldats intrépides, échoue contre la résistance d'un petit nombre de religieux, d'un avocat et d'un libraire.

La guerre étendit ses fléaux sur plusieurs parties de la France. Le duc de Mercœur, à la tête d'un corps d'Espagnols, méconnoissoit en Bretagne l'autorité du roi et bravoit l'usurpation de Mayenne, quoiqu'il combattît au nom de la ligue. Le duc de Savoie se faisoit reconnoître par le parlement d'Aix :

gouverneur et lieutenant-général de Provence pour la couronne de France. Ce prince s'étant rendu maître de Grenoble, se flattoit de l'espoir que ses états seroient grossis de deux provinces, lorsqu'il rencontra Lesdiguières qui le battit, lui enleva Grenoble et le chassa du Dauphiné. Henri IV. 1590.

Lesdiguières adressa d'Agoust à la cour pour rendre compte de sa campagne, et demander le gouvernement de la ville qu'il venoit de sauver. Sur l'avis du conseil, le roi refusa cette grâce, pour ne pas démentir sa promesse de nommer gouverneurs les seuls catholiques. Le jeune envoyé reprit la parole : « Messieurs, votre » réponse alloit me faire oublier un mot. » Puisque vous ne trouvez pas à propos de » donner à mon général le gouvernement de » Grenoble, songez au moyen de le lui ôter. » A cette audacieuse réflexion, les scrupules s'évanouirent.

Les deux partis souhaitoient avec une égale ardeur de marquer le commencement de l'année par une entreprise heureuse, qui produisît la confiance. Leurs vœux ne furent point exaucés. Dans la nuit du trente-un décembre, le comte d'Aumale fit sauter avec des petards l'une des portes de la ville de Saint-Denis, et à la tête d'un corps considérable pénétra dans la ville. Au premier bruit de cette surprise, le gouverneur, l'intrépide de Vic, se jeta tout en chemise sur un cheval, marcha droit aux ennemis avec cinq gen-

Henri IV. darmes et neuf de ses domestiques, les chargea
1590 et les étonna. Un trompette aussi brave qu'intelligent, dont l'histoire n'auroit pas dû dédaigner le nom, se rendit au-dessus de la porte par où les Parisiens entroient et sonna la charge. Les ligueurs croyant être entourés prirent la fuite en désordre, et laissèrent d'Aumale parmi les morts. « Cette rencontre » donna tant de réputation à de Vic, que » Paris n'osa plus attaquer Saint-Denis. »

Dix jours après la tentative de d'Aumale, le
1591 roi voulut hasarder une surprise. Soixante gentilshommes déguisés en paysans s'approchèrent de Paris avec des chevaux qui portoient de la farine; deux cents gendarmes les suivoient conduisant des charrettes chargées de différentes provisions. Ils avoient reçu l'ordre d'embarrasser la porte Saint-Honoré, de se saisir du corps-de-garde et de se maintenir jusqu'à l'arrivée de l'armée. Le secret perça. Belin, gouverneur de la ville, se mit en état de défense. Lorsque les premiers prétendus paysans se flattoient d'être admis, ils trouvèrent la porte terrassée, entendirent sonner le tocsin, et durent à leur présence d'esprit le temps de se retirer. On s'amusa beaucoup dans Paris *de la journée des farines*.

La prise de Charenton fut un foible soulagement aux justes regrets d'avoir laissé, par trop de négligence, échapper une conquête qui eût décidé du sort de la guerre. Pour mieux consoler Henri, ses généraux obtinrent

de toutes parts des succès, et n'eurent d'adversaire redoutable que dans le duc de Mercœur. Ce prince avoit battu le duc de Montpensier et remporté plusieurs avantages sur différens généraux ; mais il commençoit à plier devant la Noue, l'un des plus habiles capitaines de son siècle, lorsqu'au siége de Lamballe un coup de canon le délivra de l'ennemi qu'il redoutoit le plus. Exemple mémorable de l'hommage que la haute vertu sait se faire rendre. La Noue posséda l'estime des deux partis, et fut à sa mort pleuré des ligueurs autant que des royalistes, sans nulle distinction de secte. Valeureux, instruit, sage et désintéressé, il porta les armes avec gloire, éclaira les militaires par un excellent ouvrage, se rendit utile dans les conseils, fut un négociateur habile, et ne laissa pour héritage que de superbes exemples et des dettes considérables. Ses enfans marchèrent sur ses traces, et son roi acquitta ses dettes.

Henri IV. 1591

La France parut aux regards de l'Europe une arène immense, dans laquelle s'entr'égorgeoient des Français, des Espagnols, des Allemands, des Suisses et des Anglais. Ce sol abreuvé de sang, couvoit des germes nombreux d'anarchie. Une nouvelle faction sortit de son sein pour déchirer sa surface. Un neveu du prétendu Charles X, le jeune cardinal de Bourbon, léger, paresseux, doux, aimable et fort aimé de Henri, se laissa entraîner par ses favoris dans les rangs des prétendans à

Henri IV. 1591 la couronne. Sous ce troisième étendard se rangèrent des hommes qui, jusqu'à ce jour spectateurs des orages, étoient las de leur longue durée. Les déserteurs des deux partis les grossirent. Un point intermédiaire entre les deux extrêmes, concilioit trop d'intérêts, calmoit trop de passions et sauvoit trop de ces retours si choquans pour la vanité, si pénibles à la délicatesse, pour ne pas devenir promptement le centre de forces redoutables. L'heureuse destinée du roi voulut que ce tiers-parti ne mît aucune suite dans ses projets, aucune sagesse dans ses opérations. Quatre hommes formoient le conseil du cardinal : le duc d'Elbœuf, adonné au plaisir, n'avoit pour les affaires qu'une présomptueuse incapacité ; Balbariès ne pouvoit employer que l'intrigue d'un aventurier subalterne; Touchard, pédant orgueilleux, connoissant peu les hommes ; Duperon, pour premier essai de ses rares talens et de son extrême adresse, trahissoit le protecteur qui l'honoroit de sa confiance.

Sur ces entrefaites, le jeune duc de Guise s'échappa du château de Tours où il étoit retenu prisonnier depuis la mort de son père. Henri profita de cette fuite. Mayenne ressentit les aiguillons de la jalousie. La duchesse de Montpensier conçut une violente passion pour son neveu. Les anciens chefs du parti furent ivres de joie. Les seize redoublèrent d'ardeur, et la ligue reçut le premier des coups qui la terrassèrent.

Les ligueurs et les membres du tiers-parti suspendirent quelques instans la haine qui régnoit entr'eux, pour réunir leurs efforts contre l'ennemi commun. Le peu de précautions dont le roi s'entouroit lorsqu'il venoit tenir son conseil à Mantes, suggéra l'idée de l'enlever. Le plan fut combiné par deux hommes habiles, Belin gouverneur de Paris, et Villars gouverneur de Rouen. L'exécution des mesures paroissoit immanquable. Les conjurés n'éprouvoient d'inquiétude que sur la conduite à suivre envers le prince, lorsqu'ils l'auroient fait prisonnier : « Car tels » oiseaux ne sont pas bons à tenir en cage. » Cet obstacle eût peut-être été la cause du meurtre de Henri, si des lettres interceptées ne l'avoient préservé du danger qui le menaçoit.

Henri IV. 1591

Le roi s'éloigna des environs de Paris pour faire le siége de Rouen : jamais il n'avoit eu sous ses ordres des troupes aussi nombreuses. Les corps suisses, les bandes de lansquenets, quatre mille fantassins anglais avec cinq cents cavaliers de la même nation, formoient une armée de quarante-cinq mille hommes. Villars, loin d'être étonné par le danger, opposa une superbe résistance. L'ardeur et l'audace furent déployées des deux côtés. Différens traits rappelèrent un moment les beaux jours de la chevalerie.

Un homme fameux par l'amour d'Elisabeth, par la fin tragique de sa vie, et par le remords

Henri IV. qui conduisit au tombeau la reine auteur de
1591 son supplice ; Essex, brillant de jeunesse, de beauté, de vaillance, adressa un défi à Villars: « Si vous voulez combattre à pied ou à cheval, » armé ou en pourpoint seul à seul, je main- » tiendrai que la querelle du roi est plus juste » que celle de la ligue, que je suis meilleur » que vous, et que ma maîtresse est plus belle » que la vôtre. Que si vous refusiez de venir » seul, je mènerai avec moi vingt, le pire » desquels sera une partie digne d'un colonel, » ou soixante le moindre étant capitaine. » La réponse grossière de Villars, fournit la triste preuve que l'esprit de faction dessèche jusqu'aux principes de la politesse et de la sociabilité.

Malgré les talens de son gouverneur, la bravoure de sa garnison et la constance de ses bourgeois, Rouen pressé par de vives attaques, et ressentant déjà les atteintes de la disette, touchoit au moment de tomber entre les mains des assiégeans, lorsqu'une seconde fois le duc de Parme pénétra en France.

1592 Le roi part des lignes de Rouen, emmène six mille hommes de cavalerie, et marche à la rencontre du duc de Parme qui s'avançoit avec la lenteur et la prudence qui régloient ordinairement ses opérations. Dans la plaine d'Aumale, Henri par un mouvement dont il est difficile de rendre raison, dirige le gros de sa cavalerie sur Neufchâtel, poste sur les

hauteurs d'Aumale quatre cents gentilshommes avec quatre cents arquebusiers à cheval, et fond sur l'armée ennemie à la tête d'un escadron d'élite. Il fait des prodiges de valeur, reçoit dans les reins le seul coup de feu qui l'ait jamais blessé, repasse le dernier le pont d'Aumale et rejoint enfin sa réserve. Henri IV. 1592

Henri déploya dans la mêlée un sang-froid égal à sa vaillance : les prodiges de valeur qui signalèrent cette journée, ne la mettent cependant pas à l'abri de tout reproche. Une poignée d'hommes intrépides dut uniquement le bonheur de ne pas être écrasée, à cette réserve qui dans le duc de Parme dégéneroit quelquefois en une excessive défiance.

L'armée française fut saisie d'admiration et de crainte au récit de cette étonnante escarmouche. Les soldats témoignèrent de si vives inquiétudes sur le héros, objet de leur enthousiasme, qu'il fut obligé de parcourir les différens quartiers. Les capitaines lui adressèrent des représentations sur une témérité aussi dangereuse que déplacée dans un monarque. Biron, toujours fidèle à la franchise d'un ancien militaire, lui dit : « Il est peu » séant à un roi de France, de faire ainsi le » capitaine de carabins. » Mornai dut à son éloignement de l'armée le calme qui lui permit d'accompagner ses reproches d'expressions flatteuses : « Sire, vous avez fait » l'Alexandre, il est temps que vous soyez » Auguste. C'est à nous de mourir pour vous,

Henri IV. 1592 » et c'est là notre gloire ; à vous, de vivre » pour la France, et j'ose dire que c'est votre » devoir. »

La campagne offrit une suite non interrompue de marches, de combats, de fausses attaques, en un mot, de manœuvres dans lesquelles Henri s'acquit la réputation d'un preux chevalier, tandis qu'Alexandre Farnèse recueillit la gloire d'un grand général. Cette différence fut principalement le résultat de la supériorité de l'infanterie espagnole : « Elle étoit en tel prix, parce que la noblesse » s'y rangeoit fort volontiers et plus qu'en la » cavalerie, et y venoit faire son apprentissage » de guerre, afin de parvenir au degré de » capitaine qui étoit autant estimé parmi eux, » qu'entre nous un colonel de régiment. »

Les deux illustres adversaires recherchent avec empressement le suffrage l'un de l'autre. Le duc manquant de vivres, malade d'une blessure qu'il avoit reçue à Caudebec, et acculé contre la Seine, se trouve dans une position extrêmement délicate. Il semble réduit à la nécessité de livrer une bataille, que sa mauvaise position rend d'un danger éminent. Sans s'étonner du péril, sans être abattu par les souffrances, il conçoit avec génie, calcule avec flegme, et exécute avec habileté le plan de traverser la Seine, et de rompre ses ponts dans une seule nuit, sans que l'ennemi soupçonne ses mouvemens. A la pointe du jour, le roi voyant qu'un large

fleuve le sépare des Espagnols, en croit à peine le témoignage de ses yeux. Un trompette se présente et vient de la part du duc de Parme lui demander : « S'il est content de la dernière » manœuvre ? » Emporté par son impatience, Henri répond d'un ton brusque : « Je ne me connois pas en retraite. » Ce premier mouvement appaisé, il s'écrie : « J'estime cette retraite plus que deux batailles. » Henri IV. 1592.

Farnèse bientôt harcelé dans sa marche, rend à Henri un hommage dont l'expression sembloit fort éloignée de son caractère : « Ha ! » pour combattre le roi de Navarre, il faut » des corps vivans, et non pas des hommes » épuisés de sang et demi-morts comme » moi. »

Si les succès du monarque furent balancés, les généraux à son service s'assurèrent une supériorité complète. Lesdiguières chassa le duc de Savoie de la Provence et battit les troupes du pape.

Le maréchal de Montmorenci pressa le duc de Joyeuse dans le Languedoc, et reprit presqu'en entier cette magnifique province.

Biron se rendoit maître d'Epernai, lorsqu'un boulet de canon lui emporta la tête, et justifia l'emblème de la devise qu'il avoit choisie. Autour d'une mèche allumée on lisoit : « *Perit* » *sed in armis* (elle s'éteint, mais au milieu » des armes). » Cet homme dont le nom est à jamais inscrit sur la liste des plus illustres guerriers, servit l'état avec distinction

Henri IV. 1592 sous six rois (1). Il se montra négociateur habile, général du premier ordre et grand homme d'état. Il posséda des connoissances étendues, aima la société des gens éclairés et protégea le mérite. En un mot, jamais personnage de sa qualité « ne fut plus universel. » Tant de services, de talens, de qualités et de vertus, rachéteroient bien le propos que les historiens s'accordent à lui reprocher d'avoir tenu à son fils, lorsque ce jeune homme plein d'ardeur se livroit aux moyens d'avancer le retour de la paix : « Etourdi, veux-tu que » nous allions planter nos choux à Biron. » En supposant que Biron eût en effet tenu un semblable propos, il est probable qu'il cherchoit seulement à convaincre son fils de cette triste vérité, que « le plus souvent les cours » négligent et même repoussent les instru- » mens qui leur ont été les plus utiles, mais » qui d'après les fatigues ou les années, sont » devenus hors d'usage. »

Pendant que les enseignes guerrières flottoient sur plusieurs points de la surface du royaume, Paris gémissoit dans les convulsions de l'anarchie et de la licence. Les seize consommoient la perte des gens de bien. Les prédicateurs vomissoient des injures et des menaces. Le curé de Saint-Côme eut l'audace de répéter à diverses reprises : « Il faut se servir des couteaux. » Le curé de

(1) François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV.

Saint-Jacques osa s'écrier : « Messieurs, je » suis averti qu'il y a des traîtres dans le par- » lement, il faut les jeter à la rivière. » Henri IV. 1592

Bussi et Leuchart arrêtent sur le pont Saint-Michel le président Brisson, détournent sa mule et le conduisent au Châtelet. Sa robe est déchirée ; on lui lit sa sentence et le bourreau s'empare de sa personne. Surpris, il demande « Quel est son crime ? qui sont les » parties ? où sont les témoins ? » Ces meurtriers lui répondent par un sourire de mépris. Cet homme périt victime d'une ambition qui lui avoit fait étouffer ses principes, ses opinions et ses sentimens. Magistrat éclairé, il se fit le chef d'une compagnie illégale ; royaliste au fond du cœur, il seconda les ennemis de la couronne ; créature de Henri III, il oublia que ce monarque avoit rehaussé le prix des bienfaits dont il l'avoit comblé, par cet éloge : « Aucun prince dans le monde ne » peut se flatter d'avoir un homme d'une » érudition aussi immense que Brisson. » Le pied sur l'échelle, il dit aux scélérats qui l'entouroient : « Je vous prie de charger l'avo- » cat Durand que le livre que j'ai commencé, » qui est une si belle œuvre, ne soit point » brouillé. »

Charlier, peu d'instans après, amène le conseiller l'Archer qui voyant Brisson pendu au plancher, dit d'un ton douloureux : « O mon » Dieu, vous avez fait périr un si grand homme ! » Il tombe sans connoissance, et le bourreau l'exécute avant qu'il ait repris ses sens.

Henri IV. 1592 Le curé Hamilton arrache le conseiller Tardif de son lit où la fièvre le retenoit. Ce malheureux partage le sort de ses deux confrères.

Mayenne apprit avec indignation que trois de ses serviteurs les plus affidés avoient reçu le prix que les factieux réservent aux hommes assez aveugles pour fomenter les troubles. Il vint à Paris, ne dissimula point son courroux, sacrifia les quatre principaux organisateurs de l'assassinat, assouvit sa vengeance, mais porta une atteinte mortelle à son autorité. Tel est le sort inévitable et bien mérité qui attend l'homme que ses passions jettent au sein des troubles. Sous peine d'un abandon total, il doit supporter les erreurs, même les crimes de ses complices. Dans un chef de parti, la modération devient un crime aux yeux des gens passionnés.

Investie d'une puissance redoutable et sous l'apparence d'un aspect imposant, la ligue renfermoit en elle-même le germe de sa destruction. Sully sut le démêler, et sentit que les membres de ce corps colossal n'étant point retenus par le lien d'un intérêt commun, il devenoit facile d'en détacher plusieurs, et de préparer sa ruine entière. D'après ces vues, il donna au roi le conseil de diviser ses ennemis au lieu de les combattre en masse, et de négliger un traité général pour faire des paix partielles. Grand homme d'état, il terminoit ses conseils par une phrase frappante

dans la bouche d'un protestant : « Que si vous Henri IV.
» voulez vous faire catholique, la chose en 1592
» sera encore plus sûre. »

Les premiers jours de l'année furent mar- 1593
qués par l'ouverture des prétendus états-généraux. Cette assemblée qui dans l'opinion des chefs de la ligue et des princes étrangers, menaçoit le roi d'un danger éminent, devint au contraire pour lui la source de nombreux avantages. Les Français ne purent se défendre d'un sentiment pénible à la vue d'une représentation nationale, dans laquelle il ne paroissoit ni monarque, ni princes du sang, ni grands officiers de la couronne. Les intrigues du légat et les hauteurs des Espagnols blessèrent les ames élevées. Les cabales des principaux personnages de la ligue, démasquèrent leur ambition hypocrite, et scandalisèrent les hommes honnêtes. L'appât du trône sema la division entre les princes lorrains. Mayenne et Guise devinrent des rivaux irréconciliables. La duchesse de Montpensier servit avec ardeur les démarches de son neveu, pour qui sa tendresse excédoit les bornes de la décence.

Philippe II, du fond de son cabinet, foyer impur de la perfidie, de la noirceur et de la fausse politique, versoit l'or, employoit la flatterie, les promesses, et tous les moyens de séduction pour parvenir à faire déclarer reine, l'infante sa fille, ou tout au moins pour démembrer le royaume. Ce combat

Henri IV. 1593 d'intérêts opposés, amena la division dans le sein du parti, affoiblit ses ressorts, ralentit sa marche et devint le présage de son anéantissement.

L'ambassadeur d'Espagne annonça aux états que puisqu'ils trouvoient tant d'obstacles à s'accorder sur la nomination d'un roi, Philippe faisoit l'offre de le choisir et d'assurer sa puissance par le don de la main de l'infante Isabelle. L'éclat de cette offre fournit à Jean le Maître une circonstance favorable pour faire éclater son respect pour le souverain, et son amour pour sa patrie. Chargé des fonctions de premier président, il sut émouvoir, rassurer et entraîner tous les membres du parlement. A la voix de son chef, « ce » corps se souvenant de son ancienne vigueur, » rendit un arrêt pour empêcher que sous » prétexte de religion, la couronne fût trans- » férée en mains étrangères, telle élection » violant les lois fondamentales de la mo- » narchie. »

L'énergie du parlement étonna l'assemblée, excita l'indignation des étrangers et la rage des seize; mais elle devint d'autant plus importante, que Mayenne la protégeoit en secret. Le lieutenant-général éloigné du trône par le jeune Guise, et de la main de l'infante par son mariage, restreignit dès-lors ses projets dans l'espérance de dicter les conditions de son accommodement. D'après ce nouveau plan, il se rendit à la demande des

seigneurs royalistes, et ouvrit des conférences pour y discuter les intérêts publics. Henri IV. 1593

Malgré les oppositions du duc de Féria et du cardinal de Pellevé, des plénipotentiaires (1) se rendirent à Surène. Baune de Samblançai archevêque de Bourges, y défendit la cause du monarque, et d'Espinac archevêque de Lyon, celle des ligueurs. La violence des débats s'appaisa tout-à-coup, lorsqu'on apprit que le roi se faisoit instruire dans la religion catholique, qu'il souhaitoit avec ardeur d'obtenir par son retour le suffrage de la cour de Rome, et que pour mieux vaquer à des soins aussi respectables, il proposoit une trève générale de trois mois. Les vœux unanimes d'un peuple fatigué par la guerre, firent au conseil de la ligue une loi de poser les armes.

Les prétendus états-généraux que leur peu d'harmonie privoit de toute espèce d'influence, furent entièrement anéantis sous les traits du ridicule dont on les couvrit. La

(1) Les députés de la part du roi furent Baune de Samblançai archevêque de Bourges, François le Roy de Chavigni, Nicolas d'Angennes de Rambouillet, Gaspard de Schomberg, Pomponne de Bellièvre, Godefroi-Camus de Pontcarré, Jacques-Auguste de Thou, et Louis Renel de Vic. Ceux de la part de la ligue furent d'Espinac archevêque de Lyon, François Ricard évêque d'Avranches, Geoffroi de Bissi abbé de St. Vincent de Lens, André Brancas de Villars, François Cherron, Pierre Jeannin, Nicolas de Pradel, Jean-Louis de Pontarlier, Louis de Montigni, Jean le Maître, Etienne Bernard, Honoré Dulaurens, « et le sieur de Villeroi lors » absent. »

Henri IV. 1593 fameuse satire *Ménipée* (1) hâta peut-être plus les progrès du roi, qu'une grave négociation. Les Français furent détrompés en s'amusant. La bassesse des agens subalternes de la révolte, les mystères de l'ambition des chefs, furent dévoilés ; les vérités importantes au salut de l'état, circulèrent de bouche en bouche, à la faveur d'une plaisanterie souvent aimable, en général ingénieuse, quelquefois amère, même peu décente, mais toujours spirituelle.

Dans cette circonstance délicate, le roi ne répéta point la faute commise sous le règne de Charles IX. L'ignorance reconnue du cardinal de Bourbon, l'avoit présenté sous un

(1) Cette satire si souvent citée, fut composée par les plus beaux esprits du temps : Le Roi, Passerat, Rappin, Gillot, Flaurans, Chrétien et Piton. Elle fut appelée *catholicon d'Espagne* et *satire Ménipée*. Le premier de ces deux noms désignoit le prétexte du zèle de la foi dont l'Espagne coloroit son ambition démesurée : le second venoit de « Menippus, » philosophe cynique, qui avoit fait des plaintes et des lettres » remplies de mots piquans et de traits satiriques. » Les habitans de Paris rirent « des états catholiques qui ne sont pas » des états de bâle, ni de ceux qu'on vend à la douzaine, ni » communs, ni accoutumés. » Ces mêmes Parisiens durent être singulièrement frappés de l'effrayante et fidèle peinture de leur situation : « O Paris, qui n'est plus Paris, mais un » spelonque de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols ou » Wallons ou Napolitains; un asile et sûre retraite de voleurs, » de meurtriers et assassinateurs. Ne peux-tu jamais te ressentir » de ta dignité et te souvenir de ce que tu as été, au prix de » ce que tu es. Ne veux-tu jamais te guérir de cette frénésie » qui, pour un légitime et gracieux roi, t'a engendré cin- » quante roitelets et cinquante tyrans. »

aspect ridicule dans le personnage d'instructeur. Duperon se vit chargé d'une commission honorable qu'il méritoit par ses lumières, son esprit, son éloquence et le talent heureux de la persuasion; aussi la docilité du monarque et la confiance d'une grande partie des catholiques, lui donnèrent-elles lieu de « s'enivrer de son triomphe. » Henri IV. 1593

Les doutes sur la sincérité du néophyte ne sauroient être entièrement dissipés par les discussions raisonnées de Sully sur l'importance et sur la vérité du catholicisme de son maître. Le monarque lui-même ne les justifia-t-il pas, lorsque ses instances rapprochèrent de lui sa maîtresse, au moment même où les évêques de la cour travailloient à l'œuvre de son salut. Il écrivit à cette séduisante Gabrielle: « L'espérance que j'ai de vous voir demain, » retient ma main de vous faire plus long » discours; ce sera dimanche que je ferai le » saut périlleux. » Mais des protestations vives et réitérées autorisent à penser que si des motifs humains influèrent sur la conversion de Henri, son cœur tarda peu à se soumettre à la foi catholique avec attachement, respect et confiance.

Vainement le cardinal de Pellevé défendit-il « à tous prélats et ecclésiastiques, de s'at» tribuer l'autorité d'absoudre Henri de Bour» bon, et à tous les catholiques de s'y trouver » ou assister. » Ce fut avec aussi peu de succès que Mayenne fit publier la défense rigoureuse

Henri IV. 1593 d'aller à Saint-Denis. La cérémonie eut lieu en présence d'un concours immense, avec une pompe imposante, et au milieu des transports d'une vive alégresse.

Le roi revêtu « d'un pourpoint et de chausses » de satin blanc, d'un manteau et chapeau » noir, » traverse les rues (1) dont les maisons étoient tapissées, le pavé jonché de fleurs, et les fenêtres encombrées de spectateurs qui accourus de Paris, comme des lieux circonvoisins, remplissoient les airs des cris redoublés : « Vive le roi. » Benoît, curé de Saint-Eustache, a la noble fermeté de paroître suivi de plusieurs de ses confrères qui, d'après ses exhortations pressantes, sont venus pour être les témoins « d'une solennité qui ne pouvoit » qu'édifier tout bon Catholique, qu'atten- » drir tout bon Français. »

Le lendemain de ce jour mémorable, le roi fit expédier des courriers aux parlemens, aux gouverneurs des provinces et aux commandans des villes. Il nomma pour ambassadeurs à Rome, l'évêque du Mans et le duc de Nevers. Le retour d'une foule d'hommes honnêtes, la soumission de plusieurs villes et l'incertitude des provinces, furent les avant-coureurs des avantages inappréciables dont la conversion du roi autorisoit l'espérance.

Un scélérat entraîné par les fureurs du fanatisme, fut au moment de replonger le

(1) Le vingt-cinq juillet, à huit heures du matin.

royaume dans le chaos. Barrière, âgé de 26 ans, conçut à Lyon le projet de tuer le roi. Un capucin, un cordelier et un grand-vicaire avoient applaudi à sa résolution. Le carme Bianchi employa au contraire tous ses efforts pour l'éclairer sur l'horreur du régicide. Barrière se rendit à Paris, et rencontra dans Aubri, curé de Saint-André-des-Arts, et dans Vérades, recteur des jésuites, deux misérables qui l'animèrent encore par leurs perfides exhortations. Pour le salut de la France, le vertueux Bianchi veilloit sur les jours du souverain. A sa prière, un gentilhomme nommé Bracaléon vint à Melun, et découvrit l'attentat qui se préparoit. Barrière montra dans le supplice une inébranlable férocité. Henri ne voulut point permettre la recherche des complices du crime. Henri IV. 1593

Dans le Périgord, le Limousin et le Poitou, la misère enfantée par les troubles civils, porta au soulèvement un grand nombre de paysans. Dépourvus de ressources, ils abandonnèrent leurs foyers, se rassemblèrent par troupes, et commirent des horreurs révoltantes. On les désigna sous le nom de *Croquans*, « parce qu'ils dévoroient toutes » choses. » Quoique le pape rejetât les soumissions du duc de Nevers, et qu'il l'assurât que le roi de Navarre ne seroit jamais à ses yeux un bon catholique, « à moins qu'un » ange ne vînt le lui dire à l'oreille ; » le retour du monarque au culte de ses pères 1594

Henri IV. 1594 consomma la ruine de la ligue. Vitri eut l'honneur de donner le premier l'exemple de la soumission : il présenta les clefs de Meaux. La Châtre, distingué parmi les plus ardens ligueurs, assembla les magistrats avec les principaux bourgeois d'Orléans, et leur fit entendre le langage de la raison et de la sagesse. « Je vous remontrerai que les foibles » secours que nous ont donnés les Espagnols, » et les longueurs qu'ils y ont apportées et » apportent tous les jours, nous font assez » paroître que leur dessein n'est pas de nous » ôter de la misère où nous sommes ; mais, » au contraire, de nous y plonger plus avant, » par les dommages qu'ils causent être à nos » princes et par les pratiques qu'ils ont dans » nos villes. »

Le discours de la Châtre rendit le roi maître d'Orléans et de Bourges ; il fut répandu parmi les gouverneurs, et produisit une forte sensation. La Châtre obtint pour sa récompense, la grâce d'être conservé dans la dignité de maréchal de France, qu'il tenoit du chef de la ligue. Bois-Dauphin eut le même avantage, et tous deux justifièrent le mot de Chanvalon au duc de Mayenne, lorsqu'il créa quatre maréchaux de France : « Monsieur, » vous venez de faire des bâtards qui seront » un jour légitimés à vos dépens. » Rose fit d'inutiles tentatives pour s'assurer des conditions favorables; le roi refusa d'y entendre, par la répugnance que la perfidie de ce fac-

tieux inspiroit, mais que ses talens rendoient peut-être imprudente. Saint-Pol, soldat de fortune intrépide, grossier, vain et fanatique, renouvela le serment de ne jamais reconnoître l'autorité du souverain. Créature de Guise le Balafré, il avoit puisé dans la familiarité de son protecteur une audace sans bornes et une jactance insupportable. Ses défauts ne tardèrent point de le rendre odieux au jeune Guise qui tua publiquement un si fidèle défenseur de son parti. Le corps de Saint-Pol, dépouillé de ses habits et abandonné sur le pavé de Rheims, « traîna plusieurs heures dans » la fange. »

Henri IV. 1594

Pour ramener Villeroi à son devoir, Vitri n'eut que peu de mots à lui adresser : « J'ai » donné les étrennes au roi ; M. de la Châtre » l'a festoyé à carême-prenant ; faites à sa » majesté la mi-carême. » Sur ce billet, d'Alincourt ouvrit les portes de Pontoise, et fit, par cette démarche, rendre à Villeroi son père, la place que sous Henri III il avoit occupée dans le conseil.

Villeroi, avant de se séparer de la ligue, pensa que son devoir lui imposoit l'obligation d'éclairer Mayenne sur sa position ; il lui écrivit : « Rangez-vous auprès du roi, votre » cause est désespérée. Nous avons perdu » toute assurance et toute créance des uns aux » autres. » Ce ministre rendit des services importans à l'état ; donna des preuves d'un dévouement personnel à ses maîtres, et resta

Henri IV. 1594 néanmoins jusqu'à ses derniers jours en butte aux traits de la calomnie. La haine engendrée par l'esprit de parti, laisse dans les cœurs une impression telle, que ni les années, ni les retours, ni les actions dignes d'estime ne parviennent jamais à l'effacer.

Jaloux de remplir toutes les formes qui peuvent influer sur l'opinion publique, et constater la dignité du monarque, Henri se fit sacrer à Chartres. Nicolas de Thou, évêque de cette ville, remplit les fonctions de l'archevêque de Rheims. Les autres pairs ecclésiastiques furent représentés par Dubec évêque de Nantes, Maignan de Digne, Descoublau de Maillezais (1), l'Aubespine d'Orléans, et Miron d'Angers. Le prince de Conti, les ducs de Montpensier, d'Epinay, de Luxembourg, de Retz et de Vantadour parurent à titre de pairs laïques. La pompe de cette cérémonie fut extrêmement brillante par le concours des grands seigneurs, des gentilshommes et « des » dames de la première distinction. »

Le sacre ne précéda que de trois semaines l'accomplissement du désir que le roi formoit

(1) Le siége de Maillezais, dans une île du Poitou que forme la sœur Niortoise, et l'Autize, fut à la demande de Louis XIV, transféré à la Rochelle pour éviter l'air mal sain que les marais exhalent dans ce canton. (Fondé en 1317 et transféré en 1648.) Plusieurs écrivains pensent que l'insalubrité de l'air ne fut qu'un prétexte. Innocent X applaudit à l'idée que l'église catholique ne pourroit faire la conquête de la Rochelle, qu'autant qu'un pasteur vigilant et assidu ramèneroit, par ses exemples et par ses discours, les Rochelois au catholicisme.

avec d'autant plus d'ardeur, que c'étoit le dernier degré qu'il eut à franchir pour s'asseoir sur le trône. La force ouverte et les manœuvres sourdes avoient également été employées pour s'assurer de Paris. Belin, gouverneur de cette ville importante, fut accusé par les ligueurs ardens, de combiner avec de Vic, gouverneur de Saint-Denis, les moyens d'assurer la prépondérance des royalistes. Mayenne exigea la démission de cet officier, dont les militaires virent à regret la disgrâce, que le parlement soutint avec chaleur, que le peuple regretta pour sa bienfaisante justice, et qui se rendit au camp du roi.

Henri IV. 1594

Les seize, par leurs manœuvres, obtinrent de Mayenne que Brissac remplaçât Belin. Le duc de Féria fit entrer dans Paris plusieurs compagnies « d'Espagnols, de Wallons et » d'Italiens, avec grande quantité de dou- » blons pour contenter les pensionnaires et » conserver la ville. »

Mayenne, malgré ces précautions, ne s'éloigna qu'avec peine pour aller aux frontières de Champagne, recevoir les troupes que Mansfeld lui amenoit, et pour tenir une conférence avec les princes lorrains. Des pressentimens parurent même l'agiter, puisque après avoir renouvelé souvent aux Parisiens la promesse de leur laisser pour gage de son prompt retour, sa femme et ses enfans, il emmena ces objets précieux à sa tendresse.

Dans l'exécution d'une entreprise aussi dan-

Henri IV. 1594 gereuse que difficile, Brissac apporta de l'adresse, du sang-froid et de la fermeté. La nuit, les troupes du roi furent introduites en silence, marchèrent avec ordre (1) et se saisirent des principaux postes. Un seul corps-de-garde de lansquenets défendit l'entrée du quartier Saint-Gervais et se fit tailler en pièces : à ce bruit, les bourgeois s'éveillèrent ; mais ayant bientôt appris que les troupes occupoient les ponts, le Palais, le Châtelet, les portes et les remparts, chacun demeura tranquille.

Henri s'avance entouré d'un corps considérable de noblesse. Brissac lui présente une magnifique écharpe, reçoit en échange l'écharpe blanche que le roi portoit, et se voit décoré du titre de maréchal de France. Le peuple se précipite à flots tumultueux, fait éclater les transports de sa joie par les cris redoublés : « Vive la paix, vive le roi. » La crainte que quelque scélérat ne s'approche à la faveur de l'affluence générale, détermine les gardes à repousser les spectateurs. Dès ce moment même, Henri témoigne la confiance qu'un père accorde à ses enfans, et dit avec bonté : « Laissez-les venir, ils sont affamés » de voir un roi. »

Ses premiers pas se dirigèrent vers la Métropole ; il y rendit des actions de grâces au dispensateur des couronnes, alla ensuite au Louvre, et se hâta de faire publier un pardon

(1) Le lundi vingt-deux mars.

général qui s'étendoit jusque sur les seize. Henri IV, 1594.
Des billets de grâces particulières furent distribués en faveur des bourgeois trop coupables à leurs propres yeux, pour qu'une amnistie générale les rassurât. Les duchesses de Nemours et de Montpensier furent prévenues que le roi les prenoit sous sa sauve-garde. Le légat refusa l'offre d'être admis à la cour ; il n'en obtint pas moins la permission de conduire dans son carrosse le curé Aubri et le recteur Valrade, dénoncés par Barrière comme ses instigateurs. Le comte de Châtillon se rendit chez le duc de Féria pour lui annoncer que le roi, maître de disposer des biens et de la vie des Espagnols, leur laissoit le choix de leur retraite, sous la condition qu'ils s'éloigneroient sans nul retard et sans aucune excuse.

A midi, le calme régna dans la ville, et la circulation se rétablit, soit pour les affaires, soit pour les plaisirs.

Sur les trois heures, la garnison espagnole sortit par la porte Saint-Denis ; le roi qui la voyoit défiler d'une fenêtre, dit avec gaîté : « Recommandez-moi à votre maître, mais » n'y revenez plus. »

Le soir, Olivier, capitaine du quartier du Temple, ameuta quelques factieux qui furent sans peine dispersés et châtiés.

Du Bourg, gouverneur de la Bastille, annonça la résolution de se défendre, et fit par intervalles tirer quelques coups de canon. Le

Henri IV. roi qui estimoit cet officier, lui permit d'en-
1594 voyer près de Mayenne pour savoir si la place seroit secourue.

Le jour suivant suffit à peine aux occupations qui se succédèrent. Le marquis d'O rentra dans la charge de gouverneur de Paris, dont il avoit été dépouillé lors de la fuite de Henri III. Les officiers municipaux de l'hôtel-de-ville prêtèrent serment de fidélité. La Sorbonne donna aux autres compagnies l'exemple du repentir des fautes passées, et du retour à l'autorité légitime. La Bastille capitula.

Ceux des membres du parlement qui étoient demeurés à Paris, se virent maintenus dans leurs fonctions. Une septième charge de président à mortier récompensa le zèle courageux de Jean le Maître. Les magistrats qui arrivoient de Tours et qui présentoient des titres d'une honorable fidélité, se tinrent offensés de ce qu'on les confondît avec des hommes dont, à leurs yeux, la conduite étoit entachée de trahison. Henri, importuné de leurs plaintes et lassé de leurs murmures, laissa apercevoir un sentiment secret que la politique autorisoit plus que la reconnoissance : « Ceux de Tours ont fait leurs affaires, » ceux de Paris ont fait les miennes. »

Achille de Harlai reparut à la tête de sa compagnie. Les discours et les exemples de ce chef vénérable ramenèrent dans le sanctuaire des lois, la paix, l'ordre, l'ardeur du travail, l'amour de la patrie et le respect pour l'équité.

Nul n'auroit osé trahir ses devoirs en présence d'un magistrat, image vivante des vertus antiques. Henri IV. 1594

Le lendemain, Henri honora d'une visite les duchesses de Nemours et de Montpensier : informé des fureurs et des emportemens de la seconde de ces dames qui, le jour même de l'entrée dans Paris, s'étoit permis des invectives contre lui, il lui dit avec grâce : « Ma » cousine, de quel œil me voyez-vous ? — » Comme un grand roi qui mérite son bon- » heur. — Je m'applaudis de ce sentiment, » mais il s'accorde mal avec votre grand » courroux contre Brissac. — Sire, je ne sau- » rois lui pardonner d'avoir empêché le duc » de Mayenne de baisser lui-même les ponts » de la ville pour y recevoir votre majesté. » — *Ventre-saint-gris!* je crois fort qu'il » m'auroit fait attendre. »

Ces deux duchesses se rendirent le soir même au Louvre, et furent admises à la partie du roi, au grand scandale de plusieurs personnes, et de celles sur-tout qui conservoient de l'attachement au dernier des Valois.

L'entremise de Sully parut nécessaire pour ajouter à la conquête de Paris, celle de Rouen et du Havre : Villars, gouverneur de ces deux villes, dicta des clauses exorbitantes : une somme de douze cent mille livres, la confirmation de la charge d'amiral, et le brevet d'une pension de soixante mille livres.

Le roi invita ses fidèles sujets et ses princi-

Henri IV. 1594 paux compagnons d'armes « à venir le voir en son char triomphant. » La princesse sa sœur, Madame, étoit chargée de la représentation, tandis que Gabrielle d'Étrées recevoit les hommages des courtisans qui sourioient avec malignité à l'objet d'une passion à laquelle les circonstances devoient imposer plus de réserve. Tel est l'irrésistible pouvoir de l'exemple, que les puériles intrigues de la coquetterie occupèrent entièrement la cour. Sans égard à la représentation et à la gravité de sa charge, le chancelier de Chiverni adressa publiquement à madame de Soubise, la tante de Gabrielle, les hommages d'un amour aussi déplacé que ridicule.

Les Parisiens auroient été bien plus scandalisés d'un spectacle aussi peu décent, à la suite des fermentations religieuses, si tous les esprits n'avoient pris part à la querelle que les Jésuites soutinrent contre l'Université. Au début de ce célèbre différend, brilla la première étincelle de l'esprit fécond et transcendant des Arnaud. L'avocat de ce nom déploya des talens qui furent applaudis, et une animosité que tous les membres de sa famille ont partagée.

Le monarque se dégage bientôt des liens de la volupté. La ville de Laon lui oppose une forte résistance : elle est emportée d'assaut ; mais sa prise ne console pas le vainqueur de la perte du brave Givri. Henri versa des larmes sur le guerrier qui avoit le premier

donné à ses camarades l'exemple de la fidélité au trône. Peu de jours avant sa mort, il avoit remporté un avantage considérable sur le corps que Mayenne amenoit au secours de la place. Il avoit trouvé sa récompense dans ce billet flatteur : « Tes victoires m'empêchent de » dormir, Givri. Adieu, brave Givri ; voilà » tes vanités payées. » Henri IV. 1594

Avec une extrême rapidité, le roi soumet Château-Thierri, Amiens, Beauvais et Cambrai. Il rentre dans sa capitale aux acclamations de son peuple. Le lendemain, un scélérat attente à ses jours.

Jean Chatel, âgé de 19 ans, et fils d'un honnête bourgeois de Paris, méditoit depuis quelque temps ce parricide, dans la fausse idée de se dérober aux tourmens de l'enfer, dont le menaçoient des vices honteux. Il se glissa dans l'appartement de Gabrielle, depuis peu duchesse de Liancourt : il porta au roi un coup qu'il dirigeoit vers la gorge : par bonheur le prince se baissoit pour embrasser les seigneurs de Montigni et de Ragni, qui vouloient lui baiser la main, de sorte que le coup lui coupa la lèvre supérieure du côté droit, et lui cassa une dent. Au premier instant, Henri crut avoir été frappé par une nommée Mathurine, que l'ancienne grossièreté des mœurs retenoit à la cour comme un objet d'amusement. « Au diable, s'écria-t-il, » soit la folle, elle m'a blessé ! »

Les portes avoient sur-le-champ été fer-

Henri IV. 1594 mées. Chatel fut saisi, faute d'avoir eu la présence d'esprit de jeter son couteau sanglant. Le monarque ordonna de le relâcher, et dit qu'il lui faisoit grâce. Sur l'observation d'un seigneur, que l'assassin étoit un élève des Jésuites, il reprit : « Falloit-il donc que » les Jésuites fussent confondus par ma » bouche ? »

Les maîtres de Chatel s'entendirent hautement accuser d'avoir, par leurs instructions, porté ce jeune homme au régicide. Un murmure général traîna les Jésuites en présence du parlement. Le redoutable adversaire Arnaud parla contr'eux avec une éloquence si véhémente, que les juges prononcèrent à grands cris et d'une voix unanime l'extinction de l'ordre. Chatel fut tiré à quatre chevaux, son père banni, sa maison rasée, et le jésuite Guinard pendu. On attacha à la potence les effigies du curé Aubri et du recteur Valrade.

Le roi se livra pendant quelques jours aux accès d'une sombre mélancolie. Dans ses épanchemens avec les personnes qui l'approchoient, il témoigna plusieurs fois sa sensibilité : « Pourrois-je être heureux et voir un » peuple si ingrat envers son roi, qu'encore » que j'aie fait et fasse tous les jours ce que je » puis pour lui et pour le salut duquel je vou- » drois sacrifier mille vies, si Dieu m'en avoit » donné autant, me dresser toutefois tous » les jours de nouveaux attentats ; car depuis

» que je suis ici, je n'ai ouï parler d'autre Henri IV.
» chose. » 1594

Ces accès de tristesse firent place aux sentimens d'une douce satisfaction à la vue des transports de joie et d'amour que le peuple prodigua au monarque, lorqu'il se rendit à l'église des Augustins pour y célébrer la cérémonie de l'ordre du St.-Esprit. Deux des principaux ligueurs parurent au nombre des chevaliers élus, Brissac et Labordoisière. Cette réception donna lieu à la réforme des anagrammes amoureux qui avoient chargé jusqu'alors les ornemens du premier ordre du royaume. Des trophées d'armes remplacèrent dans le collier, ces frivoles ornemens.

L'arrivée du duc de Guise et la défaite de la garnison de Soissons, ramenèrent à la cour et à Paris le calme et les plaisirs. Un hiver rigoureux ne suspendit ni les assemblées, ni les bals, ni les mascarades. Durant le cours brillant et varié de ces fêtes, les intrigues du duc de Bouillon l'emportèrent sur les avis des ministres les plus sages. Henri déclara la guerre à Philippe II. Le cabinet de Madrid 1595
ne se montra point ému de cette résolution, et ne s'exprima qu'avec mépris sur le compte du roi, qu'il affectoit de nommer le prince de Béarn.

Henri vint en Bourgogne chercher les Espagnols et les ligueurs, réunis sous les ordres du connétable de Castille et du duc de Mayenne. Il les joint près de Fontaine-Fran-

Henri IV. 1595 çaise, tombe avec cinq cents chevaux sur l'aile gauche que Mayenne commandoit et la met en fuite. Le connétable, surpris d'une telle impétuosité, ne fait aucun mouvement. Henri doit la possession de la Bourgogne à ce premier succès qui lui assura la supériorité pendant le reste de la campagne ; il reconnut néanmoins s'être laissé trop emporter par sa témérité : « Dans les autres occasions, écrivoit-il à sa sœur, « j'ai combattu pour la » victoire, mais dans celle-ci c'étoit pour » ma vie; aussi s'en est-il peu fallu que vous » n'ayiez été mon héritière. »

L'immobilité des Espagnols laissa au roi le temps de s'occuper du soulagement des maux de l'intérieur. A Lyon, il rendit une ordonnance pour la convocation du ban et de l'arrière-ban; cette troupe sans discipline et qui n'étoit point exercée, ne pouvoit assez obtenir la confiance d'un prince guerrier, pour qu'il l'opposât à des ennemis aguerris ; mais elle lui parut capable de purger le royaume des brigands qui le désoloient. Elle dispersa les *Croquans*, qui durant l'espace de deux années, s'étoient souillés de crimes de toute espèce.

La monarchie se relevoit par des progrès sensibles, sans que sa force et sa grandeur pussent avoir quelque éclat, tant que l'absolution du pape n'auroit pas anéanti les restes languissans de la ligue. L'habile Dupéron et le sage d'Ossat préparèrent avec autant d'art

que de constance cet inappréciable événement. Les promesses, les menaces et les trésors de Philippe II, élevoient chaque jour de nouveaux obstacles. Séraphin Olivier, auditeur de Rote, mit fin à tant d'indécisions. Il dit un jour au pape, avec autant d'esprit que de hardiesse : « Saint père, Clément VII par » sa vivacité a perdu l'Angleterre, et Clé- » ment VIII par sa lenteur perdra la France. » Cette phrase n'étoit rien moins qu'une plaisanterie frivole ; car plusieurs prélats, les uns par amour de la patrie, les autres par ambition, désiroient que le royaume reconnût l'autorité d'un patriarche.

Henri IV. 1595

La certitude du danger convainquit le pape et son neveu Aldobrandin, de la nécessité de mettre dans leurs procédés, de la modération et même de la complaisance. Les refus cessèrent, et firent d'abord place à la demande de sacrifices excessifs. On sut en Europe que la cour de Rome demandoit pour prix de ses grâces que Henri feroit la guerre aux protestans de son royaume, et romproit avec les princes qui n'étoient pas de la communion romaine. Ces deux clauses causèrent au roi des inquiétudes d'autant plus vives, qu'il avoit la ferme résolution de ne pas s'y soumettre. D'Ossat se fit un devoir de le rassurer.

« J'ai dit au saint père que votre majesté » feroit tout ce qu'elle pourroit pour réduire » les dévoyés, que vous n'auriez jamais plein » et entier contentement jusqu'à ce que vous

Henri IV. 1595 » vissiez tous vos sujets remis en la religion » catholique, sous l'obéissance du saint-siége ; » mais que de leur faire la guerre, outre qu'il » ne se pouvoit, les choses étant comme elles » sont, ce seroit même contre le bien de la » religion catholique. Qu'au reste, vous » n'aviez ni vouliez avoir, quant au spirituel, » aucune alliance avec la reine d'Angleterre » ou autres potentats non catholiques ; mais » que pour le temporel vous aviez trouvé » ces deux couronnes alliées et confédérées, » et que les mêmes causes qui avoient mû vos » prédécesseurs rois très-chrétiens et très- » catholiques à accorder et garder lesdites » alliances et confédérations, vous contrai- » gnoient à les continuer. Qu'en outre nous » prévenions sa sainteté de notre inébranlable » dessein de soutenir la prééminence de la » couronne de France qui, au temporel, n'a » jamais reconnu que Dieu au-dessus d'elle. »

Ce langage avoit le caractère de dignité que donne l'expérience dirigée par les lumières et secondée par l'énergie. Il subjugua le pape, qui revenu de son éloignement, donna dans une autre extrêmité. Résolu de braver et les fatigues et son âge et le courroux de l'Espagne, il proposa de venir à Avignon absoudre lui-même le monarque. Ce mouvement imprévu de bonne volonté donna de l'embarras. Le trouble des affaires et le désordre des finances, forcèrent d'éluder une visite qui ne pouvoit être que fort dispendieuse.

La pénitence imposée au roi consista en quelques règlemens de police ecclésiastique et en différens actes de piété. Les coups de baguette que le pontife donna sur les épaules des ambassadeurs, pendant que le chœur chantoit le pseaume *Miserere*, tenoit à l'ancien cérémonial de l'église de Rome. Les Calvinistes exagérés ou mécontens, purent seuls se déchaîner contre une vaine formule à laquelle Sully ne daigna prêter aucune attention. Henri IV. 1595

Mayenne, harassé du joug des Espagnols, soupiroit après sa liberté. Par une honte mal entendue, il rendoit chaque jour sa paix moins nécessaire et dès-lors moins avantageuse pour lui. Le zèle éclairé du président Jeannin lui valut le payement des dettes qu'il avoit contractées, et trois villes, Sémur, Seurre, Châlons-sur-Saône, dont il devoit durant six années posséder les domaines. Enfin les craintes du duc furent dissipées par un édit que le parlement enregistra : « Sa majesté » déclare innocent du meurtre du roi défunt, » le duc de Mayenne, ensemble les autres » princes et princesses ses adhérens, défendant; pour cet effet, ordonne à ses procureurs-généraux de faire aucune instance » en cas que l'on procédât contr'eux et à la » cour de parlement ensemble et tous autres.» 1596

Le roi accueillit avec infiniment de bonté Mayenne, le promena dans les jardins de Moussaux et marcha d'une telle vîtesse, que le duc chargé de beaucoup d'embonpoint, ne

Henri IV. 1596 le suivoit qu'avec peine. Après s'être quelques instans amusé de son embarras, Henri lui dit : « Mon cousin, voilà le seul mal que je » vous ferai dans ma vie. »

Mayenne rentra dans la route qui convenoit à son caractère tranquille et peu actif : il n'avoit été ambitieux que par l'émulation que ses frères lui inspiroient. Le don d'entraîner si nécessaire à un chef de parti lui étoit entièrement étranger, et son humanité même nuisoit à l'exécution de ses desseins. Plusieurs personnes exagéroient avec complaisance les talens militaires de cet ancien chef de la ligue. Henri répliqua par une critique aussi juste qu'ingénieuse : « Je le crois habile » général, mais j'ai toujours eu cinq cœurs » sur lui. »

Mayenne ne se bornant point à servir avec fidélité le monarque à la cour et à l'armée, l'accompagna dans les cérémonies d'apparat, et parvint à se faire admettre dans son intime société. Il fut le premier seigneur français qui salua le légat Alexandre Médicis, et les courtisans le désignoient par le surnom de *Beau-frère du roi*, à cause de sa passion pour Diane d'Estrées.

Des grâces honorifiques ou pécuniaires ramenèrent une foule de mécontens sur qui l'honneur et le devoir n'avoient qu'un foible empire. Le duc de Joyeuse fut nommé maréchal de France. Une loi établit que cette dignité ne seroit plus bornée à un nombre

fixe. Dans la vue de s'assurer des partisans d'un ordre moins élevé, le titre de gouverneur fut prodigué sans mesure : « Sous ce » règne, un petit malotru de capitaine de co- » lombiers, s'appelle monsieur le gouverneur, » et sa femme madame la gouvernante. » Henri IV. 1596

L'épée de connétable honora dans la personne de Henri de Montmorenci le chef d'une maison féconde en défenseurs du trône.

De tous côtés des plaintes s'élevèrent contre l'ingratitude du souverain, qui laissoit dans l'oubli les instrumens de son élévation et les compagnons de ses travaux, pendant que les richesses et les honneurs étoient prodigués à l'avidité des rebelles. La franchise de Henri lui dicta une réponse, qu'à la suite des orages publics tout prince retient au fond de son cœur, lorsque la dissimulation l'éloigne de ses lèvres : « Je suis sûr de ces braves gens, » et j'ai à gagner ceux qui me persécutoient. »

Le duc de Mercœur persévéroit dans sa révolte en Bretagne.

Le duc d'Epernon vendoit à Philippe II les troupes de la Provence, pour une pension de trente mille écus par mois. Le pavillon espagnol flottoit dans le port de Marseille, et la ville étoit maîtrisée par Charles Caseau et par Louis d'Aix, qui, sous la dénomination de *duumvirs*, y exerçoient un pouvoir tout à-la-fois dur et arbitraire. Le duc de Guise se rendit en Provence, força l'orgueil de d'Epernon à fléchir devant l'autorité royale, châtia

Henri IV. 1596 l'usurpation des *duumvirs*, et s'assura par l'intrépidité du Corse *Liberta*, la possession de Marseille. A l'arrivée du courrier qui portoit la nouvelle des succès de Guise, Henri dans un transport de joie s'écria : « Je suis roi. »

L'archiduc Albert s'empara d'Ardres et de Calais. Ces pertes furent compensées par la prise de la Fère.

Les notables convoqués à Rouen, furent vivement émus lorsque le roi, d'un ton dans lequel, par un heureux mélange, la bonhomie se réunissoit avec la dignité, leur dit : « Je » viens demander vos conseils, les croire et » les suivre : me mettre en tutelle entre vos » mains; c'est une envie qui ne prend guère » aux rois, aux barbes grises et aux victo- » rieux. Mais mon amour pour mes sujets, » me fait trouver tout possible et tout hono- » rable. J'ai trouvé la France non-seulement » ruinée, mais presque toute perdue. Par » grâce divine, par les prières, par les bons » conseils de mes serviteurs qui ne font pas » profession des armes, par l'épée de ma » brave et généreuse noblesse, dont je ne » distingue pas mes princes pour être notre » plus beau titre, foi de gentilhomme, par » mes pensées et labeurs, je l'ai sauvée de » perte. »

A l'issue de cette séance si souvent rappelée, le brave Crillon ne lui déguisa pas sa surprise et sa peine de le voir se soumettre aux caprices d'une assemblée. Henri laissant échapper

sa secrète pensée, s'écria : « Ventre-saint-gris! » j'ai toujours gardé mon épée. » Henri IV. 1596

Les notables rendirent plusieurs ordonnances dignes d'être remarquées par leur sagesse. Le clergé donna des sommes considérables ; la noblesse s'imposa de lourds subsides ; plusieurs particuliers firent hommage de tributs volontaires, et les financiers furent taxés.

Loin de mettre ces secours à profit avec son ardeur accoutumée, Henri, fatigué de ses longs et pénibles travaux, chercha dans les plaisirs des sens une distraction « au vent » des adversités qui avoit soufflé sur ses che- » veux et les avoit blanchis. » Sa cour devint un rendez-vous de jeux, de bals, de fêtes et d'intrigues galantes. Tous les genres de luxe se répandirent avec une effrayante rapidité : « On n'étoit guère sage à la cour aussi bien » qu'à Paris ; les festins et banquets s'y fai- » soient à quarante-cinq écus le plat. Des » colations magnifiques étoient servies. Quant » aux habillemens, bagues et pierreries, la » superfluité étoit telle, qu'elle s'étendoit » jusqu'aux bouts des souliers et patins des » dames et demoiselles. »

Gabrielle, devenue duchesse de Beaufort, ne mettoit aucune borne à son ambition, et portoit ses vues jusqu'à la couronne. Chaque jour voyoit s'accroître son influence. Sa beauté, ses grâces et ses enfans devenoient des armes bien puissantes, que son esprit assez borné ne

Henri IV. 1596 seroit jamais parvenu à manier avec adresse, si des guides habiles n'eussent éclairé sa marche. Dans le conseil, elle s'étoit assuré le secours de Sillery, le silence du chancelier et la neutralité de Villeroi. Les principes sévères de Sully et la délicatesse scrupuleuse de Sancy, lui opposoient des obstacles difficiles à surmonter. Sa résolution fut bientôt prise d'appaiser, à l'aide des dépouilles du moins puissant de ses adversaires, celui qui lui inspiroit plus de crainte.

Des soins détournés, mais assidus, avoient pour but de familiariser Henri avec une démarche pour laquelle il ressentoit une forte répugnance. Zamet, financier, homme de plaisir et dévoué à la favorite, épousa une demoiselle Leclerc, dont il avoit eu plusieurs enfans qui furent, sous les yeux de la cour, placés sous le poêle. La duchesse s'adressa d'un ton naïf à Sancy : « Cette manière de reconnoître les enfans est-elle certaine ? — Sans » nul doute, madame, puisqu'elle est autorisée par les lois. — Si j'épousois le roi, » nos enfans seroient donc légitimes ? — Non, » madame ; car en France les bâtards du roi » sont toujours enfans de prostituées. »

Les plaintes d'une maîtresse qui se prétendoit outragée, obtinrent le sacrifice d'un serviteur incorruptible. Quoique des ennemis puissans aient cherché à répandre des nuages sur les vertus de Sancy, sa gloire reçut de sa pauvreté même un plus grand éclat. La vente

de ses terres ne suffit pas pour le payement des dettes dont il étoit grevé, après avoir pendant trois ans régi les finances. Le Sancy brilla parmi les bijoux de la couronne, comme un monument de l'ingratitude trop ordinaire aux souverains. Ce superbe diamant avoit été mis en gage pour lever les dix mille Suisses qui sauvèrent la France. Henri IV. 1596

Sully étoit depuis long-temps appelé par le vœu secret du monarque à la régie des finances qui convenoit à son génie, à son application et à son penchant pour l'ordre. Dans cette circontance, le zèle adroit de Gabrielle flatta son amant et captiva le ministre, par le droit le plus sacré pour les ames honnêtes.

Le roi se laissoit entourer de chaînes de fleurs qui, nouvelles pour lui, le séduisoient et le captivoient. Au plus fort de cet enchantement, la ville d'Amiens est surprise. Soudain les illusions se dissipent, le héros reparoît et s'écrie : « C'est assez faire le roi de » France, il est temps de faire le roi de Na- » varre. » Ce sentiment échappé d'un cœur magnanime, étoit un reproche pour ainsi dire prophétique, qui n'a pas été assez entendu de ses successeurs. 1597

Henri s'occupa des préparatifs de guerre. Epuisé par l'abus des plaisirs, attristé par un événement aussi imprévu et contrarié par divers obstacles, il tomba dans une sombre mélancolie, jusqu'alors étrangère à son hu-

Henri IV. 1597 meur, même dans les situations les plus critiques. Ayant assemblé le parlement, il y termina son discours par ces paroles, qui respirent une noble et touchante sensibilité : « Si l'on me donne une armée, j'exposerai » gaîment ma vie pour sauver et pour relever » l'état. Mais il faut que je cherche les occa- » sions de la donner avec honneur, aimant » mieux faillir à l'état, que si l'état me failloit. » Quoiqu'il arrive, j'ai assez de courage et » pour l'un et pour l'autre. »

Plusieurs grands seigneurs montrèrent peu d'empressement à seconder les desseins généreux du monarque. Nous le voyons recourir à des instances réitérées, qui souvent n'obtenoient aucun succès. Entouré de feux mal éteints, ses *demandes* ne portoient pas le caractère des *ordres* d'un souverain. La troisième lettre qu'il écrivit de sa main au comte de Soissons, est fort éloignée de montrer le mécontentement des retards de ce prince : « Je vous prie, mon cousin, de me venir » trouver maintenant que vous aurez reçu la » présente, avec le plus grand nombre de » vos vassaux et serviteurs, mes sujets, que » vous pourrez assembler pour assister et » participer à la gloire que j'espère que nous » acquerrons tous, favorisés de la grâce de » Dieu et de la justice de notre cause. »

Bouillon, la Trimouille et les autres chefs des Protestans, se tinrent dans une inexcusable immobilité. Foulant aux pieds et le

devoir et la reconnoissance, ils furent sourds à la voix d'un héros qui les avoit sauvés d'une ruine prochaine, et conduits à la victoire. Henri IV. 1597

Mayenne accourut avec les principaux membres de la ligue, qui tous brûloient du désir d'effacer par des services signalés, le souvenir de quelques années d'égarement.

Biron, à la tête de quatre mille hommes de pied et de quatre cents chevaux, précéda l'armée. Général non moins habile qu'entreprenant, il établit des lignes de circonvallation, arrêta les convois et resserra la ville par des manœuvres si savantes, que la garnison plus nombreuse que les assaillans, et commandée par un capitaine renommé, ne se hasarda pourtant pas de sortir de ses murailles.

Un coup d'œil salutaire n'avoit point encore pu pénétrer dans le dédale des finances. Henri fut réduit à emprunter quatre cent mille écus de sa maîtresse, et différentes sommes de quelques magistrats. Il distribua cet argent aux officiers et aux soldats, sans en rien réserver pour son usage personnel. Sully reçut la confidence de l'honorable pénurie de son maître.

« Je vous veux bien dire l'état où je me » trouve réduit qui est tel, que je suis fort » proche des ennemis et n'ai quasi pas un » cheval sur lequel je puisse combattre, ni » un harnois complet que je puisse endosser. » Mes chemises sont toutes déchirées, mes » pourpoints troués aux coudes; ma marmite

Henri IV. 1597 » est souvent renversée, et depuis deux jours » je dîne chez les uns et chez les autres; » mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen » de rien fournir, d'autant qu'il y a plus de » six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. Partant, » jugez si je mérite d'être ainsi traité et si je » dois plus long-temps souffrir que les finan- » ciers et trésoriers me fassent mourir de » faim, tandis qu'eux tiennent des tables » friandes et bien servies; que ma maison soit » pleine de nécessité, lorsque les leurs le » sont de richesses et d'opulence, et si vous » n'êtes pas obligé de me venir assister loya- » lement comme je vous le demande. »

Digne de recevoir une lettre si franche, si naïve et si touchante, Sully parut sur l'heure à l'armée; son génie actif ramena bientôt dans le camp la propreté, l'ordre et l'abondance. Des magasins de vivres furent formés, des hôpitaux offrirent les secours nécessaires aux malades et aux blessés. Les soldats, charmés de ces soins qui jusqu'alors leur avoient été inconnus, ne se lassoient pas d'exprimer leur satisfaction; ils disoient : *Nous faisons un siége de velours.*

Porto-Carrero opposa une brillante résistance. Des sorties vigoureuses nettoyèrent plusieurs fois la tranchée, détruisirent les travaux et coûtèrent la vie à des officiers d'un mérite distingué. Flessons et Fouquerones périrent dans une de ces affaires sanglantes, où l'intrépide Jean de Gusman eût encloué

l'artillerie française, si le maréchal de Biron, Henri IV.
secondé par le prince de Joinville, n'avoit 1597
soutenu ses efforts jusqu'à l'arrivée du roi. Toujours ardent à chercher les postes périlleux, il culbuta les ennemis, et les poursuivit jusque sous les murs de la place.

Un coup d'arquebuse enleva le redoutable Porto-Carrero. La mort d'un tel chef plongea la garnison dans le deuil, sans être d'aucun avantage pour les assaillans. Caraffe de Montanagro commanda avec moins d'éclat, mais avec la même bravoure et la même sagesse. L'archiduc Albert, suivi de vingt-cinq mille hommes, s'avança au secours des assiégés. Jeune et dans l'état ecclésiastique, il s'étayoit de l'expérience de l'illustre et vieux comte de Mansfeld.

Le conseil s'assembla. Biron soutint que l'on devoit, sans perdre un temps précieux, marcher aux ennemis. Mayenne, qui dans plus d'une attaque avoit vaillamment payé de sa personne, fut d'avis de rester dans les lignes. Le penchant naturel et les habitudes guerrières de Henri, le disposoient à suivre le sentiment de Biron; mais les raisons lumineuses du duc le convainquirent « que son » objet devoit être de prendre Amiens, et » non de gagner une bataille. »

L'événement confirma la justesse des vues de Mayenne. L'archiduc, à la suite de quelques tentatives infructueuses, fut obligé de se retirer. Henri, dans la première effusion

Henri IV. 1597 de sa joie, écrivit à Crillon : « Le cardinal » vint nous voir furieusement, mais il s'en » est retourné fort honteusement. J'espère » jeudi prochain d'être dans Amiens, où je » ne séjournerai guère pour aller entreprendre » quelque chose. J'ai maintenant une des plus » belles armées que l'on sauroit imaginer ; » il n'y manque que le brave Crillon qui sera » toujours le bien venu de moi. Adieu. »

En effet, Montanagro accepta une capitulation que plus de cinq mois de résistance devoient rendre honorable pour lui. Henri, toujours magnanime, se proposa d'étonner son vaillant adversaire par des attentions recherchées. Le connétable de Montmorenci et le duc de Montbason furent à sa rencontre. Le roi à cheval, le sceptre à la main et à la tête de son armée en bataille, l'accueillit avec une extrême affabilité. Montanagro *accola* la botte de son généreux vainqueur, en disant : « Sire, je rends cette place entre les mains » d'un roi soldat, puisqu'il n'a pas plu à son » maître de la faire secourir par des capi- » taines soldats. »

L'espérance dont Henri parloit dans sa lettre à Crillon, fut cruellement déçue. Des projets combinés avec sagesse restèrent suspendus par une funeste légéreté. Les grands seigneurs demandèrent des congés dont l'exemple devint funeste. Madame reçut du roi son frère l'expression de ses regrets : « Ma » bonne sœur, je ne me plains de personne ;

» mais je me loue de peu. J'avois jeudi au Henri IV.
» soir cinq mille gentilshommes, samedi à 1597
» midi il n'en restoit pas cinq cents. De l'in-
» fanterie le démembrement est moindre,
» bien que très-grand. Le conseil avoit été
» bien tenu, les résolutions étoient bien prises,
» les sujets de bien faire très-beaux, les
» soldats ennemis étonnés, leurs villes ef-
» frayées. »

La douleur qu'éprouvoit le roi en renonçant à des perspectives aussi riantes, fut sans doute adoucie par les différens succès que ses généraux venoient d'obtenir. Le maréchal de Brissac avoit battu Saint-Laurent, lieutenant du duc de Mercœur; Lesdiguières, les troupes du duc de Savoie, et le chevalier Petcfer, la garnison de Cambrai.

Henri n'attendit pas le printemps pour s'approcher de la Bretagne, où Brissac combattoit les derniers restes de la ligue. La présence du souverain intimida le duc de Mercœur. 1598
Gabrielle d'Etrée lui assura des conditions favorables qu'il paya par le mariage de sa fille unique avec César de Vendôme, le fils du roi et de sa maîtresse. Cet enfant joignit à la possession de deux duchés-pairies (le duché de Beaufort et de Vendôme, sous la condition que le premier passeroit sur la tête de sa mère), l'honneur de marcher immédiatement après le duc de Montmorenci, et la main de la plus riche héritière du royaume. La politique complaisance de Mercœur, attira sur sa

Henri IV. 1598 tête une profusion d'honneurs et de caresses, qui donna lieu à de nombreux murmures.

Le roi dominé par la pensée de rendre la paix à l'Europe, désiroit ardemment de voir se terminer une longue lutte avec un ennemi possesseur d'immenses trésors, redoutable par son génie, fécond en ressources, et disposant de troupes réputées invincibles. Philippe, affoibli par des maladies douloureuses et n'ayant qu'une foible confiance dans les talens de son successeur, étoit disposé à ne plus se mesurer avec un adversaire entreprenant et belliqueux. Ces germes de dispositions pacifiques, n'eussent peut-être pas fructifié sans l'adresse et le zèle de Clément VIII. Les contemporains de ce vénérable pontife lui durent de la reconnoissance, et l'historien lui en doit le témoignage.

Cécil, le ministre affidé d'Elisabeth, se rendit à la Haie et s'y associa le fameux Barnevelt. Ces deux agens vinrent à Paris dans le dessein de dégoûter le roi de ses négociations avec l'Espagne. Reconnus pour les plus habiles négociateurs du siècle, ils mirent en usage toutes les ressources de la science diplomatique, pour rompre les projets de pacification et resserrer les liens entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Ils représentèrent que ces deux dernières puissances avoient déjà fourni d'importans secours. Ils dépeignirent les dangers auxquels on s'exposoit, en traitant avec un prince diffamé par des

preuves trop fréquentes de son peu de franchise. Ils proposèrent enfin un corps considérable de troupes, de grosses sommes d'argent et une flotte nombreuse, soit pour reprendre Calais, soit pour continuer la guerre avec avantage. Henri IV. 1598

Henri, avec ce ton de franchise qui le rendoit si recommandable, sut amener les ambassadeurs au point de partager son opinion; il leur dit : « Que les alliances qu'il avoit » formées, soit avec la reine d'Angleterre, » soit avec les Etats-Généraux, ne sauroient » être regardées comme des engagemens qui » le forçassent à prolonger une guerre dont » résulteroit la ruine de son royaume. Il » exprima dans les termes les plus énergiques » sa reconnoissance des preuves fréquentes de » l'amitié de leurs souverains, et sa volonté » de ne conclure avec l'Espagne aucune paix » qui l'empêchât de satisfaire à ses obligations; que d'après le genre de vie dans » lequel il s'étoit endurci, comme d'après les » nombreuses insultes qu'il avoit reçues de » Philippe, ce n'étoit pas la crainte de la » guerre, mais la nécessité de la paix qui le » déterminoit à prendre un parti pour lequel » son cœur avoit eu long-temps de la répugnance. Que les maux appesantis sur ses » états, deviendroient bientôt incurables, s'il » ne leur appliquoit des remèdes qui ne pouvoient être mis en usage durant le cours de » la guerre. Qu'il avoit l'espoir de pouvoir

Henri IV. 1598 » avec la paix, rendre dans peu à la France » son éclat et sa vigueur. Que cessant d'être » un fardeau pour ses alliés, il réuniroit au » contraire la puissance au désir de leur rendre » non-seulement avec usure les services qu'il » en avoit obtenus, mais encore de les dé- » fendre et de les protéger, ainsi que les autres » états de l'Europe, contre l'exorbitante am- » bition du roi d'Espagne. »

Henri, dans les conditions arrêtées à Vervins, ne fit que l'abandon de ses droits sur Cambrai. Philippe se vit avec une extrême douleur forcé de rendre Calais, Ardres, Dourlens et toutes les autres villes de France dont il avoit acquis la possession à force d'or et de sang.

Ce traité causa une joie très-vive et presque générale dans toute l'étendue de la France. Après l'avoir signé, le roi dit à d'Epernon : « Avec ce trait de plume, je viens de faire » plus d'exploits que je n'en eusse fait de » long-temps à la tête de mes armées. »

La fierté des Espagnols fut d'autant plus choquée, qu'ils n'avoient pas encore connu l'impérieux besoin de faire des sacrifices. Les membres du conseil hasardèrent de pressantes et respectueuses représentations. Le prince des Asturies exprima son mécontentement avec force. La haine publique poursuivit dom Christophe de Navarre, le confident du vieux monarque.

Cette circonstance prouva que si les grands

se plaisent à préférer les charmes de la simplicité dans le cours de leur vie ordinaire, ils aiment à développer une représentation imposante dans les cérémonies où la majesté du souverain doit paroître avec éclat. Henri partit du Louvre pour se rendre à la cathédrale y jurer l'observation du traité de Vervins. Il s'avança richement vêtu, monté sur un superbe cheval, précédé des ducs et pairs, des grands officiers, et suivi des seigneurs les plus distingués du royaume, avec plus de six cents gentilshommes. Toutes les personnes de ce cortége étoient parées « d'habillemens très-magnifiques et très-galans. ».

Henri IV. 1598

De leur côté, le duc d'Arcot, le comte d'Ahremberg, l'amiral d'Arragon et dom Ludovic Velas, les ambassadeurs du roi d'Espagne, parurent avec une suite imposante composée de quatre cents gentilshommes espagnols, italiens et flamands.

Le légat entouré d'un clergé nombreux, et les ambassadeurs des puissances étrangères, entendirent la lecture que Villeroi fit du traité, et le serment que le roi prononça.

Une attrayante et aimable bonhomie répandoit un charme inexprimable sur toutes les actions du héros français. Après avoir fixé les regards par la pompe d'un puissant monarque, il embrassa cordialement les ambassadeurs, et leur dit avec une expression affectueuse : « Je souhaite au roi mon frère » une longue vie, pour jouir longuement du » fruit de cette paix. »

Henri IV. 1598 Jaloux de voir ses sujets goûter sans regret les douceurs du repos, il publia l'édit de Nantes. Ce monument de tolérance qui occupe dans l'Histoire de France une place si marquante, fut l'heureux résultat de trois années du travail de quatre hommes redevables de la considération publique, à leurs talens, à leurs lumières et à leurs vertus ; Schomberg, Jeannin, de Thou et Colignon. L'édit contenoit quatre-vingt-douze articles publics et cinquante-six secrets. Tous avoient pour but les adoucissemens les plus faits pour atténuer la rigueur du refus d'une entière liberté de conscience.

Les chefs des Protestans eurent l'indiscrétion de mêler à leurs remercîmens, la demande de six villes de sûreté. Henri, familiarisé dès sa première jeunesse avec les pensées les plus cachées du parti, répliqua d'un ton ferme : « Je suis la seule assurance » de mes sujets ; je n'ai encore manqué de » foi à personne. Henri III vous craignoit et » ne vous aimoit pas ; quant à moi, je vous » aime et je ne vous crains pas. »

Le clergé obtint la permission de tenir son assemblée générale. François Guele, archevêque de Tours, en fut le président. Ce prélat porta aux pieds du trône les vœux de son ordre ; retraça fortement les maux qui désoloient l'église de France ; exposa l'urgente nécessité de recourir à des remèdes efficaces, et demanda comme un acte de justice : « Que

» l'on purgeât les bénéfices d'un grand nombre Henri IV.
» de pourvus qui étoient ignorans, confiden- 1598
» tiaires, mercenaires, gens de néant, sans
» probité comme sans suffisance; ensuite,
» que les églises recouvrassent le droit de
» nomination. Il termina son discours par des
» conseils qui sembloient être autant de re-
» proches indirects. » Le monarque conserva une présence d'esprit admirable, et leur fit une réponse que l'historien se plaît à rapporter.

« Je reconnois que ce que vous avez dit
» est véritable ; mais je ne suis pas auteur de
» tous ces maux ; ils étoient introduits par
» avant que je fusse venu. Pendant la guerre,
» j'ai couru où le feu étoit allumé pour
» l'étouffer; maintenant que nous sommes à
» repos, je ferai ce que veut le temps de la
» paix. Je sais que la religion et la justice
» sont les colonnes et fondemens de ce royaume
» qui se conserve sous la piété ; et quand elles
» n'y seroient point, les y voudrois établir,
» mais pied à pied, comme je fais en toutes
» choses; je ferai en sorte, Dieu aidant,
» que l'église soit aussi bien qu'elle étoit il
» y a cent ans. Mais il faut, par vos bons
» exemples, que vous répariez ce que les
» mauvais ont détruit, et que la vigilance
» recouvre ce que la nonchalance a perdu.
» Vous m'avez exhorté à mon devoir, je vous
» exhorte au vôtre : faisons bien vous et moi;
» allez par un chemin et moi par l'autre; si

Henri IV. 1598 » nous nous rencontrons, ce sera bientôt » fait. Mes prédécesseurs vous ont donné des » paroles avec beaucoup d'apparat; et moi » avec ma jaquette grise, je vous donnerai » des effets. Je suis gris au dehors, mais tout » or au dedans. »

A cette époque, Sully put se livrer tout entier aux sentimens qui embrâsoient son ame du désir de la gloire de son maître, et de la prospérité de sa patrie. La France éprouva avec l'enthousiasme de l'admiration et de la reconnoissance, les avantages inappréciables et sans nombre que l'ami d'un monarque peut répandre sur les peuples, presque toujours victimes d'un *favori;* titre qui ne fut jamais celui du fidèle compagnon du grand Henri.

Il n'est aucun ministre qui, avec un esprit moins pénétrant, un caractère moins ferme et un cœur moins rempli de zèle, n'eût été découragé à la vue de la situation déplorable des finances. La dette publique s'élevoit à trois cent trente millions, qui en feroient plus de huit cents de notre monnoie actuelle. Sur cent cinquante millions de recettes annuelles, à peine en restoit-il versé trente dans le trésor royal. Des fermiers-généraux, des sous-fermiers et des commis se partageoient les dépouilles du royaume. Ces énormes abus étoient encore aggravés par la cession que le roi venoit de faire aux différens chefs de la ligue, de trente millions, en consentant à lever cette somme sur les provinces. Des

hommes assez dépravés pour se faire acheter par leur souverain, étoient trop avides pour ménager leurs compatriotes. Ils extorquoient sans délicatesse et sans pudeur des sommes trois ou quatre fois plus considérables que celles qu'ils avoient le droit de réclamer. Henri IV. 1598

Le nouveau surintendant sentit en homme véritablement éclairé, que la source la plus abondante des richesses, que la base la plus solide d'une prospérité toujours croissante, étoient dues aux bienfaits de la nature. Aucune maxime plus certaine que celle qui détermina ses opérations : « Le labour et le pâ-» turage sont les mamelles de l'état. » Peut-être n'attacha-t-il pas assez d'importance aux progrès de l'industrie. L'agriculture suffit pour rendre florissante une société peu nombreuse; mais ne réclame-t-elle pas les secours du commerce, pour vivifier un vaste royaume ? On voit avec peine Sully s'opposer à ce que Henri favorisât la culture du mûrier, et plaçât dans son jardin quelques plantes de cet arbre précieux. On est tenté de le blâmer de ses efforts pour arrêter à Lyon l'établissement des manufactures d'étoffes et de brocards. Il eût obstrué dès son principe le plus riche des canaux qui nous amènent l'or des étrangers, nécessairement tributaires des artistes français.

Un ministre intègre, vertueux et ferme jusqu'à la sévérité, devint l'objet contre lequel toutes les cabales se réunirent. Les soins

Henri IV. 1598 empressés, les assurances hypocrites d'amitié, les caresses perfides, en un mot, tous les piéges de la séduction lui furent tendus. Dans le même temps, les récits mensongers, les calomnies sourdes, les accusations indirectes et les louanges empoisonnées, toutes les armes enfin de la noirceur furent employées auprès du monarque. Mais les conspirateurs commencèrent à éprouver du découragement, d'après le propos que tint Henri : « Il y a » des gens assez simples pour croire que » quand je me fâche contre Sully, c'est tout » de bon ; qu'ils sachent qu'entre lui et moi » il n'y a que l'amitié de durable, et que » c'est pour la vie. » Les dernières espérances de la chûte d'un surveillant incommode s'évanouirent, lorsque Gabrielle eut entendu de la bouche de Henri lui-même ces paroles : « J'aimerois mieux perdre dix maîtresses » qu'un Sully. »

Cet élan d'énergie dirigé contre une femme adorée, ne diminua pas les progrès dangereux qu'elle faisoit dans le cœur de son amant. La naissance d'un second fils rendit encore plus chers des liens qu'elle resserroit de nouveau. Peu satisfaite d'avoir obtenu que le baptême du petit Alexandre se fît « avec toute » la magnificence et tous les honneurs qui » sont rendus dans cette cérémonie aux en- » fans de France, » elle parvint à avoir en sa faveur des lettres de naturalisation, « qui » furent les premières de cette espèce. » Des

courtisans consommés dans leur art, donnèrent à cet enfant le titre de *Monsieur*, qui désignoit le frère le plus prochain de l'héritier direct de la couronne. L'évêque d'Amiens n'eut point scrupule de se rendre à la demande de dissoudre l'union de Gabrielle avec le marquis de Liancourt, « après qu'ils eurent juré » que leur mariage n'avoit jamais été fait par » un consentement volontaire, et qu'ils n'é- » toient rien l'un à l'autre. » Henri IV. 1598

La reconnoissance affoiblit l'énergie des représentations de Sully. La fermeté des refus de Marguerite fut imputée à un ressentiment de haine personnelle. Ce dernier obstacle touchoit au moment d'être applani à la cour de Rome, où Silleri plaidoit les intérêts de la duchesse avec autant de chaleur que d'esprit et de constance.

Des projets si laborieusement conçus et des espérances si magnifiques, s'anéantirent dans peu d'instans. Une mort terrible dans ses approches, effrayante par sa promptitude, frappa Gabrielle. 1599

Le désespoir de Henri ne connut d'abord aucune borne. La Varenne, Bassompierre et Sully lui-même épuisèrent sans succès tous les motifs de consolation. Quoique la duchesse eût péri chez Zamet, homme de confiance, que Henri appeloit dans l'intimité, Jean Bastien, le public crut et répéta que les symptômes du poison s'étoient montrés incontestables.

Henri IV. 1599 La durée de la douleur de Henri ne fut pas proportionnée à sa violence, puisque peu de mois s'écoulèrent avant qu'il eût formé de nouveaux engagemens avec mademoiselle d'Entragues : coquette habile, elle fit acheter fort cher des faveurs plus d'une fois accordées. Les désirs de l'amant furent assez impérieux pour le déterminer à lui donner, indépendamment d'un cadeau de cent mille écus, une promesse de mariage, si la demoiselle donnoit le jour à un garçon.

Ce trait de foiblesse ne sauroit sans doute être excusé dans un souverain. Cependant les erreurs même des hommes véritablement bons, appellent quelquefois sur eux l'intérêt et l'affection. Il est peu de circonstances où Henri inspire autant d'amour, et Sully autant d'estime, que lorsque le premier montre la promesse de mariage au second qui se tait, mais ne dissimule pas son chagrin. « Là, là, » parlez, ne faites pas tant le discret. » Le silence se prolonge. « Encore une fois, dites » et faites ce que vous avez dans l'esprit, ce » sera le dédommagement des cent mille écus » qui vous pèsent sur le cœur. » A cette assurance souvent réitérée, le sujet disparoît ; l'ami prend la promesse et la déchire. « Comment ! s'écrie Henri, je crois que vous êtes » fou ? — Je le suis, et plût à Dieu que je fusse » le seul en France ! »

Le roi entre dans son cabinet, fait une nouvelle promesse et ne disgracie pas son ministre.

Les plaisirs ne suspendoient pas le cours des affaires. Le conseil s'occupa des moyens de mettre fin aux différends de la France avec le duc de Savoie, dont les envoyés avoient été reçus au congrès de Vervins, sans vouloir y rien statuer. Le duc demande un sauf-conduit, et vient à la cour de France défendre ses intérêts : il y parut aimable, galant et magnifique ; il obtint les suffrages des femmes, et sut se faire des partisans parmi les grands seigneurs. Henri IV. 1599

Le roi combla le duc de caresses, lui prodigua des fêtes, prit constamment avec lui le ton d'une gaîté franche, et ferma les yeux sur ses intrigues. Néanmoins ferme pour les intérêts et pour l'honneur de sa couronne, il ne se départit point de la condition expresse de la restitution du marquisat de Saluces, dont l'envahissement avoit été injuste. Le connétable et Sully laissèrent au duc le choix ou de rendre le marquisat, ou de donner à titre de dédommagement la Bresse avec la ville et la citadelle de Bourg. Il demanda un délai pour consulter les grands de son état sur une affaire de si haute importance. Ensuite il voulut exiger que sans attendre son choix pour la restitution ou pour l'échange, la France promît dès ce jour de ne plus s'intéresser à la république de Genève. Le roi se crut offensé par cette proposition, et dit à l'interprète du duc : « Votre maître a usurpé » mon marquisat de Saluces ; il n'y a rien

Henri IV. » qui l'excuse de me le rendre. Je ne tiens
1599 » rien du sien, je ne dois donc lui rien rendre.
» Je n'empêche pas qu'il ait raison de Ge-
» nève, s'il peut l'avoir autrement que par
» les armes; mais je n'abandonnerai point
» cette ville après lui avoir promis, sur pa-
» role de roi, ma protection. »

Le duc, par des refus et par son ton d'assurance, « comme s'il eût été dans la citadelle
1600 » de Turin, » offensa quelques membres du conseil, qui, d'après plusieurs raisons spécieuses, proposèrent de s'assurer de la personne de ce prince. La réponse de Henri est une leçon à jamais mémorable pour les souverains. « J'ai tiré de ma naissance et j'ai ap-
» pris de ceux qui m'ont nourri, que l'ob-
» servation de la foi est plus utile que tout ce
» que la perfidie promet. J'ai l'exemple du
» roi François I.er, qui pouvoit par la trom-
» perie retenir un plus friand morceau;
» savoir, Charles-Quint. Que si le duc de
» Savoie a violé sa parole, l'imitation de la
» faute d'autrui n'est pas innocente, et un roi
» use bien de la perfidie de ses ennemis,
» quand il la fait servir de lustre à sa foi. »

Le duc, secrètement averti de l'orage qui se formoit contre lui, conçut des alarmes mal fondées et hâta son départ. Le roi fut avec toute la cour l'accompagner à Charenton. Le comte de Praslin et le baron de Lus composèrent son cortége jusqu'à la sortie du royaume: les villes sur son passage lui rendirent de grands honneurs.

Nous passerions sous silence les conférences tenues à Fontainebleau, par rapport au livre *de l'Institution de l'Eucharistie et des abus de la Messe*, si plusieurs auteurs dignes d'être crus n'attestoient qu'elles convainquirent Henri de la prééminence, ou plutôt de la sainteté du culte catholique. Sully désapprouva cette mesure qui flattoit l'orgueil des pasteurs, et soumettoit à la discussion, des principes que l'homme doit croire avec une respectueuse docilité, sans se permettre un examen toujours indiscret et souvent dangereux. Mornai répondit en fanatique aux sages représentations de l'homme d'état. « Mon livre est mon enfant, je le défendrai » bien; je vous prie de me laisser faire et de » ne vous en mêler point; car vous ne l'avez » pas nourri. » Son zèle de paternité ne put le sauver d'une entière confusion. Le roi dit à Sully : « Que vous semble de votre pape ? » — Sire, il est plus pape que votre majesté » ne le pense, puisqu'il vient de donner le » bonnet rouge à M.r d'Evreux. » En effet, Dupéron usant de ses avantages avec beaucoup de modération, d'esprit et de politesse, réunit trop de suffrages pour attendre long-temps le cardinalat.

Henri IV. 1600

Mademoiselle d'Entragues décorée du titre de marquise de Verneuil, ne pouvoit, par ses inégalités et par sa coquetterie, que déchirer un cœur sensible. Ses torts multipliés jetèrent insensiblement entre les deux amans

Henri IV. une froideur qui ne fit que s'accroître encore,
1600 lorsqu'un accident fit accoucher la marquise d'un enfant mort. Ce dégoût momentané d'une maîtresse et le désir du bien de l'état, inspirèrent au monarque la volonté d'user du consentement que Marguerite de Valois venoit enfin d'accorder à la dissolution de leur mariage. Du jour où sa résolution fut prise, des incertitudes le troublèrent sur le choix d'une épouse future, d'autant que toutes les fois que les passions ne l'entraînoient pas, son esprit saisissoit avec une grande justesse les différens rapports des objets. Dans les épanchemens de sa confiance, il disoit à Sully : « Je voudrois » trouver dans ma femme sept conditions » principales, à savoir; beauté en la personne, » pudicité en la vie, complaisance en l'hu- » meur, habileté en l'esprit, fécondité en » génération, éminence en extraction, et » grands états en possession. Mais je crois, » mon ami, que cette femme est morte, » voire même n'est encore ni née ni prête à » naître. »

Un long examen des princesses étrangères et de celles du royaume, ne fit qu'accroître ses soucis, et le jeta dans cette espèce de dégoût qui fait que l'homme abandonne aux soins des autres la conduite de ses intérêts. Un zèle trop ardent égara Sully et Villeroi. Honorés de la confiance du monarque, ils firent avec beaucoup de hâte dresser les conditions du mariage entre le roi de France et

Marie de Médicis, nièce du duc de Florence. Henri IV. 1600
A l'annonce d'un si prompt dénouement, Henri dit avec chagrin : « On dit cette prin-
» cesse assez belle, mais étant d'une des
» moindres maisons de la chrétienté, et de
» la même race de la reine mère Catherine,
» qui a fait tant de maux à la France, et plus
» à moi encore en particulier ; j'appréhende
» cette alliance, de crainte d'y rencontrer
» aussi mal pour moi, les miens et l'état. »
Après quelques instans de silence et de réflexion, il reprit avec chaleur : « Hé bien,
» de par Dieu soit, il n'y a de remède ; puis-
» que, pour le bien de mon royaume, vous
» dites qu'il faut que je me marie, il faut donc
» que je me marie. »

Le duc de Nevers eut seul le courage de s'opposer à l'élévation de Marie ; il osa soutenir que sa main lui avoit été plusieurs fois proposée, et, à ses yeux, l'objet des refus d'un particulier n'avoit pas le droit de s'asseoir sur le trône. Une irrésistible fatalité renversa tous les obstacles.

La guerre est déclarée au duc de Savoie, qui s'obstinoit à refuser toute espèce de dédommagement du marquisat de Saluces. Le roi entre en vainqueur dans Chambéri, donne des éloges à Lesdiguières sur la prise de Montmélian, et laisse à ce chef habile le commandement des troupes. Pour son malheur et pour celui de la France, il se rend à Lyon et y reçoit la main de Marie. Le légat Aldobrandin bénit le mariage.

Henri IV. Quoiqu'aucun penchant n'eût amené cette
1600 union, le roi montra aux fêtes de la noce beaucoup de gaîté, de franchise et de galanterie. On y fut charmé du fréquent usage de son talent à employer ces mots heureux qui gagnoient les cœurs, appaisoient les mécontentemens et récompensoient les services. Il dit à madame de Guercheville, dont les respectueux, mais constans refus, avoient arrêté ses vives sollicitations : « Puisque vous êtes véritablement » dame d'honneur, vous le serez de la reine » ma femme. »

Dans une audience publique, il posa la main sur l'épaule de Crillon : « Messieurs, » voilà le premier capitaine du monde, et je » ne sache personne qui dans la guerre le » surpasse. » Avec une vivacité soldatesque, Crillon s'écria : « Vous en avez menti, sire, » je ne suis que le second ; vous êtes le pre- » mier. » L'enthousiasme effaça sur-le-champ de la mémoire de ce brave si renommé, la pensée que la haine honorable et successive de la duchesse de Beaufort et de la marquise de Verneuil, l'avoit privé du bâton de maréchal de France.

Un religieux, le général de l'ordre de St. François, déploya la souplesse et l'habi-
1601 leté d'un négociateur du premier ordre, pour ramener la paix entre le roi de France et le duc de Savoie. La cession de la Bresse compensa le sacrifice du marquisat de Saluces. Ce traité fut au profit du premier des deux souverains,

mais non à l'honneur du duc. L'opinion publique s'en expliqua en ces termes : « Le roi » de France a traité en marchand, et le duc » de Savoie en prince. » Henri IV. 1601

Les Français encore échauffés par leurs guerres civiles, et gouvernés par un monarque vainqueur, se montrèrent dans toutes les contrées avec éclat, mais quelquefois avec férocité et avec violence. Barroult, ambassadeur de la cour d'Espagne, assistoit près de Philippe III à la représentation d'une comédie dans laquelle François Ier demandoit la vie à un capitaine espagnol qui lui tenoit le pied sur la gorge. Barroult s'élance et passe son épée au travers du corps de l'acteur. Il est triste de voir ce trait d'orgueil national éclater aux dépens d'un malheureux bien étranger à l'outrage.

L'alliance avec les Suisses fut renouvelée : 1602
les députés furent comblés de caresses et de présens. La création du régiment des Gardes-Suisses parut une faveur distinguée. Mais celui de tous ces honneurs qui excita le plus les transports des braves Suisses, fut la complaisance de Henri « de boire un verre de vin » *à la santé de ses bons compères*, lesquels » en même temps lui firent raison. »

Tel est le tribut affligeant que nous payons tous à la foiblesse et à l'imperfection de la nature humaine, que les siècles ne nous offrent aucun mortel dont l'histoire ne présente quelques traits qu'il faudroit oublier pour

Henri IV. 1602 l'honneur du héros et la satisfaction des ames honnêtes. Henri cédant aux impulsions d'une cabale puissante et d'une foule d'accusateurs acharnés, perdit de vue que la couronne avoit été affermie sur sa tête par les talens, la valeur et la constance des deux Biron. Nous avons vu le père commencer, poursuivre et terminer sa carrière au milieu des victoires. Ce grand homme avoit, dans ses dernières années, acquis la douce conviction qu'il laisseroit un héritier de ses hautes qualités, de son zèle ardent et de ses droits à l'estime du monarque : il portoit sur son sein pour gage de ses brillantes destinées, un billet que le cœur avoit dicté. « Quoique » vous soyiez le père, vous n'aimez pas au» tant votre fils que je l'aime. Je puis dire de » lui et de moi, *tel maître, tel valet.* » Le caractère de Biron étoit gâté par quelques défauts; il se livroit à un funeste emportement, à un orgueil sans bornes, et étoit dominé par une passion effrénée pour les jeux de hasard. Des rivaux perfides aigrirent et flattèrent tour à tour ses vices et ses foiblesses. Esclave de son humeur violente, enivré par sa présomption et désespéré à la suite de ses pertes considérables, il vomissoit des menaces que leur exagération même rendoit puériles : « Que le roi ne m'offense pas, car je sais me » venger des rois et des empereurs. » Il prononçoit avec arrogance : « Sans moi rien n'eût » été fait, et Henri seroit encore le Béarnais. »

Il s'abandonnoit à des plaintes amères « contre » l'avarice et l'ingratitude qui le laissoient » manquer d'argent. » Ces paroles pour le moins inconsidérées, étoient rendues et envenimées par la haine ou par la jalousie. Longtemps Henri répliqua : « Je crois bien tout » ce langage du maréchal ; mais il ne faut pas » toujours prendre au pied de la lettre ses » jactances et vanités. Il faut en supporter » comme d'un homme qui ne sait pas plus » s'empêcher de mal dire d'autrui et de se » vanter excessivement lui-même, que de » bien faire lorsqu'il se trouve en une occa- » sion le cul sur la selle et l'épée à la main. »

Henri IV. 1602

Soit d'après sa conviction réelle, soit d'après son désir de ramener un caractère fougueux, le roi répéta dans plusieurs occasions : « Je » présente avec confiance le maréchal de » Biron à mes amis et à mes ennemis. » A la vérité, un jour que le duc de Savoie lui faisoit l'éloge des deux Biron, il répondit : « J'ai eu beaucoup de peine à modérer l'ivro- » gnerie du père et les boutades du fils. » Combien seroit insensée la confiance dans l'attachement des souverains, si de pareils reproches pouvoient effacer le souvenir des services importans, et livroient à la hache du bourreau ! Lors de ce même voyage du duc de Savoie, Henri conçut quelques inquiétudes sur les séductions de cet habile politique, et les communiqua au maréchal, qui les fit évanouir en refusant plusieurs objets

Henri IV. 1602 précieux ; tandis que la favorite donnoit elle-même l'exemple d'accepter les dons des princes étrangers.

Dans l'un des accès de fureur de Biron, sa fidélité s'ébranla : il prêta l'oreille aux pernicieuses promesses du roi d'Espagne et du duc de Savoie. Ebloui par les offres de la souveraineté de la Bourgogne et de la main d'une des infantes, il devint criminel. Un prompt repentir l'amena aux pieds du monarque. Dans le cloître des cordeliers de Lyon, il s'avoua coupable et reçut sa grâce. Son ami d'Epernon, nourri depuis longues années dans les cours, lui fit sentir le danger de ne pas prendre *une abolition légale*. Biron, avec la franchise habituelle des militaires, honora Henri par une confiance sans bornes dans sa parole.

Lafin, domestique infidèle, reçut l'ordre de brûler la copie du traité qui devoit vendre le royaume aux Espagnols. Dans une affaire d'où dépendoient son honneur et sa vie, le maréchal agissoit avec tant d'imprudence et de légéreté, que des papiers insignifians furent seuls livrés aux flammes. Lafin se rendit à la cour avec son larcin, et se vendit aux ennemis de son maître. Des bruits habilement répandus annoncèrent que l'esprit de révolte se propageoit dans le royaume. Les courtisans répétèrent avec l'air d'une mystérieuse crainte, qu'un complot s'organisoit, que plusieurs grands seigneurs le tramoient, et que Biron

en étoit l'ame. Le roi pensa que son premier soin devoit se porter sur les provinces qui inspiroient le plus de défiance. Les souvenirs d'un ancien dévouement et de services nombreux, balançoient dans son cœur l'indignation de voir ses bontés trahies. Les rapports, en se multipliant, rendoient chaque jour ses incertitudes plus douloureuses. « Pendant » ce voyage qui dura près de deux mois, la » cour sembloit triste, le roi pensif, nul » conseil ni d'affaires aucunes, sinon à Blois. »

Henri IV. 1602

A son retour de Poitiers, Henri donna à Jeannin l'ordre d'aller en Bourgogne chercher Biron, et lui *porter parole qu'il n'auroit point de mal.*

Des historiens estimés, des panégyristes éloquens et des poètes célèbres, ont prétendu défendre, justifier et colorer la violation d'un engagement si positif. Nous nous sentons trop foiblement émus de leurs raisons, pour songer à les combattre.

Le maréchal se présente avec un calme qui ne touche pas le roi, mais qui l'étonne. Aussi mande-t-il à Sully : « Notre homme est » arrivé, il affecte beaucoup de sagesse et de » retenue. » Pour la première fois un prince franc et magnanime, ose recourir au vice qui avoit empoisonné sa jeunesse par tant de contrariétés et d'infortunes. On le voit avec douleur s'abaisser à la dissimulation. Par une ruse indigne de lui, il dit au comte de Lus, l'ami le plus intime de Biron : « Je suis bien

Henri IV. 1602 » aise d'avoir vu Lafin, il m'a ôté beaucoup » de défiance et de soupçons de l'esprit. »

Déjà la cabale triomphoit, lorsque Henri annonce la résolution où il est d'arracher lui-même, par ses prières, l'aveu du repentir de Biron : il le mande dans son cabinet. Par une noirceur infernale, Lafin, placé sur le chemin du maréchal, lui dit à voix basse : « Mon maître, courage et bon bec. » Ces paroles suggérées par une connoissance profonde du caractère de l'accusé, le livrent à l'orgueil et à la témérité. Les promesses et les instances ne lui arrachent que de vaines rodomontades. Le roi, lassé d'un long et infructueux débat, le congédie par cette phrase que la bouche de l'un des meilleurs souverains n'auroit pas dû prononcer : « Hé bien ! » il faudra prendre la vérité d'ailleurs. Adieu, » baron de Biron (1). »

(1) Je doute qu'il soit d'une noble délicatesse d'exiger impérieusement un aveu que l'on sait être aussi dur que mortifiant pour tout homme susceptible. La faute étoit constatée ; n'étoit-ce pas une singulière recherche, que le désir de l'entendre de la bouche du coupable ? n'étoit-ce pas ôter du prix de la grâce, que de l'attacher à cette confession ? Mais une conjecture plus affligeante, c'est que malgré l'opinion générale, il est fort douteux que la franchise du maréchal l'eût sauvé du supplice. Ces soupçons semblent autorisés par la lettre touchante, humble et détaillée que Biron écrivit de sa prison, et dont je ne pense pas que personne lise sans émotion divers passages pris au hasard.

« Je suis votre créature, sire, élevée et nourrie aux hon- » neurs et à la guerre par vos libéralités et par votre sage » valeur : car de maréchal de camp, vous m'avez fait maré- » chal de France ; de baron, duc ; et de simple soldat, m'avez

Un inconnu remet au maréchal un billet qui, sous le nom de la comtesse de Roussi sa sœur, le prévenoit qu'il avoit encore le temps de se retirer, mais que dans deux heures l'ordre de l'arrêter seroit mis à exécution. Carbonnière, l'un de ses gentilshommes, le presse de suivre cet avis, et sur son refus il s'écrie : « Monseigneur, je voudrois avoir » un coup de poignard dans le sein et que » vous fussiez en Bourgogne. » Biron réplique avec calme : « Si j'y étois et que j'en dusse » avoir quatre, le roi m'ayant mandé je » viendrois. » Henri, dans le cours de sa glorieuse carrière, ne reçut jamais un témoignage plus éclatant de la haute opinion qu'inspiroit sa magnanimité. Des méchans lui en dérobèrent sans doute la connoissance.

Henri IV. 1602

Le maréchal entre chez la reine, occupe une place à son jeu et se montre insensible

---

» rendu capitaine..... Que ma vie finisse au même lieu où j'ai » coutume de répandre mon sang pour votre service, et permettez que celui qui est resté de trente-deux plaies que » j'ai reçues en vous servant et imitant votre courage, me » fasse honorablement mourir. Sire, je bénirai votre pitié, » et je ne maudirai point l'heure que vous m'avez dépouillé » de mon état et mes charges ; car ayant à la place de l'épée » de maréchal de France, celle de simple soldat que je portois » au commencement que j'arrivai à vos armées, je pourrois » être utile au service de l'église et pratiquer, loin de la » France, ce que j'ai appris auprès de votre majesté. Laissez-vous toucher, sire, à mes soupirs, et ne regardez pas tant » à la conséquence de ce pardon, qu'à la gloire d'avoir su et » voulu pardonner *un crime punissable.* »

Henri IV. aux signes d'alarmes que le comte d'Auver-
1602 gne et le baron de Mégrini s'efforcent de lui donner. A sa sortie de l'appartement, Vitri lui demande son épée. Son unique réponse est: « Je te prie que je parle au roi. — Monsieur, » le roi est retiré. »

Mis à la Bastille et traduit devant des juges, il oppose pour défense le pardon de toutes ses fautes que le roi lui avoit accordé à Lyon. Le parlement suspendoit ses poursuites, lorsque par des lettres du grand-sceau, le roi révoqua la grâce qui étoit sortie de sa bouche. Ce coup inattendu fut celui de la mort pour l'accusé. Depuis ce jour, dans la prison, en présence du tribunal et sur l'échafaud, l'historien ne retrouve plus un seul instant Biron.

A peine vient de périr par la main du bourreau, un général dont le père étoit mort dans les combats, et qui lui-même avoit versé son sang pour placer sur le trône son souverain
1603 légitime, que la France revit triomphante une compagnie qui s'étoit ouvertement opposée à l'élévation de ce même monarque, et qui étoit soupçonnée d'avoir trempé dans les complots des régicides. La clause prescrite qu'un jésuite vivroit près des rois comme une espèce d'ôtage, facilita la route des grandeurs à cet ordre religieux étonnant dans ses progrès, craint lors de sa puissance, regretté depuis sa chûte, et remarquable par la continuité de son existence, malgré les efforts réunis des premiers potentats de l'Europe, appuyés de

l'aveu de l'un des chefs de l'Eglise. Le père Coton, « grand théologien, mais encore plus » grand courtisan, » gagna l'entière confiance de Henri (1), qui parut ne conserver aucun souvenir des préventions désavantageuses qu'il avoit déposées dans le sein de Sully : « Ces gens ont des intelligences par-tout ; de » sorte que si je les repousse, je les jette » dans le dessein d'attenter à ma vie, et je » me mets toujours dans la défiance d'être » empoisonné ou bien assassiné. » L'opinion publique sur le supplice de Biron et sur le rappel des jésuites, se manifesta par le reproche énergique, « que Henri ne savoit faire du bien » qu'à ceux qui avoient attenté à sa vie et à » sa couronne. »

Henri IV, 1603

Au milieu du tumulte des armes, un roi couvert des lauriers de la victoire, conçut le dessein d'une paix perpétuelle. Long-temps il médita ces pensées dans le silence, avant de les développer à Sully. Lorsqu'après de nombreuses discussions, ces illustres amis s'imaginèrent que leur plan avoit atteint un juste point de maturité, le ministre alla de la part de son souverain s'éclairer des lumières d'Elisa-

(1) Le peuple se plaignoit gaîment du crédit peu raisonné dont le père Coton jouissoit : « Notre roi est bon, mais il a » du coton dans les oreilles. » On fit circuler dans Paris le quatrain suivant :

« Autant que le roi fait de pas,
» Le père Coton l'accompagne ;
» Mais le bon roi ne sait pas
» Que le fin coton vient d'Espagne. »

Henri IV. 1603 beth. La reine entra dans les détails les plus approfondis, indiqua quelques changemens et donna son suffrage. L'Europe devoit être divisée en quinze puissances : six monarchies héréditaires, « la France, l'Espagne, » l'Angleterre, la Suède, le Danemarck et » la Lombardie ; » cinq monarchies électives, « l'empire d'Allemagne, le siége de Rome, » la Bohême, la Hongrie et la Hollande ; » quatre républiques, « la Hollande, la Suisse, » Venise et Gênes. » Les membres de la grande association auroient été soumis aux décrets d'un tribunal suprême que l'on eût formé de soixante-six députés, élus par les différens états, et choisis pour trois ans. Cette haute cour auroit prononcé d'après un code de lois organisé et réglé par elle-même. Les affaires d'une haute importance se fussent décidées sous ses ordres immédiats, tandis que les objets inférieurs seroient restés sous la compétence de six tribunaux d'un ordre subalterne, et distribués dans les différentes parties de l'Europe.

Les espérances de l'ambassadeur s'évanouirent à la mort d'Elisabeth. Par un assemblage étonnant, cette reine si fameuse dans les fastes de l'histoire, déploya sur le trône les qualités d'un grand souverain (1); se montra sévère dans ses châtimens, posa et soutint

(1) Les Anglais, après la mort d'une princesse qui avoit tant contribué à leur élévation, la nommèrent *le roi Elisabeth*, et ils appelèrent son successeur *la reine Jacques*.

d'une main sûre l'édifice du pouvoir absolu ; mêla les foiblesses de la coquetterie aux vastes conceptions de la politique, et mourut consumée par la mélancolie d'une femme sensible. Henri donna des regrets à la perte de son ancienne alliée, et dit avec la tournure piquante de son esprit : « Il y a trois choses » que le monde ne veut croire et toutefois » elles sont vraies et bien certaines, que la » reine d'Angleterre est morte fille, que l'ar- » chiduc est un grand capitaine, et que le » roi de France est fort bon catholique. »

Henri IV. 1603

On ne hasarde qu'avec un sentiment d'incertitude et de crainte, son opinion sur un projet sorti du cœur de Henri, mûri d'après les réflexions de Sully et perfectionné par le génie d'Elisabeth. Malgré l'autorité de ces grands noms, les hommes éclairés s'accordent à reléguer *la paix perpétuelle* parmi les chimères qui séduisent les belles ames. Ici l'expérience de tous les siècles et de toutes les contrées se présente à l'appui des raisonnemens. Dans les livres saints, la première génération des hommes est flétrie par un fratricide ; le plus ancien poète de l'antiquité profane, chante des héros, et le père de l'histoire nous transporte au milieu des combats. Si nos regards se détournent des sociétés les plus polies et les plus riches, pour envisager les hordes les plus grossières et les plus pauvres, nous y voyons également des armes aiguisées et des enseignes déployées. La pas-

Henri IV. sion de la guerre est donc inhérente à l'homme.
1603 Elle embrasse toutes les contrées de la terre, brave les frimas des régions hyperborées, et n'est point ralentie par les chaleurs dévorantes de la ligne.

Sully reconnut promptement que le pusillanime Jacques étoit incapable d'adopter des conceptions hardies. Il revint sans apporter
1604 aucun germe d'espérance. Son infatigable passion de travailler au bonheur des Français, à la prospérité de l'état et à la gloire du monarque, lui donna l'énergie et la constance nécessaires pour remplir les devoirs de plusieurs charges trop souvent recherchées par des hommes intéressés, ignorans et paresseux.

Surintendant des finances, il ramena l'ordre dans les différentes branches de l'administration et fit disparoître une foule d'abus destructeurs. Quelques juges habiles lui reprochent son désir prématuré de former un trésor. Quoique des dettes restassent encore à payer, il amassa quarante millions, somme considérable à cette époque. Sans la mort précipitée du roi, peut-être aurions-nous sujet d'applaudir à l'ensemble d'un édifice qui ne fut que commencé.

Grand-maître de l'artillerie, il mit les ateliers dans un tel mouvement, que l'arsenal de Paris eut cent pièces de canon, avec une prodigieuse abondance de munitions de guerre. Les différentes places se virent, dans peu d'années, approvisionnées de tous les

moyens de défense. Les tentatives en faveur de la marine, obtinrent peu de succès, parce que la langueur du commerce entraînoit la disette des matelots. Henri IV. 1604

Grand-voyer de France, il fit creuser le canal de Briare, ouvrir des communications, et embellir les grandes routes. La reconnoissance publique donna long-temps le nom de *Sully* aux arbres dont l'ombrage bienfaisant soulageoit et charmoit les voyageurs.

Surintendant-général des bâtimens, il sentit que la capitale d'un grand empire doit, par sa magnificence et par ses commodités, annoncer la splendeur de l'état. Les Français et les étrangers admirèrent des travaux auxquels nous sommes redevables du Pont-Neuf, de la rue Dauphine, de plusieurs quais vastes et de la galerie du Louvre. Fontainebleau devint un séjour digne du premier des monarques, et les terrasses de Saint-Germain s'élevèrent.

Ce Sully, l'effroi des courtisans avides, l'adversaire inflexible des maîtresses intéressées, vouloit que les fruits les plus précieux de son économie fussent des ressources pour le soulagement des peuples, l'éclat du royaume et la dignité du monarque. Le premier, il applaudit au noble désir de répandre des bienfaits sur les savans et sur les hommes de lettres. Le hollandais Grotius lui parut mériter, par sa grande réputation, les riches présens qu'il dut à la munificence du monarque. Ses conseils firent placer le célèbre Casaubon, avec

Henri IV. 1604 deux de ses émules, à la tête de la bibliothèque royale. Henri leur tint un discours dans lequel respirent la franchise, la sensibilité, la bonhomie et la noblesse. On y reconnoît avec attendrissement les affections d'un père réunies à celles du souverain : « Mes amis, » vous lirez mes beaux livres et me direz ce » qu'ils contiennent. Jusqu'à présent je n'ai » pas eu le loisir de m'abandonner à l'étude ; » il est aujourd'hui plus de gloire à rendre » les Français heureux et contens. Travaillez » donc tous trois nuit et jour à m'enseigner » ce que je puis faire pour être aimé de tout » le monde. Ayez-vous pour dit, que j'esti- » merois mieux que l'on diminuât de ma » dépense et qu'on en ôtât de ma table, pour » payer mes lecteurs ; allez de ma part chez » le surintendant. »

La mémoire de Montaigne et celle d'Amyot furent, aux dépens du trésor royal, honorées par des éditions faites avec luxe : elles répandirent deux ouvrages dont l'un, le *Bréviaire des honnêtes gens*, renferme des richesses morales en si grande abondance, que depuis plus de deux siècles les philosophes modernes se les partagent entr'eux, et se les arrachent sans pouvoir ni les épuiser, ni les accroître, ni les embellir : heureux même lorsqu'ils ne les défigurent pas par les tournures nouvelles dont leur vanité cherche à les orner. Le traducteur de Plutarque a recueilli le double honneur de produire une révolution dans

l'esprit de ses contemporains, et de conserver un éclat primitif, que n'ont pu obscurcir les nombreux imitateurs qui se sont présentés pour suivre la même carrière. Henri IV. 1604

Avec une bonté touchante, Henri voulut que Bellegarde soignât la vieillesse de Malherbe, qui le premier avoit appris aux Français qu'ils possédoient une langue susceptible d'élégance et d'harmonie. Le même intérêt protégea le début de Racan, dont les premières années faisoient naître de belles espérances. Mais les bontés du roi contrarièrent peut-être le talent qu'il avoit le désir de protéger. Le jeune poète se vit placé proche de Malherbe, et conçut pour son maître une admiration qui le relégua dans le servile troupeau des imitateurs.

Henri, par ses libéralités, hâta le développement de la scène française. Il ordonna la distribution d'une seconde salle de spectacle à l'Hôtel-d'Argent. Ses prévenances recherchèrent Jodelle, dont les admirateurs étoient si passionnés, que les hommes les plus considérables sollicitoient des rôles dans sa tragédie de Cléopâtre et dans sa comédie d'Eugène. Les applaudissemens de la ville, les suffrages de la cour et les bontés du monarque, ne tardèrent point à se répandre sur Garnier, qui, par sa Cornélie, ravit à Jodelle la première palme. Ronsard, du Bellay et les beaux esprits de ce temps, prononçoient avec une orgueilleuse confiance : « Ces poëmes » trouveront lieu dans la postérité. »

Henri IV. 1604 L'empressement de Henri à combler d'égards si flatteurs les hommes de lettres dont le mérite étoit reconnu, ne s'étendoit pas jusqu'aux écrivains qui se laissoient enivrer par l'amour-propre, ou croyoient se rendre redoutables par leur méchanceté. Son historiographe du Haillan, homme avide et prodigue, lui dit un jour du ton de la présomption et de la menace : « Sire, nous autres historiens, » nous avons deux plumes, l'une d'or, l'autre » de fer. De la première, nous couvrons d'une » gloire immortelle les princes nos bienfai- » teurs ; de la seconde, nous flétrissons la » mémoire de ceux qui ne s'empressent pas » de reconnoître nos travaux. » Le roi répliqua sur-le-champ avec sa présence d'esprit ordinaire : « M.r du Haillan, je ne pense pas » que vous ayez une plume d'or ; car il y a » long-temps que vous vous l'eussiez passée » par le bec. »

Pendant que la France, dans son intérieur, s'avançoit à grands pas vers la prospérité, des hommes entreprenans étendoient ses possessions au dehors. Monts et Champelain achevèrent la découverte du Canada, posèrent les premiers fondemens de Quebec, et firent fleurir une colonie qui se rendit dans la suite intéressante, par la courageuse affection que ses habitans portèrent à la Métropole.

1605 Henri essuya bientôt des chagrins d'autant plus douloureux, qu'ils lui furent suscités par une main chérie, et qu'ils ramenèrent à sa

mémoire le souvenir d'un acte de foiblesse. Henri IV.
La marquise de Verneuil prolongeoit son funeste ascendant, et peu contente d'exaspérer la reine, elle réclamoit insolemment le trône. 1605
La promesse de mariage que le zèle de Sully n'avoit pu supprimer, devenoit une arme dangereuse entre les mains d'une femme hardie, qui s'en servit pour former une conspiration. L'Espagne, si long-temps ennemie du repos de la France, ourdit avec une nouvelle activité ses inépuisables intrigues. L'évêque de Montpellier découvrit ce complot. Le roi menaça d'une juste punition, et n'écouta son indulgence naturelle, que lorsque d'Entragues eut, au nom de sa fille, rapporté la promesse de mariage qui depuis plusieurs années causoit des inquiétudes. Afin d'étouffer tout germe de retour, le comte de Soissons et les ministres furent témoins de cette restitution.

La marquise se sentit plus outrée qu'intimidée; le marquis d'Entragues son père, et le comte d'Auvergne son frère utérin, se joignirent à elle pour renouer des trames criminelles. Chanvalon, fils naturel de la reine Marguerite, et le père Archange capucin, confesseur de la marquise, se chargèrent d'être les agens de la conspiration, dont Lescun dévoila tous les ressorts. D'Entragues et d'Auvergne furent arrêtés; l'affaire se porta devant le parlement.

La marquise étala toute la hauteur d'une femme qui connoissoit l'étendue de son em-

Henri IV. 1605 pire sur le cœur d'un homme sensible et passionné. Des émissaires confidentiels l'approchèrent pour lui suggérer le conseil de solliciter sa grâce. Bien assurée qu'aucun danger ne la menaçoit, elle répondit : « Si le roi » m'envoie à l'échafaud, personne qui ne dise » qu'il a fait mourir sa femme et la véritable » reine de France. Je ne veux que trois choses ; » pardon pour mon père, une corde pour » mon frère, et justice pour moi-même. »

Ce frère que la marquise abandonnoit à la rigueur des lois, étoit le fils naturel de Charles IX, et de la belle Marie du Touchet. D'un caractère inquiet et turbulent, il consumoit ses jours au milieu des cabales : arrêté au même instant que Biron, et pour le moins aussi coupable, les prières de sa sœur l'avoient soustrait au supplice. L'arrêt du parlement le condamna, ainsi que son beau-père, à avoir la tête tranchée, et renvoya la marquise à un plus ample informé.

La marquise d'Entragues et la comtesse d'Auvergne vinrent demander la grâce des condamnés. Henri les releva, versa des larmes d'attendrissement, et dit d'une voix émue : « Allez, priez Dieu qu'il veuille me » bien inspirer, car je m'en vais à la messe » pour cet effet. »

Le même jour, une déclaration prononcée devant le conseil accorda la vie à d'Entragues et au comte d'Auvergne. La marquise fut reconnue pleinement innocente ; et, fière de

son triomphe, elle se rendit à sa terre de Verneuil. Henri chercha dans de nouvelles amours la consolation d'une absence qui le chagrinoit. Son choix s'arrêta sur mademoiselle de Beuil, qu'il nomma comtesse de Moret. Dans la vue d'éviter les tracasseries qui venoient de l'affliger, il forma le dessein de marier cette belle personne. Un membre de la famille de Harlay se montra assez peu délicat, pour se charger du titre d'époux. Henri IV. 1605

Les Protestans ajoutèrent aux sollicitudes du monarque. L'assemblée de Châtelleraut fit éclater des projets séditieux, et laissa percer le vœu d'une république. Trois chefs principaux dirigeoient les délibérations, y fomentoient les alarmes et y nourrissoient les espérances. Mais Sully les ramena dans les bornes du devoir avec autant de sagesse que de fermeté. La voix de l'honneur et l'espoir du bâton de maréchal de France, valurent le suffrage de Lesdiguières. Le fanatisme exalté de Duplessis-Mornai, ne lui laissa pour partisans qu'un petit nombre de pasteurs. Bouillon sentit qu'il falloit renvoyer à un autre temps l'exécution de ses projets. 1606

La France applaudit et la cour se tut, lorsqu'au retour de Châtelleraut, le roi décerna à Sully les honneurs de la pairie. Ce ministre avoit plusieurs fois refusé une dignité à laquelle ses services lui donnoient tant de droits, et elle lui fut conférée avec beaucoup de dis-

Henri IV. 1606 tinction. Henri eut la délicatesse de récompenser le même jour un grand homme en souverain et en ami. Les princes du sang, les plus grands seigneurs du royaume, un grand nombre de prélats, enfin une foule de personnes de toutes les classes de la société, remplirent les avenues et les salles du palais, lorsque le nouveau duc se fit recevoir au parlement. A la suite de cette cérémonie pompeuse, qui sembloit être une fête offerte par la reconnoissance de la nation, Sully conduisit à l'arsenal soixante membres des plus distingués de l'assemblée.

On se mettoit à table lorsque l'excellent Henri entre dans la salle : « M.r le grand-» maître, je suis venu au festin sa[illegible]rière, » serai-je le mal dîné? » Il vante [illegible] beauté du poisson, trouve *force ragoûts à sa mode*, boit *du joli vin d'Arbois*, et répand parmi les convives la joie et l'attendrissement.

Le roi sentit de lui-même le besoin de réprimer par quelques actes de sévérité, la factieuse turbulence du duc de Bouillon. Ses idées furent approuvées par Sully. D'un commun accord, ils formèrent le projet du siége de Sédan. Des préparatifs considérables trahirent le secret de cette résolution, que les courtisans s'efforcèrent de faire échouer par une foule d'intrigues. On atténua les torts du coupable; on employa l'influence de la comtesse Cercy; on réclama la bonté du cœur du monarque; enfin, on eut recours à l'exagération des diffi-

cultés qu'opposoit l'entreprise. Les échos des Henri IV.
appartemens répétoient à toutes les heures : 1606
« La place de Sédan est forte d'armes, de
» fortifications et de troupes. Les princes alle-
» mands ne la laisseront pas sans secours ;
» mais, se tinssent-ils tranquilles, le roi ne s'en
» rendroit pas le maître dans trois années. »

Henri évite les piéges, rejette les sollicitations, dédaigne les menaces et s'avance à la tête de son armée. Trois mois après son départ de Paris, il écrit à la princesse d'Orange : 1607
« Ma cousine, je dirois comme fit César :
» *Veni, vidi, vici*, j'ai vu, je suis venu, j'ai
» vaincu ; ou comme la chanson : *Trois jours*
» *durèrent mes amours, et si finirent dans*
» *trois jours*, tant j'étois amoureux de Sédan.
» M.r de Bouillon a promis de me bien et
» fidèlement servir, et moi de tout oublier. »

Les tentatives contre les jours du meilleur des rois, se multiplioient d'une manière effrayante. L'esprit de révolte se propageoit dans les provinces. Des alarmes se répandoient parmi les Catholiques, sur le prétendu dessein que formoit le roi d'assurer le triomphe des Protestans. Les libelles, les couplets et les pasquinades inondoient la cour et la ville. Ces discordes si contraires au repos de l'état, et si douloureuses pour le cœur du souverain, s'alimentoient à la faveur des trésors de l'Espagne. Henri profondément indigné, prit la résolution de dépouiller cette puissance per- 1608
fide d'une partie de sa grandeur. Il se proposa

Henri IV. de porter des coups assez terribles pour venger
1608 les nombreuses atteintes portées à la liberté de l'Europe, les maux répandus sur le peuple français, et les tentatives formées contre sa personne. Sully, dépositaire de ce noble et juste projet, employa ses talens, son zèle et sa fermeté pour en assurer le succès.

Les plans, les calculs et les discussions entre le monarque et son ministre, ne purent être enveloppés de ténèbres assez épaisses pour échapper aux regards curieux des courtisans. Les soupçons d'une rupture avec l'Espagne, furent aussi promptement conçus que divulgués. Don Pedre de Tolède, ambassadeur extraordinaire de Philippe III, reçut l'accueil le plus flatteur autant pour son mérite que par rapport à l'honneur qu'il avoit d'appartenir à la reine. Ce seigneur admis à son audience de congé, dit au roi : « Sire, j'ai » été si bien reçu, que je suis marri de voir » plusieurs brouilleries que je vois, lesquelles » pourront être cause de me faire revenir » avec une armée qui fera que je ne serai pas » si bien venu. — Ventre-saint-gris ! venez » quand il plaira à votre maître, vous ne lai- » rez-y être le bien venu pour ce qui regarde » votre particulier, et pour le fait dont vous » parlez, votre maître en personne et toutes » ses forces, se trouveront bien embarrassés » dès la frontière, laquelle peut-être ne lui » donnerai-je pas le loisir de voir. »

Le respect pour la vérité prescrit à l'histo-

rien de ne point chercher à satisfaire le goût des paradoxes et le penchant à la malignité de ceux qui se plaisent à propager les récits invraisemblables et les anecdotes scandaleuses. Trop de gens se plaisent à soulager le poids de leur affligeante nullité en cherchant à trouver de petits motifs aux mouvemens politiques, et à jeter du ridicule sur les dépositaires de la puissance. La désorganisation de l'ordre social, les fléaux de l'anarchie et les horreurs de la licence, furent trop souvent enfantés par la calomnie qui s'acharne avec passion sur les têtes couronnées. Plus qu'aucun autre souverain, Henri IV a souffert d'une injustice qui empoisonna ses jours et qui a souvent offensé sa mémoire.

Henri IV. 1608

Un monarque, général du premier mérite, politique profond, et portant à ses sujets la plus affectueuse tendresse, ne conçut point la pensée de se jeter dans une guerre dispendieuse et sanglante, par le désir honteux de recouvrer une maîtresse. L'expédition étoit depuis long-temps calculée, et les moyens de réussite présentoient des espérances fondées, lorsque, pour son malheur, Henri vit à un bal de la reine danser la fille du connétable, l'intéressante Charlotte de Montmorenci, « qui ne faisoit que sortir de l'enfance; » mais sa beauté sembloit merveilleuse, et » toutes ses actions si agréables, qu'il y avoit » de la merveille par-tout. »

Le prince ressentit au premier coup d'œil

Henri IV. les atteintes de l'amour. L'ardeur et la vio-
1608 lence de cette nouvelle passion l'étonnèrent. Son cœur si susceptible de vives impressions, n'avoit jamais brûlé d'une semblable flamme. Il craignit la rivalité de Bassompierre, le pressa contre son sein et répandit des larmes de satisfaction, lorsque ce seigneur adroit lui fit le sacrifice de ses projets.

La belle Montmorenci devint l'épouse du
1609 prince de Condé. Soit amour-propre, soit penchant naturel, soit enthousiasme pour un grand homme, elle sourit aux transports de son royal amant : elle encouragea plusieurs démarches qui exposoient la personne de Henri, dont l'âge et la dignité furent compromis par une foule de travestissemens, de ruses et de tentatives, qui donnent quelqu'éclat aux aventures du héros de roman, mais qui dégradent le héros de l'histoire. La cour, la ville et bientôt les provinces, s'occupèrent ou plutôt s'amusèrent de cette intrigue peu décente. La jalousie s'empara de la reine et du prince de Condé. Les fureurs de cette passion furent excitées par une foule de délateurs perfides. Des scènes orageuses troublèrent l'intérieur du palais. Sully regretta souvent d'être arraché à ses importantes fonctions, pour jouer le rôle de médiateur dans des querelles de ménage. Un jour l'oubli de toute convenance fut porté au point que Marie, hors d'elle-même, leva le bras : Sully le rabattit avec une telle vivacité, que la prin-

cesse s'écria qu'elle venoit d'être frappée. Lorsque le calme fut rétabli, l'artificieuse Italienne remercia le ministre de son zèle, et lui voua sur l'heure une haine implacable. Henri IV. 1609

Le prince de Condé « ne pouvant nullement » douter de l'amour du roi pour sa femme », résolut de l'enlever, la prit en croupe et gagna Bruxelles. Henri fut incapable de maîtriser sa fureur : au milieu de la nuit, il manda les ministres et tint conseil sur les moyens à prendre dans cette circonstance. Sully s'excusa de donner son avis, sous le prétexte qu'encore mal éveillé, ses idées étoient confuses. Demeurant après la sortie des graves personnages qui avoient divagué dans leurs discours, il employa sans succès toutes les ressources de son esprit, tous les raisonnemens de la sagesse et toutes les instances de l'amitié pour calmer le désespoir de son maître, et lui montrer les inconvéniens de s'embarquer dans une aventure « qui » mettroit le comble à ses chagrins. »

Praslin partit avec la commission de réclamer, au nom du roi de France, le premier prince du sang dont la personne appartenoit à l'état. L'archiduc répondit avec fermeté : « Qu'il n'avoit jamais violé le droit des gens » sur qui que ce fût, et qu'il se garderoit » bien de commettre, pour la première fois, » cette faute contre un prince auquel il venoit » d'offrir tous les égards et tous les secours » d'une généreuse hospitalité. »

Henri IV. 1609 Pendant que Praslin poursuivoit sa négociation, le marquis de Cœuvres préparoit l'enlèvement de la princesse. Le projet conduit avec beaucoup d'intelligence, sembloit promettre un succès si certain, qu'un jour Henri exactement instruit de toutes les démarches, dit d'un air de triomphe: «Dimanche » à dix heures, nous verrons ici la princesse » de Condé. » Lui-même mit obstacle au bonheur qu'il désiroit par l'inexplicable indiscrétion qu'il commit d'en faire confidence à la reine, dont l'active jalousie fit échouer le complot par des avis prompts et détaillés qui parvinrent au marquis de Spiuola.

La princesse eut un logement au palais et reçut les honneurs d'une garde espagnole. A ces signes, assuré de la découverte de son plan, Cœuvres se revêtit d'un caractère public. Accompagné de Berny et de Manicamp, il somma, de la part du roi, le prince de Condé de rentrer en France, sous peine d'être déclaré coupable du crime de lèze-majesté. Sur le refus constant du prince, Henri afficha sa foiblesse : dans son délire, il se rendit au parlement avec les signes d'une profonde douleur et sans aucune pompe. Assis à la place du premier président que nulle distinction ne paroit, il sollicita d'un accent fort ému un arrêt qui déclarât son plus proche parent « criminel, et le condamnât à subir » tel châtiment qu'il plairoit à sa majesté d'or» donner. »

Les transports de l'amant égaré furent en partie appaisés par les méditations du monarque vigilant. La mort du comte de Juliers sans laisser d'enfans, ouvrit une source de guerres entre les nombreux prétendans à cette riche succession. Léopold d'Autriche s'étoit emparé de Juliers. L'électeur de Brandebourg, le marquis de Neubourg, l'électeur Palatin et le duc de Wurtemberg, déterminèrent le prince d'Anhalt à venir comme ambassadeur solliciter les secours de la France. Cet illustre envoyé reçut l'accueil honorable que sa haute naissance, ses grands talens et ses éminentes vertus lui donnoient le droit d'attendre de la part d'un souverain trop grand lui-meme, pour ne pas apprécier et chérir le mérite (1). Le roi donna sa parole qu'il marcheroit au secours de ses anciens et bons alliés, dont la cause étoit trop juste pour que leurs armes ne fussent pas victorieuses.

Henri IV. 1609 1610

Quarante mille hommes étoient rassemblés, six mille Suisses arrivoient; l'artillerie se montroit formidable; les fonds se trouvoient faits pour subvenir aux dépenses. Le

(1) Parmi les présens que Henri fit au prince d'Anhalt, il y avoit un excellent équipage de chasse. Cet équipage s'est perpétué dans la principauté de Dessau. Il compte parmi les agrémens de cette délicieuse contrée, où la sagesse du prince fait régner l'abondance et la prospérité. Tous les ans, des étrangers accourent pour assister à *la chasse française*: la meute est très-belle, bien instruite, et son service a lieu en langue française, par des hommes qui sans comprendre les mots, les répètent avec une scrupuleuse exactitude.

Henri IV. 1610 roi embrassoit avec la noble ardeur de la gloire, les nombreuses combinaisons d'une entreprise qui tendoit au double but d'assurer la prospérité de ses états, et d'établir une balance politique dans l'Europe ; il ne se lassoit pas de répéter à ses confidens les détails séduisans sur lesquels il s'étoit mille fois étendu. Tout-à-coup il paroît sombre, il tombe dans une profonde mélancolie, il se livre à de noirs pressentimens. Sans remonter à des causes trop éloignées, on en découvre trois qui justifient cette variation d'humeur ; la conduite des Espagnols, l'injustice des Français, et le couronnement de la reine.

Les ressources de la France sont mises en mouvement : une coalition des princes les plus guerriers de l'Allemagne, prend les armes ; un roi, le premier capitaine de son siècle, se prépare à commander ses redoutables bataillons ; un ministre réputé pour son énergique et prévoyante sagesse, annonce que la France, si riche dans ses ressources intérieures, et si redoutable aux étrangers, se soutient d'elle-même dans sa splendeur, terrasse ses ennemis et protége ses alliés (1). A l'approche d'un

(1) Sur les jetons d'or qui se présentoient au roi le jour de l'an, Sully fit (en 1610) graver une allégorie à laquelle Henri IV et toute sa cour donnèrent beaucoup d'éloges. « La » France y étoit représentée par un globe que soutenoit son » propre poids au milieu des vents et des orages. » On lisoit dans l'exergue : *Suo se pondere fulcit* (elle se soutient par son propre poids.) Vérité chaque jour plus évidente. La France accorde sa protection aux puissances ses alliées, mais ne sauroit attendre de leur part des secours.

danger aussi pressant, la maison d'Autriche demeure calme, ne donne pas le moindre signe d'inquiétude et ne fait aucun préparatif. Cette effrayante sécurité fait naître des soupçons, et semble voiler une espérance criminelle. Les armes du guerrier se reposent, pendant que le poignard de l'assassin est aiguisé.

Henri IV. 1610

Vainement Henri a depuis plusieurs mois fait aux intérêts publics le sacrifice des foiblesses de l'amour. La calomnie l'accuse de ne marcher contre les Espagnols, que pour recouvrer une maîtresse. Plus vainement encore, sa prévoyante sagesse a pris le soin d'instruire les princes confédérés « qu'ils lui » feroient grand tort, s'ils pensoient que son » assistance dût apporter quelque préjudice à » la religion catholique dans ce pays là » : une foule de voix lui imputent le projet d'assurer la prépondérance du calvinisme. Ce prince si sensible et si magnanime est douloureusement ému de l'ingratitude d'un peuple, dont le bonheur occupoit ses soins, sa vie et ses pensées. Les rapports contre sa religion, le livroient à la haine du fanatisme, et les railleries sur l'aveugle passion d'un homme de cinquante-sept ans, à barbe grise, pour une enfant, le mettoient en butte aux traits du ridicule. Ces doubles attaques le dépouilloient en partie de la considération qu'il avoit tout à la fois le droit et le désir de posséder. Les yeux humides de larmes et le cœur

Henri IV. 1610 gros de tristesse, il disoit à Bassompierre et au duc de Guise : « Vous ne me connoissez pas » encore vous autres ; mais je mourrai un de » ces jours, et quand vous m'aurez perdu » vous connoîtrez ce que je valois et la » différence qu'il y a de moi aux autres » hommes. » Ces deux seigneurs apportèrent tous leurs soins à dissiper des idées si funestes. « Combien, reprit-il, d'idées différentes ris- » quées ? Combien de prédictions hasardées ? » Il peut se faire qu'enfin il s'en trouve quel- » ques-unes de justes et que l'événement vé- » rifie. On ne remarquera que celle-là et on » oubliera les autres. Les astrologues à force » de dire des mensonges, finiront par rencon- » trer la vérité. »

Le couronnement de la reine avoit un motif publié avec indécence : le vœu des factieux d'assurer à cette princesse l'autorité, au moment de la mort du roi qui s'annonçoit comme prochaine, d'après les prédictions d'une religieuse nommée Penthée et investie d'une grande vénération. Le but de la cérémonie et sa pompe dispendieuse affligeoient profondément Henri. A toute heure il déposoit ses plaintes dans le sein de Sully : « Le cœur me » présage qu'il me doit arriver quelque si- » gnalé déplaisir à ce couronnement. Je ne » partirai jamais de cette ville, mes ennemis » m'y tueront. Ma mort est leur unique re- » mède. »

L'humeur noire du monarque fut aigrie par

le concours des officiers que la curiosité amenoit de l'armée où leur présence lui sembloit nécessaire. Ayant donné l'ordre au connétable de les rassembler et de les conduire au Louvre, il leur tint un discours plein de force, qu'il termina par cette phrase qui dans sa bouche produisit une vive sensation : « Pour » une bataille je ferois cent lieues ; mais je » vous assure que pour une fête, je ne vou- » drois pas faire un pas : si je n'étois néces- » saire ici, on auroit garde de m'y voir. »

Henri IV. 1610.

Le couronnement se fait à Saint-Denis avec un appareil imposant. Les idées qui rembrunissoient l'imagination de Henri, se dissipent à la vue du contentement de la reine et de la joie du peuple. Il se livre à cette gaîté naïve qui, puérile chez le vulgaire, devient attendrissante dans un grand homme ; il dévance son épouse au Louvre, « lui jette quel- » ques gouttes d'eau de sa fenêtre ; » court la recevoir dans ses bras et la conduit à un repas magnifique, d'où les soucis paroissent être bannis.

Cette cérémonie tant souhaitée fut le signal de la catastrophe. Le lendemain, Henri se montra triste dès son lever. A son retour de la messe des Feuillans, César de Vendôme le conjure de se tenir sur ses gardes, parce que l'astrologue la Brosse vient de lui annoncer que d'après la constellation du roi, un grand danger le menaçoit dans cette journée. Il répond avec un sourire : « Mon cher enfant, la

Henri IV. 1610 » Brosse est un vieux matois qui a envie d'a-
» voir de votre argent, et vous un jeune fou
» de le croire. Nos jours sont comptés devant
» Dieu. » Après le dîner, il se jette sur son lit, ne peut fermer l'œil et demande sa voiture pour aller à l'arsenal voir Sully, qu'une incommodité retenoit dans son appartement. Prêt de sortir, il donne à Vitri l'ordre de se rendre au palais, où la ville avoit le dessein de donner une fête à la reine : il laisse ses gardes au Louvre, et sort accompagné d'un petit nombre de gentilshommes à cheval, avec quelques valets de pied derrière son coche.

Les places de la voiture étoient occupées par d'Epernon, Montbason, Lavardin, Roquelaure, la Force, Liancourt et Mirebeau. Les portières demeuroient ouvertes tant par rapport à la chaleur, que pour mieux voir les préparatifs des illuminations. A l'entrée de la rue de la Ferronuerie, deux charrettes produisent un embarras. Les gentilshommes à cheval s'avancent pour rendre le chemin libre; les valets de pied s'écartent pour traverser le cimetière des Innocens.

Ravaillac, dont le nom seul est l'épithète du plus grand des crimes, Ravaillac monte sur le marche-pied du carrosse, frappe d'un couteau à double tranchant le roi qui s'écrie : « Je suis blessé. » Il porte un second coup duquel le roi meurt en poussant un profond soupir. Le scélérat, dans sa rage infernale,

lui en adresse un troisième. Aucun de ceux qui sont dans la voiture ne voit commettre l'attentat. Le duc de Montbason a sa manche percée ; le poignard passe trois fois devant d'Epernon (1). Henri IV. 1610

Laissons sous le voile lugubre qui le dérobe aux regards, un mystère d'iniquité. Tant de crimes flétrissent les fastes du genre humain ; plusieurs y sont étalés avec un tel oubli de toute pudeur, qu'il devient aussi superflu que douloureux de remonter à leur principe. Les dépositions de Ravaillac ont disparu de dessus les registres du parlement. Son testament de mort fut écrit par le greffier Voisin, avec des caractères que personne n'eut jamais le talent de déchiffrer (2).

Par une circonstance triste et révoltante, le corps du grand, du bon Henri reste déposé négligemment sur un lit. Durant plusieurs

(1) Henri IV mourut à l'âge de 57 ans, après avoir régné vingt-une années.

(2) J'avois rassemblé quelques matériaux pour établir une discussion relative à cet horrible assassinat ; mais les observations que M.r le Gouvé a placées à la suite de sa tragédie de la Mort de Henri IV, rendent mon travail inutile. Seulement, pour satisfaire les lecteurs curieux de l'exactitude littérale, je vais transcrire la phrase de ce duc d'Aumale, dont Saint-Foix s'est contenté d'offrir le sens, et à laquelle cet écrivain aussi judicieux qu'aimable a joint diverses réflexions. « Bien plus, » lui (le duc d'Epernon) qui étoit dans le carrosse, voyant » son roi frappé à la mort, lui donna un coup au côté pour » plutôt abréger le cours de sa vie.....» Il avoit écrit à un sien parent, gouverneur de Metz, « qu'il falloit surveiller sa gar- » nison, d'après la maladie qui menaçoit le roi. »

Henri IV. 1610 heures, il n'est visité que par quelques serviteurs des classes subalternes. Les courtisans abandonnent et délaissent ces restes sacrés, pour porter avec plus de promptitude leurs hommages au pouvoir naissant.

Hors de lui, Sully parcourt les rues à cheval, suivi de cent vingt gentilshommes; il s'écrie : « Tout est perdu. » Bassompierre le rencontre, l'arrête, lui fait de sages représentations et l'exhorte à reprendre quelque calme. L'infortuné écoute avec émotion, sent des pleurs inonder son visage austère, et retourne à l'arsenal ensevelir son désespoir.

Le peuple est quelques instans le jouet de trompeuses illusions. Le bruit se répand et s'accrédite, que Henri n'a reçu qu'une blessure. Des cris de *vive le roi* retentissent dans les airs pour célébrer l'heureuse délivrance d'un prince dont les dépouilles mortelles sont déjà glacées : ces rayons d'espérance trop promptement dissipés, laissent la vérité dans toute son horreur : la consternation est au comble. Plusieurs citoyens meurent de douleur. De Vic, gouverneur de Calais, soupire, baisse les yeux et prononce d'un accent sinistre : « Je ne survivrai point à mon bon maître, » et tombe sans vie.

« A la cour, dit Mézerai, il n'y eut qu'un » moment entre les adorations et l'oubli. »

Henri IV doit être rangé dans le petit nombre de ces élus pour qui la nature n'a point ou n'a que peu de rigueurs. Son corps

étoit sain et vigoureux. Sa taille bien proportionnée dans une hauteur médiocre, lui donnoit de la grâce et de l'adresse. Son esprit bien au-dessus du commun, plaisoit par l'abondance de ses idées et la promptitude des réparties. Un jugement exquis lui donnoit une grande supériorité dans le choix des hommes, le maintien de l'ordre et les combinaisons politiques. Sa gaîté vive et franche le soutenoit au milieu des travaux, le consoloit dans les disgrâces, et le soulageoit d'une partie de la gêne qui environne le souverain. Son ame réunissoit le courage, la délicatesse du point d'honneur et la magnanimité. Son cœur sensible, aimant et généreux, couronnoit tant de qualités, de talens et de vertus, par la bienfaisance, l'amour de l'humanité, le besoin de faire des heureux, et l'inappréciable avantage d'inspirer de l'affection à tous ceux qui l'approchoient, pourvu qu'ils ne fussent pas entièrement corrompus ou par le venin de la licence, ou par les erreurs du fanatisme.

Henri IV. 1610

Une éducation mâle, studieuse et sévère, développa de bonne heure ses forces physiques, ses moyens intellectuels et ses avantages moraux. Des courses sur les sommets des montagnes, des jeux avec les jeunes campagnards, des habillemens grossiers et une nourriture frugale le préparèrent aux dangers, aux fatigues et aux privations de la guerre. Ses études bien dirigées lui donnèrent des con-

Henri IV. 1610 noissances et du goût. A l'âge de douze ans, il fit une traduction des Commentaires de César, que le secrétaire d'état Desnoyers présenta dans la suite à Louis XIII « comme un » monument précieux du génie de son père. » Rapproché souvent de la cabane du pauvre, il porta dans le palais des rois la compassion pour les misérables, et sentit que les maux des familles obscures ne sauroient être appréciés par l'homme toujours nourri au sein des jouissances ou des frivolités du luxe, et enivré de bonne heure du poison de la flatterie.

La Gaucherie, savant érudit et vertueux, rencontra dans Cayet, un homme digne de partager la tâche honorable d'instituteur du prince. Pour le malheur de l'illustre élève, et plus encore pour celui de la France, ils furent tous deux privés de l'honneur d'achever l'édifice dont ils avoient si bien posé les fondemens. L'heureux naturel de Henri et leur première culture, ne purent être entièrement effacés; mais ils furent quelquefois altérés. Lui-même disoit avec une intéressante et modeste confusion : « Est-il étonnant qu'élevé » dans la licence des camps, j'aye contracté » des vices? »

Instruit du secret des rois de la troisième race, il voulut suivre le même système. En conséquence, par une ingratitude que ni l'éclat du talent, ni les illusions de l'amour qu'inspire sa mémoire, ne parviendront jamais à pallier, il blessa la noblesse dans la

prérogative la plus chère à son humeur martiale. Un prince guerrier dès son enfance, nourri dans les camps, élevé sur le trône au prix du sang d'une foule de braves, et qui répondoit à l'Espagnol surpris de le voir comme assiégé par des gentilshommes jaloux d'approcher de sa personne : « Si vous m'aviez vu un » jour de bataille, ils me pressoient bien da- » vantage. » Ce même prince supprime la noblesse qui s'acquéroit par les armes, de sorte que le prix de la valeur appartient à des hommes que leurs professions lucratives mettoient en état d'acheter des charges le plus souvent inutiles. Les guerriers passèrent de dangers en dangers, de fatigues en fatigues, furent couverts de blessures et sacrifièrent leurs jours, sans parvenir à la distinction honorifique dont un secrétaire du roi ne rougissoit pas de s'emparer. Nous ne parlons point des récompenses pécuniaires, puisque l'honneur se plaît à les dédaigner.

Henri IV. 1610

Des imprudences, des chagrins et des fautes furent les fruits amers et nombreux de la passion immodérée de Henri pour les femmes. Avec une impétuosité dangereuse, que la jeunesse seule peut excuser, il afficha cette dangereuse passion dans un âge, où le respect de soi-même doit au moins cacher des feux, que la raison auroit dû empêcher de naître. Du moins ce cœur qui s'enflammoit avec tant de facilité, qui se passionnoit pour la gloire, et s'abusoit si aisément sur le respect dû aux

Henri IV. 1610 mœurs publiques, repoussa-t-il toujours les atteintes d'une mollesse efféminée. Gabrielle, dans les épanchemens de sa tendresse, appeloit Henri *mon soldat.*

Un goût excessif pour la chasse lui fit porter une loi rigoureuse contre les braconniers. Le paysan qui pour une pièce de gibier fut confondu avec les forçats, reconnut avec douleur et surprise que le *bon Henri* le condamnoit au malheur et à l'infamie.

Sa trop grande âpreté pour le jeu fut d'un funeste exemple ; elle ouvrit un gouffre sous les pas des courtisans, et propagea, de la capitale jusqu'au fond des provinces les plus reculées, et jusque sous la tente des guerriers, le plus ruineux comme le plus incurable de tous les vices. « A Fontainebleau, la cour jouoit » le plus furieux jeu dont on ait ouï parler : » il ne se passoit pas de journées qu'il n'y eût » vingt mille pistoles pour le moins de perte » ou de gain (1). »

(1) « Les moindres marques étoient de cinquante pistoles, » que l'on nommoit *quitterotes*, à cause qu'elles alloient bien » vîte, à l'exemple de ces chevaux anglais que Quitterot avoit » amenés en France plus d'un an auparavant, qui ont été » cause que depuis on s'est servi de chevaux anglais, tant » pour la chasse que pour aller par pays, ce qui ne s'usoit » point auparavant. » Les amateurs qui ne peuvent se déterminer à monter d'autres chevaux que des chevaux anglais, doivent à Bassompierre le petit avantage de savoir que cette mode est en vogue depuis Henri IV : elle a été funeste à la prospérité de nos haras de France, et peut-être avons-nous à lui reprocher la perte de cette belle race limousine que l'on ne sauroit trop regretter.

Ayant vécu long-temps au milieu des factions où la naissance et le mérite ne dérobent point au besoin commun de se gagner des partisans, il avoit contracté l'habitude des manières soldatesques et d'une plaisanterie grivoise. Villeroi s'assura donc des titres à sa reconnoissance, en l'avertissant « que les rois » ses prédécesseurs dans les plus grandes con- » fusions, avoient toujours fait les rois ; qu'il » étoit temps qu'il parlât, écrivît et com- » mandât comme eux. » Ce sage conseil produisit un effet salutaire : peu content de le tourner à son profit personnel, Henri sut l'appliquer à la conduite de plusieurs de ses officiers. Un gentilhomme ayant forcé l'huissier de l'appartement, il lui dit avec fermeté : « Songe, Bonnière, qu'il y a différence entre » le roi de Navarre et le roi de France. »

Henri IV. 1610

Un tact heureux lui procura promptement à cet égard les fruits de l'expérience. D'après le sentiment bien calculé des gradations du rang dans une monarchie, il écrivit au connétable relativement à une querelle survenue dans sa cour : « Mon compère, je suis très- « marri de la brouillerie qui est arrivée entre » mon neveu Joinville et Termes. Si le der- » nier a manqué au devoir et respect que doi- » vent les gentilshommes aux princes, il faut » certes que l'on lui apprenne à parler. Si mon » neveu l'a voulu insulter, je veux aussi peu » que les princes apprennent à gourmander » ma noblesse. Cette autorité n'appartient

Henri IV. 1510 » qu'à moi seul, je veux ne céder ce droit à » personne, et n'en abuser point. » L'habitude d'une longue anarchie laissa échapper quelques murmures que la confiance et la soumission étouffèrent.

Le respect prescrivant des bornes à l'affection, nous n'avons pas cité ces mots familiers, si fréquemment attribués à Henri IV. Ce monarque paroît trop grand à nos yeux, pour concevoir la pensée de pallier ses foiblesses. Toute réticence nous sembleroit un sacrilége envers sa mémoire; et en consignant ici une lettre de ce monarque dictée par la plus attachante modestie, nous ferons précéder cet écrit apologétique, par une de ces paroles puisées dans le sentiment mûri par la réflexion: bien différentes des saillies plus ou moins heureuses de l'esprit, elles donnent la mesure d'un grand caractère. Plusieurs des membres de son conseil le pressoient de demander un impôt que ses peuples pouvoient supporter. Sa réponse fut: « Il est bon de ne pas faire » toujours tout ce qu'on peut. »

« Les uns me blâment d'aimer trop les bâ» timens et les riches ouvrages; les autres, la » chasse, les chiens et les oiseaux; les autres, » les cartes, les dés et autres sortes de jeux; » les autres, les dames, les délices et l'amour; » les autres, les festins, banquets, saupiquets » et friandises; les autres, les assemblées, » comédies, bals, danses et courses de bagues » où (disent-ils pour me blâmer) l'on me

» voit encore comparoître avec ma barbe grise Henri IV.
» aussi réjoui et prenant autant de vanité 1610.
» d'avoir fait une belle course, donner deux
» ou trois dedans (et cela disent-ils en riant)
» et gagner une bague de quelques belles
» dames, que je pouvois faire en ma jeunesse,
» ni que feroit le plus vain homme de ma
» cour. En tous lesquels discours je ne nierai
» pas qu'il n'y puisse avoir quelque chose de
» vrai; mais aussi dirai-je, que ne passant
» pas mesure, il me devroit plutôt être dit
» en louange qu'en blâme, et en tout cas me
» devroit-on excuser la licence en tels diver-
» tissemens, qui n'apportent nul dommage et
» incommodité à mes peuples, par forme de
» compensation de tant d'amertumes que j'ai
» goûtées, et de tant d'ennuis, déplaisirs,
» fatigues, périls et dangers par lesquels j'ai
» passé depuis mon enfance jusqu'à cinquante
» ans..... L'Ecriture n'ordonne pas absolu-
» ment de n'avoir point de péché ni défaut,
» d'autant que telles infirmités sont attachées
» à l'impétuosité et promptitude de la nature
» humaine; mais bien de n'en être pas
» dominé ni les laisser régner sur nos vo-
» lontés: qui est-ce à quoi je me suis étudié,
» ne pouvant faire mieux. Et vous savez, par
» beaucoup de choses qui se sont passées,
» touchant mes maîtresses (qui ont été les pas-
» sions que tout le monde a cru les plus puis-
» santes sur moi) si je n'ai pas souvent main-
» tenu vos opinions contre leurs fantaisies. »

Henri IV. 1610 Ni le hasard, ni la singularité ne nous ont déterminés dans le choix de ce morceau, sorti de la plume de l'abbé de Marolles. Cet écrivain, dont l'ame étoit aussi noble que son style est foible et commun, n'a point orné ses éloges des prestiges de l'éloquence : lorsqu'il montre de la force, elle résulte de l'ascendant de la vérité. D'ailleurs c'est un bon juge, c'est d'Argenson qui nous l'a offert.

« Henri IV trouve un état en ruine, un » épuisement général de finances, les cam- » pagnes désertes, une noblesse à la fois in- » docile et pauvre, les villes désolées. Avec » l'aide de son ami, il fait de ce triste ta- » bleau un tableau délicieux. C'est comme le » pouvoir magique des fées. » *Je me rappelle encore avec délices le souvenir de ces jours heureux, auxquels un monstre parricide mit, hélas! une fin qui nous coûte encore tant de larmes. Les villes florissoient, tout y respiroit l'opulence et l'industrie : les champs étoient fertiles, les prairies verdoyantes, les arbres chargés de fruits. Les chansons des bergers suivoient le bétail, et les laboureurs versoient avec joie les guérets pour y faire germer un blé que les leveurs de taille et les gens de guerre n'avoient point dévoré. Une propreté bienséante régnoit chez les artisans, comme chez les paysans ; les uns et les autres couchoient tranquilles dans leur lit, avoient des meubles et possédoient les provisions nécessaires aux besoins d'une vie douce. Pour*

tout dire enfin, chacun payoit avec gaîté sa taxe à l'état. Henri IV. 1610

Henri IV, objet d'un amour et d'une reconnoissance que les générations se transmettent de l'une à l'autre, traîna des jours malheureux. Lorsqu'attristé de l'acharnement de ses ennemis et de l'ingratitude d'une partie de ses sujets, il cherchoit un soulagement dans les douceurs de la vie domestique, ses pas le ramenoient encore dans une route semée d'épines. Subjugué par un ascendant irrésistible, « il ne pouvoit compatir avec la mar-
» quise de Verneuil, et ne pouvoit vivre
» sans elle. » Coupable sans doute d'infidélité envers sa femme, mais rempli d'égards et de complaisance pour elle, il devenoit chaque jour la victime des fureurs jalouses « de cette reine, dont la violence étoit telle
» que les larmes jaillissoient de ses yeux. »

La voix publique annonçoit sourdement une telle masse de conjurés pour la perte du père de la France, que les soupçons atteignirent « la reine, la marquise de Verneuil,
» le duc d'Epernon, les jésuites, les hugue-
» nots, le conseil d'Espagne et le comte de
» Fuentès. »

Si nous éprouvions le reproche d'avoir excédé dans ce règne les bornes que nous nous étions jusqu'alors prescrites, notre excuse seroit dans cet épanchement si doux et si naturel auquel on s'abandonne facilement en parlant de Henri-le-Grand.

Louis XIII. 1610 Louis XIII (1), placé sur le trône dès l'âge de neuf ans, ne sortit point de son éternelle enfance, et ne se montra le fils de Henri IV que dans les périls de la guerre. Durant le cours de sa vie triste et monotone, la France obéit successivement à trois maîtres élevés par le caprice, et maintenus par la pusillanimité.

La nouvelle de la mort de Henri fut aussitôt apportée au parlement, qui tenoit une séance dans les salles des Augustins. L'inquiétude et le trouble se peignirent sur tous les visages. Les femmes, les enfans et les amis des magistrats accoururent et les pressèrent de se retirer dans leurs maisons. Blanc-Menil, second président à mortier, déploya l'éloquence et la fermeté d'un homme embrâsé de l'amour du bien public. Il ordonna que les chambres fussent sur-le-champ assemblées; il annonça l'inébranlable résolution de demeurer à son poste et d'y braver la mort, pour maintenir l'autorité du souverain. Deux députés furent envoyés chez le premier président, Achille de Harlai, qui s'y rendit malgré les douleurs d'un violent accès de goutte.

Les gardes-françaises entourèrent bientôt la maison des Augustins. Les ducs de Guise et d'Epernon se présentèrent comme les envoyés de la reine. Guise refusa de prendre séance, mais se tint « appuyé sur le dos des

(1) Louis XIII étoit né le 27 septembre 1601, et parvint à la couronne le 24 mai 1610.

» basses selles entre le premier et le second » président. » Louis XIII. 1610.

D'Epernon posa d'un air fier la main sur la garde de son épée et dit du ton de la menace : « Elle est encore dans le fourreau ; » mais si la reine n'est pas nommée régente » avant que la cour se sépare, il faudra bien » l'en tirer. » Le parlement reçut avec surprise l'offre de l'honneur, qui jusqu'à ce jour ne lui avoit point appartenu, de nommer à la régence. Ce corps ambitieux rendit avec une satisfaction foiblement dissimulée, l'arrêt qui déclara « la reine mère du roi, régente du » royaume. »

En même temps, le conseil d'état se tenoit au Louvre ; le prévôt des marchands s'assuroit des chefs de la bourgeoisie, et le gouverneur de Paris plaçoit des corps-de-gardes. Trois heures après l'assassinat, Marie de Médicis se trouva maîtresse absolue et paisible.

Cette princesse s'étoit emparée du double pouvoir de la régence et de la tutelle, sans posséder ni les talens ni l'énergie nécessaires pour le bien exercer. Subjuguée par une des compagnes de sa jeunesse, elle investit cette femme d'une entière confiance. Eléonore Galigaï partagea sa grandeur démesurée avec Conchini son époux. Le royaume gémit sous le joug honteux et pesant d'une camérière, fille d'un menuisier, qui s'étoit mariée par amour au fils d'un notaire de Florence. Ces vils étrangers eussent mérité l'horreur de la nation,

Louis XIII. 1610 quand ils n'auroient été coupables que du crime d'avoir empoisonné les jours de Henri, par les rapports calomnieux qui fomentoient la jalousie de la reine.

Les intérêts politiques furent soudain changés. Des relations intimes s'établirent entre le cabinet du Louvre et celui de l'Escurial. Les troupes firent des mouvemens de nulle importance. Les grands seigneurs, les maréchaux de France et les princes du sang eux-mêmes, se montrèrent avides du pillage des richesses de l'état.

Un homme seul demeuroit fidèle à ses principes, bravoit l'orage et dédaignoit les séductions. Sully, long-temps l'objet de la haine et de la terreur des hommes corrompus, restoit maintenant exposé aux traits de leur vengeance. Les cabales, les délations et les calomnies l'assaillirent avec autant d'acharnement que de noirceur. Dans une cour si nombreuse, il ne se présenta de défenseurs de la vertu que les Guise et le duc de Bellegarde. Ces superbes Lorrains portoient empreints dans leur ame, des sentimens magnanimes. Quant à Bellegarde, son cœur avoit toute la délicatesse d'un chevalier galant et valeureux.

Le triomphe des ennemis de Sully ne fut qu'imparfait au gré de leur passion. Ils aspiroient à sa perte entière; « mais on ne put » rien trouver à mordre dans son administration, dans aucune de ses charges. » Les

complices se virent donc dans la nécessité de se borner à le dépouiller de tous ses emplois et à l'exiler. Des outrages si sanglans frappèrent plus cruellement la France, qu'ils n'ébranlèrent l'incorruptible ministre. Louis XIII. 1611

Par égard pour l'opinion publique, la régente chercha à pallier la haine qu'elle portoit à l'ami le plus cher de son auguste époux. Elle lui fit, le jour de son départ, porter un bon de cent mille écus, et la promesse du bâton de maréchal de France. Le grand homme refusa l'argent, et se consola de ne pas recevoir la dignité.

Trois directeurs généraux, Châteauneuf, de Thou et Jeannin, succédèrent au surintendant. Jeannin, d'après son titre de contrôleur-général, fut le véritable chef des finances. Par malheur, ce ministre habile et vertueux n'avoit pas l'énergie nécessaire pour en imposer aux déprédateurs. A la suite des guerres civiles, les hommes accoutumés au tumulte des factions veulent être dominés par une verge de fer, qui ne pouvoit se déposer « dans » les mains du *bon homme*. »

La dilapidation des finances ne connut aucunes bornes. Quarante millions avoient été ramassés par douze années d'une économie sévère, mais paternelle: ils s'évanouirent dans l'espace de peu de mois de désordre. Des dons énormes et des complaisances onéreuses, se joignirent aux profusions d'un luxe effréné. « L'or, la pourpre, la broderie, les ornemens

Louis XIII. » somptueux brilloient dans les appartemens
1611 » et dans les parures. » La reine renouveloit sans cesse avec apparat des chasses, où elle paroissoit à cheval et accompagnée « des » princesses et dames aussi à cheval, et suivie » de quatre ou cinq cents princes ou gentils- » hommes. »

Tandis que le caprice et la vanité se livroient à des dépenses superflues, celles qu'exigeoit l'éducation du roi étoient souvent arriérées. La paye des troupes se trouvoit à tout instant suspendue. Bientôt les soldats licenciés et les déserteurs vinrent accroître le nombre des *Croquans*, que l'on croyoit entièrement détruits. Ces brigands furent nommés *Tard-venus*, et devinrent difficiles à réduire par leur jonction avec les *Guilleris* : ces derniers désoloient la Saintonge et la Guyenne. Leurs enseignes portoient pour devise : « Paix » aux gentilshommes, la mort aux prêtres et » aux archers, la bourse aux marchands. » Les Protestans mirent à profit cet état critique de la cour, pour s'assurer la permission de
1612 tenir une assemblée à Châtelleraut. Cette puissance formée dans le sein du royaume, indépendante dans ses principes, aigrie par quelques rigueurs, et familiarisée avec la guerre, eût mis l'état en danger, si la division ne s'étoit bientôt introduite parmi les chefs qui la dirigeoient. Le duc de Rohan concevoit les vastes espérances d'une imagination ardente, et attendoit d'une rupture les fruits

de ses rares talens pour la guerre. Toutefois, fidèle à l'honneur et passionné pour la gloire, il ne faisoit appréhender de sa part, ni les perfides attaques, ni les sourds complots. Le duc de Bouillon, nourri dans les dédales de la politique, habile dans l'art des intrigues, et conduit uniquement par l'ambition, subordonnoit les intérêts de ses nombreux partisans aux calculs de sa fortune. Mornai, quoique revêtu du personnage de secrétaire *ardent*, démasquoit son penchant pour l'insubordination, jusqu'alors déguisé sous le voile d'un zèle religieux. Ses discours passionnés répétoient sans cesse cette provocation incendiaire : « Puisque le roi est mineur, il faut nous rendre » majeurs. »

Louis XIII. 1612

L'habileté des émissaires de la cour, prévalut sur l'énergie, sur la politique et sur le fanatisme. Rohan se retira dans ses terres de Bretagne. Bouillon vint à la cour mettre ses services au plus haut prix qu'il lui fut possible. Mornai se renferma dans Saumur, et crut trouver quelques soulagemens à son dépit, dans la publication d'un ouvrage qui laisse, dès son titre, percer les symptômes du fiel dont l'écrivain étoit dévoré : « Mystères » d'iniquités, ou Histoire de la papauté. »

Les députés se divisèrent d'opinions. Quelques-uns applaudirent à la fermeté de Rohan; d'autres préférèrent la marche tortueuse de Bouillon; très-peu furent enflammés par le zèle de Mornai. La plupart se virent à leur rentrée

Louis XIII. dans les provinces, accueillis par des reproches et souvent accablés d'outrages. Les habitans de Privas chassèrent leur ministre avec ignominie. Une sédition s'éleva dans Nîmes contre deux conseillers du présidial dont les jours furent menacés. Les magistrats et les officiers municipaux voulurent appaiser le tumulte. La populace s'écria : « Le roi est à » Paris, et nous à Nîmes. » Des troupes rétablirent l'ordre, et on se borna au châtiment des principaux factieux.

1612

1613

Tant que les courtisans purent assouvir leur cupidité, Conchini n'eut à craindre que la haine du peuple, révolté de voir des hommes d'un rang élevé se prostituer avec tant de bassesse : sourds à la voix de l'antique honneur, ils outrageoient la mémoire de leurs aïeux, flétrissoient des noms illustres, violoient la dignité nationale, et se traînoient dans la fange de l'adulation. L'impudent étranger osa bien témoigner son mépris pour cet excès d'inconvenance : « Le peuple fran- » çais n'est pas ce qu'on pense ; car encore » qu'ils disent tous les maux du monde de » moi, néanmoins je ne vais nulle part » qu'aussitôt l'on ne me fasse des honneurs » comme au roi. »

Lorsque le trésor vide, les revenus dissipés d'avance et le crédit languissant eurent mis un terme à la prodigalité de la régente, les hauteurs et les exactions de l'époux de la Galigaï furent dénoncées. Les plaintes s'éle-

vèrent de toutes parts contre son insatiable rapacité. Marquis d'Ancre, gouverneur d'Amiens, de Péronne, de Roye, de Montdidier, premier gentilhomme de la chambre et maréchal de France, il venoit d'ajouter à tant de grâces accumulées, le gouvernement de Normandie, dans lequel il faisoit fortifier Quillebeuf. Louis XIII. 1613

Le parlement, encouragé par la considération dont il jouissoit, fit d'énergiques remontrances. D'Epernon, partisan zélé du règne des favoris, tint des propos injurieux contre le corps des magistrats : l'éclat de l'offense rendit une réparation nécessaire. L'orgueilleux duc parut au palais avec une escorte de cinq cents gentilshommes ; sa marche bruyante jeta l'effroi dans le sanctuaire de la justice dont il se plut à braver les organes, par des excuses ironiques : « Messieurs, je vous prie d'excuser » un pauvre capitaine d'infanterie, qui s'est » plus appliqué à bien faire qu'à bien dire. » 1614

Tout-à-coup les princes se retirent de la cour, publient un manifeste et lèvent des troupes. Le prince de Condé, César et Alexandre de Vendôme étoient les chefs apparens de la révolte, dont le maréchal de Bouillon étoit l'ame secrète. Les ducs de Longueville, de Mayenne, de la Trimouille et de Luxembourg se rangèrent au nombre des mécontens.

La régente choisit pour être le défenseur du roi, Guise, qui justifia cette honorable confiance.

Louis XIII. 1614 Avant que les hostilités fussent devenues très-sanglantes, on tint à Paris une assemblée dans laquelle se réunirent quelques prélats, plusieurs grands seigneurs, les ministres, les premiers présidens, les gens du roi des cours souveraines et le prévôt des marchands de Paris. Toutes les opinions s'accordèrent sur la nécessité d'un accommodement, qui coûta quelques complaisances à la cour, et que Bouillon fit agréer par les princes, à Sainte-Ménehould.

Dès que cette courte agitation fut calmée, on indiqua au parlement un lit de justice, pour y déclarer la majorité du roi. Les cardinaux qui se trouvoient à Paris, invités à cette cérémonie, prétendirent y avoir rang sur les pairs ecclésiastiques qui, comme *membres essentiels de la cour des pairs*, se crurent autorisés à rejeter les étiquettes de cour que les princes établissent et changent à leur gré, tandis qu'ils s'imposent en général le respect des prérogatives constitutionnelles de l'état. Marie, élevée dans les opinions ultramontaines, et de plus initiée aux mystères de la troisième dynastie, décela le vœu de prendre en faveur du cardinalat une mesure qui portât atteinte aux droits de la pairie. Les membres du conseil furent plus réservés, et suggérèrent à cette princesse l'idée de ménager les esprits par une déclaration du jeune monarque, qui donnât aux cardinaux le rang à la séance actuelle, mais sous la condition

« que cette faveur ne tireroit point à consé- Louis XIII.
» quence, et laisseroit aux pairs leurs droits 1614
» et l'entière liberté de les faire valoir. »

La convocation des états-généraux parut un moyen propre à se rendre favorable l'opinion publique et à regagner les cœurs ulcérés.

Cinq cardinaux, sept archevêques, quarante-huit évêques, deux chefs d'ordre, l'abbé de Cîteaux et l'abbé de Cluni, parurent au nombre des cent quarante députés qui formoient l'ordre du clergé, que le cardinal de Joyeuse présida, et dont Richelieu, évêque de Luçon, fut l'orateur.

L'ordre de la noblesse eut lieu d'éprouver quelque surprise et quelque peine, de ne compter pour représentans que trente de ses membres. Ce petit nombre se rassembla sous la présidence du marquis de Beaufremont.

Cent quatre-vingts députés composèrent le tiers-état, qui eut pour président Miran, prévôt des marchands de Paris.

Les séances se tinrent au couvent des Augustins. Toutes furent consumées en discours d'apparat, en plaintes stériles et en disputes oiseuses. Les passions personnelles y prirent le langage, et non le sentiment de l'amour du bien public. En un mot, cette assemblée attendue avec tant d'impatience, aggrava les maux qu'elle découvrit, sans en indiquer les remèdes. Le roi parut, de son propre mouvement, remettre l'autorité dans les mains de sa mère, qui l'abandonna aux

Louis XIII. caprices de Conchini. Cette créature de la
1614 fortune avoit depuis peu échangé son nom contre celui de marquis d'Ancre. Son audace s'étant accrue d'après ses succès, il poussa l'impudence jusqu'au point de se nommer « maréchal de France sans avoir tiré l'épée, » et ministre sans connoître les lois du » royaume. »

Les germes de discordes sembloient avoir disparu, mais ils n'étoient pas étouffés; aussi se reproduisirent-ils avec une grande promp-
1615 titude. Bouillon eut l'art de les fomenter dans le parlement. Cette compagnie franchit les bornes du devoir dans les expressions peu mesurées de ses remontrances. Le chancelier de Silleri qui, « s'il ne savoit pas le latin, » avoit un esprit très-bon, porta la parole aux » chambres assemblées : Vous n'avez pas plus » de droit de vous mêler de ce qui regarde » le gouvernement, que de connoître des » comptes et gabelles. » Par l'ordre de ce chef de la justice, quarante députés se rendirent au Louvre. La reine montra de la hauteur : « Le roi est votre maître, et il usera de » son autorité si vous contrevenez à ses dé- » fenses. »

Le peu d'effet de la démarche du parlement, détermina les princes à quitter encore une fois la cour. Ils publièrent un manifeste qui inculpoit les membres du gouvernement et s'élevoit contre leurs opérations. Le roi rendit une ordonnance qui déclara le prince

de Condé et ses adhérens, atteints du crime de lèze-majesté. Cette nouvelle révolte s'offroit sous un aspect bien plus sérieux, par les liaisons que ses chefs venoient d'établir avec les Protestans. Louis XIII. 1615

Une situation aussi critique, procura au duc de Guise le titre de lieutenant-général et le commandement d'une armée, près de laquelle la cour se rangea.

Au plus fort des troubles, Louis traverse son royaume, couvre sa marche avec un corps de troupes, se rend à la frontière d'Espagne pour y recevoir Anne d'Autriche, célèbra à Bordeaux son mariage avec cette princesse, et reprit la route de Paris jusqu'à Châtelleraut.

De vaines bravades furent l'unique résultat de la campagne. On n'en vint jamais aux mains. Les deux partis agirent avec une nonchalance dans laquelle on ne reconnoît guère l'animosité qui est le signe douloureux, mais caractéristique des guerres civiles. A cette lenteur commune, Marie joignit les tourmens de la crainte et de la défiance. Tout en redoutant l'ambition des princes et l'inquiétude des Protestans, son cœur formoit des soupçons sur la sincérité du duc de Guise; il possédoit trop et les talens et le caractère de ses aïeux, pour ne pas donner à penser qu'à la première circonstance favorable, il embrasseroit d'aussi vastes desseins. Etoit-ce donc porter trop loin ses sollicitudes, que d'éprouver quelque répu-

Louis XIII. 1615 gnance à confier les destinées du jeune roi à un prince que, peu d'années avant, on avoit vu si près de s'asseoir sur le trône? Le prince de Condé, peu certain de l'affection des personnes qui le secondoient, ambitionnoit le bonheur de recueillir les fruits de la victoire, sans tirer l'épée. Rohan calculoit avec les autres chefs de son parti, que des alliés ou princes du sang ou grands seigneurs catholiques, avoient un intérêt important à mettre des entraves aux progrès d'une secte, amie de l'indépendance.

Dans ces dispositions favorables, des conférences furent ouvertes à Loudun. Les envoyés de la cour décelèrent sa foiblesse, soit qu'ils ne craignissent pas de la trahir, soit uniquement par inconséquence. Le prince de Condé reçut cinq villes de sûreté, toucha des sommes considérables, obtint pour ses partisans, ses créatures et ses favoris, des gouvernemens, des charges et des pensions. Les Protestans parurent satisfaits de la confirmation des édits rendus en leur faveur. Le roi acheta cette paix plus de six millions de livres, et se soumit à déclarer que les mécontens n'avoient pris les armes que pour la cause *du bien public*.

Tant de foiblesse dans les chefs d'un gouvernement, augmente l'audace des factieux, et n'excite aucune reconnoissance dans les sujets fidèles. Les princes bravèrent la cour, suscitèrent des entraves à la reine, et multi-

plièrent leurs outrages envers le maréchal d'Ancre. Le duc de Guise grossit lui-même une faction qu'il étoit furieux de n'avoir pas écrasée. Le parlement seconda de tout son pouvoir la haine publique. Un arrêt fit pendre deux valets du maréchal, qui, d'après les ordres de leur maître, avoient donné des coups de bâton au cordonnier Picard. Cet agitateur subalterne se trouvant en faction à la porte de Bussi, avoit osé empêcher l'orgueilleux favori de se rendre à son hôtel, sous le prétexte qu'il ne présentoit point la permission que la police exigeoit du commun des habitans.

Louis XIII. 1615 1616

La résolution fut prise de frapper un coup décisif. Le maréchal pensa que la faction entière seroit abattue par la perte de son principal chef. L'intérêt personnel et le désir de la vengeance concoururent également dans ses projets. L'entreprise d'arrêter au Louvre le prince de Condé, parut assez hardie pour que Thémines mît au plus haut prix ce service. Une somme de cent vingt mille écus et la dignité de maréchal de France, ne satisfirent point ses prétentions immodérées. Après avoir exigé que l'on nommeroit son fils aîné capitaine des gardes-du-corps, et son cadet premier écuyer de Monsieur, on l'entendit encore se répandre en plaintes indiscrètes.

Des préparatifs nombreux annoncèrent évidemment la crainte. Thémines s'assura de d'Elbènes, aventurier italien, dont Henri IV

Louis XIII. 1616 avoit dans plusieurs rencontres loué l'intrépidité. Huit capitaines reconnus pour gens déterminés, vendirent leurs services. Des armes furent portées en secret au Louvre, qui se peupla de gens de guerre, dont la présence étoit justifiée par des motifs spécieux. La compagnie des gens-d'armes de la reine arriva de Péronne, sous prétexte de renouveler son serment de fidélité. Créqui, colonel des gardes-françaises, et Bassompierre, colonel des gardes-suisses, reçurent l'ordre de tenir leurs régimens sous les armes. Le roi se dégrada par une dissimulation que sa jeunesse rendoit encore plus coupable. D'un air affable et riant, il dit au prince de Condé : « Bon jour, mon » cousin, je vais à la chasse ; voulez-vous en » être ? » L'instant d'après, Thémines arrêta le prince qui n'opposa aucune résistance et ne montra quelque peine qu'à remettre son épée.

La princesse de Condé la mère sortit de son hôtel, appela le peuple aux armes en criant, « que le maréchal avoit égorgé son » fils, » et se retira désespérée de la tranquillité générale. Les principaux partisans des princes sortirent de Paris. Avant de s'éloigner, ils prodiguèrent les caresses et les flatteries au cordonnier Picard, qui parvint le soir à déterminer un soulèvement. La populace pilla l'hôtel du maréchal et la maison de Corbinelli son secrétaire. Comme ce mouvement étoit dirigé au hasard et sans aucun guide, les troupes eurent peu de peine à le contenir.

Les chefs des mécontens se rendirent à Soissons près de Guise, qui se vit entouré de princes, de grands seigneurs et de généraux, pendant que la cour paroissoit abandonnée. Déjà le roi montroit de la tristesse, la reine mère vouloit ouvrir elle-même l'appartement du prince prisonnier, la maréchale se livroit aux préparatifs de son départ pour l'Italie, et le maréchal affichoit la résolution de s'ensevelir sous les remparts de Péronne. Barbin, intendant de la maison de Marie de Médicis, homme ferme et partisan décidé de la Galigaï, soutint que cet orage menaçant seroit bientôt dissipé, si le timon des affaires étoit remis entre les mains de Richelieu, évêque de Luçon. Du jour où ce prélat s'assit au rang des secrétaires-d'état, le gouvernement recouvra de la considération et acquit de la puissance. Louis XIII. 1616

Barbin fut récompensé de son conseil, par la charge de contrôleur-général. Le comte d'Auvergne sortit de la Bastille, recouvra sa charge de colonel-général de la cavalerie, et reçut le gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France. La certitude d'obtenir des richesses, du crédit et des dignités, enleva le duc de Guise aux princes. Le duc de Montbason fut captivé par le gouvernement de la citadelle d'Amiens. Des émissaires intelligens, obtinrent des gages de la fidélité de Lesdiguières. Il offrit au roi de marcher à la tête de dix mille hommes: « Quelques-uns, sire,

Louis XIII. » diront que mon âge ne me permet pas de
1616 » promettre tant que je fais à présent de ma
» personne; mais je veux qu'ils sachent que la
» raison et l'affection qui abondent en moi, me
» promettent toutefois d'être encore si jeune
» et si vigoureux, que toujours je m'en irai
» fort courageusement et saintement à l'hon-
» neur que vous me ferez en m'employant à
» votre service. »

Trois armées furent rassemblées. Le comte d'Auvergne assura l'Isle-de-France; le maréchal de Montigni marcha en Berry; le duc de Guise s'avança dans la Champagne. Les princes se retirèrent : presque toutes leurs places se soumirent, et le nombre de leurs partisans diminua. Si la foiblesse du maréchal d'Ancre l'avilissoit lors des disgraces, sa vanité le rendoit encore plus indigne des faveurs de la fortune. Une lettre adressée au monarque dont il écrasoit les peuples par son infame rapacité, prouve à quel point il portoit l'impudence : « En faisant la révérence à votre
» majesté, je l'assurai que lorsqu'il seroit
» temps je la servirai avec six mille hommes
» de pied et huit cents chevaux pendant
» quatre mois à mes dépens. »

1617 La guerre se poursuivoit avec succès contre les rebelles; Montigni se rendoit maître du Nivernois; Guise suivoit la route de la Bourgogne pour opérer sa jonction avec Lesdiguières; les destinées du maréchal paroissoient fixées sans retour, et la France fléchissoit sous

Digitized by Google

le joug de cet arrogant étranger, lorsqu'une catastrophe imprévue consomma sa ruine. Lui-même avoit préparé l'instrument de son malheur. Ayant conçu des alarmes sur les marques de prédilection que le roi donnoit à Souvrai et à son fils, il crut prévenir ce danger, en favorisant les progrès d'un jeune homme qui lui causoit peu d'ombrage. Louis XIII. 1617

Albert, devenu si fameux sous le nom de Luynes, étoit né dans le Comtat, d'un père renommé pour sa valeur et cité pour avoir en présence de la cour (en 1576) tué le capitaine Panier, dans un combat qui fut le dernier que les rois de France autorisèrent. Le vieux Luynes retiré au fond de sa province, et marié avec une demoiselle Saint-Paulet du Saint-Esprit, vivoit à Mornas dans une telle pauvreté, que, lorsque ses fils partirent pour chercher des ressources à Paris, il ne put leur donner qu'un manteau dont les trois frères se servoient tour-à-tour. L'aîné tiroit le nom de Luynes d'une petite ferme à la porte d'Aix; le second se nommoit Brant, d'un rocher parsemé de quelques ceps de vigne, et Cadenet le troisième perpétuoit le souvenir d'une île du Rhône que ce fleuve avoit presque entièrement engloutie.

Luynes entra d'abord chez le comte de Ludes; mais son talent pour dresser des pies-grièches et la protection de Thermes, lui ouvrirent l'entrée des pages du roi. Il eut le bonheur d'obtenir la permission d'avoir pour

Louis XIII. 1617 camarades Brant et Cadenet. La touchante union qui régnoit entre ces trois frères, attira sur eux un intérêt général et détermina Henri IV à les placer près du dauphin.

Louis devenu roi, prit Luynes dans la plus intime faveur. Ce jeune homme tarda peu à former le désir de se rendre maître de la puissance. Le jour même où, malgré l'opposition de la reine mère, le maréchal d'Ancre l'investissoit du gouvernement d'Amboise, il conçut le projet de se substituer à la place de son imprudent protecteur. Ayant reçu de la nature plus de souplesse que d'énergie, son propre caractère et la timidité du jeune roi lui présentèrent une foule d'obstacles. Louis redoutoit une reine née du même sang et nourrie dans les mêmes principes que Catherine. Aux différens conseils qui l'excitoient à se saisir de l'autorité, il opposoit l'exemple funeste de Charles IX : « Le sonner » de la trompe ne le fit pas mourir, mais » c'est qu'il se mit mal avec la reine Cathe- » rine sa mère. »

Les craintes de son maître et les fantômes de son imagination, suggérèrent à Luynes l'idée de réunir ses intérêts avec ceux du rival dont le renversement présentoit trop de danger. Il lui fit demander la main d'une de ses nièces qui habitoit Florence.

Ce mariage parut aux yeux du maréchal le lien d'une ligue qui affermiroit son existence. Il pensa que le crédit de l'oncle et la faveur

du neveu se soutiendroient mutuellement contre les revers de la fortune ; mais la maréchale profondément atroce dans ses desseins, conçut de la jalousie et préféra le péril de voir se briser l'homme qu'elle avoit tiré de la poussière, au risque d'encourir l'humiliation d'être désormais son inutile protectrice ou même sa protégée. Elle rompit les négociations, et creusa l'abîme dans lequel son époux périt et l'entraîna. Louis XIII. 1617

L'infructueuse tentative d'une conciliation fit éclore des sentimens de haine et des projets de vengeance, qui devoient entraîner la perte de l'un des deux adversaires.

Tandis que le maréchal voyoit la ville et la cour ramper à ses pieds, Vitri, capitaine des gardes, se déclaroit audacieusement son ennemi, « ne le saluoit point et s'en vantoit. » Il accepta sans peine la commission de s'assurer de la personne de celui devant qui tout trembloit : il l'arrêta à son entrée sur le pont du Louvre. Le maréchal fit un pas en arrière, posa la main sur la garde de son épée, soit pour la rendre, soit pour la tirer, et s'écria : « Moi prisonnier ! » Trois coups de pistolet le renversèrent mort, et le palais retentit des acclamations de *vive le roi.*

Louis laissa éclater les transports d'une joie puérile, mais cruelle : il courut à plusieurs fenêtres du Louvre, et répéta de toutes ses forces : « Grand merci, grand merci à vous, » à cette heure je suis roi. Loué soit Dieu, » me voilà maître. »

Louis XIII. 1617 Au même instant les gardes du roi relevèrent ceux de la reine mère. Cette princesse reçut l'ordre de demeurer dans son appartement dont plusieurs portes furent murées, et où personne ne put pénétrer sans une permission expresse. La rigueur fut poussée au point de rompre un pont qui communiquoit de sa chambre au parterre. Elle tomba tout-à-coup du faîte de la grandeur dans le mépris et dans la captivité. Ses peines présentes, ses regrets du passé et ses craintes sur l'avenir, sont bien loin de justifier la réponse qu'elle fit, lorsqu'on lui demanda les moyens les plus convenables d'instruire de son malheur, une personne qu'elle avoit honorée de sa tendre et constante prédilection : « J'ai bien autre » chose à faire maintenant ; si on ne peut dire » à la maréchale que son mari est tué, qu'on » le lui chante aux oreilles. Qu'on ne me parle » plus de ces gens-là : il y avoit long-temps » que je leur avois dit qu'ils feroient bien de » s'en retourner en Italie. »

Une dignité jusque-là revêtue de considération, devint la récompense d'un assassinat. Aussi le duc de Bouillon s'écria-t-il : « Je suis » honteux d'avoir le bâton de maréchal de » France, puisqu'il se gagne par les fonctions » de sergent et de bourreau. »

Le nouveau maréchal de Vitri obtint en outre la compagnie des gardes-du-corps pour son frère, plaça son beau-frère lieutenant de roi de la Bastille, et couronna ses prétentions

exorbitantes par la demande bizarre d'une charge de conseiller au parlement. Il se fit recevoir magistrat, dans l'idée que son procès ne pourroit lui être fait que devant les chambres assemblées. L'illusion fréquente et grossière de l'amour propre, pouvoit-elle lui déguiser que lui-même venoit de violer toutes les formes, et d'indiquer la route à suivre pour faire disparoître tout personnage dangereux ou suspect ? Louis XIII. 1617

Quelle opinion le jeune monarque dut-il se former des hommes, lorsque les grands seigneurs, les prélats, les compagnies souveraines, les membres des administrations, et des milliers d'individus de toutes les classes, accoururent avec transport pour le féliciter, et se répandirent en éloges sur une action dont aucun exemple n'avoit souillé l'honneur du trône français, avant les jours d'opprobre du dernier des Valois.

Luynes plaça le roi sur un billard, afin qu'on pût mieux le voir. De vils flatteurs, attentifs à saisir les moindres sujets de louange, ne manquèrent pas de dire que le billard présentoit la noble image du bouclier sur lequel les guerriers francs élevoient leurs chefs intrépides. Les hommes sensés n'y purent voir qu'une scène burlesque qui terminoit une tragédie atroce.

On n'eut pas la décence de contenir la populace, qui assouvit sa rage brutale sur le cadavre d'un homme que le souverain avoit

Louis XIII. 1617 honoré de sa faveur, élevé aux emplois les plus éminens, et sacrifié sans aucune condamnation légale.

La reine mère fit d'infructueuses tentatives pour recouvrer sa liberté, dans l'espérance de se ressaisir bientôt du pouvoir. Ses intrigues hâtèrent sa retraite forcée au château de Blois. Le roi ne la vit que quelques heures avant son départ. L'entrevue se passa devant une cour nombreuse, et fut aussi courte que froide. Louis montra le front d'un souverain peu satisfait, et non la déférence d'un fils respectueux.

Richelieu prévint son renvoi du conseil, en demandant de se rendre auprès de sa bienfaitrice. Il n'y demeura pas long-temps sans causer au favori des inquiétudes auxquelles il dut son exil à Avignon. Dans cette ville délicieuse pour le site, mais trop éloignée du tourbillon des grands événemens, la bouillante chaleur de son génie s'exerça dans la composition de quelques ouvrages de Théologie, qui jouirent d'un haut degré d'estime, et qui ne cédèrent le premier rang qu'aux chefs-d'œuvres de l'illustre Bossuet et du grand Arnaud.

Le procès fait à la maréchale d'Ancre et à la mémoire de son époux, satisfirent à l'indignation publique. Le parlement méconnut l'impassibilité de la justice qui proscrit les passions humaines. Les dilapidations du maréchal étoient évidentes par les grands biens qu'il

avoit accumulés, par les pertes énormes qu'il avoit faites au jeu, et l'étonnante valeur des objets qu'il portoit sur lui lorsque ses assassins le massacrèrent (1); mais le genre de sa mort et les actes de barbarie exercés sur ses restes inanimés, devoient paroître un assez rigoureux châtiment. Louis XIII. 1617

Galigaï, que son caractère insinuant et peut-être aussi sa repoussante laideur, avoient, dès sa plus tendre jeunesse, rendue l'arbitre des pensées, des désirs et des sentimens de Marie de Médicis, se sentoit peu coupable de l'usurpation des richesses et des honneurs. Ses efforts pour s'opposer « aux appétits im- » modérés de la vanité de son époux, » rencontroient sans cesse des obstacles dans la magnificence mal entendue de la reine mère, qui mettoit un point d'honneur à revêtir d'or et d'emplois deux individus qui rapportoient leur existence à ses bienfaits.

Au récit de la fin tragique de son époux, la maréchale se montra fort émue; mais elle ne put s'empêcher de dire : « C'étoit un pré-

(1) On a peine à concevoir qu'un homme se charge de si riches effets, à moins qu'il n'ait le dessein de prendre la fuite au premier symptôme d'alarmes. « Il avoit dans sa poche en » rescriptions de l'épargne, en promesses de receveurs et » en obligations, la somme de dix-neuf cent quatre-vingt- » cinq mille livres..... On trouva dans les habillemens ou dans » la paillasse de sa femme, pour plus de deux cent mille livres » en diamans et de cent mille écus en perles. » La maréchale fut fouillée avec une brutalité telle, qu'elle dit « qu'on ne pou- » voit la pardonner que par l'effet des circonstances actuelles. »

Louis XIII. 1617 » somptueux et un orgueilleux qui a préparé » ses malheurs, que j'ai souvent averti de » ses fautes, et dont depuis trois ans je pres- » sois le départ pour l'Italie. »

Traînée de la Bastille aux prisons de la Conciergerie, et traduite devant le parlement, elle ne se démentit point dans sa marche aussi calme que décente. Les interrogatoires furent captieux, obscurs et quelquefois ridicules. Les accusations de lèse-majesté divine et humaine, les sortiléges, les actes de superstition et les foiblesses honteuses furent accumulées dans cet étrange procès. Des juifs, des cabalistes, « des devineresses et faiseurs » d'horoscopes, » enfin, des fripons de la classe la plus abjecte se virent appelés en témoignage, et comparurent devant une cour souveraine, dont leur présence souilla la dignité. L'accusée resta fort au-dessus de ces honteuses attaques, par sa réponse si juste et devenue si célèbre. Un de ses juges lui demanda « de quel charme elle s'étoit servie » pour *ensorceler la reine mère*. — De l'as- » cendant qu'un esprit supérieur a toujours » sur un esprit foible. »

Un procès si monstrueux fut couronné par l'arrêt barbare, qui condamna la maréchale au supplice d'avoir « sa tête séparée de son » corps, et que l'un et l'autre seroient brûlés et » les cendres jetées au vent. » Elle vit les approches de la mort avec une résignation modeste : à la sortie de sa prison, elle fut frappée

de la multitude qui l'attendoit, et dit avec un soupir : « Que de personnes sont assem- » blées pour voir passer une pauvre affligée ! » Sur sa route, apercevant un homme qu'elle avoit desservi près de Marie, elle lui demanda pardon. Parvenue à l'échafaud, elle considéra d'un œil serein le bûcher qui s'allumoit pour dévorer son corps, leva les yeux au ciel, se mit à genoux et reçut la mort au milieu d'une foule de spectateurs qui versoient des larmes sur une catastrophe qu'ils avoient si souvent désirée dans les mouvemens de leur haine.

Louis XIII. 1617

Le comte de la Perne, fils de ces deux victimes, et jeune homme d'une heureuse espérance, se vit enveloppé dans les disgrâces des auteurs de ses jours. Un arrêt le dégrada de noblesse. La confiscation des biens de sa famille l'eût plongé dans l'indigence, si son père n'avoit pas eu la prévoyance de placer des fonds peu considérables qui se trouvèrent entre les mains d'un banquier de Milan.

A cette époque, un second règne sous le même roi commença au bruit des applaudissemens publics. Le goût de la nouveauté, la punition de deux étrangers et quelques démarches prudentes, valurent à Luynes la presqu'unanimité des suffrages.

Silleri, Jeannin et Villeroi sont rappelés d'exil. Les sceaux sont remis entre les mains de du Vair, « le roi des orateurs de son » siècle, » dans qui ses nombreux partisans

Louis XIII. admiroient dans tout leur éclat, la science,
1617 le désintéressement et la fermeté du magistrat. Sully reçoit l'invitation de venir dans un moment aussi critique, apporter les secours de ses lumières et de son expérience. Il ne s'éloigne qu'à regret de sa retraite, obéit sans concevoir l'espérance de faire le bien, et se présente à une cour si peu digne de le posséder. Son maintien grave, son habillement étranger aux caprices de la mode, sa barbe blanche et sa poitrine ornée du portrait de son auguste ami, lui donnent l'aspect d'une de ces statues antiques dont un luxe recherché orne quelquefois la demeure de l'opulence ou pare les cabinets des curieux.

Des jeunes gens frivoles et vains, eurent assez peu de pudeur pour se permettre de rire du grand homme dont ils n'auroient dû s'approcher qu'avec vénération. Le vieillard indigné, promène autour de lui des regards de mépris, et dit avec fermeté : « Sire, quand le roi » votre père, de glorieuse mémoire, me faisoit » l'honneur de me consulter, nous ne par- » lions pas d'affaires que l'on n'eût préalable- » ment fait sortir les baladins et bouffons de » cour. »

Les mécontens posèrent les armes. Les princes vinrent avec les autres chefs catholiques et protestans faire au roi des protestations de fidélité.

Le traité de Pavie termina la guerre entre l'Espagne et la Savoie. La France eut l'hon-

neur d'interposer sa médiation, grâce à la conduite habile et ferme de Lesdiguières. Louis XIII. 1617

Une assemblée de notables se tint à Rouen : stérile dans ses résultats, elle offrit le bizarre spectacle de la présidence d'un enfant de neuf ans. Gaston, frère du roi, y fut dirigé par les cardinaux Dupéron et de la Rochefoucault, par le duc de Montbason et par le maréchal de Brissac. Le simulacre d'un chef et la multiplicité des conseillers, ne permettoient pas d'en rien attendre.

Luynes ébloui par tant de succès, se trouva, pour le malheur public, abandonné à ses propres forces. Sully retourna dans sa retraite 1618 terminer avec dignité une vie dont les plus beaux jours avoient été consacrés à la gloire du souverain et au bonheur des peuples. Villeroi mourut ; observateur attentif et travailleur infatigable, il avoit acquis sous cinq rois une connoissance rare des choses et des hommes. Dans un déjeûner chez ce ministre, Henri IV avoit eu la légéreté de dire : « Mes » amis, ne nous gênons pas, nous sommes » à table d'hôte. » Cette saillie avoit répandu sur le désintéressement de Villeroi des nuages qui se dissipèrent à sa mort ; il n'avoit pas augmenté son patrimoine de deux mille livres de rente. Du Vair fit le sacrifice de sa haute réputation de vertu, à l'ambition de la pourpre romaine ; et, satisfait d'avoir déposé dans ses écrits des maximes de sagesse, il n'eut de volonté que celle du ministre qui, débarrassé

Louis XIII. 1618 de toute entrave, se livra sans mesure à l'orgueil et à la cupidité.

Les gens de bien s'offensèrent de cette hauteur insultante. La simplicité du monarque rendoit encore plus révoltante la fastueuse représentation d'un sujet, qui ne faisoit que débuter dans la carrière de la faveur.

Tous les hommes attachés à l'intérêt public, virent avec douleur les trois frères dévorer les richesses et les dignités de l'état. Luynes s'appropria la dépouille du maréchal d'Ancre, au mépris de l'arrêt du parlement qui la confisquoit à l'avantage du trésor, « pour marquer les crimes d'une insolente » faveur. » Cadenet toucha un million, obtint une pension de soixante mille livres sur les greffes, et reçut la main de l'héritière de la maison de Pecquigny, qui avoit été destinée au comte de la Perne : Brant exigea un don de six cent mille écus.

Les épigrammes et les pamphlets inondèrent Paris. Le peuple se répandit en murmures : « Le Comtadin n'a rien de mieux dans l'ame » que l'Italien. La scène n'a fait que changer » de personnage. Y a-t-il aucun profit de fait ? » Au lieu d'hôtel d'Ancre, on lit sur la porte : » Hôtel de Luynes. »

Le ministère de France étoit si fort absorbé par les agitations de l'intérieur, qu'il s'aperçut à peine des troubles qui naissoient dans la Bohême. Les Protestans y prenoient les armes contre l'empereur Matthias. La défense de

quelques priviléges donna le premier signal de la guerre de trente ans, si fameuse par sa durée, par la foule d'hommes extraordinaires qu'elle mit en mouvement, et par ses résultats, dont, jusqu'à l'époque de nos dernières secousses, l'influence a été si marquée sur l'attitude politique de l'Europe. Louis XIII. 1618

La jalousie aiguillonna l'humeur des mécontens, lorsque la terre de Maillé fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Luynes. Les cabales formées à la cour, ressortissoient à Blois, dans la vue de s'acquérir du poids par la sanction de la reine mère. Sur les assurances d'une aigreur que l'on prétendoit générale, Marie résolut de sortir de captivité. Pendant une nuit obscure, elle descendit par une échelle de corde de plus de cent vingt pieds de hauteur. Le comte de Brèmes son premier écuyer, deux exempts de ses gardes et l'une de ses femmes l'accompagnèrent dans sa fuite. Elle ne rencontra qu'à six grandes lieues de distance, la Valette, archevêque de Toulouse, avec quarante gentilshommes; elle fut accueillie à Loches par d'Epernon, et fit une entrée dans Angoulême, qui lui parut une retraite difficile à forcer. 1619

Sous l'autorité de la reine mère, d'Epernon répandit des manifestes, appela les factieux, leva des troupes et fit des préparatifs de guerre. Luynes dissipa cet orage par des moyens bien calculés. Il tira de sa prison le prince de Condé, qui s'attacha de bonne foi

Louis XIII. à la cour, et lui valut des milliers de partisans. Il rappela Richelieu, et le chargea de la commission d'arrêter les progrès d'une dangereuse rupture. Du Tremblai, qu'une fougue de jeunesse avoit porté à prendre la robe de capucin, commença, sous le nom de père Joseph, à scandaliser la France par l'inquiétude de caractère qui l'arrachoit à ses devoirs religieux. Désirant avec ardeur le rétablissement de Richelieu, il courut le chercher à Avignon, le conduisit d'abord à la cour, puis à Angoulême, et revint bientôt apporter la satisfaisante nouvelle d'une réconciliation.

1619

Le roi et la reine eurent une entrevue à Tours. Des larmes d'attendrissement et des caresses mutuelles rendirent cette scène infiniment touchante. Dix jours s'écoulèrent dans les épanchemens de la confiance. Après une promesse formelle de se rejoindre avant peu de semaines, Louis se rendit à Compiègne, et Marie alla prendre possession du gouvernement de l'Anjou.

La cour s'occupoit avec une puérile gravité de quelques disputes de rang, et de l'étiquette à suivre pour la réception d'un ambassadeur extraordinaire d'Espagne, lorsque la nouvelle arriva que la reine mère reprenoit les armes. Quelques difficultés sur le traité d'Angoulême servirent de prétexte à cette nouvelle guerre, dont le véritable motif se trouvoit dans les vues ambitieuses de Richelieu, qui prétendoit se rendre assez nécessaire pour

1620

être chèrement payé. Plusieurs grands seigneurs furent pressés de se joindre aux rebelles. La rapidité de la marche du roi prévint l'explosion du complot. Il s'assura de la Normandie, se dirigea sur Angoulême, et força le Pont-de-Cé. Marie se soumit. Ses complaisances et ses sacrifices furent attribués au zèle de Richelieu, que des articles secrets récompensèrent. Il obtint la promesse du chapeau de cardinal, et arrêta le mariage de sa nièce avec Combalet, neveu du favori. Cet homme extraordinaire se jouoit pour ainsi dire de l'ascendant de son génie sur la fortune, lorsqu'il employoit le crédit de Luynes à l'élévation d'une grandeur dont les premières bases avoient été posées par le maréchal d'Ancre. Louis XIII. 1620

La famille royale jouissoit à peine des douceurs de sa réunion, et le peuple se livroit à l'espoir de la paix, lorsqu'une nouvelle révolte bouleversa les provinces méridionales. Un édit du roi déclara « la réunion du Béarn » à la couronne, l'érection du conseil de » cette province en parlement, et la restitu- » tion des biens ecclésiastiques que les Hu- » guenots possédoient depuis près de soixante » ans. » 1621

Les Protestans se soulevèrent, renouvelèrent le plan d'une république indépendante, « formée dans le cœur du royaume, » et entamèrent des négociations avec les pays étrangers. Rohan et Soubise se saisirent d'une pré-

Louis XIII. 1621 pondérance presque exclusive. Un génie vaste, une application soutenue et un caractère inébranlable placent l'aîné de ces frères au rang des premiers hommes d'état, des plus grands capitaines et des plus profonds politiques. Le cadet réunissoit au plus haut point l'intrépidité, le dévouement, la constance et l'ardeur qui caractérisent un véritable chef de parti. Tous deux fidèles aux lois de l'honneur, pénétrés de la délicatesse qu'inspire une haute naissance, et animés d'un zèle sincère pour leur culte, se montroient également incorruptibles. L'approche des hostilités affligea peu Luynes, qui crut y trouver des moyens propres à le porter au faîte des honneurs. En présence des princes du sang, des grands seigneurs rassemblés, et avec un cérémonial semblable à celui qui, sous Charles VI, s'étoit observé par rapport à Charles d'Albret; le favori, fier d'une vaine conformité de nom, reçut « l'épée de connétable de France, sans » savoir même ce que pesoit une épée. »

La charge de maréchal-général des camps et armées, consola Lesdiguières d'un injuste oubli. La commission-temporaire de lieutenant-général devint une place à vie en faveur du duc de la Valette, dont l'orgueil fut flatté par cet acte de prévenance. Des emplois et des gratifications appaisèrent les mécontens de l'armée.

A la veille de l'ouverture de la campagne, du Vair mourut et laissa dans sa riche dé-

pouille, l'attente du cardinalat avec les sceaux de France. Luynes destina le chapeau à Richelieu, et se réserva les pouvoirs de chef suprême de l'armée et de la magistrature. Louis XIII. 1621

Connétable et garde des sceaux, son arrogance le rendit insupportable à Louis lui-même, qui disoit avec amertume en le voyant approcher : « Regardez, c'est le roi qui entre. » Souvent ce foible monarque cherchoit à se soulager du poids d'un joug humiliant et douloureux, par ses plaintes secrètes contre l'homme qui le subjuguoit. Bassompierre eut la sagesse de répondre à de si dangereuses confidences : « Sire, vous êtes bien malheu-
» reux de vous mettre ces fantaisies dans la
» tête : le connétable l'est bien aussi de ce
» que vous prenez ces ombrages de lui, et
» je le suis encore davantage de ce que vous
» me les avez découvertes. A la suite de votre
» première querelle avec le connétable, il y
» aura bien vîte un raccommodement dont je
» serai la victime. »

Le roi s'avança vers Saumur, et fit l'offre à Mornai de lui payer le sacrifice de son gouvernement, avec cent mille écus et le bâton de maréchal de France, qui sembloit être devenu le prix banal de l'oubli des principes. L'ancien compagnon de Henri IV répondit : « Qu'il avoit dédaigné de prendre des mil-
» lions, et que pour les emplois militaires,
» il ne les recherchoit jamais que par de belles
» actions. » Cependant, peu satisfait de la

Louis XIII. 1621 froideur des Calvinistes dont les principaux chefs blâmoient l'excès de son fanatisme, il consentit à remettre pour trois mois sa place en dépôt, et la perdit sans retour.

Louis déploya ses forces sous les murs de Montauban. Le connétable, six maréchaux de France, les plus grands seigneurs et une foule de gentilshommes se disputèrent à l'envi de vaillance, devant un roi qui les enflammoit par ses exemples. Lesdiguières surpassa ses rivaux qui lui reprochèrent sa témérité : « Bon, répliqua-t-il, depuis soixante ans les » mousquetades et moi nous nous connois- » sons; ne vous en mettez pas en peine. »

Châtillon dirigea les attaques avec l'habileté du plus savant ingénieur de son siècle, sans que le coup de mousquet qui lui coûta un œil, ralentît ses travaux.

Le duc de Mayenne fut atteint d'une blessure mortelle. Les regrets que les Parisiens donnèrent à la perte du fils de l'ancien chef de la ligue, et la fureur qu'elle leur inspira contre les Protestans, prouvent aux souverains que les factions jettent des racines profondes, qu'un gouvernement ferme doit sans cesse arrêter.

La Force, commandant des troupes de la ville, se vit secondé dans ses mesures par le zèle de Dupuis, premier consul. Sa vigoureuse résistance lui valut les éloges de ses partisans et l'estime de ses ennemis. Rohan se fit beaucoup d'honneur par la belle manœuvre qui

jeta dans la place neuf cents hommes. Ce secours composé d'infanterie nouvellement levée, fit dix-huit lieues dans des pays ennemis, passa deux rivières à gué, et se fit jour à travers deux armées royales. Louis XIII. 1621.

Le favori se persuada que les principaux obstacles seroient applanis, s'il enlevoit Rohan aux Calvinistes. Il lui demanda une entrevue. Adroit et souple, il employa tour-à-tour les flatteries, les promesses et les prières ; il laissa même entrevoir des menaces pour se ramener ce redoutable adversaire. Rohan demeura inébranlable ; et, aussi supérieur à la crainte qu'à la séduction, il termina son discours par ces paroles qui méritent d'être conservées : « Pour mon particulier, je me » suis imaginé la perte de mes biens et de » mes charges, et si vous en avez retardé » l'effet à cause de notre alliance, je vous en » ai de l'obligation ; mais je suis préparé à » tout souffrir puisque cela est résolu, l'ayant » promis solennellement et ma conscience » l'ordonnant ainsi de n'entendre qu'à une » paix générale. »

Après trois mois d'attaques, le siége de Montauban fut honteusement levé. L'orgueil du favori fut si humilié de cet échec, qu'il lui survécut de peu. Il mourut de chagrin dans l'âge le plus propre à jouir de son étonnante fortune (1).

La guerre se continua sur différens points. Le roi à cheval, et à la tête de ses gardes, tra-

(1) Luynes touchoit à peine à sa 44e année.

Louis XIII. verse le marais de Férié et chasse Soubise de
1621 l'île de Ré. Se livrant à sa valeur, il pousse avec une espèce de témérité le siége de Royan.

Le duc de Guise bat la flotte des Rochelois.

Rohan conserve dans le bas Languedoc quelques avantages, qu'il doit à la constante bravoure des habitans de Montpellier, de Nîmes et d'Uzès. Les Protestans désirent la paix qui est signée à Lyon. L'édit de Nantes demeure pleinement confirmé, les assemblées politiques sont défendues. Rohan remet Montpellier. La Force reçoit le bâton de maréchal de France, dont ses exploits l'eussent rendu digne, sans l'affront qu'ils venoient d'imprimer aux armes de son souverain. Lesdiguières abjure le calvinisme, et reçoit l'épée
1622 de connétable. Le blocus de la Rochelle est levé.

Durant les premiers jours de l'interrègne qui suivit la mort de Luynes, le cardinal de la Rochefoucault, Schomberg et la Vieux-Vigne, eurent l'exercice de l'autorité. Le prélat fit usage de son crédit momentané pour obtenir l'érection du siége de Paris en archevêché; d'après un antique usage, qui répugnoit à la dignité de la capitale du royaume, l'archevêque de Sens y exerçoit, comme métropolitain, une suprématie ecclésiastique.

La reine mère différa de peu de mois sa rentrée au conseil, y disposa des places et ne rencontra de résistance que par rapport à Richelieu. Son zèle pour ce protégé qu'elle

avoit la simplicité de croire sa créature, fit payer par l'exil l'erreur du commandeur Silleri, qui avoit pensé faire sa cour en retardant l'élévation de ce prélat à la pourpre romaine. La disgrâce de cet ambassadeur présagea celle du traité qu'il avoit signé avec les Espagnols. Cette fausse démarche avoit été suggérée par la cour de Rome. On y voyoit avec quelque mouvement d'inquiétude, la ligue « entre la France, le duc de Savoie » et la république de Venise, pour procurer » l'exécution du traité de Madrid. » Louis XIII. 1623

Après cet acte de rigueur, Marie attacha de l'amour propre à surmonter des refus qui blessoient son excessif entêtement. Louis répondoit aux vives instances de sa mère : « Vous » ne le connoissez pas, c'est un homme d'une » ambition démesurée. »

Lors de ces débats, Richelieu couvroit son génie du voile de la modestie, contenoit son caractère, se plioit aux attentions qui pouvoient gagner l'entière faveur de sa protectrice, et calmoit les alarmes du roi par les assurances réitérées que le mauvais état de sa santé lui interdisoit la conduite des affaires.

La dissimulation et la constance le placent enfin dans le ministère. Nouveau Sixte-Quint, à peine ses vœux sont-ils accomplis, que le masque tombe, et l'homme paroît tout entier. Il s'arroge le rang sur le connétable, s'assied en face du cardinal de la Rochefoucault, qui ne devoit jouir que peu de jours de cet hon- 1624

Louis XIII. neur, et prononce d'un ton ferme : « Le con-
1624 » seil a changé d'esprit. » Ce mot est un oracle qu'aucun effort humain n'empêche de s'accomplir. L'exil, la prison ou la mort, punissent les hommes assez imprudens pour déplaire au plus fier, au plus absolu des despotes qui fut, à bon droit haï, mais qui se fit admirer par ses conceptions et redouter par ses vengeances. Il se proposa l'humiliation de la maison d'Autriche, la ruine du calvinisme, et l'anéantissement des foibles restes de la puissance de la noblesse.

L'expédition de la Valteline fut confiée au marquis de Cœuvres. Cette première attaque contre la maison d'Autriche, avoit pour objet de forcer les Espagnols à satisfaire au traité de Madrid, par la restitution des seigneuries qu'ils occupoient chez les Grisons. Dans cette circonstance, le duc de Savoie et la république de Venise remplirent les conditions de leur ligue avec la France. Le chancelier de Silleri et son fils Puisieux partagèrent le châtiment infligé à l'ambassadeur, pour avoir déplu à Richelieu.

La nomination de Toiras à la place de gouverneur du fort Louis qui dominoit la Rochelle, persuada aux Protestans que leur perte étoit jurée. Sous le prétexte de synodes religieux, ils tinrent des assemblées politi-
1625 ques, et pourvurent à des préparatifs de guerre. Rohan fomenta la révolte du Languedoc. Soubise s'empara de Blavet, prit le comman-

dement de la flotte des Rochelois, et parut maître sur les côtes. Le délabrement de la marine royale, réduisit la France à l'humiliation d'emprunter vingt vaisseaux des Hollandais. Avec ce secours, Montmorenci chercha les rebelles, et remporta une victoire complète sur leurs forces de mer, le même jour où Toiras les chassoit de l'île de Ré. Louis XIII. 1625

Ce double revers amortit l'audace des Protestans, qui durent des conditions favorables à l'adresse qu'eut Soubise de répandre le bruit que les Anglais préparoient un secours considérable. Quoique les vaincus obtinssent l'avantage important d'avoir le roi d'Angleterre pour garant de cette paix, elle répondit peu aux espérances de Rohan. Après en avoir rendu compte, il ajoute : « Quand nous serons plus gens de bien, Dieu nous assistera plus puissamment. »

Jacques I.er venoit de laisser à Charles son fils un trône qu'il avoit occupé sans gloire, et un favori qui, par une circonstance presque unique, conserva son pouvoir sous deux règnes. Buckingham vint au nom de son nouveau maître, épouser la princesse Henriette, fille de Henri IV. Le mariage se fit avec une grande pompe. L'envoyé, jeune, superbe et présomptueux, se livra sans réserve à la passion que la reine Anne d'Autriche lui inspiroit. Cette princesse encourut au moins le reproche de coquetterie. Dans le voyage d'Amiens, où la cour accompagna la reine

Louis XIII. 1625 d'Angleterre, le duc obtint de la reine de France plusieurs entrevues peu décentes, reçut des présens, s'enflamma par des marques de préférence et se rendit coupable de téméraires tentatives.

Buckingham et Richelieu avoient eu le désir de se connoître. Peu de jours suffirent pour leur inspirer mutuellement une haine qui jeta les semences d'une guerre sanglante. Le duc éprouva un mouvement de dépit, en reconnoissant la supériorité du cardinal dans la politique, dans l'éloquence, en un mot dans toutes les parties qui constituent l'homme d'état. De son côté, le cardinal eut la foiblesse d'être jaloux de se voir surpassé par le duc dans ses agrémens extérieurs, son talent pour la représentation et ses succès près des femmes.

A cette époque, l'Europe se trouva réduite au malheur de gémir sous une sujétion honteuse qui la menaçoit d'une longue suite de secousses et de malheurs. Trois de ses principaux souverains, laissoient les rênes de l'état entre les mains de trois hommes dévorés d'ambition, pleins d'esprit, mais inégaux en talent : Richelieu maîtrisoit la France, Olivarès l'Espagne, et Buckingham l'Angleterre.

La ruine d'une secte puissante étoit renvoyée à un autre temps ; une trève suspendoit les desseins contre la maison d'Autriche, lorsque des orages de cour consumèrent plusieurs des momens de Richelieu, et le mirent dans la nécessité de défendre et sa place et

sa vie. Les hommes dévoués à l'intrigue, par ambition ou par le besoin du désordre, rencontrèrent un chef que son humeur inquiète, son esprit léger et son caractère foible rendirent facile à gouverner. Ses talens médiocres ouvroient un vaste champ aux espérances des courtisans, tandis que son nom prêtoit aux cabales un poids imposant. Gaston, duc d'Orléans, devint le fantôme que mirent à leur tête toutes les factions qui, pendant plusieurs années, s'occupèrent du projet périlleux d'entraver la marche du gouvernement. Louis XIII. 1625

La duchesse de Chevreuse forma le plan d'une entreprise dont elle se flattoit de devenir l'ame et dont elle vouloit confier l'exécution à Châlais son amant. Les conjurés se proposoient de tuer le cardinal, à Fleuri; de s'emparer de la personne du roi, de le déposer comme incapable de gouverner; d'élever Monsieur sur le trône, et de le placer dans le lit de la reine. Les imprudences des chefs et la trahison de Louvigni, découvrirent le complot. Le cardinal fit tomber tout le poids de sa colère sur Châlais, qu'il accusa d'une criminelle ingratitude. 1626

Une commission présidée par le garde des sceaux Marillac, et composée de quelques membres du parlement de Bretagne, prononça l'arrêt de mort de ce factieux aussi coupable que peu réfléchi. Sa faveur et sa place de grand-maître de la garde-robe, ne l'avoient point privé des amis nombreux qu'il

Louis XIII. 1626 s'étoit attirés par des qualités intéressantes. Tous sollicitèrent vivement une grâce dont le refus surprit, parce que le caractère dur du monarque et l'humeur sanguinaire de son ministre ne s'étoient pas encore fait connoître.

Dans cette circonstance, Louis éprouva les tourmens de la jalousie. La justification de la reine, ses larmes et ses complaisances, ne fermèrent point les plaies d'un cœur profondément blessé. Pendant plus de onze années, il renonça à avoir aucun commerce particulier avec cette princesse, et jusqu'à son dernier soupir, il crut qu'elle avoit été coupable.

Richelieu aspiroit dans cet instant à venger son orgueil offensé. Les vœux de cet homme entreprenant s'étoient élevés jusqu'à la reine, qui n'avoit répondu à son amour que par des railleries mortifiantes.

La France entière murmura contre la forme du jugement de Châlais et contre les circonstances de son supplice. Des commissaires choisis par l'ennemi de l'accusé, ne devoient mériter ni estime, ni confiance. Les hommes les plus insensibles étoient révoltés de l'extrême cruauté avec laquelle on livra Châlais entre les mains d'un cordonnier que l'on tira des cachots. Quelques amis empressés avoient pensé que la disparution du bourreau produiroit un retard dont ils pourroient tirer avantage. Cette démarche imprudente amena une scène affreuse. Le scélerat choisi pour

remplacer le bourreau, se servit de la doloire d'un tonnelier, frappa le patient de plus de trente coups, et le tourmenta par un martyre aussi long que douloureux. Louis XIII, 1626

Gaston offrit le premier trait d'une conduite dont, à son déshonneur, aucun motif ne fut jamais capable de l'écarter. Il s'humilia, s'avoua coupable, et racheta sa grâce en dénonçant lâchement ses partisans. Le maréchal d'Ornano, son ancien gouverneur, expia l'entier dévouement qu'il lui portoit par le poison dont il périt à Vincennes. Les ducs de Vendôme reçurent pour prix de leur amitié quelques mois de prison. Le comte de Soissons évita la mort par une prompte fuite. La duchesse de Chevreuse courut en Lorraine se mettre à l'abri du danger.

Richelieu détourna l'attention publique, par une assemblée de notables qui fut convoquée aux Tuileries. Le nombre des membres qui la composèrent ne la faisoit différer d'avec les états-généraux, qu'en ce qu'ils avoient été nommés par le roi, au lieu d'être désignés par les différens ordres. Le cardinal parut entouré d'une compagnie des gardes-du-corps qu'il venoit d'obtenir, sous prétexte des périls dont sa vie se trouvoit menacée. Il sembla se plaire dans un fastueux étalage d'éloquence. Son discours d'ouverture fut plein de ces maximes que leur sagesse et leur évidence reconnues, dépouillent d'intérêt. La dernière de ses demandes eut pour objet l'adoucissement 1627

Louis XIII. des peines portées contre les criminels d'état.
1627 Cette hypocrite affectation d'humanité, ne peut qu'exciter la malveillance dans la bouche d'un ministre qui, peu de semaines auparavant, avoit fait périr avec tant de rigueur Châlais, et qui quelques mois après envoya sur l'échafaud le comte de Chapelles et le fameux Boutteville, pour s'être battus en duel.

Lorsque l'autorité s'exerce avec énergie, les assemblées n'entraînent, il est vrai, aucun inconvénient; mais aussi sont-elles sans aucun résultat d'importance. Celle dont nous parlons ne nous présente des observations que dans les cahiers de la noblesse, où nous trouvons la preuve évidente que cet ordre a le premier conçu quelques-unes des idées dont les historiens et les orateurs ont embelli, soit les vies, soit les éloges de Louis XIV et de Louis XV (1).

(1) Ces cahiers demandoient : 1.° «Qu'un tiers des bénéfices » fût affecté aux gentilshommes pour aider leurs parens au » service. 2.° Que l'on abolît la vénalité des gouvernemens » et des emplois militaires. 3.° Qu'il plût au roi d'instituer » un nouvel ordre de chevalerie sous le nom de St. Louis, » auquel on attacheroit des commanderies, dont les moindres » fussent de cinq cents livres et les plus hautes de mille livres » de rente, à prendre sur les bénéfices vacans à proportion de » leurs revenus. 4.° Que l'on établît dans les villes capitales, » des écoles militaires où les enfans des pauvres gentilshommes » seroient élevés depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de dix-» sept ou dix-huit.» Voilà très-certainement des demandes qui annoncent la croix de St. Louis et l'école militaire. Le principal mérite de ces deux fondations, doit donc se rapporter à la noblesse, et nullement à deux rois qui cependant conservent des droits à la reconnoissance publique, pour le mérite rare de l'exécution.

Quoiqu'ayant, par la faveur de l'assemblée des notables, rendu son pouvoir excessif, Richelieu ne dédaignoit pas de parvenir à ses fins à l'aide des secours de la ruse. Il séduisit Montmorenci par l'espérance de l'épée de connétable ; dignité presqu'héréditaire dans sa maison, et dont sa vertu, ses talens et ses services l'avoient rendu digne. Cette brillante perspective obtint sans peine la démission de sa charge d'amiral. Le titre et les honneurs de cette dignité furent supprimés ; mais les revenus et l'autorité qui y étoient attachés, passèrent entre les mains du cardinal sous le nom de « chef et surintendant-général de la navi- » gation et du commerce de France. »

Louis XIII. 1627

Peu de mois après, Lesdiguières mourut. Doué d'un esprit supérieur pour les lettres, les négociations, et assez illustre à la guerre pour qu'Elisabeth s'écriât : « S'il y avoit » deux Lesdiguières, j'en demanderois un à » Henri IV ; » il n'obtint cependant aucun rang parmi les grands hommes. Son indifférence religieuse, son insatiable avidité, le désordre de ses mœurs et l'inceste favorisé dans le sein de sa famille, l'ont condamné aux yeux de la postérité. Montmorenci voulut vainement étayer ses droits sur des promesses flatteuses ; le roi décida en plein conseil qu'il n'y auroit plus de connétable, et que le doyen des maréchaux de France le remplaceroit dans ses fonctions. L'attente de Montmorenci fut déçue, et il en eut l'ame profondément ulcérée.

Louis XIII. 1627 Richelieu, satisfait de ses premières tentatives pour l'abaissement de la maison d'Autriche, médita la destruction de la puissance des Calvinistes. Ses combinaisons, quoique secrètes, n'échappèrent pas à la pénétration de Rohan, dont l'activité, la valeur et la prudence ne purent retarder que de quelques instans la chûte de son parti. Il pressa les Anglais d'effectuer un débarquement qui mît la Rochelle en sûreté. Buckingham accueillit les envoyés avec des témoignages d'estime et de considération; mais, plus occupé de ses folles amours que des dangers de la secte et des intérêts de son maître, il ne déguisa point son penchant pour la France, où il projettoit de se rendre avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, chargé d'une mission qui touchoit à l'honneur des deux couronnes.

La jalousie que Louis avoit conçue, lui fit repousser avec obstination l'arrivée de l'orgueilleux Anglais. Ce refus donna le signal de l'armement à la flotte anglaise. Richelieu s'affranchit d'une dissimulation importune. Les Calvinistes reconnurent pour leur chef général Rohan, qui leva des troupes dans le Languedoc et dans le Dauphiné. Sa mère et sa sœur s'échappèrent de la cour et se réfugièrent à la Rochelle. Le roi à la tête de trente mille hommes investit la ville rebelle. Le duc d'Angoulême commandoit l'armée, et avoit sous lui le maréchal de Schomberg. Bassompierre couvroit les assaillans avec un corps d'obser-

vation. Buckingham fit une descente dans l'île de Ré. Toiras repoussant le conseil de se retrancher, s'écria : « Les bons soldats ne doivent avoir retraite et espérer salut qu'en leurs armes. » Il attaqua les ennemis et remporta un avantage que l'arrivée de Schomberg rendit décisif. Les Anglais se rembarquèrent après avoir essuyé une grande perte, et leur flotte remit à la voile. On attribua assez généralement cette retraite inconsidérée, à une lettre que par l'ordre exprès du roi, la reine écrivit à Buckingham sous la dictée de Richelieu. Quelque peu vraisemblable et quelque peu digne de la gravité de l'histoire que puisse paroît recette anecdote, elle s'accorde néanmoins avec ce goût pour le romanesque qui égaroit souvent et le cardinal et son antagoniste. Ce dernier, haï des Anglais, méprisé des Français et honteux de sa foiblesse, se promettoit de la réparer par un coup d'éclat, lorsque le fer d'un assassin termina sa carrière. Felton ne fut conduit que par la vengeance. Il avoit à se plaindre du refus que le duc lui avoit fait d'une compagnie d'infanterie. Cet homme exaspéré avoua son attentat, et mit, par sa démarche, Soubise à l'abri des soupçons outrageans auxquels il étoit exposé, pour s'être trouvé l'un des témoins du meurtre.

Louis XIII. 1627

Le roi, fatigué d'une expédition si contraire à ses habitudes, reprit la route de Fontainebleau.

Louis XIII. 1627 La prise de la Rochelle, si mémorable dans les fastes militaires, fut l'ouvrage de Richelieu, qui conçut l'idée de cette fameuse digue que l'on regarde encore comme un chef-d'œuvre. Les ingénieurs paroissoient rebutés par le peu de succès de l'estacade que Targon avoit exécutée avec une grande intelligence. Les architectes refusoient de se compromettre par un essai dans lequel ils n'entrevoyoient que de la honte et des regrets. Tiriot, maçon, et Métezot, charpentier du pays, eurent seuls la confiance de se présenter. Un prêtre, son Quinte-Curce à la main, et deux artisans se trouvèrent doués du génie qui surmonte les difficultés que les esprits médiocres ne se permettent même pas d'envisager, ou qu'ils rejettent comme chimériques.

Richelieu soumit les élémens, repoussa les Anglais qui, sous les ordres de l'amiral Lindiel, et secondés par la flotte de Soubise, s'efforçoient de réparer les fautes que Buckingham avoit commises.

Une persévérance soutenue surmonta le fanatisme du maire Guiton, qui ne cessoit de répéter au milieu des périls, des assauts et des horreurs de la famine : « C'est assez que » dans la Rochelle il reste un seul habitant » pour en fermer la porte à l'ennemi. » Les courtisans s'étoient promis entr'eux de faire tourner contre le cardinal l'indiscrète ambition à la faveur de laquelle il se montroit à l'Europe, ministre absolu, prince de l'église

et général : eux-mêmes avoient concerté leur propre défaite ; mais, à l'aspect de l'ennemi, de pareilles résolutions s'évanouissent dans le cœur des Français. Les prodiges de valeur se succédèrent en foule. Dans le feu d'une attaque fort vive, Bassompierre s'écria en riant : « Vous verrez que nous serons assez » fous pour prendre la Rochelle. » Louis XIII. 1627

Quinze mille habitans avoient succombé ; ceux qui leur survivoient ressembloient à des spectres auxquels il ne restoit qu'un souffle de vie, lorsque la ville consentit à se soumettre. Louis arriva pour y faire une entrée solennelle. Le fier Guiton lui présenta les clefs, en lui disant : « Sire, il est plus glorieux pour » nous de reconnoître le roi qui a su prendre » la Rochelle, que celui qui n'a pas su la » secourir. » 1628

Richelieu s'applaudit avec raison d'avoir, au prix de quarante millions, de seize mois de travaux et de peu de sang, renversé le principal boulevard des Protestans. Dans les épanchemens de sa satisfaction, il répétoit avec le sourire du triomphe : « J'ai pris la » Rochelle malgré trois rois, celui d'Angle- » terre, celui d'Espagne et celui de France. » Revenant bientôt à son caractère inflexible, il donna l'ordre rigoureux que « les fortifica- » tions fussent démolies, les fossés comblés, » les habitans désarmés et rendus taillables, » l'échevinage et la communauté de ville » abolis à perpétuité. » Guiton profondé-

Louis XIII. 1628 ment affligé s'écria : « Si j'eusse pensé que » nous fussions traités avec une semblable » rigueur, le roi, en entrant à la Rochelle, » n'auroit pas trouvé un seul homme. Nous » nous serions tous défendus jusqu'au dernier » soupir. »

Une guerre obscure, mais cruelle, se poursuivoit dans le Languedoc. Rohan eut à combattre le prince de Condé qui se jetoit sur les plaines de Toulouse, et Montmorenci qui attaquoit les montagnes des Cévennes. Le héros protestant balançoit la fortune par sa présence ; mais, dès qu'il s'éloignoit, l'avantage demeuroit aux Catholiques. Montmorenci ayant rendu compte qu'il venoit « de prendre » l'élite des capitaines et des soldats des Cé- » vennes, » le roi lui commanda de faire pendre les officiers et d'envoyer les soldats aux galères. Sur cet ordre cruel, soixante-quatre capitaines furent ignominieusement attachés au gibet. Rohan mit sur-le-champ entre les mains du bourreau le même nombre de prisonniers, « n'oubliant les principaux. »

Pendant ces restes d'orage, les mauvais succès paroissoient exciter à la cour les fureurs de la haine et de la jalousie. Richelieu se vit en butte à une foule d'ennemis. L'aveu des deux reines inspiroit de l'audace à ceux même qui paroissoient les plus timides. La prise de la Rochelle ne le mettoit point à couvert des traits de l'envie. Les patentes de premier ministre que le roi lui donna de sa

propre main, et qu'il remplit d'éloges flatteurs, ne lui valurent aucun ménagement. Louis XIII. 1628

Le cardinal renvoya à un autre temps le soin d'étouffer ce foyer d'intrigues, mais il prétendit en détacher le roi. La résolution fut prise de passer en Italie et d'y porter des secours au duc de Nevers, à qui l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie disputoient l'héritage du duc de Mantoue. Louis déclara sa mère régente, et prit la route des Alpes. 1629

L'armée française fut arrêtée par des retranchemens redoutables que les troupes du duc de Savoie défendoient, et qui ont été si connus sous le nom des *barricades de Suze*. Le cardinal et les généraux s'accordèrent à penser qu'il y auroit de la témérité à attaquer ce fort. Le roi s'éleva seul contre le projet de retraite. Personne n'osa se ranger de son avis, et cette circonstance fournit la preuve la plus évidente de l'ascendant que le ministre exerçoit.

Plusieurs jours de suite, Louis accompagné de deux aides de camp s'occupe à chercher si on ne pourroit point découvrir un passage. Il y parvient; dresse une carte des lieux, propose un plan d'attaque et se charge de l'exécuter. Bassompierre et Créqui n'obtiennent que l'honneur de marcher sous ses ordres. Saint-Simon, le favori du jour, partage les périls de son maître dont il admire la rare valeur. La victoire fut aussi glorieuse que complète.

Louis XIII. 1629 Le duc de Savoie demanda la paix. Elle lui fut accordée, à la condition qu'il forceroit les Espagnols à lever le siége de Casal.

Richelieu se montra facile dans les conditions, dans le dessein d'employer les armes du roi à la ruine totale de la puissance des Protestans. Rohan vit le torrent prêt à fondre sur eux, et s'épuisa en efforts inutiles pour soutenir sa violence. Le zèle s'étoit refroidi; le dégoût s'étoit répandu parmi les habitans des campagnes; les villes fatiguées travailloient « très-lâchement à leurs fortifications; Uzès » un peu moins. » La place la plus forte et la mieux approvisionnée, Privas, fut prise d'assaut. Le pillage et le massacre désolèrent cette malheureuse enceinte, et répandirent au loin la terreur. Alais capitula; Montauban ouvrit ses portes au cardinal, et implora ses bienfaits pour adoucir la désolation que Condé avoit portée jusqu'aux pieds de ses murailles.

Un traité confirma l'édit de Nantes, accorda la remise des sommes dues à l'état, et présenta dans des articles secrets différens avantages. Ces actes de complaisance devinrent illusoires par la clause « de démolir toutes les » fortifications. »

Rohan, traité par la cour avec froideur et ne trouvant dans son parti que de l'ingratitude, s'éloigna de la France. Venise s'empressa de l'accueillir avec distinction.

Le duc de Savoie, soit défaut de forces, soit par mauvaise volonté, ne remplit pas les

promesses qu'il avoit faites relativement aux Espagnols. Spinola fit la conquête du Milanais et vint assiéger Casal. L'un des premiers capitaines de son siècle, il rencontra un adversaire digne de le combattre. Toiras entreprit la défense de cette place, avec la résolution de la sauver ou de périr. « Compagnons, dit-il à sa garnison rassemblée, soutenons par une constante défense l'honneur » de notre roi, et faisons voir à toute l'Europe » que les Français sont encore aujourd'hui les » défenseurs des couronnes et des états des » princes opprimés. »

Louis XIII, 1630

Richelieu reconnut le besoin de porter l'armée en Italie. Par malheur la santé du roi parut tellement altérée, que ce prince ne pouvoit sans danger entreprendre une seconde campagne. Le premier ministre résolut aussitôt de se charger des risques et de l'honneur de cette expédition. Il proposa au roi de se rendre à petites journées à Lyon, et s'expédia lui-même des lettres-patentes « de lieutenant-général et représentant la personne » du roi, avec le titre de généralissime. »

Les troupes marchèrent d'abord avec surprise sous les ordres de ce chef suprême qui, dans sa suite brillante, comptoit quatre maréchaux de France : « Montmorenci, la Force, » Schomberg et d'Effiat (1). » La satisfaction

(1) On vit Richelieu cardinal, évêque et prêtre, parcourir le front de l'armée « étant revêtu d'une cuirasse couleur

Louis XIII. 1630 et l'enthousiasme ne tardèrent point à se répandre dans tous les grades. Le cardinal généralissime prévenoit les besoins des officiers, employoit les pensions, les récompenses et les caresses dans la vue de s'attacher exclusivement les militaires reconnus pour leur mérite. L'exactitude de la paye, la bonté des habillemens et l'abondance des vivres, lui concilièrent la bienveillance des soldats.

Spinola ne put, par ses savantes manœuvres, ni surmonter la résistance de Toiras, ni prévenir l'entrée d'un convoi dans Casal. Ce secours trouva la ville transformée en une solitude dans laquelle quelques individus échappés à la famine, étoient en proie au dénuement le plus absolu. Après avoir épuisé leurs ressources pour acheter des Espagnols quelques vivres, les bijoux et l'argenterie de Toiras n'avoient apporté qu'un foible soulagement. La circulation se bornoit à une petite quantité de monnoie de cuivre, que le gouverneur venoit de faire frapper des débris d'une pièce de canon qui avoit éclaté.

Les nouvelles du danger éminent du roi ramenèrent Richelieu en France. Schomberg resta chargé du commandement de l'armée.

» d'eau et d'un habit couleur feuille-morte, sur lequel il y » avoit une riche broderie d'or. Il avoit une belle plume » autour de son chapeau. Deux pages marchoient devant lui » à cheval, dont l'un portoit ses gantelets et l'autre son » habillement de tête : deux autres pages marchoient à ses » côtés, et conduisoient chacun un coureur de grand prix. » Derrière lui étoit le capitaine de ses gardes. »

La situation critique de Casal exigeoit une affaire décisive. Spinola laissant les postes nécessaires pour garder ses lignes, accepta la bataille. Louis XIII. 1630

Déjà de part et d'autre l'ardeur des troupes étoit le pronostic d'un engagement général. Tout-à-coup un ecclésiastique dans la fleur de la jeunesse et d'une figure intéressante, se jette entre les deux armées, agite dans les airs un mouchoir blanc, et crie : « La » paix, la paix. » C'étoit Jules Mazarin qui portoit la nouvelle d'une trève et qui marquoit par un acte de bienveillance, son entrée dans la carrière politique.

Spinola souscrivit à la volonté de son souverain, s'éloigna de Casal le désespoir dans l'ame, et crut voir dans sa disgrâce l'effet des intrigues que ses ennemis avoient ourdies. Plongé dans une profonde mélancolie, il répéta jusqu'à son dernier soupir : « Les misé» rables m'ont ôté l'honneur. »

Toiras attendit, sans les solliciter, les récompenses que ses services réclamoient. Ne connoissant d'autre occupation que la guerre et d'autre délassement que la chasse, il vivoit étranger à l'art des courtisans. Réservé, même froid auprès du distributeur des grâces, il ne se montroit nullement sensible aux lettres de Richelieu qui lui reprochoit « l'oubli qu'il fai» soit de ses amis, qui toujours avoient cru de » lui ce que l'on en voyoit. » L'opinion commune étoit donc qu'il resteroit toujours dans

Louis XIII. 1630 l'obscurité ; mais après la défense de Casal, le duc de Guise s'écria : « Comme saint Roch » s'est fait canoniser à force de faire des » miracles, Toiras deviendra maréchal de » France à force de faire de belles actions. » La cour l'honora du bâton de maréchal, le même jour où les habitans de Rome le proclamoient *le sauveur de l'Italie*.

La foiblesse naturelle du roi dégénéra en une honteuse pusillanimité, lorsque la maladie l'eut conduit sur les bords de la tombe. Sa mère le replaça dans l'attitude d'un fils obéissant. Les ennemis du cardinal se multiplièrent avec autant d'ardeur que de confiance, et grossirent une cabale dont le succès leur sembloit assuré par la présence des deux reines. Les princes du sang, des ducs et pairs, des maréchaux de France, des courtisans, des magistrats, le confesseur Ceguiran, le médecin Vattier et une foule d'intrigans subalternes, marchèrent sous les mêmes étendards. Le colosse parut un instant ébranlé. Louis consentit au renvoi de son ministre : l'époque de sa disgrâce fut fixée à la fin de l'expédition d'Italie.

Richelieu de retour à Paris, s'étonna de la perte de son ascendant sur l'esprit du roi. L'audace de ses adversaires lui fit illusion. La reine mère lui imputoit hautement de n'avoir payé ses bienfaits que de la plus noire ingratitude, après avoir été sa créature. La reine régnante l'accusoit du projet insensé de la renvoyer en Espagne, pour placer sur le trône

sa nièce Combalet. Il crut sa perte certaine. Ses plus riches effets furent emballés. Louis XIII. 1630

Le roi fit appeler Montmorenci et lui donna, en pleurant, la commission de conduire le cardinal à Bruxelles; le pressant, dans les termes les plus forts, de choisir une escorte de troupes fidèles. Dans la vue de s'éloigner des lieux où se feroit un éclat si contraire à son penchant, il partit pour passer vingt-quatre heures à Versailles. Les confidens les moins inconsidérés de Marie de Médicis, la sollicitèrent de ne pas s'éloigner de son fils dans un moment décisif; mais cette reine aveuglée par une confiance presque toujours dangereuse, s'applaudit de la certitude de son triomphe, et des heures qu'elle déroboit à une contrainte pénible.

Louis, demeuré seul avec Saint-Simon, tombe dans une sombre rêverie. Richelieu de son côté verse dans le sein de la Valette ses cruelles agitations. Les deux favoris voient le même intérêt à rapprocher leur patron, réunissent leurs efforts et remportent la victoire. Le cardinal conduit à Versailles veut embrasser les genoux du roi qui le relève, le serre dans ses bras et le traite comme un ancien ami que l'on a vivement regretté.

Le monarque et son ministre prennent la route de Paris dans la même voiture. Cependant des flots d'adorateurs remplissoient les appartemens de la reine mère; l'encens étoit prodigué à la prochaine dispensatrice des

Louis XIII. 1630 grâces. Les bassesses, les flatteries, les assurances de dévouement, les plaintes sur les jours passés sous un autre pouvoir et les félicitations sur le bonheur promis au royaume, n'étoient interrompus que par les sarcasmes dont on accabloit le cardinal. Dans ce groupe animé par la joie, l'espoir, la vengeance, l'ambition et la cupidité, la foudre éclate tout-à-coup. Le roi s'avance tenant Richelieu par la main. La surprise, la confusion, la douleur et l'effroi se peignent sur les visages. Un morne silence laisse entendre ces paroles du roi : « Monsieur le cardinal, continuez à me » servir comme vous l'avez toujours fait, et » je vous maintiendrai contre toutes les in- » trigues de vos ennemis. »

La cour se dissipe : confus et l'esprit rongé d'inquiétude, les courtisans ne cherchent qu'à fuir. Louis s'approche de sa mère, la prie de pardonner au cardinal, et de le rencontrer sans peine au conseil. Richelieu se met à genoux, verse des larmes et se répand en excuses aussi modestes que touchantes. Marie garde long-temps le silence, et sortant d'une espèce de stupeur, s'écrie avec impétuosité : « J'aimerois mieux la vue de la mort, que » celle de cet ingrat, et je me donnerois » plutôt au diable que de ne pas me venger. » Le roi lui répond d'un ton calme : « Madame, » je vous honorerai et je vous servirai tou- » jours comme je le dois; mais je suis obligé » de maintenir jusqu'à la mort un ministre » qui est si utile à l'état. »

Cette révolution rapide a pris dans l'histoire le nom de *journée des dupes*. Louis XIII. 1630

Richelieu n'apercevant plus de bornes à sa puissance, se vengea de ses ennemis, et par un raffinement de malignité, il leur infligea la même peine que chacun d'eux avoit eu l'idée de lui faire souffrir. Les deux Marillac furent arrêtés, l'un à Paris, et l'autre à la tête de l'armée qu'il commandoit en Piémont. Le *code Michaut*, recueil précieux et utile des plus fameuses lois de la France, ne garantit pas le garde des sceaux de sa chûte, et le maréchal ne fut pas mieux protegé par ses services militaires.

Délivré pour quelques instans de toute entrave domestique, le ministre s'abandonna en homme d'état aux vastes conceptions de son génie. Ses regards pénétrans se fixèrent sur l'Allemagne. Jusqu'à cette époque, il n'avoit joué qu'un rôle sourd dans la guerre qui désoloit cette contrée. Se bornant à combler d'éloges flatteurs et de promesses vagues Gustave-Adolphe, il se proposa de ne signer un traité définitif, que du jour où ce monarque auroit fait la conquête de la Poméranie. La 1631
négociation présenta plusieurs difficultés à vaincre. Gustave éprouvoit de l'éloignement à s'allier avec une puissance, dont les secours lui déroberoient une partie de la gloire qu'il recherchoit avec tant d'ardeur et d'héroïsme. Charnacé réussit par ses talens à démontrer que l'intérêt des deux couronnes, leur im-

Louis XIII. 1631 posoit également le sacrifice d'une frivole répugnance. Le roi de France ouvrit ses trésors, celui de Suède porta ses armes au sein de l'Empire, entreprit le rétablissement des princes dépouillés, et promit solennellement que la religion catholique n'auroit point à souffrir de ses succès.

Brulart parut à la diète de Ratisbonne, avec la commission d'y renouveler, pour la paix, les offres que la France avoit déjà faites. L'ambassadeur jouissoit du titre et des honneurs de sa dignité, mais les secrets étoient uniquement confiés au père Joseph. Ce religieux mit dans ses procédés une adresse si habilement combinée, que l'empereur trompé dans ses vues, répétoit souvent avec humeur : « Un » pauvre moine m'a désarmé avec son cha- » pelet, et tout étroit qu'est son capuchon, » il a su y faire entrer six bonnets électo- » raux. »

Ce personnage d'une physionomie de caractère, surpassoit quelquefois et suivoit de près pour les talens, son protecteur, qui se plaisoit à répéter : « Je ne connois aucun ministre en » Europe, capable de faire la barbe à ce ca- » pucin, quoiqu'il y ait bonne prise. » Le père Joseph affecta, lors de son début à la cour, d'observer scrupuleusement les statuts de saint François. Il faisoit les voyages de Saint-Germain, de Versailles et de Fontainebleau à pied, la besace sur le dos et accompagné d'un frère. Les courtisans attentifs

à se rencontrer sur sa route, tâchoient de lier conversation avec lui, et proposoient leurs chevaux. Le père n'acceptoit jamais que l'offre de faire porter son petit bagage et celui de son second. Cette commission devenoit une faveur recherchée qui flattoit l'orgueil et excitoit la jalousie. Six mois étoient à peine écoulés, que le père parut à cheval, et l'année ne fut pas accomplie, qu'on le vit dans un carrosse à six chevaux. Le peuple assura pour lors qu'il y avoit deux éminences, *la Rouge et la Grise*. Richelieu s'amusa de cette plaisanterie; Joseph en sentit son ambition s'accroître.

Louis XIII. 1631.

La journée des dupes étoit encore l'objet de l'entretien et de la curiosité du public, quand la reine mère et son fils cadet eurent une seconde fois l'imprudence de conjurer la perte de leur puissant ennemi. Monsieur, inconséquent et léger, n'étoit capable que de cette effervescence passagère qui se satisfait par de puérils emportemens. Après avoir plusieurs fois offert à Richelieu une protection dont le ministre tout-puissant ne faisoit aucun cas, il vint un jour, suivi d'un cortége nombreux, parut à son audience, et lui dit d'un ton impérieux : « Pendant que j'ai pensé que » vous me serviriez, je vous ai bien voulu » aimer; maintenant que vous manquez à » tout ce que vous m'avez promis, je vous » retire la parole que je vous avois donnée » de vous affectionner. »

Louis XIII. 1631 A la suite de cette scène où le cardinal ne vit que du ridicule, Monsieur étonné lui-même de sa hardiesse qu'il admiroit, se retira dans Orléans. Il reconnut bientôt que les grands seigneurs « n'étoient pas aussi échauffés » qu'il le pensoit. » Sur la nouvelle que Chandebord lui apporta que les troupes du roi se préparoient à l'attaquer, son départ pour la Lorraine eut la promptitude et le désordre d'une fuite.

La terreur se répandit chez les nombreux agens de cette dernière intrigue. D'un accord unanime, Bassompierre fut chargé de pénétrer ce que les coupables avoient à redouter. Richelieu accueillit cette espèce d'envoyé avec beaucoup de prévenance, et lui fit sur le ton de la plaisanterie le détail des diverses punitions que la rumeur populaire présageoit pour les coupables. Il eut l'air de s'amuser d'un plan dont nulle considération n'eut le pouvoir de l'écarter. La reine mère fut arrêtée et détenue à Compiègne ; la reine régnante fut consignée et gardée dans son appartement : Bassompierre expia à la Bastille le crime inexcusable, pour Richelieu, de lui avoir refusé les services des Gardes-Suisses, lorsque sa disgrâce sembloit apparente. Les prisons, l'exil et la confiscation des charges devinrent le châtiment de toutes les personnes qui parurent atteintes du moindre soupçon. Les partisans et fauteurs de la rebellion du frère du monarque, furent déclarés criminels de lèse-majesté.

Parmi cette foule de victimes, l'intérêt en distingue une et la désigne aux regrets. La princesse de Conti s'étoit mariée en secret avec Bassompierre. Cette femme belle, sensible et sacrifiée dans sa première jeunesse à l'ambition, n'eut pas la force de supporter le coup qui la séparoit de l'objet de son amour : elle mourut au bout de quelques mois dans la maison qui lui servoit de retraite. Louis XIII. 1631

Marie de Médicis se répandit en reproches amers contre son fils, et en insultes sanglantes contre le premier ministre. Ses demandes d'une entrevue avec le roi n'eurent aucun succès. Richelieu craignit que des tentatives trop réitérées, ne finissent par réussir et ne renouvelassent ses sollicitudes. Les avenues de Compiègne furent gardées avec assez de négligence, pour offrir des moyens faciles de fuite. La prisonnière donna dans le piége, prit la route de Bruxelles, et ne fut retardée par aucune espèce d'obstacle. La reine fugitive confondit bientôt après sa douleur avec celle de son second fils. La perte de Moyenvic condamna le duc de Lorraine au regret de recevoir la loi de la France. Les conditions du traité de Vic prescrivirent la remise de Marsal, et le sacrifice du renvoi de Monsieur. Ce prince, entraîné bien moins par l'amour que par les séductions de son favori, venoit de contracter des engagemens avec la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine. Puy-Laurens avoit conçu l'espoir 1632

Louis XIII. 1632 que l'imprudence à laquelle il poussoit son maître serviroit d'excuse à sa propre témérité. Il éleva ses vœux jusqu'à la princesse de Phalsbourg, sœur de Marguerite.

Richelieu, peu satisfait de tant d'actes de vengeance, pensa que la chûte d'une tête plus importante jetteroit la terreur au sein de ses ennemis. Des commissaires flétris dans l'opinion publique, reçurent l'ordre de donner au meurtre du maréchal de Marillac les apparences des formes judiciaires. Cet homme emporté avoit, de sa propre bouche, prononcé l'arrêt de sa condamnation. Au moment où Vitri l'arrêta, il dit dans sa fureur : « Ce sont mes ennemis qui me font traiter de » la sorte ; qu'ils ne me pardonnent pas tandis » qu'ils me tiennent, car si jamais je sors, » je ne leur pardonnerai pas à mon tour. »

Par une recherche de noirceur, l'assassinat fut prémédité à Ruel, dans la maison de plaisance de Richelieu. Marillac supporta son sort avec autant de calme que de dignité : en allant à l'échafaud, il se tourna vers le général des Feuillans et vers le recteur des Jésuites, qui s'étoient voués au soin de lui adoucir les horreurs du supplice. « Mes pères, dans le » procès d'un homme de qualité, et qui sous » deux rois et durant quarante années a servi » avec honneur, qui a sur son corps des blessures et commandé les armées avec distinction, il ne s'est agi que de foin, de paille, » de pierre, de bois et de chaux ; enfin, il

» n'y a pas de quoi faire fouetter un laquais. Louis XIII.
» Quant au péculat, ce crime honteux sera 1632
» pleinement justifié, lorsque l'on aura de
» la peine à trouver dans la vente de tous
» mes biens les cent mille livres d'amende
» auxquelles je suis condamné. »

Richelieu dédaigna de rendre le plus léger tribut d'égards aux vils instrumens de ses fureurs. Couvrant, au contraire, d'ignominie ces misérables, il les abreuva de mépris par ses sarcasmes. Le rapport de leur criminelle soumission leur attira cette sanglante raillerie : « Il faut avouer que Dieu donne aux juges
» des lumières qu'il n'accorde pas aux autres
» hommes, puisque vous avez condamné le
» maréchal de Marillac à mort! Pour moi,
» je ne croyois pas que ses actions méritas-
» sent un si rude traitement. »

Le sang de Marillac fumoit encore, lorsque Monsieur, après avoir célébré à Bruxelles son mariage avec la princesse Marguerite, et reçu de l'Espagne une foible somme d'argent et des promesses magnifiques, leva un corps de deux mille hommes, pénétra en France, publia un manifeste et se revêtit du titre de « lieutenant-général du roi, pour la réforme
» des désordres introduits dans le gouverne-
» ment par le cardinal de Richelieu. » A son approche, les villages se dépeuplèrent et les villes fermèrent leurs portes. La seule province du Languedoc lui fournit des partisans.

Montmorenci, gouverneur de cette riche

Louis XIII. 1632 contrée, nourrissoit dans son cœur un profond ressentiment de n'avoir pas obtenu l'épée de connétable, à l'exemple de ses ancêtres dont il réunissoit les talens, la valeur et la magnanimité. La colère et la soif de la vengeance s'aigrissoient en lui, au souvenir que Richelieu avoit employé la prière et le mensonge pour le dépouiller de la charge d'amiral, sans lui donner aucun dédommagement d'un si grand sacrifice. Poussé par d'impérieuses passions, il arbora l'étendard de la révolte, et vint recevoir Monsieur avec douze régimens.

Richelieu destina aux maréchaux de la Force et de Schomberg, la commission de soumettre les rebelles. Trop éclairé pour présenter le spectacle révoltant d'un combat entre les deux frères, il se contenta d'approcher le roi du théâtre de la sédition, en le conduisant à Toulouse. Les habitans de cette ville s'étoient rendus dignes d'une préférence flatteuse, par leur énergie à ne point entendre aux offres de leur gouverneur, qu'au nom du plus affectueux dévouement, ils ne cessoient de rappeler à ses devoirs de fidélité.

Montmorenci reconnoît promptement l'horreur de l'abîme dans lequel son imprudence l'a plongé. Son imagination troublée l'entoure nuit et jour des ombres de ses illustres et généreux ancêtres qui, depuis le berceau de la monarchie, s'élèvent autour du trône. Son ame ne se trouve jamais en rapport avec celle

de l'indigne Gaston. Son front rougit de la bassesse du chef qu'il a voulu défendre : enfin, son caractère se révolte à la vue de l'intrigue, de la petitesse et de la lâcheté. Louis XIII. 1632

L'armée rebelle rencontra dans les plaines de Castelnaudari, le corps sous les ordres du maréchal de Schomberg. Ce général, fort inférieur à ses ennemis, cherchoit les moyens de se retirer, afin que le maréchal de la Force eût le temps de le joindre. Montmorenci ordonna d'habiles dispositions, et se rendit chez Gaston, dont l'air embarrassé le choqua. Dans l'idée de le ranimer, il lui dit avec une noble assurance : « Allons, Monsieur, voici le jour » où vous serez victorieux de vos ennemis ; » mais il faut rougir votre épée jusqu'à la » garde. »

Le prince, esclave de la Ferté-Imbaut et de Puy-Laurens, en outre saisi de frayeur, ne souffre qu'avec impatience la présence d'un homme généreux. Il lui répond : « Ah ! » monsieur de Montmorenci, ne quitterez-» vous jamais vos rodomontades ? » Une discussion vive dévoile la bassesse de Gaston, qui se plaint de n'avoir encore recueilli que des espérances, et qui menace « de faire sa » paix lui troisième. »

Montmorenci s'éloigne. Dans son désespoir, il franchit un large fossé, et suivi d'un petit nombre de ses plus fidèles amis, il fond sur les enfans perdus de Schomberg. D'abord il renverse tous ceux qui se présentent ; bientôt

Louis XIII. 1632 le nombre de ses ennemis s'accroît. Le comte de Moret (1), digne rejeton du grand Henri, l'intrépide Rieux et le généreux d'Epinas périssent à ses côtés. Lui-même tombe sous son cheval. Ses ennemis l'approchent avec crainte, reçoivent avec respect son épée, et le retirent ayant la cuisse rompue, le corps percé de dix blessures, et vomissant le sang à gros bouillons.

La nouvelle de ce désastre est apportée à Gaston, avec l'assurance qu'il peut et battre les ennemis et délivrer le prisonnier. Pour unique réponse « il jette ses armes à terre, » dit qu'il ne s'y joue plus et fait sonner la » retraite. » Schomberg, habile courtisan, se garde bien de le troubler. Il sait que maintenant les dangers sont dissipés, et que les

(1) Le comte de Moret étoit fils de Henri IV et de Mlle de Beuil. Un bruit populaire se répandit et trouva de nombreux partisans : plusieurs écrivains l'ont répété. Selon cette tradition, le comte de Moret échappé du champ de bataille, avoit vécu caché sous des habits d'hermite, dans l'Anjou. On ajoute que Louis XIV, instruit plusieurs années après des bruits qui se répandoient sur le frère Jean-Baptiste, chargea l'intendant de Touraine de faire à ce sujet des recherches. Le même récit prétend que la réponse du solitaire fut fort énigmatique : « Je ne le nie ni ne veux l'assurer ; tout ce que je demande, » c'est qu'on me laisse comme je suis. » Un fait aussi singulier a été soutenu par l'abbé d'Annières, par le curé Grandé, et plus vivement encore par Lenglet du Fresnoy. Ces auteurs se sont sur-tout fondés sur la circonstance que le corps du comte ne fut point enterré dans la chapelle de Castelnaudari, comme le portoit l'épitaphe qui s'y lisoit. Une foule de critiques ont rejeté cette aventure romanesque : le plus conséquent me paroît être d'Avrigni.

malheurs survenus au frère du roi retombe- Louis XIII.
roient sur la tête de l'indiscret qui s'en ren- 1632
droit l'instrument.

La guerre fut terminée par cette seule escarmouche. Monsieur accepta d'humiliantes conditions. Par un reste d'égards dont le respect humain lui faisoit un devoir, il demanda que les jours de Montmorenci fussent épargnés; mais il n'eut pas la générosité d'en exiger l'engagement positif.

On ne se sentit pas assez peu de pudeur pour nommer une commission. Le parlement de Toulouse instruisit le procès, et prononça l'arrêt de condamnation de Montmorenci. L'histoire ne sembloit pas devoir être un jour condamnée à l'affligeante nécessité de transmettre à nos neveux un de ces récits devant lesquels toutes les douleurs se taisent. Aussi, les différens ordres de l'état furent-ils saisis d'effroi à la vue de ce supplice, dont l'impression s'est perpétuée pendant un long espace d'années. Il n'est personne qui ne frémisse d'effroi sur lui-même et sur sa famille, en voyant la hache du bourreau terminer les jours du héros le plus accompli de son siècle, vainqueur sur les deux élémens, et aussi recommandable par ses vertus que par sa valeur. L'échafaud fut le prix du sang versé durant douze siècles pour la patrie, de services sans nombre et des progrès qu'il avoit assurés à la maison régnante.

Montmorenci, depuis sa captivité, montra

Louis XIII. 1632 par sa conduite et ses discours, qu'il ne se faisoit aucune illusion sur son avenir. Il dédaigna d'user de son droit pour récuser le parlement de Toulouse. « Je ne veux point chicaner ma » vie. La plus petite de mes blessures est » mortelle. »

Dans cette circonstance critique, mais décisive, Richelieu ne fut sans doute pas sourd à la voix de cette fureur qui ne cesse de nous indisposer contre l'homme envers lequel nous fûmes injustes ou méchans. Peut-être même Richelieu, qui réunissoit d'une manière si extraordinaire les qualités les plus opposées, ne fut-il pas étranger aux mouvemens d'une jalousie déplacée et ridicule ; mais très-certainement son génie aperçut d'immenses résultats. La mort de Montmorenci frappoit sur deux institutions, qui donnoient des entraves à l'autorité royale. L'une descendoit des jours les plus reculés de la monarchie ; l'autre appartenoit à des temps plus modernes. Toutes deux avoient été entre les mains des rois, des armes dont ils s'étoient servis avec succès, et qu'ils s'efforçoient maintenant de briser, parce qu'elles étoient devenues inutiles ou dangereuses. Les barons élevés avec complaisance, se montrèrent les rivaux des grands seigneurs, ébranlèrent leur puissance, concoururent à leur ruine et devinrent leurs successeurs. Dans cette position, ils devinrent dangereux, et dès-lors la cour chercha les moyens de les abaisser. Les gouverneurs favorisèrent ces

vues avec autant d'activité que d'intelligence. Dans les premiers momens, fidèles à remplir le vœu de leur création, ils ne tardèrent pas à céder à l'attrait du pouvoir. Les abus des prérogatives et de constantes usurpations servirent à montrer que, sous des noms différens, les rois avoient de nouveau, rencontré d'incommodes et dangereux subalternes. Dans la seule personne de Montmorenci, Richelieu dissipa le fantôme de puissance des barons, et la trop grande autorité des gouverneurs.

Louis XIII. 1632

Monsieur écrivit des lettres pressantes en faveur du coupable. Des princes, des prélats, des personnes de la cour et des magistrats, embrassèrent les genoux du roi pour lui demander grâce. Le peuple ne se lassa point de faire entendre sous les fenêtres du monarque et de son ministre, les cris redoublés de *miséricorde*. Louis répliqua d'un ton sec et chagrin : « Si je suivois les différentes inclinations de » mes sujets, je ne serois pas roi. Il faut qu'il » meure. Allez lui dire que toute la grâce » que je puis lui faire, est que le bourreau ne le » touchera point, ne lui mettra point la corde » sur les épaules, et qu'il ne fera que lui » couper le cou. »

Saint-Preuil, capitaine aux gardes qui avoit eu l'honneur de recevoir l'épée de Montmorenci, se distingua par sa courageuse persévérance à demander la vie de l'illustre coupable. Richelieu le regardant d'un œil courroucé, lui dit : « Si le roi vous rendoit justice,

Louis XIII. 1632 » il vous feroit mettre la tête où vous avez » les pieds. »

Ainsi que dans toutes les circonstances de sa vie, Montmorenci se fit remarquer à sa mort par une décence ferme et noble.

Partagerions-nous l'erreur d'attribuer à la politique, plutôt qu'à la touchante résignation du christianisme, les dernières paroles qu'il prononça, lorsque Saint-Preuil le remit entre les mains de l'exécuteur : « Demandez de ma » part pardon au roi, et offrez à M.r le car- » dinal un tableau de saint François comme » une marque que je meurs son très-affec- » tionné serviteur. » Cette marque de souvenir adressée au plus implacable de ses ennemis, et l'humilité qui lui fit dire à son dernier moment : « Je ne saurois mourir avec » assez de honte, » ne purent avoir leur source que dans des pensées et des vertus plus qu'humaines.

L'exécution eut lieu dans une salle de l'hôtel-de-ville et devant un petit nombre de personnes. Dès que la tête fut séparée du corps, les portes s'ouvrirent et la foule se précipita. Les habitans de tout sexe, de tout âge et de tout état, « approchent de l'écha- » faud pour recueillir le sang épanché. Les » uns le mettent dans leur mouchoir, les » autres le boivent ; tous pleurent. »

Louis eut la cruelle curiosité de connoître les détails de la mort de Montmorenci : il fit appeler le père Arnoux qui avoit accompagné

le duc à l'échafaud. « Sire, dit le jésuite, » votre majesté a fait un grand exemple sur » la terre par la mort de monsieur de Mont- » morenci, et Dieu par sa miséricorde en » a fait un grand saint dans le ciel. » Un soupir précéda ce peu de mots: « Je voudrois, » mon père, avoir contribué à son salut par » des voies plus douces. » Louis XIII. 1632

Les étrangers, peu sensibles aux maux intérieurs de la France, se détournoient de ces scènes lugubres pour fixer leur attention sur la marche brillante et les triomphes de Gustave-Adolphe, l'un des héros les plus accomplis des siècles modernes. Les mœurs, les victoires et la mort de ce grand homme retracent à notre souvenir l'image fidèle d'Epaminondas: tous deux rehaussèrent l'éclat de leurs exploits par l'exercice des vertus les plus aimables; tous deux furent l'honneur de leur siècle, captivèrent l'amour de leurs contemporains, méritèrent le respect de leurs ennemis, et moururent dans les bras de la victoire; le premier à Mantinée, le second à Lutzen.

Conquérant de deux cents villes et vainqueur dans trente combats, Gustave avoit formé le projet ambitieux de se créer, en Allemagne, une puissance indépendante de l'Empire. Ses talens mûris par l'expérience, ses vues agrandies par des succès étonnans, ses principes nourris dès son enfance en faveur du pouvoir absolu, son éloignement

Louis XIII. 1632 pour le catholicisme, son héroïsme si digne d'admiration et sa piété unanimement révérée, le montroient à l'Autriche comme un fléau destructeur, et à la France comme un allié dangereux. Sa mort si désirée ne parut point naturelle. Les soupçons s'élevèrent et se répandirent d'après les intérêts et les penchans particuliers. Les Français soutinrent que le féroce Walstein avoit, à prix d'or, dégradé l'ame d'Albert, le plus jeune des fils du duc de Saxe-Lawembourg. Les Allemands prétendirent que le parricide s'étoit tramé d'après un plan ténébreux, dont Richelieu avoit remis l'exécution à l'adresse du père Joseph. Les Suédois s'abandonnèrent au désespoir, et eussent souhaité venger sur le monde entier la mort de ce héros. Dans l'excès du premier emportement, ils accusèrent toutes les puissances. Au milieu du vague des plaintes et des récriminations, l'histoire voit Gustave-Adolphe s'exposer avec une intrépidité presque téméraire; avoir le bras fracassé, vaincre sa douleur, et dire aux cavaliers qui l'entouroient : « Ce n'est rien, mes enfans. » Se retirant par un long circuit pour ne point décourager son infanterie, il reçoit un coup qui lui brise les reins ; il s'adresse d'une voix mourante au duc de Saxe-Lawembourg : » J'en ai assez, mon frère ; cherche à sauver » ta vie. » Sa suite se disperse, et des Cosaques reçoivent son dernier soupir.

Sous le prétexte d'une fausse ou pour le

moins tardive indignation du trépas de Mont- Louis XIII.
morenci, mais au fond d'après l'inconstante 1632
foiblesse de son caractère, Gaston quitta de
nouveau le royaume. A l'approche de l'armée 1633
qui marchoit contre la Lorraine, il courut accompagné de son épouse, chercher à Bruxelles un asile auprès des Espagnols. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne, s'empara de Saint-Michel, de Lunéville et forma le siége de Nancy.

Cette guerre fut l'époque de la création d'un grade qui remplit l'intervalle, qui s'étoit trouvé jusqu'alors entre les maréchaux de France et les maréchaux de camp. Le marquis de Saint-Chaumond fut le premier officier qui porta le titre et reçut *des pouvoirs de lieutenant-général.*

Des succès peu glorieux furent encore dégradés, par la dissimulation que Louis n'eut pas honte d'employer, pour s'assurer de la personne du duc de Lorraine. Le prince captif par surprise, consentit à remettre sa capitale en dépôt, jusqu'au moment où sa sœur seroit enlevée d'auprès de Monsieur. Nancy reçut avec répugnance Brancas pour son gouverneur.

Richelieu, libre de diriger son infatigable activité vers l'administration du royaume, rassembla *les grands-jours* à Poitiers (1). Ces 1634.
espèces de diètes solennelles, que quelques-

(1) Les premiers grands-jours dont l'histoire donne connoissance, se sont tenus à Montferrand en 1454.

Louis XIII. 1634 uns de nos rois ont chargé de la surveillance des grandes affaires civiles et criminelles, représentoient les plaids royaux des premiers temps de la monarchie. L'un des oracles du barreau, l'avocat-général Talon, pensoit qu'il seroit avantageux d'en renouveler la tenue, « parce que cette appréhension est » capable de retenir la noblesse et les officiers » en leurs devoirs. »

Les Suédois battus à Nortlingen, ne trouvèrent de ressources que dans les secours de la France, qui fit payer chèrement la part active qu'elle consentit à prendre à la guerre. Le comte Dillengen et le chancelier Oxenstiern sacrifièrent les intérêts du corps germanique. Richelieu obtint la forteresse de Philisbourg, plaça des garnisons dans plusieurs villes de l'Alsace, et conçut le juste espoir de se rendre maître de cette riche province, sous l'unique condition de déclarer à l'Espagne une guerre que depuis plusieurs années il préparoit avec soin et désiroit avec impatience. Il s'engagea de plus à l'entretien d'une armée de douze mille hommes pour agir «contre l'empereur, de » concert avec les Suédois et les Allemands. »

Un héraut d'armes parut dans Bruxelles, et au nom du roi de France, annonça l'approche des hostilités au cardinal Infant. Pour la dernière fois on vit paroître ces officiers publics, dont l'existence remonte aux siècles les plus reculés, et qui furent dans tous les temps et par-tout des personnages sacrés.

A l'ouverture d'une guerre, le séjour de l'héritier présomptif de la couronne chez les ennemis, causoit de justes alarmes. Richelieu, jaloux de le ramener, chargea d'Elbène de cette négociation. Le duché d'Aiguillon et la main de Mad.elle du Pont-du-Château, parente du cardinal, achetèrent Puy-Laurens. Monsieur, entièrement passif et le jouet de son favori, se déroba comme un captif aux honneurs et aux traitemens magnifiques que la gouvernante des Pays-Bas lui prodiguoit; abandonna sa mère qui le combloit de marques de tendresse, et livra à l'isolement et au désespoir une épouse dont il étoit adoré. Le roi l'accueillit avec des marques d'affection qui ne laissoient entrevoir aucune trace de mécontentement. Richelieu lui rendit des hommages extérieurs de respect; mais lui fit sentir en même temps toute l'étendue de la puissance d'un ministre, devant qui trembloit son propre maître.

Louis XIII. 1634

Les vastes et brillantes chimères qui berçoient l'imagination de Puy-Laurens, furent en grande partie dissipées dès le premier jour de son arrivée. Chavigni, confident des pensées du cardinal, lui déclara que l'inébranlable résolution du roi étoit de rompre le mariage de Monsieur. Ce favori qui ne manquoit ni d'esprit, ni d'élévation d'ame, prévit les traverses qui l'attendoient, et se proposa de les surmonter avec courage. Richelieu prompt à se fatiguer des oppositions, et peu

Louis XIII. 1634 satisfait d'avoir à s'acquitter de quelque reconnoissance, s'occupa à rechercher des prétextes capables de perdre l'homme qu'il avoit promis d'élever. Ses vues furent remplies par la lettre, que la veille de son départ de Flandre, Gaston avoit écrite au pape, « dans » laquelle il supplioit sa sainteté de n'ajouter » aucune foi à tout ce qu'il feroit contre son » mariage, quand il seroit de retour en » France. »

Avec cette noirceur étudiée qui se rit d'avance des maux qu'elle prépare, Richelieu, durant trois quarts-d'heure, lance les traits d'une ironie amère contre l'infortuné dont il va consommer la ruine. Par allusion à son naturel froid, il le quitte en lui disant: « Quand se fondront vos glaces? » A sa sortie du cabinet du roi dans lequel cette conversation avoit eu lieu, tandis que Gaston exerçoit un ballet, Puy-Laurens est arrêté. On le plonge dans un cachot où le défaut d'air, l'humidité, une obscurité profonde et le traitement rigoureux du féroce Bollinet, le conduisirent à la mort après quatre mois d'une douloureuse agonie.

Combien l'indignation qu'inspirent ces actes de cruautés, n'acquiert-elle pas plus de force et d'amertume, lorsqu'elle est aigrie par le dégoût et par l'horreur! Tel est le sentiment que l'on éprouve dans l'affaire de Loudun. Le ridicule d'une illégale et fameuse procédure, feroit sourire de pitié, si

ses suites ne faisoient frémir. L'absurde croyance dans la sorcellerie, l'animosité de Richelieu contre Grandier, soupçonné l'auteur du libelle intitulé *le Cordonnier de Loudun*, le désir du père Joseph de répondre par un trait éclatant de fanatisme aux reproches de l'oubli de son caractère religieux, et la barbarie de Laubardemont, ourdirent cette trame infernale. Louis XIII. 1634

Des religieuses, la plupart d'une naissance distinguée et de mœurs irréprochables, mais dont quelques-unes entraînées par le feu de la jeunesse, avoient cherché des distractions aux ennuis du cloître par des espiégleries de leur âge, devinrent les objets d'une persécution acharnée. Leur aumônier Grandier subit les tourmens de la question la plus horrible, mourut dans les flammes, et protesta jusqu'au dernier soupir de son innocence. Attaché sur le bûcher par un cercle de fer, les yeux arrêtés sur les prêtres exorcistes qui allumoient eux-mêmes des torches de paille, et trop certain que nul adoucissement n'abrégeroit les horreurs de son supplice, il prononça d'une voix imposante : « Seigneur, faites-moi » miséricorde. Il y a un Dieu au ciel qui sera » le juge de moi et de mes persécuteurs ; je » les assigne à paroître devant son tribunal. »

Richelieu se détourne de ces scènes révoltantes, pour signer un traité d'alliance avec les Hollandais, et pour former une ligue avec les ducs de Savoie et de Parme. Certain alors 1635

Louis XIII. 1635 d'être secondé sur plusieurs points, il déclara la guerre à l'Espagne et à l'empereur.

Le maréchal Gaspard de Châtillon, l'illustre élève de Maurice et de Frédéric prince d'Orange, ouvre la campagne par la victoire d'Avein.

Créqui mène dix mille hommes en Italie. La mésintelligence des chefs s'oppose à leur progrès.

Rohan dans qui l'amour de la patrie étouffoit la voix de l'intérêt et celle de l'ambition, avoit, sans balancer, abandonné les revenus et les honneurs de la dignité de généralissime de la république de Venise, pour voler au premier ordre d'un souverain dont il s'étoit vu long-temps négligé. Reconnu général par les trois ligues des Grisons, il bat Serbelon dans la Valteline.

Gassion, long-temps honoré de la confiance de Gustave-Adolphe, se range sous les enseignes du maréchal de la Force, et lui présente un régiment qui, sous les yeux du héros du Nord, s'étoit distingué par une longue suite d'exploits. Ce guerrier intrépide conduit sur ses pas l'épouvante : cinq cents chevaux lui suffisent pour renverser six mille hommes commandés par Jean de Wert, et pour leur faire quinze cents prisonniers.

Le cardinal de la Valette contraint par ses marches, les Impériaux à lever le siége de Mayence ; force Galas à quitter ses lignes devant Deux-Ponts ; l'attire sur les bords de

la Sarre, et lui tue cinq mille hommes près de Vaudevranges. Louis XIII. 1635

Le maréchal de Vitri châtie les Espagnols de leur audace d'avoir tenté une descente sur les côtes de la Provence.

Le génie de Richelieu se fût trouvé resserré dans l'enceinte de l'Europe. Les relations de la France s'ouvrirent en Afrique, par un traité de commerce avec l'empereur de Maroc. L'Amérique contracta l'habitude de respecter le pavillon français, à la vue de la conquête que Duplessis et l'Olive firent de l'île de la Guadeloupe.

Bernard de Weimar, l'un de ces hommes qui portent dans l'histoire une physionomie remarquable par la réunion des qualités du héros avec les passions violentes et inquiètes d'un aventurier, se voua aux intérêts de la France, autant pour satisfaire sa haine contre l'Autriche, et subvenir en partie à ses besoins sans cesse renaissans, que pour alimenter ses projets ambitieux. Une armée rassemblée par la soif du pillage, l'amour des combats et l'enthousiasme pour son général, assouvit ces différentes passions dans la ruine de Trèves. 1636

Le cardinal de la Valette chasse les Impériaux, devant Colmar.

Rohan bat les Espagnols sur les bords du lac de Côme.

Créqui efface le peu de succès de sa précédente campagne. Joint au duc de Savoie, il

Louis XIII. 1636 remporte près du Tésin une victoire complète sur le marquis de Léganèz. Les soldats se sentoient animés par une exaltation qui les rendoit invincibles. Toiras, chassé loin de sa patrie, et dépouillé de ses honneurs par la haine de Richelieu, avoit eu la générosité de refuser les sollicitations pressantes du roi d'Espagne et de l'empereur. On le vit accourir dans l'armée française, avec la résolution de vaincre ou de périr pour la cause d'un souverain ingrat. Un coup de mousquet rompit sous les murs de Fontanelle, le cours d'une si belle vie. Les soldats trempèrent leurs mouchoirs dans le sang écoulé de sa plaie, persuadés que ce gage sacré leur donnoit la certitude de vaincre leurs ennemis.

Cette brillante situation disparut avec une étonnante rapidité. L'inexactitude des Hollandais à remplir leurs engagemens, livra aux ennemis une des frontières du royaume. Piccolomini et Jean de Wert se jetèrent sur la Picardie, ne rencontrèrent qu'une foible résistance, et s'emparèrent de la Capelle, du Câtelet, ainsi que de plusieurs autres places et châteaux.

La terreur se répandit dans Paris. Les imaginations frappées ne virent de salut que dans une prompte fuite. Les routes furent couvertes d'habitans et de chariots richement chargés. Louis appréhenda la chûte de son trône, appela les différens ordres de l'état, fit approcher les corporations des métiers, quitta sa

sèche froideur, prodigua ses caresses, « et » embrassa jusqu'aux savetiers. » Louis XIII. 1636

Richelieu si terrible et si redouté, se troubla, connut la crainte, en un mot il démentit son caractère. Il inclinoit vers la lâche résolution d'abandonner ses emplois, et de livrer la France à des dangers que la confusion augmentoit encore. Le père Joseph, témoin et dépositaire des sollicitudes du ministre, lui reprocha sa pusillanimité, ranima son énergie, et le remplit d'assez de résolution pour le déterminer à se montrer dans les rues de Paris, à cheval, sans gardes, et avec un maintien calme. Le peuple instruit par la pénétration qu'éveillent ou des intérêts majeurs, ou des périls pressans, étouffa les signes de sa haine et ne s'exprima que par des applaudissemens. Au retour de cette espèce de triomphe, Richelieu serra dans ses bras l'intrépide capucin qui répondit aux expressions de sa reconnoissance : « Eh bien, que vous est-il arrivé? Ne » vous avois-je pas dit que vous n'étiez qu'une » poule mouillée, et qu'avec un peu de cou- » rage et de fermeté vous rétabliriez vos af- » faires? »

Richelieu rendu à lui-même, se montre plus que jamais ferme et grand. Un courrier porte l'ordre au prince de Condé d'abandonner le siége de Dôle. Un corps de vingt mille hommes se forme dans l'enceinte de Paris. Le ban et l'arrière-ban arment les provinces. L'indiscipline, la négligence et la foiblesse

Louis XIII. 1636 sont sévèrement punies. Les membres d'un conseil de guerre général reçoivent pour instruction : « N'épargnez ni gouverneurs, ni » capitaines, ni lieutenans, ni officiers, ni » soldats. »

De Chapelles a la tête tranchée aux yeux d'un corps de troupes considérable. Le marquis du Bec et quarante officiers de grades supérieurs perdent leurs emplois, tandis que plus de trois cents subalternes vont grossir la chiourme des forçats. Au milieu des supplices et des châtimens, on distingue une récompense : Turenne touchant à sa vingt-cinquième année, décèle son génie à la prise de Saverne, et reçoit le grade de maréchal de camp.

Quelques changemens s'exécutèrent dans l'organisation de l'armée. L'inconvénient de n'avoir, dans les troupes à cheval, que des compagnies sous un seul chef, fut réparé par la formation de plusieurs régimens. Le second de ces corps porta dans la cavalerie le nom de Royal, et dans la suite reçut d'un vœu unanime l'épithète de *Grand*, pour prix d'une foule d'actions distinguées et d'une conduite sans reproche.

Deux armées s'avancèrent en Picardie : l'une, sous les ordres de Monsieur, investit Corbie, et l'autre commandée par le comte de Soissons, protégea les lignes. Richelieu conduisit le roi à Amiens, d'où partoient les ordres auxquels devoient se soumettre tous les généraux.

Les deux princes, choqués et humiliés du joug qui les assujettissoit, formèrent la résolution de le briser. Leurs amis consultés à ce sujet, préférèrent l'assassinat à la force ouverte. On traça le plan, on choisit les exécuteurs de ce complot. Louis XIII. 1636

Le roi, fidèle à son goût pour la chasse, logeoit au château de Menchincourt, sur les bords de la Somme, et ne venoit à Amiens que pour y tenir le conseil dans le palais épiscopal. La séance levée, il reprenoit le chemin de la campagne : les princes se rendoient à leurs quartiers, et le cardinal se retiroit à l'hôtel qu'il occupoit dans la ville. Montrésor, favori de Monsieur, et Saint-Ibal, favori du comte de Soissons, acceptèrent la commission de frapper le coup décisif. Deux capitaines, gens déterminés, promirent de les seconder. Les quatre meurtriers exigèrent la promesse que Monsieur donneroit le signal du crime.

Les deux princes vont à Amiens. Cinq cents gentilshommes et une foule d'officiers composent leur cortége. Le conseil se termine. Le roi part ; Richelieu descend l'escalier au milieu des hommes qui méditent sa mort. Le comte de Soissons soutient la conversation avec calme. Monsieur, morne et rêveur, marche en silence : les conjurés le regardent ; mais à l'instant de donner le signal promis, il se retourne, « monte le degré avec une » promptitude qui ne se peut imaginer. Tout » ce que put faire Montrésor, est de s'atta-

Louis XIII. 1636 » cher à son collet de buffe, et de lui dire : » *Vous allez nous perdre*. Mais il ne sait en » tirer que des paroles confuses. » Richelieu démêle de l'agitation, salue le comte de Sois- » sons, monte en voiture « et échappe au plus » grand péril qu'il eût couru en sa vie. »

Monsieur allégua pour excuse aux reproches de ses complices, les scrupules que la religion lui avoit inspirés. Les deux princes, après s'être répandus en plaintes stériles, ne formèrent aucun doute que leurs trames ne fussent découvertes, et ne se sentirent pas le courage d'attendre l'explosion de l'orage. Monsieur courut se cacher à Blois, et le comte demanda une retraite à Sédan. Les armées se virent avec surprise, abandonnées par leurs généraux, que remplacèrent les maréchaux de Châtillon et de la Force. Ce dernier eut l'honneur de prendre Corbie, après trois mois d'un siége vigoureusement soutenu.

Richelieu fut affecté des secousses intérieures qui détournoient ses pensées d'intérêts d'un ordre bien différent. Il appaisa le courroux puéril de Monsieur, par la promesse de reconnoître son mariage. Il épuisa toutes les ressources, pour regagner le comte de Soissons. Des espérances séduisantes furent prodiguées ; le trésor des grâces en tout genre parut prêt à s'ouvrir sans mesure, si le comte se prêtoit à l'offre de recevoir la main de la marquise de Combalet, nièce du cardinal. Mais ce prince que le premier ministre nous présente

« d'un naturel hautain et fort glorieux, qui » étoit facile à se cabrer, répondit avec hau- » teur : » *Elle est veuve d'une personne de petite condition, et moi je suis d'une naissance la plus relevée qu'on puisse être. Il seroit au-dessous de mon rang de me contenter des restes de Combalet.* Louis XIII. 1636

Les créatures affidées de Richelieu l'instruisirent que si sa puissance choquoit les grands seigneurs, ses richesses excitoient des murmures parmi le peuple. D'après ses desseins contre la noblesse, il se rit de l'impuissante fureur des chefs de cet ordre, mais conçut le désir de capter la faveur du peuple. Il fit au monarque l'hommage du *palais-cardinal* (1), de son immense vaisselle et d'un diamant réputé par sa grosseur, son poids et son éclat. Chavigni accepta au nom du roi ce présent, ou, pour mieux dire, cette restitution, et en laissa la jouissance au cardinal.

Richelieu sacrifia quelques momens aux détails minutieux qu'exigeoit le soin de régler les alentours de son foible souverain. Il avoit dédommagé Saint-Simon de la place de favori, par la dignité de duc et pair. Toutes 1637

(1) » Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal
» Aux superbes dehors du palais-cardinal. »

Les vers de Corneille et les suffrages de plusieurs autres écrivains, prouvent combien ce palais se faisoit admirer par sa magnificence. Bientôt après, sous le nom de *palais-royal*, il a long-temps contribué à l'agrément et à la salubrité de Paris. Le goût et la morale ont également gémi de sa dernière métamorphose.

Louis XIII. 1637. les affections de Louis appartinrent pour lors à mademoiselle de la Fayette. L'union bizarre et chaste de ces deux amans étoit soumise à la surveillance d'un confesseur qu'ils avoient en commun, le père Caussin. Mademoiselle de la Fayette aimoit le roi et s'intéressoit à sa gloire. Caussin se flatta de l'idée que lorsque des sentimens généreux seroient dirigés par l'expérience, ils ouvriroient la route au suprême pouvoir. Pour le malheur de ce jésuite, son ambition étoit trop disproportionnée avec ses moyens. Richelieu éventa sans peine la cabale, contraignit l'amante à se renfermer à la Visitation, et relégua le confesseur au fond de la Bretagne. Louis versa des pleurs, se répandit en plaintes amères contre le tyran qui l'opprimoit, et reçut de sa main mademoiselle de Chamarante.

L'abandon du duc de Parme qui renonça à l'alliance des Français, et la paix que les Grisons signèrent avec les Espagnols, ouvrirent la campagne sous des auspices défavorables. Richelieu ramena la fortune par sa fermeté. Le cardinal de la Valette s'empare de Landrecie et de la Capelle ; le duc de Weimar remporte des avantages dans la Lorraine ; le duc de Longueville enlève dans la Franche-Comté, les châteaux de Saint-Amour et de Lons-le-Saunier ; le maréchal de Châtillon fait des progrès dans le Luxembourg ; le duc d'Halluin délivre Leucate ; Créqui défait l'armée qui marchoit sous les ordres du duc de

Modène. Enfin, le comte d'Harcourt jette les premiers fondemens de sa grande réputation, par la prise d'Oriston dans l'île de Sardaigne, et par le recouvrement des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, que les Espagnols occupoient depuis deux années. Louis XIII. 1637

La durée de la guerre fatiguoit toutes les classes de la société. Le clergé quoiqu'enhardi par la dévotion du roi, ne hasardoit cependant que des représentations respectueuses. La noblesse retenue par l'aspect de la hache sans cesse levée, gémissoit en secret. Le peuple moins exposé aux coups d'autorité, exhaloit hautement ses plaintes. La fortune et l'adresse concoururent à ramener le calme et fixer l'intérêt général. Les touchantes prières de mad.elle Lafayette, au moment où elle prenoit le voile, ramenèrent le roi près de son épouse. Des symptômes de grossesse donnèrent l'espérance de posséder un héritier qui, depuis tant d'années, étoit l'objet des vœux infructueux de tous les Français. Des sentimens de satisfaction se joignirent aux plaisirs de la curiosité, lorsque Louis plaça son royaume sous la protection de la sainte Vierge. 1638

Tandis que ce monarque impuissant consumoit ses tristes jours, dans des intrigues subalternes et dans des cérémonies d'apparat, le véritable souverain combinoit et préparoit l'accroissement des forces du royaume. Les généraux furent appelés autour de Richelieu.

Louis XIII. 1638 Weimar, nourri dans les camps, étranger aux usages des cours, et imbu de préjugés contre les ecclésiastiques, s'étonna d'un conseil de guerre qu'un cardinal présidoit, dans lequel deux prélats, le cardinal de la Valette et Sourdis archevêque de Bordeaux, occupoient les premières places, et dont un capucin paroissoit être l'ame. Indigné de l'effronterie du religieux qui traçoit sur une carte le plan de la campagne, et désignoit les places que l'on devoit emporter, il lui dit avec humeur : « Cela seroit bon, monsieur Joseph, si l'on prenoit les villes avec » le bout des doigts. »

L'Europe admire avec effroi les ressources d'un état qui enfante sept armées subdivisées en plusieurs corps, et deux flottes redoutables. Un grand nombre de généraux se succèdent et se montrent avec des succès divers. Le roi marche en Picardie et s'empare de Renti. Un boulet de canon emporte Créqui devant Brème; le cardinal de la Valette le remplace et ne fait rien de remarquable. Le prince de Condé marque ses premiers pas par des succès; mais la prise d'Iron et du fort Figuier est compensée par la levée du siége de Fontarabie. Le maréchal de Châtillon s'épuise en efforts malheureux sous les murs de Saint-Omer. Le maréchal de la Force est complètement battu par le prince Thomas. Le duc de Longueville remporte un avantage considérable sur le duc de Lorraine. Du Hallier

reprend le Câtelet. Bellefonds dégage Lunéville. Enfin, Sourdis brûle la flotte espagnole près le mole Gatari, et Pontcourloy met en fuite quinze galères d'Espagne, à la hauteur de Gênes. Louis XIII. 1638

Si dans cette multiplicité de faits de guerre, la fortune sembloit distribuer avec une sorte d'égalité les faveurs et les disgrâces, Weimar assuroit l'éclat de ses armes. La défaite de Gœutz à Virteneval et celle du duc de Lorraine sous Thanes, furent les avant-coureurs des deux journées de Rheinsfeld.

La première dut une funeste célébrité à la mort du duc de Rohan, et la seconde se fit remarquer par une circonstance restée jusqu'ici sans autre exemple dans l'histoire. Quatre généraux de l'empereur y furent faits prisonniers, Savelli, Jean de Wert, Eukenford et Spereuten. Le vainqueur s'avança contre Brisach.

Cette forteresse, la clef de l'Alsace et qui dominoit le cours du Rhin, étoit réputée imprenable par son heureuse assiette; les plus habiles ingénieurs du siècle l'avoient fortifiée par de magnifiques ouvrages. Les obstacles ajoutèrent encore à la confiante audace de Weimar. Il divisa ses forces que chaque jour sa réputation grossissoit. Turenne suivit les opérations du siége, et Guébriant commanda le corps d'observation. Non moins actif qu'intrépide, le général passoit sans cesse de son camp à ses lignes. Trop prévoyant

Louis XIII. 1638 pour ne pas s'attendre à ce que l'importance de Brisach redoubleroit l'ardeur des ennemis, il se proposa de repousser en personne les attaques qui seroient hasardées.

Gœutz s'avança le premier avec douze mille hommes qui protégeoient trois mille chariots de vivres. Weimar le combattit près de Willemeyer, lui tua quatre mille hommes, fit cinq mille prisonniers et s'empara de tout le canon. Le duc de Lorraine paya de la perte de six mille hommes une nouvelle tentative. Enfin un troisième échec que le duc et Gœutz réunis essuyèrent, décida la reddition de la place après quatre mois de siége.

Lorsque Richelieu reçut la nouvelle d'un événement auquel tant de résultats avantageux s'attachoient, l'état du père Joseph lui causoit de vives sollicitudes. Il s'approcha de la couche de son ami mourant, et plus ministre que prélat, il lui dit d'une voix forte : « Courage, » père Joseph, Brisach est à nous. » Le malade parut sortir un moment de son agonie.

La vie et la mort de ce personnage extraordinaire, sont une des singularités de l'histoire de ces temps. Son ambition, couverte dans le principe des apparences de la modestie et même de l'humilité, venoit depuis peu de se développer. L'archevêché de Rheims et la dignité de cardinal étoient au moment de couvrir de pourpre la bure de St. François. *L'éminence grise* se préparoit à marcher l'égal de *l'éminence rouge*. « Il avoit assurément moins

» de vues que le cardinal de Richelieu, mais » il étoit plus décidé. » Cette nuance dans le talent et dans le caractère, eût peut-être préparé plus d'un orage. Joseph tomba tout-à-coup malade et mourut en peu de jours chez Richelieu, que ses soins assidus, ses regrets vifs, mais fastueux, laissèrent en butte à des soupçons injurieux. Plus il redisoit au milieu de ses soupirs profonds : « J'ai perdu ma con- » solation et mon unique secours, mon con- » fident et mon appui (1) », moins il obtenoit de confiance.

Louis XIII. 1638

(1) On lit dans l'ouvrage intitulé, *Testament politique de Louvois :* « Le père Joseph se rendoit dans plus d'un genre » utile à Richelieu. Parmi tant de belles qualités que possédoit » ce cardinal, il avoit la foiblesse de vouloir aussi passer pour » un béat, et faire accroire aux gens qu'il avoit des révéla- » tions particulières de la part de Dieu, sinon immédiatement, » du moins par le moyen d'un père capucin que le Ciel inspi- » roit en sa faveur. Dans cette vue, l'une des principales voies » dont il se servoit, étoit le ministère de tout l'ordre des » capucins, qui recevoient de grands bienfaits de lui et du » feu roi par son intercession, qui étoient par-tout dans les » intérêts de la France, et qui au reste n'auroient pas été » fâchés de voir parmi eux un nouveau saint reconnu pour » tel de la cour et de l'état. Il est incroyable quelle diligence » faisoit toute la communauté de ces bons pères, pour envoyer » secrètement au cardinal des nouvelles des pays étrangers, » ou des provinces du royaume les plus reculées et si promp- » tement, que le cardinal et le père Joseph les publioient » avant que personne les sût, et lorsqu'il sembloit qu'on » n'avoit pas encore eu le temps de les recevoir, de sorte » que cette découverte pût tenir du miracle. » Il est impossible de décider si dans une espèce aussi grossière de jonglerie, Richelieu se flattoit d'en imposer aux bons esprits de son siècle, ou s'il ne se croyoit pas assez fort pour se rire de leur opinion et pour mépriser leur blâme.

Louis XIII. 1638 Richelieu, importuné par la seule apparence des affections douces, satisfit promptement sa rigueur naturelle. Il accusa la Valette, le fils aîné du duc d'Epernon et son ennemi personnel, de la levée du siége de Fontarabie. Le duc coupable de quelques relations indiscrètes avec Monsieur, chercha un asile en Angleterre. Son procès lui fut fait par contumace devant une assemblée qui se tint à Saint-Germain, que le roi présida et dans laquelle prirent séance les princes du sang, les pairs de France, les grands officiers de la couronne, sept présidens et le doyen des conseillers du parlement.

Le président de Bellièvre eut le courage de prendre la parole : « Votre majesté voudroit-» elle voir sur la sellette un homme devant » elle, lequel par son jugement iroit dans » une heure à la mort? La face du prince qui » porte des grâces ne sauroit soutenir cela : » sa vue seule levoit autrefois les interdits » des églises, et on ne sortoit que content » de devant son souverain. » Cette généreuse représentation ne suspendit pas l'arrêt qui condamna le duc de la Valette à avoir la tête tranchée en effigie.

Le cardinal de la Valette avoit en partage la fierté de son père, qui pourtant lui donnoit l'épithète injurieuse de *cardinal valet*, pour désigner son dévouement aux volontés du ministre. Ce prélat guerrier pensoit que des services nombreux lui assureroient des

droits assez puissans, pour sauver à sa famille un sanglant affront. L'inutilité de ses démarches blessa profondément son ame. La princesse de Condé qui, depuis plusieurs années, lui inspiroit une passion semblable à celle dont elle avoit enflammé Henri IV, lui marqua que l'indignation publique le poursuivoit comme un des complices de la disgrâce de son frère, pour n'avoir pas dans cette circonstance fait usage de son ascendant sur le cardinal. Cherchant inutilement dans les travaux de la guerre des distractions à sa rage et à sa douleur, il languit environ six mois et succomba sous les traits d'accusations calomnieuses.

Louis XIII. 1638

Les morts rapprochées du père Joseph et du cardinal de la Valette, enlevèrent à Richelieu deux hommes qui plus d'une fois lui avoient donné de grandes preuves de leur zèle. Il s'empressa d'alléger le poids de ses regrets par l'élévation de sa nièce. « La terre d'Aiguillon fut érigée en pairie pour en jouir » ladite dame, ses héritiers et successeurs » tant mâles que femelles, tels ou telles qu'elle » voudroit choisir. »

On ne pouvoit se jouer plus indécemment de la première dignité de la monarchie. Cette grâce inouie étoit la suite du désir qu'avoit Richelieu de donner pour époux à sa nièce un prince de la maison de Lorraine. L'ambition du cardinal exaltée encore par sa tendresse pour la personne qu'il chérissoit le plus

Louis XIII. au monde, éprouva des refus mortifians dont
1638 la duchesse d'Aiguillon se consola par la culture des lettres, par le goût des arts, par les douceurs de la bienfaisance et sur-tout par le constant exercice de la charité chrétienne.

1639 Sept armées entrent en campagne.

Le maréchal de Chaulnes signale son début dans la carrière, en forçant les Espagnols à lever le siége de Câteau-Cambresis.

Le prince de Condé s'avance par le Languedoc sur le Roussillon. Une attaque meurtrière le rend maître de Salces.

Le maréchal de Châtillon défend les frontières de la Champagne, et force Piccolomini à la levée du siége de Mouzon, que Réfuge défendoit avec beaucoup de valeur. Ce succès facilita la prise d'Yvoi.

Le marquis de Feuquières pénètre dans le Luxembourg et investit Thionville. Piccolomini attaque les lignes et remporte un avantage qui coûte la vie au général français. Le comte de Grancei et le marquis de Praslin furent accusés d'être les auteurs de ce revers. Ils expièrent à la Bastille le soupçon ou la faute.

Le duc de Longueville se soutient dans le Piémont, contre le marquis de Léganès.

Le comte d'Harcourt s'empare de la prépondérance en Italie. Il détache la Mothe-Houdancourt, qui prend Quiers, tandis que Turenne met Casal en état de défense. Le prince Thomas fait une marche forcée dans

la vue de recouvrer Quiers ; mais Harcourt se poste avantageusement, et termine sa campagne par une victoire. Louis XIII. 1639

La Meilleraie trouve dans ses talens et dans la faveur du ministre, les moyens de soutenir avec honneur la guerre en Flandre.

La fécondité du génie de Richelieu et la force de son caractère, n'avoient point encore paru sous un aspect aussi imposant. L'empereur, le roi d'Espagne et les princes d'Italie l'attaquent avec des troupes aguerries, conduites par des généraux renommés. Un prince, jusqu'à ce jour à sa solde, cesse de dissimuler le désir de son indépendance. Les incertitudes de la maison de Savoie jettent le cardinal dans les détours d'une négociation compliquée. La misère livre une grande partie du peuple français à l'abattement, et donne aux habitans de la plus riche des provinces le signal de la révolte. Enfin les intrigues de cour dont s'alimente tristement la foiblesse du roi, le fatiguent dans le cours de ses importans travaux.

Weimar, conquérant de l'Alsace, étend le cercle de son ambition. Un esprit transcendant et une ame élevée l'avertissent qu'il est temps d'abandonner un rôle subalterne, au-dessous de ses talens et de sa valeur. La fortune semble elle-même l'appeler à quitter le rôle d'aventurier, pour prendre celui de souverain. Sa magnanime générosité lui gagne l'amour des peuples que son bras a soumis.

Louis XIII. 1639 Ses desseins conçus avec vigueur et mûris avec promptitude, sont révélés au cardinal par Guébriant, qui sert sous les ordres de cet illustre étranger, l'admire, mais sait lui préférer l'avantage de la patrie.

Richelieu reconnoît la nécessité de s'attacher ou de détruire un homme qui s'est acquis trop de droits à sa reconnoissance pour ne pas être redouté. Il l'invite à jouir de l'empressement avec lequel la cour, Paris et la France entière célèbrent ses triomphes. Cédant aux mouvemens de sa vanité, il pense que la main de sa nièce, les plus grandes charges du royaume et des richesses abondantes, parviendront à le séduire. Mais le superbe Weimar rejette avec dédain une alliance qu'il ne croit propre qu'à souiller la pureté du sang qui coule dans ses veines.

A la hauteur de ses refus, le prince joint des mesures promptes et vigoureuses. Plusieurs officiers vendus à Richelieu sont punis avec sévérité. Deux meurtriers découverts périssent dans les supplices. Les villes d'Alsace sont entourées de fortifications. Enfin, les revenus publics tiennent lieu des subsides qu'accordoit la France.

Cette énergique résolution ajoute à la gloire de Weimar, et l'élève à l'honneur inattendu d'être choisi pour époux par la veuve de Guillaume, landgrave de Hesse. Amélie, généralement admirée pour ses grâces, son esprit, ses lumières et sa prudence, étoit susceptible

d'enthousiasme. Ambitieuse de partager les destinées d'un grand homme, elle offre avec son cœur et sa main, la possession d'un grand trésor, une excellente armée et de riches états. Louis XIII. 1639

Une puissance redoutable alloit s'élever : le général Bannier favorisoit sa naissance avec le secours des Suédois. Chaque instant cimentoit les espérances de Weimar, lorsqu'une mort violente l'enleva au moment où il touchoit à sa trente-sixième année. Les discours de ce guerrier mourant, les taches dont ses restes inanimés présentèrent les vestiges, et les avantages que la France recueilloit de ses travaux, tournèrent contre Richelieu le soupçon de l'un de ces crimes que la politique enfante, et qu'elle excuse à sa manière.

L'armée de Weimar se mit à l'enchère. Le jeune comte palatin, Charles-Louis, s'appuyoit sur des titres puissans et sur l'aveu du duc à l'heure de sa mort; mais ayant commis l'imprudence de traverser le royaume, Richelieu viola en sa personne le droit des gens, et le garda prisonnier dans un château jusqu'au moment où sa présence ne causa plus d'ombrage. Les tentatives de l'empereur et celles du roi de Suède demeurèrent sans succès. Les principaux chefs se vendirent à la France. Deslonds ouvrit les portes de Brisach où le conseil des officiers s'étoit rassemblé. Ces troupes invincibles marchèrent contre l'Allemagne, sous les ordres de Guébriant,

Louis XIII. et sur le champ de bataille, elles crurent
1639 n'avoir pas changé de général.

Richelieu une fois délivré du sujet le plus important de ses alarmes, mena Louis à Grenoble pour y tenir des conférences avec la duchesse de Savoie. Dans l'espérance de détacher ses fils de l'Espagne, cette princesse consentit à ce que les Français missent garnison dans Carmagnole, à Quérasque et Sévillan. Les princes devoient naturellement craindre que ces trois villes restassent sans retour à la France.

Le cardinal, soigneux de faire valoir les succès de ses partisans, prétendit que la présence du roi rehausseroit l'éclat de la prise d'Hesdin, que la Meilleraie étoit au moment de consommer. Louis, docile à cet ordre, mena une cour brillante et entra par la brèche. Sur le haut du rempart, il présenta sa canne à la Meilleraie, et lui dit : « Je vous fais maréchal de France ; voilà le bâton que je vous en donne : les services que vous m'avez rendus m'obligent à cela ; vous continuerez à me bien servir. — Sire, c'est trop, je ne me suis pas encore rendu digne de cet honneur. — Trêve de compliment ; je n'ai pas fait un maréchal de meilleur cœur que vous. »

Le nouveau maréchal courut à Furnes justifier par une victoire la récompense qu'il venoit de recevoir. Les signes redoublés de jalousie cédèrent alors aux applaudissemens.

La Normandie, trop confiante dans ses forces, étoit passée des menaces à la révolte. Le chancelier Séguier reçut l'ordre d'étouffer cette rebellion. Le conseil du roi forma son cortége, et Gassion prit ses ordres pour le mouvement des troupes. Rouen et les principales villes furent mises en interdiction. Louis XIII. 1639

Richelieu s'indigna de l'inutilité de l'exil de madame d'Hautefort, et de la pénitence sévère que les supérieures de M.lle de la Fayette lui avoient imposée pour avoir pris part aux cabales. Ces deux exemples n'avoient pas éclairé M.lle de Chamarante sur le danger d'attaquer un crédit contre lequel tous les efforts se brisoient. Elle alla pleurer son imprudence au fond d'une province. Cette troisième épreuve amena la proscription des maîtresses, dont la chûte amena le retour des favoris. Richelieu présenta Cinq-Mars à Louis, trop chaste dans ses liaisons, pour donner des regrets à son intimité avec les femmes.

Les grâces naturelles du nouveau favori, et plus encore l'amitié constante que Richelieu avoit portée à son père le maréchal d'Effiat, devinrent la source de sa fortune. Le ministre se crut autorisé à penser qu'une de ses créatures lui seroit toujours dévouée par reconnoissance, et se soumettroit avec docilité à ses avis pour gagner la confiance du roi, dont ensuite il lui révèleroit les pensées les plus secrètes. La fureur effrénée du jeune homme pour le plaisir, contraria quelque temps ce

Louis XIII. projet. Dans l'âge de la dissipation, les places
1639 et les honneurs ne présentèrent à ses yeux que de bien foibles attraits. Les chimères dont l'homme devient le jouet depuis son berceau jusqu'à sa tombe, subissent des changemens successifs qu'amène la marche des années. Légères dans l'enfance, et brillantes dans la jeunesse, elles prennent une apparence imposante durant la maturité, pour se rembrunir bientôt dans la vieillesse. Les charges de capitaine des Gardes-du-corps, de grand-maître de la Garde-robe, et de grand-écuyer, s'accumulèrent avec profusion sur la tête de Cinq-Mars, sans soulager ses ennuis. A toute heure il répétoit dans les épanchemens de la confiance : « Je suis bien malheureux de vivre » avec un homme qui m'ennuie du matin » jusqu'au soir. »

Deux siéges mémorables dans les fastes militaires, remplirent la plus grande partie
1640 d'une année. Le prince Thomas, maître de Turin, attaqua la citadelle. Le comte d'Harcourt vient assiéger la ville. Cette démarche hardie parut téméraire au marquis de Léganès, qui, s'avançant avec une armée considérable, écrivit au prince : « Prévenez les » dames de Turin de louer des fenêtres pour » voir passer Cadet-la-Perle (1). »

(1) Le comte d'Harcourt avoit reçu ce surnom, parce qu'il étoit un cadet de la maison de Lorraine, et portoit une perle à son oreille. Il existe de ce grand homme un portrait dont la gravure est extrêmement recherchée, et est désignée sous le nom de *Cadet-la-Perle*.

L'Europe admira cette position singulière, dont on ne trouve un second exemple que dans les guerres Puniques. Le prince Thomas assiégeoit la citadelle, et se voyoit assiégé dans la ville par le comte d'Harcourt, qui l'étoit dans ses lignes par le marquis de Léganès. Les Français repoussèrent les Espagnols, quoique leurs tentatives fussent exécutées avec vigueur, et dirigées par un ingénieur d'une grande réputation. Turenne encore mal guéri d'une blessure grave, eut besoin de toute la fécondité de son talent pour introduire dans le camp des convois qui rencontroient à chaque pas de nouveaux obstacles. La capitulation de Turin acquit une telle gloire au comte d'Harcourt, que le fameux Jean de Wert s'écria: « J'aimerois mieux être général » Harcourt, qu'empereur. » Louis XIII. 1640

Trois maréchaux de France, Châtillon, de Chaulnes et la Meilleraie se réunirent, pour s'emparer d'Arras et faire mentir le vieux proverbe qui disoit: « Quand les Français prendront Arras, les souris mangeront les chats. »

Le duc d'Enghien parut à ce siége comme chef d'une élite de la jeunesse la plus distinguée du royaume. A l'âge de dix-neuf ans, il se montra sous des rapports si brillans, que Richelieu ne put s'empêcher de dire : « Ce sera le plus grand capitaine de l'Europe, et le premier homme de son siècle. » Le roi vint avec sa cour se loger à Dourlans, et son voisinage redoubla l'ardeur des assaillans.

Louis XIII. 1640 L'irlandais Boyle, officier d'une haute réputation, défendoit avec une forte garnison la ville que le cardinal Infant, le duc de Lorraine et le général Lamboy formèrent la résolution de délivrer à quelque prix que ce pût être. Ils réussirent à gêner les communications pour les vivres.

Du Hallier reçut un jour de la bouche de Richelieu, l'ordre d'escorter un convoi considérable. Il alla prendre congé de Louis, qui lui fit la défense précise de hasarder cette expédition. Du Hallier hésita ; mais il eut l'habileté d'obéir au ministre plutôt qu'au monarque, et fut assez heureux pour qu'aucun courtisan ne pénétrât son incertitude.

Les ennemis multiplioient leurs attaques. Au fort de l'une des plus vives, un officier accourt avec effroi annoncer au maréchal de Châtillon, que son fils vient d'être tué à la tête du régiment qu'il commandoit. Ce général plein d'une héroïque magnanimité, réprime sa douleur, et dit avec fermeté : « Il est bien » heureux d'être mort dans une si belle oc- » casion pour le service du roi. » Il continua de donner des ordres avec calme.

Chavagnac se rend sur le lieu désigné pour s'assurer s'il ne reste aucun souffle de vie au jeune Châtillon son frère d'armes. Il le trouve plein d'audace, sans avoir reçu de blessure, et revient en hâte porter au maréchal une nouvelle si heureuse. L'ame de ce père laisse alors s'épancher et sa grandeur et sa sensibilité ; on

le voit serrer Chavagnac dans ses bras ; on l'entend prononcer avec émotion : « Il n'est » pas séant de pleurer un enfant dans un jour » de bataille ; mais il est honnête de prouver » à un ami de la reconnoissance. » Louis XIII. 1640

Après trente-neuf jours de tranchée ouverte, Arras ouvrit ses portes. Vingt mille assiégeans avoient péri. Richelieu nomma Saint-Preuil gouverneur de cette belle conquête, en lui disant : « Si je n'étois Richelieu, je voudrois » être Saint-Preuil. »

La défaite de la flotte espagnole termina cette belle campagne. Le vieux maréchal de Brézé jouit avec ivresse de la gloire que cette action répandit sur son fils.

L'Espagne reçut deux violentes secousses, par la révolte de la Catalogne et par la révolution du Portugal. Tandis qu'Olivarès avoit, par les vices de son gouvernement, amené et préparé ces fâcheux événemens, son rival Richelieu passoit, dans l'opinion générale, pour les avoir provoqués par l'habileté de sa politique.

Les Portugais sages dans leurs vœux, parvinrent, sans presqu'aucune effusion de sang, au bonheur de se soustraire au joug d'un monarque étranger. Les Catalans, au contraire, égarés par le désir insensé de former une république, se virent bientôt réduits à sacrifier leur première espérance. Ils se résignèrent pour lors à l'avantage incertain de changer de maître, et se donnèrent au roi de France.

Louis XIII. 1641 Le comte de la Mothe conduisit cinq mille hommes en Catalogne, pendant que Sourdis attaqua la flotte espagnole, et lui enleva cinq vaisseaux. La Mothe assiégea ensuite Tarragone; mais il eut la douleur d'échouer dans son entreprise, par les secours que la négligence de Sourdis laissa pénétrer dans la place. L'archevêque amiral reçut aussitôt la punition de son malheur ou de ses fautes; il fut exilé à Carpentras.

Les compagnons de la vie orageuse de Weimar, et les soldats formés à l'école de Gustave-Adolphe, maintenoient sous les ordres de Guébriant, l'éclat de leur haute réputation. Après avoir foudroyé Ratisbonne, ils gagnèrent la bataille de Wolffenbutel contre l'archiduc Léopold et contre Piccolomini.

Le comte d'Harcourt poursuivit ses avantages dans le Piémont. Vainqueur du cardinal de Savoie devant Ivrée, il força le prince Thomas de lever le siége de Chivas, et s'empara de Coni. Ces succès sur divers points furent empoisonnés par les sollicitudes que causa le traité du comte de Soissons, du duc de Guise et du duc de Bouillon avec les Espagnols. Ces princes publièrent un manifeste qui portoit les plus graves accusations contre Richelieu. « Il s'est moqué des priviléges des » princes, ducs et pairs, maréchaux de France » et autres officiers de la couronne, les a fait » condamner par des commissaires, ministres » de ses passions; a rempli les prisons d'un

» grand nombre de personnes innocentes et Louis XIII.
» qui sont gentilshommes, sans faire aucune 1641
» procédure contr'eux. Il a fait battre mon-
» noie à Paris, et il s'est vu des pièces d'or à
» sa marque où son effigie étoit empreinte.
» Bref nous pouvons dire que, hors de quel-
» ques corrompus qui sous son autorité ont
» volé le roi et le public, il n'y a pas une
» famille dans la France qu'il n'ait affligée,
» et qui ne puisse avec regret montrer d'ici
» à cinquante ans quelques marques du pas-
» sage de ce monstre. »

Ces reproches exprimés de différentes manières, précédoient les protestations *d'une fidélité inviolable au roi.* « Nous déclarons
» que n'ayant devant les yeux que le service
» du roi et le repos de son état, nous avons
» été soigneux de tirer des assurances et de
» prendre toutes les sûretés en tels cas néces-
» saires, que l'empereur et le roi d'Espagne
» poseront les armes avec nous, lorsque nous
» aurons conjointement une paix honorable
» et sûre, laquelle nous estimons ne pouvoir
» jamais être bien ferme, tant que le cardinal
» de Richelieu aura le crédit de la rompre,
» comme il a fait le traité de Ratisbonne, et
» tant que chacun n'aura pas ce qui lui ap-
» partient. »

La fermentation devint générale, et parut d'autant plus à craindre, que deux armées s'avançoient pour la soutenir. Richelieu vit sa grandeur plus en péril qu'elle ne l'avoit été dans aucune circonstance.

Louis XIII. 1641 Le maréchal de la Meilleraie s'avança pour entraver en Flandre la marche du cardinal Infant.

Le maréchal de Châtillon s'avança sur Sédan.

Les princes, renforcés d'un secours sous les ordres du général Lamboy, se mirent en campagne.

La bataille de Marfée s'engage : elle est d'abord favorable pour Châtillon. Tout-à-coup une terreur panique s'empare de la cavalerie qui prend la fuite, et entraîne le maréchal jusqu'à Rethel. L'infanterie se disperse après une foible résistance. Les marquis de Praslin, de Chalancé et de Beaufremont périssent, après d'inutiles efforts pour rallier les troupes. Six cents morts, deux mille sept cents prisonniers, cinquante drapeaux, l'artillerie, les caisses militaires et les bagages demeurèrent au pouvoir des vainqueurs. Le comte de Soissons recevoit sur le champ de bataille les félicitations des officiers, et se flattoit d'une victoire décisive, lorsqu'un cavalier passe à toute bride, lui tire un coup de pistolet dans la tête et disparoît.

Cette mort, d'un si grand intérêt pour Richelieu, fut regardée comme son ouvrage. Le comte de Soissons donnoit du poids au parti des princes révoltés, non que ses talens fussent distingués; mais sa réputation de vertu, et la haine déclarée qu'il portoit au cardinal, inspiroient une confiance générale.

Peut-être la cruauté du caractère ne se dévoile-t-elle jamais mieux que lorsque l'on voit la férocité s'accroître par d'heureux événemens. Richelieu ensanglanta presque tous les succès dont il fut redevable à son génie ou à sa fortune. A peine délivré du plus puissant de ses ennemis, il accueille les dénonciations que l'envie plaçoit dans la bouche du maréchal de la Meilleraie et du conseiller d'état Des-Noyers. Il envoya au supplice le brave Saint-Preuil, qui le reconnoissoit pour l'auteur de son élévation, et qui lui portoit un respectueux dévouement. Cet officier que nous avons vu l'année précédente nommé gouverneur d'Arras avec des distinctions flatteuses, rencontra la garnison de Bapaume que le maréchal de la Meilleraie renvoyoit sous la sauve-garde d'un de ses trompettes. Voir, attaquer et piller cette troupe qui marchoit sans défiance, fut l'ouvrage d'un instant. Après une si rapide expédition, Saint-Preuil aperçut pour la première fois le trompette, se hâta de faire des excuses aux officiers et fit rendre le butin que ses gens avoient enlevé. Cette apparente infraction du droit de la guerre, servit de prétexte à sa ruine.

Louis XIII. 1641

Conduit à la citadelle d'Amiens, il parut devant des commissaires. La méprise contre les troupes sorties de Bapaume resta dans l'oubli. Les recherches portèrent sur le crime de concussion. La réponse de Saint-Preuil le justifia pleinement; mais elle prouve en

Louis XIII. 1641 même temps quelles étoient à cette époque la désorganisation du gouvernement, la foiblesse du monarque, et la misère des peuples. Une lettre écrite de la main de Louis, autorisoit des attentats que sa dignité de souverain lui imposoit la loi de réprimer : « Brave et » généreux Saint-Preuil, vivez d'industrie, » plumez la poule sans la faire crier. Faites » comme tels et tels ; faites ce que font beau- » coup d'autres dans leurs gouvernemens. » Tout est bien fait pour vous. Vous avez » tout pouvoir dans votre empire ; tranchez, » coupez, tout vous est permis. »

Successeur à Dourlans, du marquis de Pontbrian et à Arras, du comte d'Esembourg, qui d'après leurs richesses étaloient une grande représentation, Saint-Preuil qui n'avoit qu'une fortune médiocre, sentit le besoin de chercher quelques ressources pour vivre avec décence. Serein, calme, même doux à l'approche du supplice, sa conduite justifia ce qu'il dit à l'exécuteur qui l'approchoit avec un mouvement de crainte : « Mon ami, n'aie pas peur, » je ne te ferai pas de peine ; je ne suis plus » Saint-Preuil, mais un agneau. »

Richelieu, terrible dans ses vengeances, anéantissoit les grands seigneurs comme les particuliers, et faisoit éprouver aux corps les plus respectés le poids de son indignation. A la lecture du manifeste des princes, les magistrats de différens tribunaux avoient cru qu'il étoit de leur devoir de former des plaintes.

Un lit de justice fut assemblé. « Le roi fit » défense à toutes les cours de prendre connoissance des affaires d'état ; ordonna d'enregistrer les édits qui concernoient le gouvernement du royaume, sans prendre délibération sur iceux ; et pour ceux qui regardoient les finances, de les vérifier en la » forme qu'ils seroient envoyés. » Le parlement si fier et si entreprenant lorsque la douceur du souverain invitoit à compter sur sa foiblesse, trembla sous la main de fer du ministre despote, et ajouta à son obéissance passive les expressions les plus serviles. L'avocat-général Talon s'écria : « Sire, que les » larmes de nos yeux et l'amertume de notre » cœur fléchissent l'indignation de votre majesté : nous ne vous parlons, sire, ici, ni » d'innocens ni de justifications ; nous omettons toute sorte d'excuses et de remontrances, et nous n'avons d'autres armes que » notre soumission. »

Louis XIII. 1641

Peu satisfaits sans doute de l'abaissement de leur compagnie, deux présidens et six conseillers de la grand'chambre briguèrent le déshonneur d'être comptés au nombre des commissaires qui firent le procès au duc de Vendôme.

Louis pliant sous le joug, comme le plus obscur des Français, se plaignit avec aigreur, mais en secret, d'un ministre qui lui élevoit à ses propres frais une statue équestre, qui dans les assemblées publiques lui faisoit baisser les

Louis XIII. 1641 yeux par des éloges excessifs, et lui ravissoit jusqu'à l'ombre de la moindre liberté. Dans son engouement pour Cinq-Mars, il le prit un jour par la main, s'avança vers la porte du conseil et dit à Richelieu : « Si nous faisions » entrer notre ami, afin qu'il apprenne. » Un regard sévère dissipa le peu de résolution du monarque, qui sur-le-champ quitta la main de son jeune favori.

Tel fut le signal de la guerre que le ministre et son ancien protégé se firent avec trop d'acharnement, pour ne pas entraîner la perte de l'un des deux adversaires. Richelieu s'étoit depuis long-temps aperçu que l'ambition fermoit les yeux de Cinq-Mars sur les désagrémens de son poste, et le portoit à l'ingratitude envers son bienfaiteur. Il résolut d'entourer sa ruine d'humiliations et de désagrémens. L'appelant un jour en présence de plusieurs personnes, il lui demanda s'il étoit vrai qu'il fût assez téméraire pour aspirer à la main de la princesse Marie de Gonzague. Cinq-Mars répondit avec embarras que sa mère désiroit vivement ce mariage. « Votre mère, reprit » le fier ministre, est une folle, et si la prin- » cesse a cette pensée, elle est plus folle que » votre mère. Ayant été proposée pour femme » de Monsieur, auriez-vous bien la vanité et » la présomption d'y prétendre? C'est chose » ridicule. »

Le lendemain de cette scène, Sainction vint, au nom du principal ministre, signifier

au grand-écuyer « qu'il devoit renoncer à Louis XIII.
» l'idée d'entrer dans le conseil, que sa pré- 1641
» sence couvriroit de ridicule aux yeux des
» étrangers. Qu'il eût en outre à ne pas tou-
» jours marcher sur les talons auprès de sa
» majesté. »

Cinq-Mars exhala d'abord sa rage impuissante en pleurs et en menaces; mais il eut bientôt l'aveugle témérité de jurer la perte de Richelieu. Jamais lutte ne fut plus inégale. Le génie, l'expérience, la sagesse et la fermeté se trouvèrent aux prises avec l'étourderie, l'indiscrétion et la jactance. Louis ne désapprouva pas que le favori soulageât ses fureurs contre un ministre que lui-même haïssoit; mais lorsque ces premiers encouragemens l'eurent conduit à faire l'aveu du dessein de renverser un tyran incommode, la crainte fit taire le ressentiment du monarque et dicta sa réponse: « Vous
» ne faites pas réflexion que le cardinal est
» maître de toutes les places de mon royaume
» et de toutes mes armées tant de terre que
» de mer, dont ses amis ou ses parens ont le
» commandement? » L'offre hardie de porter un coup violent et décisif étonna sa foiblesse. Son silence parut une adhésion. L'imprudent Cinq-Mars se berça de l'illusion que le roi souhaitoit intérieurement la mort de Richelieu, vouloit en éviter le blâme et seroit reconnoissant de son exécution. D'après ce faux principe, il se mit à la recherche de quel- 1642
ques hommes qui lui fussent assez dévoués

Louis XIII. pour se rendre ses complices. Il s'épancha
1642 d'abord dans le sein de son ami de Thou, qui répondit à cette confidence : « Je voudrois » qu'il fut en mon pouvoir de vous détourner » d'une si coupable et funeste pensée ; mais » très-certainement, je n'entrerai pas dans vos » conseils. Par mon ministère et par mes » principes, je suis ennemi du sang et jamais » je n'en répandrai. »

Plusieurs services importans assuroient à Cinq-Mars la reconnoissance de Fabert ; mais il se faisoit illusion sur la nature de ce sentiment qui, dans le cœur d'un homme généreux, conserve toujours un caractère de noblesse. Fabert, éclairé par quelques ouvertures vagues, prévint les propositions hasardées : « J'ai pour maxime d'entrer dans les » intérêts de mes amis, mais jamais dans leurs » passions. Quiconque me méprise assez pour » exiger de moi ce que je crois contraire à » mon honneur et à mon devoir, me dispense par cette insulte des égards et de la » considération que je lui dois. »

Une ambition démesurée lui parut devoir être le gage du dévouement de Treville, mais la prudence retint cet homme entreprenant : « Je ne me suis jamais mêlé d'assassiner personne ; c'est tout ce que je pourrois faire, si sa majesté me témoignoit elle-» même qu'il y va du bien de son état. La » chose n'est pas à prévoir, puisque le roi » montre sans cesse un vif repentir d'avoir

» trop écouté son ressentiment contre le ma- Louis XIII.
» réchal d'Ancre. » 1642

Diverses autres tentatives restèrent sans succès, et trahirent le complot du grand-maître. Des courtisans jaloux de sa faveur, se disputèrent la honte de tendre des piéges à son inconséquence. Ses protégés, ses prétendus amis et ses parens, l'abandonnèrent à son destin. « Le maréchal de la Meilleraie,
» son beau-frère, en usa comme les autres,
» et encore avec plus de chaleur. Ce qui fai-
» soit plus clairement voir à M.r le Grand,
» l'envie que son éminence avoit de le perdre,
» étoit comme M.r de la Meilleraie s'étoit
» retiré tout d'un coup de lui sans sujet ni
» prétexte, et rompu l'amitié qu'ils avoient
» contractée ensemble, avec tant de hauteur,
» qu'à peine se vouloient-ils saluer. »

Richelieu, familiarisé avec les moindres replis du cœur de Louis, parvint sans peine à en chasser un homme qui ne s'y étoit introduit que par l'effet de ses bons offices. Des rapports trop vrais peignirent l'orgueilleuse jactance de Cinq-Mars; les sarcasmes et les calomnies qu'on fit pleuvoir sur lui, rendirent son courage suspect. Louis, modeste et brave, conçut pour son favori un violent dégoût. Plusieurs fois, fatigué de ses soins, il lui adressoit devant sa cour des expressions aussi dures que mortifiantes. Un jour que ce favori eut l'indiscrète présomption de contredire quelques rapports faits par Fabert, le roi lui dit avec

Louis XIII. 1642 impatience : « Vous avez sans doute passé la » nuit à la tranchée, puisque vous en parlez » si savamment. — Sire, votre majesté sait le » contraire. — Allez, vous m'êtes insupportable ; vous voulez qu'on croie que vous » passez les nuits à régler avec moi les grandes » affaires de mon royaume, et vous les passez » dans ma garde-robe à lire l'Arioste avec » mes valets-de-chambre. Allez, orgueilleux, » il y a six mois que je vous vomis. » Cinq-Mars sortit étouffant de rage, et s'adressa d'un ton concentré à Fabert : « M.r, je vous remercie. » Le roi s'écria : « Que dit-il? Je » crois qu'il vous menace. » Non, répliqua » Fabert ; on n'ose faire des menaces en présence de votre majesté ; ailleurs on n'en » souffre pas. »

Le cardinal une fois assuré de sa victoire, se rappela son ancien attachement pour le maréchal d'Effiat. Un instinct de générosité fit naître dans son cœur le désir d'accorder la grâce du fils, au souvenir du père. Il chargea Des-Noyers de la commission de lui porter l'offre du gouvernement de Touraine, dans lequel ses terres étoient situées, et dont le séjour lui offroit une foule d'avantages. Ses amis le pressèrent d'accepter cette honorable retraite : sa vanité blessée achevant d'égarer sa raison, il annonça la résolution de renverser le ministre, ou de périr.

Cependant Richelieu, dévoré d'inquiétudes, et le corps épuisé de fatigues, supportoit en

entier le fardeau du gouvernement. Les ennemis présentent sur tous les points des armées redoutables. D'Harcourt couvre la Picardie et l'Artois : le maréchal de Guiche se porte en avant de la Champagne : le duc de Bouillon commande en Italie. Guébriant répand l'effroi en Allemagne ; vainqueur de l'armée de l'Empire à Kempten, il prend prisonniers les généraux Lamboy et Merci : l'éclat de ses exploits lui assure le bâton de maréchal de France. Louis XIII, 1642

Le maréchal de la Meilleraie est chargé, dans le Roussillon, des opérations réputées les plus importantes. Le maréchal de Brézé, décoré du titre de vice-roi de la Catalogne, laisse le commandement des troupes de terre à la Mothe, va chercher sur la Méditerranée les forces navales de l'Espagne, les combat deux fois, et remporte plusieurs avantages, malgré l'inégalité des flottes.

Le roi, miné par une maladie de langueur, obéit à la voix de son ministre, qui lui-même étoit mourant : il se rend à l'armée du Roussillon, et fait des conquêtes. D'une main défaillante, il trace les lignes du siége de Perpignan ; ses plans étonnent la Meilleraie, que Turenne avouoit ne pas aimer, mais qu'il reconnoissoit « pour l'homme de son temps qui » entendoit le mieux les siéges. »

Les maux de Richelieu envenimés par le voyage, le retinrent à Narbonne. Le climat de cette ville le força de chercher sur les bords

Louis XIII. 1642 du Rhône un air plus salubre. Il se fit transporter à Tarascon ; ses ennemis triomphèrent de son absence. Cinq-Mars recouvra une faveur, dont sa disgrâce momentanée sembloit lui avoir appris à faire un meilleur usage. Il gagna l'affection des soldats, confondit les bruits injurieux à sa valeur, et s'attacha un grand nombre d'officiers. Louis, savourant sa liberté, se familiarisoit chaque jour avec l'idée d'abattre l'homme qui depuis de longues années l'accabloit d'un joug injurieux et pesant. Il ne différa sa vengeance, que dans l'espoir qu'une mort prochaine lui rendroit bientôt sa liberté.

Richelieu suivoit d'un œil attentif les progrès de l'orage. Loin de partager l'effroi d'une foule de ses partisans intimidés, il s'empare de la foudre, et d'une main ferme la dirige contre ses ennemis.

La Meilleraie reçoit l'ordre de ne pas presser le siége de Perpignan. Le maréchal de Guiche, confident docile, sacrifie son honneur et compromet le salut de sa patrie. Une défaite volontaire à Honnecourt, ouvre aux ennemis l'une des entrées du royaume. Chavigni porte au roi la copie du traité par lequel Monsieur, le duc de Bouillon et Cinq-Mars s'étoient vendus aux Espagnols. L'or avoit été prodigué pour s'assurer cette arme redoutable. Les conditions signées par le comte d'Olivarès et par le marquis de Fontraille, stipuloient « que » le roi d'Espagne fourniroit douze mille

» hommes de pied avec cinq mille chevaux, Louis XIII.
» et que dès que le duc d'Orléans se décla- 1642
» reroit, il recevroit quatre cent mille écus,
» un train d'artillerie et des munitions; que
» les places qui seroient prises en France,
» soit par l'armée de sa majesté, soit par
» celle de son altesse, seroient remises à ce
» prince, qui auroit douze mille écus par
» mois; que le duc de Bouillon et Cinq-Mars
» recevroient de l'empereur les patentes de
» maréchal de camp. »

Louis, saisi de terreur, trembla pour sa personne et pour le salut de l'état. Il écrivit les lettres les plus pressantes au cardinal, et lui renouvela plusieurs fois les mêmes prières. « Remédiez à nos désastres : défendez les
» fruits de vos heureux travaux durant dix-
» huit années. Malgré les rapports répandus,
» soyez certain que je vous aime et que je
» vous estime plus que jamais... »

Un reste d'affection l'attiroit cependant encore vers Cinq-Mars. Trop foible pour prendre sa défense, il espéra du moins l'avertir, par une suite de dégoûts, du danger qui le menaçoit. L'entrée de la chambre du roi fut interdite au favori. Ayant eu l'audace de s'y présenter, les huissiers lui enjoignirent l'ordre de se retirer. Des propos durs et des froideurs mortifiantes se succédèrent avec affectation. Ses amis le pressèrent de prendre la fuite. La princesse de Gonzague accompagna les mêmes avis de reproches sur son étourderie. « Votre

Louis XIII. 1642 » affaire est sue aussi communément à Paris, » comme l'on sait que la Seine passe sous le » Pont-Neuf. » Son ami de Thou voulant lui donner l'exemple, résolut de partir pour l'Italie; mais une fièvre violente l'arrêta. Le jeune homme aveuglé par sa présomptueuse vanité, se tint immobile sur les bords de l'abîme. Un ordre parti de Tarascon le fit arrêter avec de Thou dans Narbonne. Le duc de Bouillon subit le même sort à la tête de l'armée d'Italie.

Le roi se rendit sur-le-champ auprès de son ministre, le combla de caresses et continua sa route vers Paris.

Richelieu remonta le Rhône sur un canot resplendissant de dorures, et qui traînoit un bateau dans lequel Cinq-Mars et de Thou étoient gardés. On leur apprit à Lyon, que le duc de Bouillon étoit déjà renfermé à Pierre-Scise. Les trois accusés se trouvèrent livrés à des juges dont leur ennemi provoqua la férocité.

Monsieur, constamment méprisable, chercha son salut dans un honteux aveu; il ajouta même à sa bassesse accoutumée, un nouveau degré d'infamie, et de complice il devint délateur. Un homme parvenu, au travers d'une longue suite d'événemens orageux, à sa quarante-unième année, prétendit avoir été subjugué par l'ascendant d'un jeune homme sans expérience. « Je déclare et confesse à votre » majesté, que depuis le voyage d'Amiens

» de l'année dernière, j'ai été souvent solli- Louis XIII.
» cité par M.r le Grand de nouer intelligence 1642
» avec lui, pour mettre M.r le cardinal hors
» des affaires. »

Richelieu, dans son premier mouvement de courroux, arrêta que le prince seroit confronté avec les autres coupables en présence des juges. Le frère unique du roi de France eut besoin de recourir à la soumission pour éviter un si cruel affront. Le négociateur de ce traité de grâce fut « Larivière, le plus fa-
» meux, le plus riche et le mieux récompensé
» de tous les traîtres du royaume. » Ce misérable soumit le maître qu'il gouvernoit, à des conditions extrêmement rigoureuses (1).

Le duc de Bouillon dut la vie à l'énergie de sa femme : elle protesta que si son époux étoit livré à la rigueur des lois, elle ouvriroit à l'heure même les portes de Sédan aux ennemis.

---

(1) « Monsieur déclarera au roi tous ceux qui devoient être
» du parti, soit d'épée, soit de robes longues. Cela fait,
» Monsieur renonçant au gouvernement d'Auvergne, à ses
» compagnies de gens-d'armes et de chevaux-légers, et con-
» servant le régiment des gardes, déclarera qu'il ne prétendra
» jamais charges, emplois ou administrations dans le royaume
» en quelque temps et quelques occasions que ce puisse être.
» Sa majesté lui accordera de vivre en particulier à Blois, avec
» un train dont il sera convenu, sans pouvoir avoir aucune
» personne auprès de lui que sa majesté lui témoigne lui être
» désagréable. Monsieur se soumettra de déchoir de toutes les
» grâces que le roi lui aura accordées, s'il contrevient en
» aucune façon à la moindre de ces conditions. » Il est difficile de marquer ce qu'il y a de plus étonnant de la condescendance du monarque, de la rigueur du ministre ou de la bassesse du prince.

Louis XIII. 1642 La crainte de perdre une place de cette importance, fut bien autrement puissante que les sollicitations de la princesse d'Orange, du landgrave de Hesse et du vicomte de Turenne. Au nom de Richelieu, le cardinal de Mazarin accorda que, pour prix de la cession de Sédan, le duc recevroit avec sa liberté des lettres de grâce qui seroient enregistrées au parlement.

Cinq-Mars fut d'une voix unanime condamné à perdre la tête. Laubardemont, féroce ministre des vengeances de Richelieu, et vulgairement appelé *le bourreau du cardinal*, étala devant cet infortuné toutes les horreurs de la question ordinaire et extraordinaire. A la vue des instrumens préparés pour la gêne, la fermeté du grand-écuyer parut un instant se démentir. On ne le délivra de ses mortelles angoisses, qu'après l'avoir réduit à la nécessité de demander à plusieurs reprises miséricorde.

Les juges parurent hésiter sur l'arrêt qui devoit frapper de Thou. Richelieu, animé par des ressentimens personnels contre cet illustre magistrat, prétendit : « Que se piquant de » bel esprit et de bonne plume, lui seul avoit » dressé les actes du traité. » Aussi consomma-t-il sa perte par ces paroles de sang : « Le » chancelier a beau dire, il faut que de Thou » meure (1). »

(1) Plusieurs critiques ont pensé que le cardinal satisfaisoit sur de Thou son mécontentement d'un passage de la célèbre histoire que son père avoit composée. Patin écrit dans ses

A la vue de son ami qu'il entraînoit sur l'échafaud, Cinq-Mars fondit en larmes, et tomba pour embrasser ses genoux. De Thou le relevant, lui dit : « Il ne faut plus songer » qu'à bien mourir. » Ces deux infortunés marchèrent au supplice en héros. Cinq-Mars mit dans ce moment solennel une noblesse et une décence qui arrachèrent des larmes à tous les spectateurs, pendant que de Thou excitoit leur admiration par son calme et par sa fermeté.

Louis XIII. 1642

---

lettres mordantes : « J'ai toujours dans l'esprit le passage de » l'histoire du président de Thou, où il est parlé d'*Antoine* » *de Richelieu* dit vulgairement *le moine*, qui a coûté la vie » à son fils aîné. » Le cardinal, jaloux de se venger, avoit dit à ce sujet : « De Thou père a mis mon nom dans son » histoire, je mettrai le nom de son fils dans la mienne. » Hénault remarque « que le père du malheureux de Thou » qui rapporte dans son histoire plusieurs exemples de con- » damnations pareilles, ne prévoyoit pas que son fils en » serviroit aussi. »

De Thou avoit quitté la robe pour l'épée. Le refus du ministre principal, de lui donner un emploi à la guerre, paroissoit à ses yeux une preuve si convaincante de haine, qu'après la lecture de son arrêt il écrivit à M. de Thesan : « Vous allez perdre un bon ami. Je pouvois encore défendre » ma vie en chicanant; mais j'ai considéré que des personnes » haïes comme moi, ne devoient pas espérer de pardon au » temps où nous sommes. »

Il est, ce me semble, assez piquant de voir que des hommes dans des dispositions de haine si prononcées l'un contre l'autre, se traitoient avec les égards de la politesse. Richelieu fit amener de Thou de la prison, le reçut dans son lit à cause de sa maladie, ordonna de lui présenter une chaise et débuta par ce compliment : « Monsieur, je vous prie de m'excuser » de vous avoir donné la peine de passer ici. —Monseigneur, » je la reçois avec honneur et faveur, etc. » L'entretien soutenu sur le même ton, ne produisit aucun résultat.

Louis XIII. 1642 Le jour même, Richelieu écrivit au roi : « Sire, les ennemis de l'état ne sont plus, et » vos armées victorieuses sont dans Perpi- » gnan. »

Des nouvelles de cette nature satisfirent Louis, qui ne témoigna aucun des regrets qu'eût éprouvés une ame sensible. Il se dégrada même, dans cette circonstance, par une cruauté froide et tranquille, caractère trop ordinaire de la foiblesse. Le jour auquel on l'avoit informé que l'exécution se feroit à Lyon, il tira sa montre, et dit aux courtisans qui l'entouroient : « Dans dix minutes, le cher » ami (1) passera mal son temps. » On avoit eu le soin de tellement exagérer à ses yeux la force de Perpignan, qu'il regarda comme un triomphe inattendu la prise de cette place après quatorze semaines de tranchée ouverte. Cinq cents hommes, seuls débris d'une garnison de trois mille, se rendirent prisonniers. La France se trouva maîtresse du plus magnifique arsenal de l'Espagne.

Richelieu prit la route de Paris, avec un appareil dont l'histoire ne nous offre aucun autre exemple. « On fit, pour le ramener, » une espèce de chambre portative, que cin- » quante de ses gardes qui se relevoient » d'heure en heure, conduisoient comme une » litière. Là, il étoit couché dans un lit magni- » fique, et il y avoit à côté de ce lit un siége

(1) C'étoit le nom par lequel il désignoit Cinq-Mars durant le cours de sa faveur.

» pour asseoir les personnes qui l'entretenoient Louis XIII.
» pendant la route. Les gardes ne marchoient 1642
» que nue tête à la pluie, au vent et au soleil,
» par respect pour son éminence. On élargis-
» soit les portes des villes et des maisons,
» quand elles étoient trop étroites, afin que
» son éminence n'éprouvât aucun choc, au-
» cune secousse douloureuse. »

Le ministre s'étonna lui-même de l'éclat de son entrée triomphale dans Paris. Les chaînes étoient tendues dans les rues qui étoient embarrasseés d'une foule de spectateurs de toutes les classes. Pour lui, couché sur son lit et surmontant ses souffrances, il promenoit de tous les côtés des regards rians, prodiguoit des signes affectueux aux personnes dont les traits lui revenoient, tandis que les officiers de sa garde portoient des complimens aux gens les plus distingués parmi ceux qui encombroient les fenêtres.

Les princes du sang, des grands seigneurs, des prélats, des ecclésiastiques, des gentilshommes et des magistrats assiégeoient les cours et les appartemens du Palais-royal. Tous se précipitoient au-devant de l'idole, tous aspiroient à la faveur d'en être aperçus. Le superbe Richelieu n'accorda aucune distinction, et reporta sur lui-même ses premières pensées. « Dieu soit loué, c'est une grande dou-
» ceur de rentrer dans sa maison. »

L'ordonnateur des destinées de l'univers daigneroit-il, dans sa surveillance paternelle,

Louis XIII. 1642 avertir les hommes du néant des succès qui s'obtiennent sur la terre, lorsqu'il décore des plus magnifiques apparences du bonheur, de l'élévation et du pouvoir le mortel qui touche au moment de tomber en une vile poussière! Richelieu n'apercevoit plus de terme ni d'obstacle à sa vaste ambition. Ses ennemis acharnés étoient dans la tombe; les uns venoient de périr victimes de son habileté, les autres de sa fortune.

Marie de Médicis avoit terminé à Cologne une vie agitée dans son cours, et triste sur son déclin. Cette princesse paroît au tribunal de la postérité, entachée du soupçon d'un attentat d'où résultèrent peut-être les malheurs d'un peuple entier, pendant une longue suite de générations. Elle fut au moins coupable de n'avoir pas éclairé son auguste époux, sur les complots dont le bruit retentissoit dans l'Europe. D'après la pensée d'un écrivain éloquent (1) et bien digne des suffrages qu'il a obtenus à titre de métaphysicien, de politique et de moraliste, « cette supposition suffit pour expli-» quer l'abandon où Louis XIII, prince *hu-*

(1) M. de Bonald : *la Législation primitive* doit être rangée dans le petit nombre des ouvrages qui contribuent à la gloire d'un siècle. Cette excellente production jouit de l'avantage précieux et rare, d'inspirer du respect et de l'attachement pour son auteur. Néanmoins ma confiance dans les lumières de M. de Bonald, n'a pu me faire adopter l'opinion que Louis XIII eut quelques droits au titre d'*humain*. Je ne saurois donner une meilleure preuve, que lorsque j'ai pu me tromper dans mes jugemens, je n'ai du moins pas commis mes erreurs ou d'après mes penchans ou sur parole.

» *main*, même religieux, laissa finir ses jours Louis XIII.
» en pays étranger, et où Richelieu, ministre 1642
» vindicatif, mais qui connoissoit les con-
» venances, laissa une reine de France et la
» veuve du grand Henri. »

L'orgueilleux d'Epernon avoit depuis plusieurs mois payé son dernier tribut à la nature. Le seul d'entre les grands seigneurs, il ne baissa point le front devant le pouvoir de Richelieu. A sa mort, le public s'amusa à remarquer, que durant nombre d'années « il
» avoit été le plus ancien pair de France, le
» plus ancien officier de la couronne, le plus
» ancien général d'armée, le plus ancien
» gouverneur de province, le plus ancien
» conseiller d'état et le plus ancien chevalier
» des ordres. »

L'historien observe l'étonnante et dangereuse autorité qu'une apparence de grandeur usurpe sur l'opinion publique. Un homme pose les premières bases de sa fortune sur une faveur flétrissante, se fait bientôt soudoyer par les ennemis de la patrie; fomente ensuite les chagrins domestiques d'un monarque si digne de jouir du bonheur, et ne recouvre le lustre de son élévation qu'à la faveur des soupçons d'un parricide. Eh bien, il suffit que sa vieillesse porte le caractère d'une hauteur énergique, et que sa mort soit accompagnée de dignité, pour autoriser après lui l'opinion, naguères généralement répandue, « que le
» duc d'Epernon a été le dernier grand sei-
» gneur qui ait paru en France. »

Louis XIII. 1642 Après peu d'heures accordées au repos, Richelieu s'occupa de ses grands travaux. Les ministres se rendoient près de son lit dont ils baisoient avec respect les draps. Cette marque de soumission étoit imposée à toutes les personnes qui obtenoient la faveur d'approcher du malade. Ce fier prélat voulut qu'une parcelle des honneurs qui s'amonceloient sur sa personne, servît à rehausser les chefs de l'ordre dont il étoit membre. Les évêques reçurent le titre de *Monseigneur*, et abandonnèrent la dénomination bien plus touchante de *Révérendissime père en Dieu*.

Les ordres du cardinal firent partir une colonie pour Madagascar. Lui-même traça le plan d'un fort à bâtir, et déclara que ce nouvel établissement demeureroit sous la direction du maréchal de la Meilleraie.

La violence des maux de Richelieu et l'affoiblissement de ses forces, lui annoncèrent bientôt qu'il touchoit au terme de ses jours. Son ame élevée donna, aux terribles approches de la destruction de son corps, des signes d'une inébranlable fermeté. La flatterie éluda longtemps l'exécution des ordres qu'il avoit donnés aux médecins de lui annoncer le moment fatal. Il parut satisfait de la sévère franchise de Chicot, qui répondit à une demande pressante : « Vous serez mort ou guéri dans vingt-» quatre heures. » Pénétrant la signification de ce langage, il prit l'attitude d'un grand homme, ne décela nulle crainte, récompensa

magnifiquement Chicot, et fit le plus noble emploi de ses derniers momens. Louis XIII. 1642

Les ministres furent mandés : ils admirèrent la présence d'esprit qui vérifioit leurs différens travaux et traçoit la route qu'ils avoient à suivre. Richelieu termina son audience en les exhortant à persévérer dans leur zèle et leur fidélité.

Le roi, avec sa soumission accoutumée, reçut encore une fois les ordres suprêmes du ministre souverain; accepta le cardinal de Mazarin pour chef de son conseil, et réitéra à diverses reprises la promesse de graver, dans sa mémoire, une longue suite d'avis salutaires. Les souffrances et l'affoiblissement forcèrent le malade à terminer une entrevue fatigante. Il résuma donc ses longs discours : « Sire, je vous laisse de bons ministres; vous » n'avez rien à redouter de vos ennemis du » dehors, si vous suivez les conseils de ceux » que j'ai mis dans les affaires; mais c'est » votre petit coucher que vous avez à craindre, » et qui m'a donné plus de peine que tous les » étrangers ensemble. »

Après cette généreuse sollicitude sur les destinées du royaume et du monarque, Richelieu tourna ses pensées sur lui-même. S'applaudissant d'avoir à Tarascon réglé, par un testament, les intérêts de sa fortune, il se livra tout entier aux soins de remplir les augustes devoirs auxquels la religion attache ses secours et ses consolations. Il reçut les sacre-

Louis XIII. 1642 mens avec les signes d'une foi respectueuse et ardente. Au moment où l'archevêque de Sens posoit sur ses lèvres le gage de son salut ou de sa réprobation éternelle, les spectateurs l'entendirent prononcer d'un accent ferme et plein de ferveur : « O mon juge, condamnez-» moi si j'ai eu d'autres intentions que de » servir le roi et l'état. »

Louis, retiré dans son palais, jugeoit des approches de la mort du cardinal par l'augmentation successive du nombre de ses courtisans. Il attendoit avec une impatience mêlée de plaisir et de crainte, le moment où il verroit briser un joug dont le poids humiliant le fatiguoit; mais il cachoit cette foiblesse sous un voile épais de dissimulation. Tout-à-coup Des-Noyers, l'une des créatures les plus affidées du ministre, entre dans l'appartement et répète à grands cris : « Miracle, miracle, » son éminence vient de prendre un remède » qui l'a subitement guérie. » Le roi demeure immobile et garde le silence. Bientôt un nouveau message annonce que la mort a suivi de près cette trompeuse lueur d'espérance. Louis, avec un maintien sombre, attend que la nouvelle lui soit confirmée à plusieurs reprises, et finit par dire : « Il est mort un » grand politique. »

Ces mots échappés à un roi pusillanime sont devenus un jugement que des écrivains, des historiens et des orateurs du premier ordre se sont empressés d'adopter. Mérita-t-il donc

le titre de grand, celui qui, satisfait d'assurer son élévation personnelle, foula aux pieds tous les ménagemens, brisa toutes les distinctions sociales, viola toutes les lois constitutionnelles, brava toutes les opinions, anéantit toutes les autorités intermédiaires; enfin, plaça le trône sur le sommet d'une pyramide imposante à la vérité, mais mal assurée sur ses fondemens et privée de tout soutien. Louis XIII. 1642

Ils ont encensé la mémoire de Richelieu, les infortunés qui, depuis de si longues années, se nourrissent des fruits amers de sa politique. Rétractez vos éloges pompeux, brisez cette idole trop long-temps respectée, et maudissez l'homme qui prépara votre exil, en arrosant le sol de la patrie du sang de ses plus généreux défenseurs (1). »

(1) La liste des personnes des deux sexes, éloignées, bannies, privées de leurs biens et emprisonnées, se trouve chargée des noms les plus illustres, comme des plus obscurs. Cette liste est beaucoup trop nombreuse, pour être rapportée; je me bornerai donc à recueillir les noms de ceux qui perdirent la vie durant le cours de ce sanguinaire visiriat. —Soupçonnés d'être assassinés ou empoisonnés : Gustave-Adolphe, le duc de Weimar, le comte de Merville, le comte d'Auvergne, le père Joseph, Ballagni l'aîné, et le comte de Soissons. —Suppliciés ou morts en prison : Châlais (la tête tranchée); Boutteville et le comte de Chapelles, idem; le maréchal de Marillac, idem; Montmorenci, idem; Resnadec, idem; Beaufort, gouverneur de Pamiers, idem; Dehays, idem; d'Entragues, idem; Capistron, aide-de-camp de Montmorenci, idem; Alfeston, idem; le comte de Chavagnac, idem; le capitaine Duval, idem; l'enseigne Campredon, idem; le baron de Saint-Angelle, idem; Boulanger, garde-du-corps, idem; Saint-Preuil, idem; Cinq-Mars et de Thou, idem; le vicomte

Louis XIII. 1642 Ce Richelieu que vous blâmez, nous dira-t-on peut-être, a cependant possédé le talent supérieur d'atteindre aux trois objets que, de votre aveu, il s'étoit proposé le jour même de son entrée dans le ministère. Sans doute, ses éclatans succès ne sauroient être méconnus ; mais nous conservons l'intime persuasion que des circonstances favorables les avoient préparés, à l'époque où l'heureuse étoile de Richelieu lui confia les rênes de l'état.

L'ambition effrénée de Philippe II avoit consommé l'abaissement de la grandeur colossale de l'Espagne. Ce *démon du midi*, possesseur des plus vastes états de l'Europe, maître des trésors du Nouveau-Monde, portant au loin la guerre avec des armées réputées invincibles, et semant par ses intrigues le désordre au sein de tous les peuples, avoit à

---

de Lestrange, idem ; Gargan, idem, supplicié pour sortilége ; le curé Grandier, brûlé pour le même crime.

Le chevalier de Fenelle fut condamné aux galères perpétuelles.

On ne put exécuter qu'en effigie le père Chanteloup, le comte de Brohus, le comte de Rieux, le comte de la Feuillade, Saint-Geniès gouverneur de Narbonne, Marillac lieutenant des gardes de M. de Ventadour, Saint-Amand, le baron de Lerain, le vicomte Dalsun, Beaumarchais trésorier de l'épargne, le duc de la Valette, le duc de Guise ancien archevêque de Rheims, le duc de Rouanne, le marquis de la Vieuville et la marquise de Fargis.

Tous les exilés et les gens échappés aux supplices, devoient dans les pays étrangers s'y tenir dans une grande réserve ; car ils ne cessoient d'être surveillés par les émissaires de Richelieu.

sa mort laissé sa monarchie dans une déplorable situation. Le commerce languissoit, l'agriculture étoit négligée, la population diminuoit chaque jour, et la couronne étoit grevée d'une dette de cent quarante millions de ducats. Ce fier et cruel despote tomba dans un tel excès de détresse, qu'il se soumit à la honte de demander l'aumône à ses sujets : « Des ecclésiastiques alloient de maison en » maison implorer la générosité des Espa- » gnols. » Le refus de payer aucun intérêt, avoit, depuis plusieurs années, dépouillé le gouvernement de toute espèce de crédit. Le ministère de l'indolent duc de Lerme et l'ascendant du comte Olivarès, venoient d'épuiser totalement une puissance qui, rendue redoutable par le génie de Charles-Quint, n'opposa plus qu'une ombre d'elle-même aux attaques de Richelieu.

Louis XIII. 1642

Les Protestans n'étoient plus animés de cette ardeur qui embrâse les premiers disciples d'une secte naissante. Les faveurs de la cour et l'indifférence religieuse, en détachoient journellement les grands seigneurs et même beaucoup de gentilshommes. Les reproches et les plaintes des deux Rohan, annonçoient ces fréquentes désertions de la noblesse, et attestoient le peu de ferveur qui régnoit dans toutes les classes. Les princes d'Allemagne ne se trouvoient ni les moyens, ni peut-être le désir de seconder une faction, qui n'avoit point assez de ressources pour payer les ser-

Louis XIII. 1642 vices qu'elle réclamoit. Jacques Ier, livré à son orgueilleux pédantisme, et l'esclave de sa timidité, négligea les soins d'une prévoyante politique. Les longues infortunes de Charles Ier ne lui permirent, en faveur des Rochelois, que quelques efforts mal dirigés. Ainsi les Calvinistes, fatigués dans l'intérieur, foiblement soutenus par l'Allemagne, et sans espoir du côté de l'Angleterre, ne pouvoient opposer qu'une foible résistance à leur violent adversaire.

La noblesse française qui, durant sept siècles, avoit formé un corps auguste et redoutable, n'offroit plus, à la suite d'une longue lutte, qu'un petit nombre de rejetons des anciennes familles. Leurs richesses avoient éprouvé une diminution considérable, et leur puissance s'étoit évanouie. L'extrême défiance du gouvernement, pouvoit seule leur supposer des moyens chimériques. Ce fut donc sans courir de dangers et sans avoir à déployer cette fermeté tant préconisée, que Richelieu consomma l'abaissement d'un ordre, qui ne gardoit que le souvenir d'avoir été le premier support du trône.

Les tentatives d'une audace raisonnée, puisoient chez Richelieu, une nouvelle vigueur dans le mépris de la délicatesse et dans l'oubli de l'humanité. Aucun principe ne l'arrêtoit, aucun scrupule ne gênoit sa marche. Dédaignant jusqu'à l'apparence de la pudeur, il publioit des vues et des sentimens qui sembloient être

les secrets d'un cœur corrompu. Souvent il répétoit : « Avec deux lignes d'un homme, » on peut faire le procès au plus innocent. » Sa réponse aux plaintes sur les vexations qui résultoient de la jalousie avec laquelle des hommes d'un rang élevé soutenoient les droits de chasse, décela en lui le machiavélisme le plus dangereux. « Je ne suis pas fâché que les » grands seigneurs se rendent odieux à la no- » blesse et au peuple. » Ses épanchemens avec la Vieuville font frémir. « Je n'entre- » prends rien sans y avoir bien pensé ; mais » quand une fois j'ai pris mon parti, je » vais à mon but, je renverse tout, je fran- » chis tout, et je couvre tout de ma soutane » rouge. »

Louis XIII. 1642

Des monumens somptueux, la protection accordée aux lettres, la fondation de l'Académie Française (en 1635), ont ouvert une mine abondante aux panégyristes, qu'un devoir d'étiquette, bien plus que le sentiment, assuroit à Richelieu. Loin de nous l'injustice de dédaigner des bienfaits, dont la valeur ne fut jamais mieux appréciée que pendant les crises qui ont fait appréhender leur perte. Mais ce personnage si fameux en politique, et d'un génie véritablement grand, ne cessa d'être enflé de la petite vanité des auteurs subalternes ; jaloux des talens supérieurs, il brava l'opinion des hommes éclairés, en se liguant contre le Cid. Souvent il prit plaisir à faire jouer des pièces de théâtre auxquelles il avoit

Louis XIII. 1642. travaillé. Des applaudissemens outrés ne se laissoient pas attendre. Le spectateur le voyoit alors, ivre de joie, s'avancer hors de sa loge, et répondre à de trompeurs hommages, par des remercîmens au-dessous de sa dignité.

Avide de tous les genres de réputation, son bureau étoit souvent encombré de matériaux hétérogènes. Des plans de politique qui ont mérité d'être approfondis, des traités de théologie qui obtiennent encore quelque estime, se trouvoient confondus, par une bizarre association, avec des pièces de théâtre tombées dans l'oubli, et des thèses d'amour, dernier terme des productions que le mauvais goût pût enfanter.

Son ambition dévorante étouffoit ses penchans, ses qualités et ses défauts. Pour la satisfaire, il devenoit indifféremment bon et cruel, complaisant ou sévère, économe ou prodigue. Les dons de la nature et les efforts de l'art, s'unissoient pour seconder ses désirs. Ses traits étoient susceptibles d'une aimable expression; ses yeux produisoient à sa volonté, ou la crainte ou la séduction; ses manières affectueuses lui gagnoient une foule de partisans. Personne ne porta jamais plus loin le talent d'exciter l'enthousiasme par des louanges délicates: enfin, le don de la persuasion lui captivoit les suffrages de tous ceux dont il s'approchoit. Nommé évêque à l'âge de vingt-deux ans, il regarda comme au-dessous de lui la demande d'une dispense d'âge, et préféra

d'aller, après son sacre, demander l'absolution à la cour de Rome. Une première entrevue lui suffit pour arracher l'aveu de Paul V. Le pontife s'étonnant lui-même de sa facilité, dit aux prélats qui l'entouroient : « Ce jeune » évêque a bien de l'esprit ; mais ce sera un » jour un grand fourbe. » Louis XIII. 1642

Richelieu, parvenu au plus haut degré de l'élévation, négligea les soins et les sacrifices qui la lui avoient préparée : sa hauteur devint insupportable, sa vengeance terrible, et son faste dispendieux, au point de coûter chaque année six millions.

L'entier dévouement à ses intérêts, donnoit la certitude d'avoir en lui un ami chaud, un protecteur constant et un ministre exact à remplir ses engagemens. Personne n'estima davantage la fidélité dans ceux qui se consacrèrent à son service. Lorsque la Porte eut, avec une rare constance, repoussé les menaces et les caresses qui tendoient à surprendre les secrets de la reine, le cardinal assembla ses gens et leur dit : « Je souhaiterois pour beau- » coup être assuré d'avoir parmi vous une » personne qui me fût aussi dévouée, que la » Porte vient de me prouver qu'il l'est à sa » maîtresse. »

Quelle impression de sa grandeur cet homme extraordinaire ne gravoit-il pas dans l'ame de ses protégés ! Le vieux duc de Charost, qui, dans plusieurs circonstances, fit entendre la vérité à Louis XIV, étoit si plein de la

Louis XIII. 1642 vénération qu'il portoit à la mémoire de Richelieu, « qu'il ne le nommoit jamais, sans » l'appeler mon *maître*. » Les ministres et le roi lui-même obéirent à ses derniers ordres avec un respect religieux.

A peine le cardinal venoit de rendre le dernier soupir, que les maréchaux de la Meilleraie et de Brézé se jetèrent aux pieds du roi, tourmentés de l'inquiétude d'avoir, depuis plusieurs années, reconnu le ministre comme leur unique souverain. Louis les releva, les embrassa et leur dit: « L'estime que » je vous ai toujours accordée, se change » aujourd'hui en amitié. » Mazarin, Chavigni, Des-Noyers, le chancelier, le surintendant Bouthillier, Brienne et la Vrillière furent maintenus à la tête des affaires. « Richelieu » régna plus absolument après sa mort, que » le roi son maître n'avoit pu faire depuis » trente-trois ans qu'il étoit sur le trône. »

Ce respect pour la volonté d'un ministre, plus craint encore que haï, retardoit la délivrance des prisonniers et le retour des exilés. Mazarin reconnut l'inutilité de ses efforts pour émouvoir l'intérêt ou la pitié, dans un homme dont le cœur étoit desséché et l'humeur inflexible. L'habile Italien le gagna, en caressant une de ses foiblesses, la parcimonieuse économie; il lui représenta que les maréchaux de Bassompierre et de Vitri, le comte de Cramaille et le chevalier de Jars lui coûtoient un argent énorme à la Bastille, tandis que ces prison-

niers devenus libres vivroient à leurs propres dépens. Cette observation eut une pleine réussite. Louis XIII. 1643

Cette première grâce obtenue, les portes des prisons s'ouvrirent, et des lettres rappelèrent ceux qui étoient en exil, ou qui avoient cherché un asile dans les pays étrangers. Mais le roi, livré tout entier à l'appréhension de donner, éloigna toute demande de récompense par ses *rebuffades* envers Tréville, Beaupuis et quelques autres qui n'avoient été victimes de la persécution, que pour leur dévouement à sa personne.

Louis traîna une pénible existence durant les quatre mois qu'il survécut à Richelieu. Les intrigues formées pour parvenir à la régence, ne lui laissèrent aucune illusion sur sa fin prochaine. Ses ennemis s'aigrissoient par l'impossibilité de faire un choix qui fût de nature à le tranquilliser. Il haïssoit son épouse et méprisoit son frère. A la suite d'assez longues et d'assez vives sollicitudes, une déclaration enregistrée au parlement déféra la régence à la reine, investit Monsieur du titre de lieutenant-général du royaume, sous l'autorité de la régente, et nomma un conseil de régence.

Durant ces agitations de la cour, la guerre se poursuivoit avec lenteur. Le maréchal de la Mothe-Houdancourt força les Espagnols à la levée successive des siéges de Vlix et de Mirabèle. Piccolomini remporta le même avantage sur Tortinson. Cet élève chéri de Gus-

Louis XIII. 1643 tave-Adolphe perdit douze cents hommes à l'attaque infructueuse de Freyberg.

Louis étoit miné par une maladie dont les accidens ne laissoient aux efforts de l'art aucune ressource, et dont les progrès ôtoient tout espoir de prolonger ses jours. Victime de cette noire et basse ingratitude qui délaisse les rois, les princes et les hommes puissans, dès que leur mort est assurée, il n'eut pendant le reste de sa vie que des jours tristes et douloureux. La servile adulation des courtisans se dévoila elle-même par une réponse du dauphin, qui, à l'âge de près de cinq ans, venoit de recevoir le baptême. « Je vous félicite, mon fils; comment vous appelez-vous? » — Je m'appelle Louis XIV. — Pas encore, » pas encore. » Le mot qu'un enfant répétoit sans en sentir la conséquence, perça le cœur du monarque et le pénétra du mépris sage et salutaire, mais toujours tardif des charmes de la grandeur et des fumées de l'orgueil.

Pour conserver quelque ombre de décence, les habitués de la cour se succédoient en petit nombre dans l'appartement du roi, et s'applaudissoient de ne pas encourir le reproche de laisser leur maître dans une entière solitude. Mais, satisfaits de payer de leur présence, ils déguisoient mal une coupable froideur, et donnoient peu de soins au malade, qui leur dit un jour: « Rangez-vous, de grâce; laissez-» moi la liberté de voir le soleil, et qu'il me » soit permis de profiter d'un bien que la na-» ture accorde à tous les hommes. »

Un souffle prêt à s'exhaler, l'attachoit encore à la vie, lorsque Chavigni vint, au nom de la reine, le supplier de lui pardonner leur ancien débat, et de ne pas la croire coupable d'avoir trempé dans le complot de Châlais. Dominé jusqu'au dernier soupir par son penchant à la rigueur, il répliqua d'une voix mourante : « Dans l'état où je suis, je dois lui » pardonner, mais je ne dois pas la croire (1). » Louis XIII. 1643

Les historiens ne se sont point accordés sur les motifs qui valurent de bonne heure le surnom de *Juste*, à un monarque que sa foiblesse et sa timidité naturelles rendoient susceptible des qualités ou des vices de l'homme sous la domination duquel il s'étoit rangé. Sombre et taciturne, il ne connut point l'art de récompenser les services, ou d'exciter l'émulation par des mots heureux. Dès sa plus tendre enfance, son entêtement avoit plus d'une fois contrarié son père. Ce défaut marqua tous les momens de sa vie domestique. Le trait le plus prononcé de son caractère, et qui deviendroit difficile à retrouver dans l'histoire, présente une extrême jalousie contre ceux dont l'élévation étoit son ouvrage. Aucun favori dont il n'ait souhaité la chûte, sans se sentir l'énergie de la consommer.

Ce seroit se rendre coupable d'erreur ou de partialité, que de refuser à Louis XIII toute espèce d'éloge. A la guerre, sa bravoure

(1) Louis XIII mourut dans la 42e année de son âge, à pareil jour que Henri IV son père, après avoir régné 33 ans.

Louis XIII. 1643 constante et calme étoit accompagnée d'un rare degré d'intelligence pour établir les positions, comme pour former les siéges. Simple dans ses habillemens, modéré dans ses goûts, il ne fatigua jamais ses sujets par l'étalage de son luxe, ou par les frais de ses amusemens. Reconnu pour avoir *donné des lois aux veneurs*, il chercha à donner à la chasse des objets d'utilité : elle fut par ses soins dirigée contre les loups et contre les renards. Pur dans ses mœurs, son esprit trouvoit des charmes dans la société des femmes ; son cœur recherchoit leur attachement, et ses sens éprouvoient à leur vue des émotions douces ; « mais ses amours étoient purement spirituelles » d'ame à ame, et les jouissances en étoient » vierges. » Pénétré d'amour et de respect pour la religion, sa conscience étoit alarmée par une foule de ces scrupules qui ternissent quelquefois le caractère simple, attachant et sublime de la piété. Le plus sincère hommage est dû à l'affection qu'il porta constamment à ses sujets.

Sous ce règne, les chefs-d'œuvres de l'antiquité ne furent plus les uniques dépôts des richesses de l'esprit humain. L'Europe contracta dès-lors l'habitude de chercher également ses modèles dans Athènes, dans Rome et à Paris.

On vit s'effacer le résultat grossier des restes de l'ignorance des barbares, et de l'indigeste érudition des pédans. La poésie française,

jusqu'à ce jour informe ou rebutante, acquit de la justesse et de la sublimité. Louis XIII. 1643

Rotrou s'assura un rang honorable parmi les poètes tragiques, moins encore par sa belle tragédie de Venceslas, que par sa noble et respectueuse admiration pour Corneille. « En vain un ministre se ligue » pour opposer une barrière à la marche imposante et rapide du père du Théâtre Français. Ce génie vaste et majestueux exprime avec dignité les pensées des grandes ames, subjugue par ses vues profondes les hommes d'état, et fait par la peinture de ses sentimens généreux, répandre des larmes aux héros. Une voix unanime consacre cette expression du temps : « *Beau* » *comme le Cid.* » Et l'intéressante Chimène trouve des adorateurs dans toutes les parties de l'Europe. (1).

Corneille ne se borna pas à ses admirables tragédies; il remporta tous les triomphes scéniques, et, dans la comédie, nous pénétra d'horreur pour le vice odieux du mensonge.

La poésie, fille de l'imagination et de l'enthousiasme, peut dès son berceau, atteindre le dernier degré du sublime. Dans cet art réputé si long-temps divin, le génie soutenu de ses seules forces, dérobe à ses successeurs l'espoir de le surpasser. Les progrès des lumières, de la politesse et du goût, introduisent l'élégance

(1) Corneille avoit dans son cabinet la pièce du Cid traduite » dans toutes les langues de l'Europe, hormis l'esclavone et » la turque. » (*Dictionnaire historique.*)

Louis XIII. 1643 et l'harmonie, mais ne font point planer au-dessus de la grandeur primitive. Homère et Corneille n'ont rencontré que des émules dont la gloire s'accroît à proportion du degré de talent qui les approche de ces augustes créateurs.

La prose doit moins à l'inspiration qu'au raisonnement et à l'étude. Sa jeunesse est marquée par une foule de défauts qu'il n'appartient qu'à une expérience éclairée de faire disparoître. Les générations se transmettent avec un respect religieux les premiers poètes, tandis que les prosateurs leurs contemporains languissent ignorés dans la poussière des bibliothèques. Balzac et Voiture, qui obtinrent de si nombreux applaudissemens, qui parurent des phénomènes, et qui furent les premiers prosateurs de la langue française, sont quelquefois cités, mais ne trouvent plus de lecteurs. L'enflure du premier et la recherche du second, les jettent tous deux dans des excès opposés, mais qui produisent également la gêne et la fatigue.

Les abondantes moissons de lauriers que la France étoit destinée à cueillir, furent préparées sous le règne qui vit le triomphe de Descartes. Ce philosophe, l'honneur de sa patrie, brisa les idoles anciennes, apprit à l'homme à penser d'après lui-même, donna l'inappréciable bienfait de la méthode, et ouvrit cette route immense dans laquelle l'esprit humain fait chaque jour des progrès, sans

qu'aucun de ses pas permette d'entrevoir un terme à son repos. Louis XIII. 1643

Gassendi fut digne de l'honneur de compter des partisans qui, sous le nom de *Gassendistes*, balancèrent l'influence des *Cartésiens*. Ces deux illustres rivaux donnèrent l'exemple respectable, mais rarement imité, de l'estime, de la confiance et de l'amitié, au milieu des discussions les plus vives. Les mêmes germes enfantent les talens et développent une ombrageuse sensibilité, d'où naissent des écarts qui, sans les suggestions de l'orgueil, seroient ou trop courts, ou trop généreusement réparés pour devenir scandaleux.

Richelieu s'applaudit de couronner l'une de ces merveilles qui se font attendre durant des siècles. Un génie transcendant dans la fleur de la jeunesse, Pascal, par un instinct presque surnaturel, devinoit dès son enfance, les travaux d'Euclide ; étonna dès sa seizième année, le monde savant, et soutint par les productions de son âge mûr, l'honneur de ses premiers essais. Exemple qui contraste d'une manière frappante, avec la foule des enfans précoces qui, brillant d'un éclat passager, n'ont pu se dérober à la longue obscurité dont ils tâchent en vain de sortir par de tristes et pénibles efforts.

Toutes les classes, sans aucune exception, furent appelées à l'avantage de suivre le cours des événemens politiques, et de prendre connoissance des progrès de l'esprit humain,

Louis XIII. 1643 d'après un établissement que son fondateur ne prévoyoit pas susceptible d'obtenir des résultats aussi importans. Le médecin Théophraste-Renaudot commença (en 1631) la Gazette de France. A ce papier public remonte l'origine des journaux, qui sous tant de formes diverses se sont répandus chez tous les peuples civilisés, perfectionnent ou défendent le goût, donnent aux connoissances plus de publicité, les rendent accessibles à tous, et exercent un tel pouvoir sur l'opinion que, sous peine de nombreux dangers, les gouvernemens sont obligés d'exercer sur eux la surveillance la plus exacte.

Louis XIV. 1643 A la mort de Louis XIII, son successeur étoit encore dans sa cinquième année. La reine douairière demanda la régence au parlement. Ce corps, toujours attentif aux moyens d'accroître ses prérogatives, accueillit avec joie une démarche qui favorisoit ses vues secrètes. Sortant tout-à-coup de la nullité dans laquelle Richelieu l'avoit retenu, il cassa le testament de Louis XIII comme celui d'un simple particulier, et remit l'autorité dans les mains d'Anne d'Autriche. Un triomphe si visiblement usurpé fut de courte durée : la régente ayant réussi dans ses desseins, prétendit gouverner d'une manière absolue. Son premier ordre mit à la tête du conseil Potier, évêque de Beauvais. Ce prélat, respectable par des vertus apostoliques, étoit étranger à toutes les qualités qui constituent l'homme d'état.

Son ignorance des usages et des affaires étoit telle, que le premier acte de son autorité fut un ordre aux Hollandais de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, s'ils prétendoient demeurer les alliés de la France. Une déclaration de cette nature prouva la nécessité de confier le pouvoir à d'autres mains. Louis XIV. 1643

La régente eut sans doute peu de regrets au sacrifice de son choix. Libre de se livrer à ses penchans, elle appela aux fonctions de premier ministre et de surintendant de l'éducation du jeune roi, le cardinal Mazarin, qu'une opinion générale, mais sans doute mensongère, désignoit comme son amant. Cet Italien doué des avantages de la figure et des dons de l'esprit, possédoit au suprême degré le talent de l'intrigue ; mais foible, irrésolu, même timide, il étoit encore dévoré de la passion d'entasser des trésors.

Un étranger sorti de la patrie de Concini, et qui établissoit les fondemens de sa grandeur dans des circonstances semblables, devoit donner de l'inquiétude et de la tristesse. La cour se sentit affectée et les classes inférieures furent vivement touchées de l'emprisonnement du duc de Beaufort, que le titre de petit-fils de Henri IV rendoit cher à la nation, et qui couvroit la médiocrité de ses moyens par un extérieur populaire. L'accusation dont il étoit chargé, d'avoir voulu attenter aux jours du cardinal, fut regardée comme une calomnie. Aussi tous les ordres de l'état expri-

Louis XIV. 1643 mèrent-ils un mécontentement dont le ministre ne prit aucun souci. Il répondit à Beaumont, sous-précepteur des enfans de France, qui lui confioit ses craintes : « Que les Français s'accoutument s'ils veulent à ma façon » d'agir ; car je ne me veux pas accoutumer » à la leur. Quand j'aurai le roi et la reine » pour moi, ils seront tous mes amis ; et si je » tombois dans la disgrâce, je n'aurois que » faire d'eux, car je ne demeurerois pas en » France ; ou si j'y demeurois, ceux que » j'aurois le plus obligés seroient mes plus » grands ennemis. »

Mazarin emporté par son intérêt personnel, et indifférent à celui de la France, chercha à maintenir son pouvoir par l'abus de la charge qui avoit mis l'éducation du roi entre ses mains. Ses vues artificieuses tendirent à laisser le monarque languir dans l'ignorance. Les études lui furent interdites, les livres instructifs furent bannis, et les hommes honnêtes repoussés. Cette proscription des lumières s'étendit également sur les deux princes. Le sage la Mothe-le-Vayer, s'appliquant avec ardeur à remplir ses fonctions d'instituteur près de Monsieur, fut réprimandé par le cardinal : « A quoi pensez-vous donc, lui » dit-il, de vouloir rendre Monsieur un » habile homme ? S'il devenoit plus savant que » le roi son frère, il ne sauroit plus ce que » c'est que d'obéir aveuglément. »

Les Espagnols pensèrent que les secousses

inséparables d'un moment de régence, seconderoient leurs efforts. Vingt-six mille hommes sous les ordres de Francisco de Melas, général expérimenté, mirent le siége devant Rocroi. Le duc d'Enghien, âgé de vingt-un ans, s'avance au secours de cette place à la tête de seize mille fantassins et de six mille cavaliers. Génie précoce, et suppléant par ses propres talens aux fruits de l'expérience, il conçoit le plan et annonce la résolution d'une bataille. L'Hôpital et Gassion cherchent à tempérer, par leurs avis, sa bouillante audace. Le jeune prince traite de timidité la prudence du premier, et persuade sans peine le second qui, plutôt soldat intrépide que général habile, se permet pourtant une question : « Si nous » sommes battus, que deviendrons-nous? — » Je ne m'en mets pas en peine, parce que » je serai mort auparavant. »

Louis XIV. 1643

Le combat s'engage : le duc mène ses escadrons à la charge et renverse cette infanterie espagnole qui, depuis plus d'un siècle, étoit réputée invincible. A la fois ferme, serrée et agile, elle s'ouvroit avec une extrême promptitude, et faisoit place au feu de huit pièces de canon qu'elle renfermoit dans son centre. Sa vigoureuse résistance accroît la gloire de son vainqueur et sauve sa réputation.

Les Espagnols eurent à regretter neuf mille hommes tués et vingt pièces de canon enclouées. La reconnoissance du champ de bataille, justifie en partie du reproche de jac-

Louis XIV. 1643 tance la réponse d'un officier espagnol qui avoit perdu un bras : « Combien étiez-vous » de monde avant la bataille? — Il n'y a qu'à » compter les morts et les blessés. »

Le comte de Fuentès, commandant de l'infanterie, que les douleurs de la goutte avoient forcé de se faire porter sur un brancard, y expira percé de coups. Jusqu'à son dernier soupir, il exhorta les siens à la résistance. Le duc d'Enghien s'écria avec transport : « Si je » n'avois remporté la victoire, je voudrois » être mort comme ce digne guerrier. » Les vaincus reçurent avec attendrissement tous les secours qu'on pouvoit attendre d'une généreuse humanité.

Sans laisser à son armée le temps de se reposer, le duc d'Enghien forma le siége de Thionville. Les généraux et les membres du conseil déclarèrent que cette entreprise étoit trop difficile, pour que la prudence permît de la hasarder à l'époque d'une régence. Elle n'en flatta que davantage l'ambition du plus entreprenant des généraux ; il obtint l'aveu de Mazarin, et eut l'honneur d'emporter la place après six semaines de tranchée ouverte. Un succès si peu attendu amena la reddition de Sirk.

La victoire de Rocroi anima les généraux français d'une noble émulation. Le maréchal de Brézé battit la flotte espagnole à la vue de Carthagène, et trouva dans la prise d'un galion, les frais de son armement ; le maréchal de la

Mothe-Houdancourt remporta, en Catalogne, Louis XIV.
différens avantages dont l'éclat fut terni par la 1643
perte de Mouçon. Le roi d'Espagne enleva cette forteresse avec une telle vivacité, que les Français n'eurent pas le temps d'y jeter du secours.

Le maréchal de Guébriant moissonnoit des lauriers, lorsqu'un coup mortel l'atteignit au moment où il se rendoit maître de Rotwil. Expirant au sein de sa conquête, il montra en mourant le courage et la résignation qui distinguent la dernière heure de l'homme vertueux. Ses dépouilles mortelles furent déposées dans la métropole de Paris par les ordres d'Anne d'Autriche, qui partageoit la douleur publique. Les regrets, l'abattement et la mésintelligence désorganisèrent une armée, qui rassembloit, sous les mêmes enseignes, des corps français et des troupes allemandes formées à la victoire sous Weimar. Rantzau, successeur de Guébriant, chercha les dangers comme l'unique ressource propre à ramener la concorde. Soldat téméraire, « admirable dans les jours d'action, » mais général négligent et livré au vice de l'ivrognerie, il fut surpris par Jean de Wert dans les plaines de Tudelingen. Avant d'être à portée de déployer sa valeur, il perdit dix officiers-généraux, six mille soldats, son artillerie et ses bagages.

Turenne reçut, avec la dignité de maréchal de France, la commission difficile de 1644
rassembler les débris de l'armée battue à Tu-

Louis XIV. 1644 delingen. Il pourvut à ses propres dépens aux besoins des troupes, passa le Rhin, mais ne se trouva point assez de forces pour empêcher Merci de se rendre maître de Fribourg.

Le duc d'Enghien quitte la Flandre, s'éloigne à regret du théâtre de sa gloire, et se promet de rétablir en Allemagne la prépondérance des Français. Avec les maréchaux de Grammont et de Turenne pour ses lieutenans, il force les ennemis dans leurs retranchemens sous Fribourg. Des montagnes sont escaladées, des précipices bravés, des marais franchis et des forêts traversées malgré un feu terrible. L'imagination n'avoit jamais créé un tel ensemble de difficultés presque insurmontables et de dangers éminens. La victoire n'est achetée qu'au prix de trois attaques sanglantes : le héros étonné et furieux d'une résistance si obstinée, s'entoure du régiment de Conti, jette son bâton de commandement au milieu des ennemis, et le reprend l'épée à la main.

Le duc répond par la prise de Philisbourg et par celle de Mayence, aux reproches que l'envie motivoit sur l'éclat inutile de son second triomphe. Spire, Worms et Oppenheim implorent la clémence du vainqueur. Benghen et Landau se rendent à Turenne.

Les succès en Flandre n'eurent pas la même rapidité. Le duc d'Orléans ne s'empara de Gravelines, qu'après quarante-huit jours de tranchée ouverte. Cette conquête faillit même être funeste à l'armée française. Les maré-

chaux de la Meilleraie et de Gassion prétendirent l'un et l'autre entrer le premier dans la ville. La discussion s'enflamma avec chaleur, dégénéra bientôt en querelle et faillit produire un funeste éclat. Les troupes touchoient au moment d'en venir aux mains, lorsque le marquis de Lambert s'avança, les arrêta en les pénétrant d'une respectueuse admiration : « Soldats du même roi, irez-vous » vous égorger pour la mésintelligence de » deux généraux ? Je vous commande de la » part du roi de ne plus obéir ni à M.r de la » Meilleraie, ni à M.r de Gassion ; attendez » que M.r le duc d'Orléans ordonne ce qu'il » lui plaira. » Le duc accorda l'avantage à la Meilleraie, par égard pour les priviléges du régiment des gardes dont il étoit colonel.

Louis XIV. 1644

Mazarin s'applaudissoit de l'honneur acquis par les troupes françaises, et n'en fut que plus affecté de la perte de deux mille hommes et de dix pièces de canon que coûta une tentative malheureuse, qui avoit pour but de jeter du secours dans Lérida. Le maréchal de la Mothe, commandant à cette action, se vit arrêté, puis traîné devant des juges. Sa défense fut établie sur les vues criminelles du ministre qui avoit sourdement préparé les malheurs de la Catalogne. Les plaintes véhémentes de l'accusé présentèrent comme les véritables auteurs de la catastrophe, les officiers de la cavalerie qui avoient refusé de combattre. Il demanda qu'on les punît comme

Louis XIV. 1644 également coupables d'une basse lâcheté et d'une infame collusion.

Cette circonstance mit à découvert les mouvemens qui se passoient au fond du cœur de l'Italien. Son penchant pour la haine le conduisoit par des sentiers détournés et tortueux, bien différens de la marche impérieuse et cruelle que suivoit Richelieu. Aussi le dégoût et le mépris succédèrent-ils à la terreur et au ressentiment. Un mot de Richelieu eût été l'arrêt de mort du maréchal; les efforts obstinés de Mazarin le conduisirent, durant quatre ans de suite, de tribunaux en tribunaux, sans qu'il pût arracher un arrêt de condamnation. La Mothe reconnu innocent et rendu libre par le parlement de Grenoble, augmenta le nombre des ennemis de son persécuteur.

1645 La victoire remportée à Tabor par Tortinson, transporta en Allemagne le théâtre de la guerre. Turenne franchit le Rhin, se jeta dans la Franconie et fit reculer les Impériaux. Trompé par les rapports de Rosen, d'ailleurs déférant trop aux supplications des chefs de la cavalerie allemande, il distribua ses troupes dans des quartiers autour de Marienthal. Merci profita de cette imprudente sécurité, attaqua les Français, les combattit avant qu'ils fussent revenus de leur surprise, et remporta une victoire dont les effets auroient été extrêmement funestes, sans les admirables ressources que Turenne déploya. Aux yeux des mili-

taires, sa retraite, dans une position si critique, fut un trait de génie : il ne se la reprocha pas moins comme l'une des deux seules fautes qu'il ait commises à la tête des armées. Souvent sa modestie la rappela pour l'opposer aux éloges que l'admiration publique lui prodiguoit. Louis XIV. 1645

Le duc d'Enghien accourt de la Champagne, joint Turenne sur les rives du Necker, et s'élance à la poursuite de Merci : ce général reconnu pour l'un des plus grands capitaines de son siècle, avoit résolu d'éviter une action générale. Il occupoit dans la plaine de Nordlingen, entre les côteaux de Weinberg et d'Alterheim, un vallon de trois cents pas de largeur, que la nature et l'art sembloient s'être plu à rendre inexpugnable. Le général Gléen commandoit l'aile droite sur le Weinberg, et le fameux Jean de Wert l'aile gauche sur l'Alterheim. Merci s'étoit réservé la défense du centre.

Le duc d'Enghien se fait suivre par Turenne et par Grammont, reconnoît la situation des ennemis, et consulte les deux maréchaux sur son projet d'une attaque. Grammont entrevoit de grands dangers, fait d'assez pressantes objections, mais proteste de son entière confiance dans le génie qui les guide. Turenne s'élève avec force contre cet acte de témérité. Les troupes reçoivent l'ordre de se mettre en mouvement à cinq heures de l'après-dîné. Des dispositions savantes dirigent leur marche,

Louis XIV. 1645 et les discours du duc exaltent leur enthousiasme.

A l'approche inattendue des Français, Merci se livre aux transports d'une vive satisfaction. Il embrasse son épouse, dont la présence adoucissoit tous ses travaux, et lui dit avec émotion : « Vois-tu cette armée qui s'approche, ouvre ton cœur à la joie. Ce jour va rendre à l'Empire la paix et son ancien éclat. »

L'acharnement et la constance de cette bataille sont au-dessus de tous les exemples connus jusqu'à cette époque. A travers les tourbillons d'un feu épouvantable, d'Enghien porte de tous côtés la terreur et la mort. Trois chevaux sont tués sous lui ; ses habits sont percés de coups. Il brave les périls les plus menaçans, voit sans en être ébranlé, ses officiers-généraux, ses aides-de-camp tomber à ses pieds, et terrasse Merci au moment où cet intrépide guerrier s'écrioit : « Courage, courage, soldats, la victoire est à nous ; Dieu aveugle les Français. »

Le duc vainqueur au centre, vole à son aile gauche, où Turenne grièvement blessé se soutenoit avec courage, mais avec désavantage, contre les bataillons de l'aile droite des ennemis. D'Enghien, par sa présence, inspire une nouvelle ardeur ; atteint, à la tête des grenadiers, le sommet de Weinberg, taille en pièces l'infanterie impériale, et fait prisonnier le général Gléen. Des officiers lui

apportent la nouvelle de la défaite de son aile droite : il y vole avec la rapidité de l'aigle, arrive au moment où Jean de Wert, après avoir dispersé les troupes sous les ordres du maréchal de Grammont, et fait ce général prisonnier, battoit le corps de réserve que le comte de Chabot commandoit. Louis XIV. 1645

Le jeune héros rassemble cinq escadrons de gendarmerie, trois de carabiniers et quelques pelotons épars. Cette poignée d'hommes intrépides exécute des prodiges qui décident un succès complet, et qui contraignent Jean de Wert à chercher son salut sous les murs de Donawert.

Les ennemis laissèrent sur le champ de bataille quatre mille morts, deux mille prisonniers, et quarante drapeaux ou étendards. Ces trophées d'une victoire mémorable, parurent moins importans que le vide qu'occasionna dans les armées de l'Empire la mort de Merci. D'Enghien ordonna que les honneurs funèbres fussent rendus aux restes de son illustre adversaire : lui-même marqua le lieu de sa tombe sur le champ de bataille, et dicta cette épitaphe que l'on ne se lasse pas de répéter et d'admirer :

« Sta, viator ! heroem calcas.

(Arrête, voyageur ! tu foules un héros.) (1)

(1) Cette inscription jouissoit d'une estime générale, lorsque Jean-Jacques la jugea trop emphatique et étrangère à la noble simplicité du style lapidaire des anciens. Les raisons sur lesquelles il appuie cette critique, sont ingénieuses ; cependant

Louis XIV. 1645 Les superbes espérances que les Français étoient près de voir se réaliser, furent en partie déçues par la maladie que les fatigues occasionnèrent au duc d'Enghien. L'armée victorieuse continua le siége de Heilbronn, que le duc avoit investi; mais l'archiduc Léopold et le général Gallas forcèrent à la levée du siége de cette place, et reprirent toute la contrée qui sépare le Necker d'avec le Danube. Turenne se dédommagea de ces divers échecs par la prise de Dunkespiel et de Trèves. Un ordre de la cour le chargea de faire l'échange du maréchal de Grammont avec le général Gléen.

Le duc d'Orléans fit dans la Flandre plusieurs conquêtes, dont celle de Mardick fut réputée la plus importante. L'amiral Tromp amena trente vaisseaux hollandais, pour empêcher que la place ne reçût des secours. Dans cette circonstance, les services de Rantzau lui valurent le bâton de maréchal de France.

La défaite des Espagnols à Liorens, marqua le début du comte d'Harcourt qui remplaçoit le maréchal de la Mothe. Cette victoire fit ouvrir les portes de Balaguiers, et favorisa le succès du siége de Roses. Le comte Duplessis-Praslin s'empara de cette place après quarante-neuf jours de tranchée ouverte.

Ces succès sur différens points donnèrent

---

plusieurs personnes admirent encore cette pensée imposante, et rendue par une expression vive, courte et précise.

au gouvernement français, un éclat que l'injustice de la régente obscurcit. Sans égard pour la capitulation par laquelle Villeneuve avoit accordé aux habitans de la Mothe, que ni les fortifications, ni les édifices publics, ni les maisons de particuliers n'éprouveroient aucun dommage, la ville fut rasée. Louis XIV. 1645

Les derniers jours de cette année offrirent un spectacle dont l'histoire ne fournit pas d'autre exemple. La maréchale de Guébriant eut le titre et remplit les fonctions d'ambassadeur à la cour de Pologne. De la main de cette femme « à qui la dignité de maréchale » de France appartenoit aussi bien qu'à son » mari, » Ladislas IV reçut pour son épouse la princesse de Gonzague, célèbre par la constance de sa passion pour l'infortuné Cinq-Mars.

Les murmures du peuple contre la durée des hostilités, déterminèrent Mazarin à rejeter les maux de la guerre sur l'ambition de son prédécesseur; à donner des assurances publiques de son désir de la paix, et à se faire un mérite de sa modération dans le choix du plan de campagne. Il arrêta l'essor brûlant du génie du duc d'Enghien, qui s'élançoit déjà au-delà de l'Escaut pour combattre les Espagnols. Il entrava les talens de Turenne, en l'engageant dans une route qui répugnoit aux principes de cet homme vertueux. Des ordres péremptoires prescrivirent au général français de contrarier en secret les opérations 1646

Louis XIV. 1646 des alliés qui s'étoient joints aux Français contre la Bavière. Le duc de Bavière promit de reconnoître ce service, par l'aveu du corps germanique, pour la conservation à la France de l'Alsace et de Philisbourg. Cette intelligence ne devoit éclore que quelques mois après, mais elle fut découverte « par un traité » de neutralité entre la France et la Bavière. »

Le duc d'Orléans, dont la marche militaire étoit moins brillante, se vit maître de poursuivre ses opérations. La prise de Courtrai tourna toute à l'honneur de Gassion, qui eut à surmonter les efforts des ennemis et les intrigues de la Rivière. Ce vil favori dominoit Gaston avec autant de perfidie que d'ignorance et de hauteur. Enivré de son crédit, il se croyoit un oracle dans le conseil, et s'attira de la part du maréchal un mot qui s'est perpétué avec une maligne affectation : « Monsieur l'abbé, » les beaux esprits sont de pauvres engins » de guerre. » Le prince, après avoir enlevé Bergh, Saint-Vinox, et consumé dix-sept jours en attaques meurtrières pour la prise de Courtrai, regretta les jouissances de sa vie molle et indolente.

Sous l'apparence d'une feinte modération, Mazarin cherchoit à satisfaire une vengeance personnelle. Les injustices éprouvées par la famille des Barberins, lui servirent de prétexte pour punir Innocent X du refus que ce pontife avoit fait au premier ministre, d'un chapeau de cardinal pour son frère l'ar-

chevêque d'Aix. Dans le dessein de faciliter les approches de Rome, le siége d'Orbitello en Toscane fut entrepris par le prince Thomas, qui avoit sous ses ordres les maréchaux de la Meilleraie et Duplessis. Le duc de Brézé vint avec la flotte française favoriser les opérations des assiégeans. Les vaisseaux espagnols s'avancèrent en nombre supérieur, engagèrent la bataille, et furent ou dispersés, ou pris, ou coulés à fond, après un combat qui dura près de neuf heures. La victoire parut chèrement achetée par la mort de Brézé. Ce jeune guerrier s'étoit, à l'âge de vingt-un ans, acquis la renommée du plus habile homme de mer de son siècle. Lors de la dernière bataille qu'il livra, son ardeur naturelle fut augmentée par la promesse qu'un nouveau succès l'élèveroit de la charge de *surintendant des mers*, à la *dignité d'amiral*.

Louis XIV. 1646

La mort de Brézé, la lenteur du prince Thomas et sa mésintelligence avec les généraux français, produisirent de fâcheux résultats. Soixante-cinq jours d'attente se terminèrent par la levée du siége. Les deux maréchaux cherchèrent à réparer l'affront que les armes françaises venoient d'essuyer. Vingt-quatre heures leur suffirent pour se rendre maîtres de Piombino, et trois semaines de tranchée ouverte leur valurent la prise de Portolongone. La perte des Français sous les murs d'Orbitello, devint d'autant plus sensible à Mazarin, qu'elle le livra aux vives sollicita-

Louis XIV. tions du duc d'Enghien, qui réclamoit les dé-
1646 pouilles du duc de Brézé son beau-frère, et prétendoit profiter de l'espérance si souvent donnée de rétablir la charge d'amiral. Les demandes d'un prince fier de ses victoires, l'idole des Français, la terreur des ennemis et l'admiration de l'Europe, rendoient également dangereux les refus et la complaisance. Mazarin aperçut et saisit un moyen pour sortir de cette pénible alternative. Profitant des dispositions du duc d'Orléans, il lui adressa la prière flatteuse de ménager, par quelques mois de repos, une tête précieuse au salut du royaume, et de remettre le commandement de l'armée entre les mains du duc d'Enghien.

La prise de Furnes, la capitulation de Dunkerque, et cinq mille prisonniers faits dans différens combats contre le général Lamboi, ne satisfirent qu'imparfaitement la passion de gloire qui dévoroit le duc d'Enghien. Quoique de tels succès parussent peu importans aux yeux du héros, ils acquirent du prix par les revers qui marquèrent le cours de la campagne
1647 suivante. Mazarin absorbé dans le dédale des négociations qui s'ouvroient à Munster et à Osnabruck, négligea les armées.

Turenne réduit à l'impuissance de garder ses postes avancés, repassa le Rhin et eut besoin de toute son habileté pour conserver ses quartiers dans le Luxembourg. Le duc de Bavière délivré de ce témoin importun, se réunit à l'empereur.

Gassion, lassé d'être en butte aux traits de la haine de Mazarin, s'exposa sans mesure dans les attaques de Lens. L'acquisition de cette petite ville devint un bien foible dédommagement de la perte de ce capitaine, dans qui les juges les moins favorables reconnoissoient une rare intrépidité. Louis XIV. 1647

Le duc d'Enghien devenu prince de Condé par la mort de son père, frémit d'indignation à la première contrariété qui empoisonna les faveurs dont la fortune se plaisoit à embellir sa destinée. Vingt jours se consumèrent sous les murs de Lérida en combats remarquables par leur acharnement et par leurs succès divers. L'ordre de lever le siége parut aussi dur que déshonorant aux yeux d'un prince familiarisé avec la victoire. Cet échec résultoit de trois causes : de l'avarice du ministre qui amena une disette de munitions et d'artillerie ; de la mort du chevalier de Valière, dont les vastes connoissances dans l'art du génie promettoient de grands succès; de l'héroïsme, enfin, du gouverneur de la place, que l'histoire ne sauroit trop louer. Britt, illustre portugais, égaloit ses contemporains en talent, en valeur, et les surpassoit en politesse et en générosité. Les ressources de son génie, la force de son caractère, la constance de sa bravoure et la grandeur de son ame parurent inépuisables. Insensible aux privations, aux fatigues et aux souffrances, il se montroit par-tout au milieu des siens, quoique

Louis XIV. trois blessures graves missent sa vie en danger.
1647 De sa chaise que des bourgeois portoient, il animoit les soldats par ses discours et ses exemples. Nuit et jour on le trouvoit sur les remparts et à la brèche. Ses travaux et ses sollicitudes ne suspendirent jamais les égards de la respectueuse admiration qu'il portoit au prince. Il avoit grand soin de lui envoyer des rafraîchissemens, et au moment de son départ un officier vint le saluer et lui présenter ce billet flatteur : « Je me serois cru heureux » d'apporter à un héros les clefs de Lérida, » si mon devoir ne m'eût imposé la loi de » ne les remettre qu'entre les mains du mo- » narque qui m'en a confié la garde. »

Des troubles survenus à Naples enflammèrent l'imagination romanesque du duc de Guise. Il quitte Rome pour se placer à la tête des mécontens. Sa valeur et ses qualités brillantes éblouirent les Napolitains. Ses succès n'eussent point été sans résultats, si le cardinal avoit eu le soin de leur donner de la consistance. Le duc de Richelieu après avoir enlevé, près de Castellamare, trois vaisseaux de guerre espagnols et deux bâtimens chargés de blé, parut à la vue de Naples. Une lenteur, qu'il seroit impossible de justifier, laissa le temps aux Espagnols de se dérober à leur inévitable ruine. A la suite d'une canonnade de six heures, la flotte ennemie sans avoir essuyé beaucoup de dommages, se rangea sous les batteries du château de l'Œuf, et rentra dans le port de

Baia. Richelieu offrit au duc de Guise dix-huit cents hommes; mais il rendit ce secours inutile en lui refusant de l'artillerie, des munitions et des vivres. Sans égard pour les besoins urgens des Napolitains, les bâtimens chargés de blé partirent pour Porto-Longone. Louis XIV. 1647

Les espérances d'une paix prochaine tempéroient les inquiétudes du peuple, sans ralentir l'activité des armemens. Mazarin, outré de la perfidie du duc de Bavière, en tira une vengeance éclatante. Turenne rejoignit les Suédois qu'il n'auroit jamais dû recevoir l'ordre d'abandonner. La Bavière fut envahie. Les Impériaux s'avancèrent pour la défendre et perdirent, près d'Augsbourg, la bataille de Summerhausen. Les généraux vaincus, Malendeme et Montecuculli, ne parvinrent qu'à favoriser la fuite du duc de Bavière. Ce prince âgé de plus de soixante-dix ans, eut la douleur d'abandonner ses états et ses sujets aux fureurs d'un ennemi irrité. Les villes et les campagnes furent livrées au pillage. Turenne modéra, autant qu'il le put, l'excès des désordres; mais quant aux deux généraux suédois, Wrangel se livra aux impulsions de son humeur sanguinaire, et Konigsmark n'écoutant que son avidité, s'empara d'un immense butin. 1648

Le maréchal de Schomberg se rendit maître de Tortose, l'une des villes les plus considérables de la Catalogne.

En Italie, les troupes françaises obtinrent plusieurs avantages. La prise des forts retran-

Louis XIV. chemens de Caracène, signala d'une manière
1648 brillante la jonction du duc de Modène et du maréchal de Praslin. Les progrès de ces deux généraux furent suspendus par l'insurmontable résistance de Crémone, dont après neuf semaines de tranchée ouverte, le siége fut levé.

Le duc de Guise tomba tout-à-coup, du trône où son imagination le plaçoit, dans une longue captivité. Il fut fait prisonnier sous les murs de Nisitra et conduit en Espagne. La crainte inspirée par les droits que ce prince réclamoit, le retint dans les fers pendant plus de dix années.

En Flandre, le prince de Condé arrêta la marche menaçante des Espagnols. L'archiduc Léopold s'avançoit avec une jactance insultante (1). Son armée formidable étoit dirigée par la longue expérience de Beck, qu'une rare intrépidité avoit tiré de la foule des soldats et élevé au rang des plus grands généraux de son siècle. Déjà Courtrai avoit cédé, d'après la fausse démarche que fit le comte de Palluau, en envoyant à l'armée une partie des troupes de sa garnison.

Condé, dans cet instant, devint l'unique espoir de la patrie. Suivi seulement de huit

(1) Ce jeune prince étoit enivré de quelques succès de peu d'importance. Il se permit la petite rodomontade de faire insérer dans la gazette d'Anvers : « Nous avons inutilement » cherché l'armée française dans tous les lieux où nous devions » la trouver. Nous venons enfin de faire jeter un monitoire » pour la découvrir. » Un pareil ton n'est ordinairement que le pronostic des revers.

mille fantassins et de six mille cavaliers, il se trouva dans la plaine de Lens, en présence de dix-huit mille combattans, placés dans un poste avantageux, et soutenus par trente-huit pièces de canon. Louis XIV. 1648

Des deux côtés, l'ardeur se montroit également impétueuse; le désir de combattre tenoit de l'enthousiasme. Les compagnons des victoires du grand Condé accoutumés à vaincre sous ses ordres, ambitionnoient d'ajouter au nombre ainsi qu'à l'éclat de leurs lauriers. Les débris des bandes espagnoles, avoient l'espoir de tirer vengeance de la défaite de Rocroi, et de recouvrer leur ancienne gloire.

Condé trace le plan d'une attaque dont son seul génie aperçoit le succès. Il donne au maréchal de Châtillon le corps de bataille; au maréchal de Grammont, l'aile gauche; au baron d'Erlach, la réserve, et se destine l'aile droite. Près d'en venir aux mains, il parcourt le front de ses troupes et répète sur tous les points: « Amis, souvenez-vous de Rocroi, de » Fribourg et de Nordlingen. » Les soldats éprouvent un mouvement de joie, des milliers de chapeaux volent dans les airs qui retentissent des cris redoublés: « Vivent le roi » et le prince. »

Les Français marchent, ou plutôt volent au bruit des fanfares: l'avantage du terrain, l'habileté de Beck, et l'acharnement des Espagnols, font pencher la victoire en leur faveur; les gens-d'armes sont renversés par les escadrons

Louis XIV. 1648 flamands. Condé s'avance à la tête de son propre régiment. Ce corps cède, et le prince entraîné ne se dégage d'entre les fuyards que par de pénibles efforts.

Tout semble présager une déroute ; les officiers-généraux s'assemblent autour de leur chef, et lui proposent de suspendre le combat pour faire une retraite honorable. Sa réponse ranime les courages abattus : « Messieurs, il » faut vaincre ou mourir. »

D'après une de ces impulsions rapides qui signalent le héros, Condé fait un mouvement hardi et décisif ; il substitue sa seconde ligne à la première qui étoit fatiguée et effrayée, il grossit son aile droite de son corps de réserve : lui-même se place en avant avec le régiment de Vilette qui se souvient d'avoir été Gassion.

A bon droit appelé *foudre de guerre*, il ne se borne point à une seule tentative : terrible, infatigable et plus qu'homme, il vole de dangers en dangers ; charge douze fois en une heure et maîtrise la victoire. Beck, couvert de sang, remet son épée à Turenne qui la veille étoit arrivé de l'armée d'Allemagne. Ce ferme défenseur de l'Empire, simple postillon dans sa jeunesse, va mourir à Arras, moins de ses blessures que de honte et de rage.

L'archiduc courut à Douai cacher sa honte. Quelques soldats déterminés, que le désespoir rassemble dans un groupe, reçoivent un traitement honorable. Huit cents hommes renfermés dans Lens obtiennent une capitulation.

Quatre mille morts, six mille prisonniers, dont huit cents officiers, cent vingt drapeaux ou étendards, toute l'artillerie et tout le bagage, signalent le triomphe des Français. La prépondérance de l'Espagne est anéantie sans retour : la monarchie de Charles-Quint cessa depuis cette journée d'inspirer de la terreur, et d'influer sur les destinées de l'Europe. Louis XIV. 1648

Près de deux années s'étoient écoulées, et les premiers hommes d'état du siècle avoient inutilement déployé toutes les ressources de l'esprit, de la finesse, de la politique et de l'expérience, pour conduire à son terme une négociation extrêmement épineuse. La justice et le bien général étoient étouffés par le cri de l'intérêt. Aucune affection, aucun sentiment ne lioient entr'elles les puissances. La Suède et la France laissoient imprudemment entrevoir une jalousie qui donnoit à présumer peu d'obstacles à la désunion de ces anciens alliés. Les différens plénipotentiaires eurent bientôt démasqué Mazarin dans sa marche tortueuse. Le duc de Longueville jouissoit des honneurs de l'ambassade française. Davaux, recommandable par ses talens, par ses qualités et par ses vertus, sembloit diriger en effet les opérations. Servien, homme grossier en apparence, étoit dépositaire des vues secrètes du ministre qui avoit surpris l'estime des Français, en assurant que son vœu étoit de conserver intacte la grandeur de l'état. Ses ordres ostensibles portoient la demande « de

Louis XIV. 1648 » la cession de toutes les conquêtes et d'une » satisfaction à tous les alliés » ; mais sa correspondance secrète disoit qu'il falloit uniquement songer aux avantages de la France « et » dégoûter les ennemis sans blesser les alliés. »

Lorsque tous les subterfuges parurent épuisés, la paix fut signée à Munster pour les puissances catholiques, et à Osnabruck pour les protestantes.

L'énorme échafaudage des négociations s'abattit, et laissa à découvert le monument si connu sous le nom de traité de Westphalie. Sur sa masse imposante, devoit reposer à jamais la balance politique de l'Europe. Des hommes réputés profonds, l'étudioient, le chargeoient de commentaires et l'admiroient avec une infatigable constance. La jeunesse destinée à suivre les négociations, en faisoit le principal objet de ses études. Plusieurs cabinets le regardoient comme le gage du salut des états. Une foule de voix prédisoient sa durée éternelle ; mais il a subi la destinée inévitable sur laquelle l'orgueil des hommes cherche en vain à se faire illusion. Deux siècles sont encore loin de s'être écoulés, et il ne présente plus aux regards que des ruines dont les générations à venir n'apercevront aucune trace.

Nous nous bornerons à observer que le traité de Westphalie fut avantageux à la France: « Elle obtint la suprême seigneurie sur Metz, » Toul, Verdun et Mayence. L'empereur et

» l'Empire cédèrent au roi tous leurs droits Louis XIV.
» sur Pignerol, ainsi que sur Brisach, le 1648
» landgraviat de la Haute et Basse-Alsace, le
» Sundgau et la préfecture de dix villes si-
» tuées en Alsace. Une garnison française
» fut placée à Philisbourg pour cause de pro-
» tection. On accorda de raser les fortifica-
» tions de Benfeld, de Rantion, de Hohen-
» bourg et de Neubourg. On prit l'engage-
» ment de n'élever aucun fort sur les bords
» du Rhin en-deça depuis Bâle jusqu'à Phi-
» lisbourg. L'archiduc Ferdinand-Charles
» reçut pour compensation des choses cédées,
» quatre villes frontières, trois millions, et on
» le tint quitte des dettes de la chambre d'Es-
» fenshein. »

Tandis qu'au dehors de la France ses généraux la faisoient respecter et que ses négociateurs régloient la situation politique de l'Europe, Mazarin par excès de confiance dans la supériorité de ses talens, dans l'humeur légère de la nation et dans ses cajoleries séduisantes, laissoit se former dans l'intérieur un orage, que quelques actes de fermeté eussent étouffé dès son origine. Ce ministre employoit plus d'esprit, sur-tout plus de finesse, que le gouvernement d'un état n'en demande. Ses ennemis ne formèrent jamais de plaintes sur sa cruauté; mais son avarice et sa foiblesse le privèrent de toute considération. Quoique avantagé des dons extérieurs de la nature, son maintien, ses actions et ses discours pré-

Louis XIV. 1648 toient sans cesse au ridicule. Il se dégradoit par le *filoutage* qu'il portoit dans la conduite des affaires, et qui contrastoit d'une manière frappante avec l'énergique hauteur de Richelieu. Enfin cet étranger se trouvoit placé, dans l'opinion publique, sur le degré au dessous duquel les hommes en place ne peuvent plus tomber, lorsque leurs menaces n'inspirent plus de crainte et que leurs promesses ne donnent que de foibles espérances.

La guerre de la Fronde n'est presque connue que par son ridicule. Quoique le grand Condé eût été l'un de ses principaux acteurs, il disoit : « Qu'on ne devoit la chanter qu'en » vers burlesques. » Cette parodie sanglante de la ligue, montra deux changemens remarquables : on vit décroître le caractère des premiers hommes de l'état, et s'éteindre la puissance de l'ordre de la noblesse. Les Guise avoient au moins couvert d'éclat et de grandeur leurs attentats ambitieux. Leurs vœux n'aspiroient à rien moins qu'au trône. Princes magnifiques, nobles jusque dans leur popularité, généraux du premier ordre et politiques profonds, ils imprimoient du respect aux peuples séduits par leurs artifices ; savoient s'attirer la considération de leurs ennemis, traitoient en alliés avec les souverains étrangers ; enfin ils eurent assez de talens et d'adresse pour que, durant quelques années, la ligue comptât parmi les puissances de l'Europe.

Les chefs des agitateurs qui troublèrent la minorité du règne de Louis XIV, furent des factieux subalternes dont la turbulence inspira bientôt un mépris général. Le coadjuteur, en adoptant les faits et les pensées consignés dans ses mémoires qui brillent par intervalle de morceaux sublimes, étinceloit d'esprit; mais inquiet, inégal, impétueux, libertin et passionné pour la vaine gloire, il croyoit, à force d'ourdir de petites intrigues, s'élever au rang des grands hommes. Trop peu réfléchi pour combiner un vaste plan, il marchoit tellement au hasard, que dans plus d'une circonstance il ne put énoncer avec précision l'objet auquel ses démarches tendoient. Il eut cependant assez de sagacité pour sentir que la noblesse livrée à elle-même, ne pouvoit exécuter aucune entreprise. Il lui procura le secours du parlement. Ce corps blessé des froideurs de la régente, et flatté des avances des mécontens, arbora l'étendard de la révolte. L'héroïque énergie du vénérable Matthieu Molé ne put résister aux impulsions redoublées de la *cohue des enquêtes*. L'ame de toutes les délibérations fut le conseiller Quatre-Sous, homme à grands moyens, et de plus assez audacieux pour exiger de la part du prince de Condé, qu'il fît des excuses de s'être permis un signe trop familier en présence des chambres assemblées : « Si c'est le geste du prince, dit » Quatre-Sous avec hauteur, il doit s'en cor- » riger comme d'un fort vilain geste. »

Louis XIV. 1648

Louis XIV. 1648 Le premier corps de la magistrature sacrifioit ses devoirs à des passions aussi puériles que coupables, et servoit à son insçu des ressentimens personnels. La famille de Potier jouissoit d'une grande influence dans la robe, et brûloit du désir de se venger de deux outrages qu'elle attribuoit à Mazarin; la disgrâce de l'évêque de Beauvais qui avoit, avec une extrême rapidité, perdu la confiance de la régente, et l'exil du marquis de Gèbres, qu'un ordre arbitraire venoit de dépouiller de sa charge de capitaine des gardes.

L'opinion publique se trouvoit aigrie par des prodigalités que le ministre toléroit, pour ne pas être contrarié dans ses mesures. La régente attiroit à grands frais de l'Italie des musiciens et des chanteurs. Ainsi cent mille écus furent consommés pour l'établissement de l'Opéra.

Le mécontentement fermentoit depuis plus de trois années, lorsque sa première explosion eut lieu. Le jeune roi parut au parlement pour demander la vérification de différens édits, dont le plus remarquable créoit douze charges de maîtres de requêtes. Le parlement décida que durant le cours d'une minorité, on ne pouvoit accroître le nombre des offices d'une cour souveraine : il continua de s'assembler malgré les défenses de la régente, et discuta les édits, dont les uns furent modifiés et les autres rejetés.

Mazarin envoya le duc d'Orléans à la

chambre des comptes, et le prince de Conti à la cour des aides « pour y faire purement et » simplement enregister. » Ces cours éloignées du parlement par la jalousie et par la haine, eussent facilement été gagnées, sans les indiscrétions de la régente : coquette, légère et vive, elle se repaissoit de flatteries, elle flottoit dans ses résolutions, et ne savoit point dominer son extrême pétulance ; souvent elle se permettoit de ces propos piquans qui, dans la bouche des grands, leur attirent quelquefois des ennemis plus implacables que ne le feroient des actes de rigueur. Le corps entier de la magistrature se sentit profondément outragé, par la répétition de la phrase, pour le moins indiscrète : « Je ne souffrirai pas que cette » canaille insulte à la majesté royale. »

Louis XIV. 1648

Le parlement rendit un arrêt d'union « avec » les parlemens et autres cours du royaume. » Mazarin manda plusieurs membres de cette compagnie au Palais-royal, leur tint un discours plein de réflexions sages sur l'obéissance que l'on doit au souverain, de reproches sévères et de comparaisons triviales. Les députés ne rapportèrent de cette audience ministérielle qu'un mot mal prononcé. Le jour même on ne parla que de l'arrêt d'*ugnon*.

Les caricatures et les pamphlets circuloient avec profusion dans Paris, et peignoient sous les couleurs les plus désavantageuses la conduite du ministre. Toutes les voix répétoient des chansons d'autant plus piquantes que Ma-

Louis XIV. 1648 rigni, ancien secrétaire d'état, les assaisonnoit de beaucoup d'esprit. La régente peu ménagée n'étoit désignée que sous le nom de *madame Anne*.

Mazarin ordonna que ces insultantes productions fussent saisies, confisquées et brûlées; mais loin de les livrer aux flammes, il les fit vendre sous le manteau et en retira plus de dix mille écus. Ce trait caractéristique auquel on reconnoît son impudence et son avidité, ne seroit-il pas une preuve qu'il connoissoit l'inconséquence des hommes qui obéissoient à ses caprices. On le voyoit souvent accompagner d'un sourire d'ironie ce propos qu'il répétoit: « Les Français sont d'aimables gens; je les » laisse chanter et écrire, ils me laissent faire » ce que je veux. »

Les arrêts du parlement se multiplièrent, et furent en même temps si dépourvus de sagesse que, dans une de ses séances, l'avocat-général Talon s'écria : « Nous ne savons » ce que nous faisons. »

Les frondeurs ne tardèrent pas à se sentir trop foibles, malgré la réunion des gens de la cour et des membres du parlement; ils cherchèrent à se renforcer par l'adjonction de la populace. Le duc de Beaufort et le conseiller Broussel, acceptèrent la commission d'assurer à leur parti ce puissant secours.

Beaufort se familiarise avec les dernières classes du peuple, appelle les poissardes *ses commères*, et reçoit le sobriquet de *roi des*

halles. Le conseiller Broussel doit sa grande influence sur la multitude, à ses cheveux blancs, ainsi qu'à son dévouement qui lui faisoit hasarder des avis dont il ne soupçonnoit ni le sens, ni le résultat. Louis XIV. 1648

L'effervescence du peuple fut fomentée à l'aide de rapports violens contre Porticelli Emeri, que le mépris et la haine publique proscrivoient. Cet Italien, condamné par les tribunaux de Lyon à être pendu pour un vol manifeste, s'étoit, à force de concussions, élevé jusqu'à la place de surintendant des finances, et se soutenoit dans cette haute fortune, par l'habileté avec laquelle il étanchoit la soif des richesses qui consumoit le premier ministre. La chûte d'Emeri fut décidée avec des signes si marqués de répugnance et de regret, qu'elle augmenta l'audace des mécontens.

Les partisans de la cour et les membres de la faction, arborèrent des marques distinctives. Les premiers prirent des morceaux de papier, et les seconds des cordons de paille. On se désigna par les noms de *Mazarins* et de *Frondeurs :* l'origine du second a seule laissé quelques doutes. Fut-il la suite du propos de Bachaumont qui dit : « Qu'il falloit fronder » l'avis de son père, le président de Coi- » gneux ? » ou le résultat des huées dont les chambres assemblées accompagnoient le rejet des ordres donnés au nom du roi ; ou plutôt ne chercha-t-on point à faire allusion

Louis XIV. 1648 aux batailles que les enfans de la populace se livroient avec des frondes dans les fossés de la ville ? Des marques distinctives aux épithètes de reproches, puis aux injures, le passage fut rapide ; les voies de fait ne se firent pas attendre. Les Tuileries, les cafés et les spectacles devinrent alternativement le théâtre de combats plus ou moins sanglans.

Mazarin pensa que l'heure du triomphe des armes seroit favorable au retour de l'autorité royale. A l'heure même où l'on chantoit le *Te Deum* pour la victoire de Lens, et où la cour et la ville se trouvoient rassemblées pour cette cérémonie, Comminges, capitaine des gardes, arrêta le président de Blancménil et le conseiller Broussel.

Aussitôt le tumulte se répand dans Paris. Dans tous les quartiers on crie aux armes. Les courtisans, les ecclésiastiques, les bourgeois, les ouvriers et les membres de la populace, formèrent en se confondant des groupes hideux. Des piques, des sabres, des mousquets, des arquebuses, en un mot tous les instrumens de mort de tous les genres, furent tirés du fond des maisons particulières, des boutiques et des galetas. On voyoit des enfans de six ou sept ans, traîner des hallebardes qu'ils n'avoient pas la force de soulever. Comme le coadjuteur attisoit la fureur des révoltés, il aperçut un officier paré d'un haussecol de vermeil, sur lequel paroissoit gravé le portrait du meurtrier d'Henri III, avec cette inscription :

« Saint Jacques Clément. » Le prélat n'étoit point assez corrompu pour qu'un tel signe de barbarie ne choquât pas ses yeux : sur-le-champ il donna l'ordre de le mettre en pièces. Louis XIV. 1648

Les maréchaux de L'Hôpital et de la Meilleraie, furent chargés du soin de ramener le calme. L'étonnement grossit à leurs yeux les objets. Ils rapportèrent au Palais-royal l'épouvante. Plusieurs hommes honnêtes furent maltraités, et le chancelier ne trouva son salut que dans la retraite que l'hôtel d'O lui fournit. Le coadjuteur eut le front d'offrir sa médiation, assura que douze cents barrières étoient élevées dans les rues, et qu'un peuple furieux demandoit à grands cris la liberté de Broussel, qu'il appeloit son père. Après avoir flotté entre l'emportement et cette douceur qui décèle la foiblesse, la cour rendit les deux magistrats, accrut la confiance des principaux mécontens, porta au comble l'orgueil du parlement, et poussa jusqu'à la démence l'audace du peuple.

La fière Anne d'Autriche se sentit cruellement blessée, et forma le vœu de se venger d'une humiliante condescendance. Le prince de Condé reçut l'ordre de laisser en Flandre un corps d'observation sous le maréchal de Rantzau, et de se rendre à Paris avec l'élite de son armée. Le héros fut reçu avec de vives acclamations. Les deux partis cherchèrent les moyens de se l'attacher. Avant de se prononcer, il entendit pendant quelques jours

Louis XIV. 1648 ce concert de flatteries. Bientôt la voix de l'honneur et les caresses de la reine qui l'appeloit son troisième fils, l'emportèrent sur le manége du coadjuteur.

Le duc d'Orléans, le prince de Condé, les maréchaux de Châtillon, de la Meilleraie, de Grammont et le duc de Châtillon se prononcèrent en faveur de la cour. Le prince de Conti, le coadjuteur, les ducs de Vendôme, de Nemours, de Beaufort, de Bouillon, et le maréchal de la Mothe, se montrèrent à la tête des frondeurs. Soit honteuse légéreté, soit vil intérêt, les chefs, pendant le cours des troubles, changèrent à plusieurs reprises de parti. Les motifs les plus foibles décidoient des choix le plus souvent irréfléchis. Le duc de la Trimouille ne put justifier son entrée dans la fronde, que par la passion que sa mère avoit pour les procès.

Au-dessus de cet essaim d'hommes inconséquens et frivoles, on vit briller sans le moindre nuage, un magistrat auguste, toujours fidèle à ses devoirs, constant dans ses vertus et inébranlable dans sa fermeté. Le premier président ne cessa de s'attirer le respect, et sut souvent inspirer la crainte. « Si » ce n'étoit un blasphème, s'écrie le cardinal » de Rets, d'avancer que quelqu'un a été plus » brave que le grand Condé, je dirois que » c'est Matthieu Molé. » Deux sentimens entraînoient la magnanimité de cette grande ame; une noble confiance « qu'il y a loin du

» poignard d'un scélérat au cœur d'un homme Louis XIV.
» de bien, » un généreux mépris de la mort, 1648
qu'il exprimoit par cette phrase : « Six pieds » de terre font raison au plus grand homme du » monde. » Son grand caractère s'embellissoit par des mouvemens de sensibilité. Plus d'une fois on l'entendit s'adresser d'une voix étouffée par les sanglots, au pusillanime Gaston : « Monsieur, ne perdez pas le royaume, vous » avez toujours aimé le roi. »

Dès que le coadjuteur eut renoncé à l'espoir de donner du poids à la fronde, par la présence du grand Condé, les divisions éclatèrent sans ménagemens. Un ton de plaisanterie ne cessa pourtant jamais d'accompagner la violence des querelles. Le marquis de Canillac arriva pour grossir les partisans du coadjuteur ; mais apercevant le marquis de Rouillac, il fit une profonde révérence, et dit avec un éclat de rire : « Je venois, Monsieur, vous » offrir mes services ; mais il n'est pas juste » que les deux plus grands fous du royaume » soient dans votre parti. Je m'en vais à l'hôtel » de Condé. » Ce mot qui parut une saillie de gaieté, annonçoit réellement la conduite que tint cet étourdi.

Le vainqueur de Rocroi et de Lens, traînoit sur ses pas les compagnons de ses travaux, et, couvert de lauriers, s'abaissoit à devenir l'adversaire d'un prêtre, courtisan factieux, sujet ingrat, et totalement dégradé dans l'opinion, par l'oubli des vertus de son état. Ces deux

Louis XIV. 1648 rivaux rassembloient des forces, et se trouvoient chaque jour en présence dans les salles du palais. Les membres du parlement passoient entre deux haies d'hommes passionnés qui se faisoient des menaces de l'œil, du geste et de la parole. Comme ils étoient sans cesse prêts à en venir aux mains, « le palais paroissoit plutôt un camp que le temple de la » justice. » Des scènes indécentes se succédoient : le récit d'une seule nous sauvera la fatigue des répétitions fastidieuses. Ces bruyantes rencontres portoient les signes d'une confusion totale de rangs, d'idées, de décence et de principes.

Le sage la Rochefoucault serre un jour le coadjuteur entre deux portes, et crie à Coligni de le tuer. Champlâtreux, fils du premier président, s'indigne de cet attentat. Quoique l'ennemi personnel du coadjuteur, il a la générosité de le délivrer, et le courage de dire à la Rochefoucault : « C'est une » honte et une horreur qu'un assassinat de » cette nature. » Le prélat hors de danger et remis de son trouble, adresse la parole à la Rochefoucault : « Tout beau, notre ami *La* » *Franchise* (1), vous êtes un poltron, et je » suis un prêtre ; le duel nous est défendu. » Ce reproche de lâcheté portoit sur une calomnie, de l'aveu de celui qui le prononçoit, puisqu'il a écrit à la suite de cette anecdote : « Le duc étoit extrêmement brave. »

(1) C'étoit le surnom que le duc avoit reçu.

Le suffrage d'un adversaire ne sauroit être suspect, mais il nous rend plus difficile à concevoir la légéreté avec laquelle on faisoit et l'on supportoit des outrages que la mort peut seule réparer. Le maréchal de Brissac *menace de coups de bottes* le duc de la Rochefoucault, qui, pour unique réponse, *le menace à son tour de coups d'éperons.* Louis XIV. 1648

Les aventures galantes n'étoient pas les moins graves occupations qui vinrent se réunir aux folies de la fronde. M.me de Chevreuse, ancienne favorite de la reine, femme consommée dans l'intrigue et au-dessus de tout préjugé, pensoit que l'amour pouvoit seul allumer dans les hommes la chaleur qui mène à bien les grandes affaires. Elle résolut d'employer ce mobile qui s'offroit à ses yeux comme tout-puissant et universel. Son projet demandoit que le coadjuteur témoignât une violente passion pour Anne d'Autriche; l'ambition étouffa sans peine dans un cœur dépravé, la crainte d'offenser M.lle de Chevreuse son amante, et la répugnance à feindre un sentiment. La coquetterie et les discours d'une confidente habile, affoiblirent bientôt l'ascendant de Mazarin sur le cœur d'Anne d'Autriche. Cette princesse se défendit mal de l'admiration que le coadjuteur exprimoit pour ses belles mains; elle remarquoit que cet homme laid et mal fait, avoit des dents superbes, et tarda peu à ressentir les atteintes d'un amour que l'on peignoit des couleurs les

Louis XIV. plus vives. La jalousie de M.lle de Chevreuse
1648 dissipa cette illusion.

La régente indignée d'un affront aussi sanglant, rompit ses liaisons d'amitié avec M.me de Chevreuse, conçut une insurmontable aversion pour le coadjuteur, et se sépara ouvertement de la fronde; mais la lutte avec la faction étoit devenue inégale à Paris. Le dessein fut formé de s'éloigner de cette ville rebelle. On attendit la fête des Rois, dont la nuit étoit en grande partie consacrée à des repas : on calcula que la fatigue, le sommeil et l'ivresse délivreroient d'une foule de témoins importuns. Jusqu'à ce jour décisif, la régente couvrit ses desseins d'une dissimulation assez habilement employée pour tromper la curiosité inquiète des chefs de la fronde.

1649 A deux heures du matin le roi fut éveillé. Par un froid rigoureux et s'appuyant sur Villquiers, il suivit sa mère, dont Villeroi aidoit la marche ; Quitaut étoit chargé de Monsieur, et Comminges conduisoit une première femme de chambre. Cette petite troupe traversa le jardin du Palais-royal, sortit par la porte de la Conférence, et gagna le Cours, où des voitures la recueillirent pour la mener à Saint-Germain.

Une fuite accompagnée de circonstances si humiliantes, grava dans le cœur de Louis des sentimens ineffaçables. Ni les triomphes, ni les flatteries, ni les années ne rendirent aux Parisiens l'affection d'un monarque qui ne

fixoit jamais ses pensées sur les traverses de sa jeunesse, sans frémir de courroux et d'indignation. Louis XIV. 1649

Des billets préparés dès la veille, portèrent aux personnes de la cour l'ordre de se rendre à Saint-Germain. Le bruit et le désordre montèrent au comble. Un mouvement de surprise et de crainte rendit l'obéissance presque générale. Dans la matinée, la régente se vit entourée des princes du sang, des ministres et des grands seigneurs, qui tous s'empressoient d'offrir les témoignages de leur soumission. La duchesse de Longueville s'excusa de son absence sur les incommodités de sa grossesse. Le coadjuteur envoya un de ses grands-vicaires, chargé d'exprimer les prétendus regrets que le prélat éprouvoit d'être retenu par les fonctions spirituelles de son état. Le maréchal de la Mothe pensa que sa haine déclarée contre Mazarin, le dispensoit de se plier à des ménagemens hypocrites.

Un délire d'insurrection affligeoit à cette époque plusieurs contrées de l'Europe. Tandis que le roi de France cédoit à la triste nécessité d'abandonner sa capitale, le sultan Ibrahim recevoit le fatal cordon de la main des Janissaires, et Charles I.er, roi d'Angleterre, montoit sur l'échafaud. Le gendre du grand Henri, monarque respectable par ses vertus, renommé pour sa valeur, et intéressant même par des foiblesses qui ne furent que l'erreur d'un cœur sensible, n'obtint aucun secours

Louis XIV. 1649 de la France contre les attentats d'une faction ambitieuse et fanatique. Condamné à perdre la tête, il supporta les outrages, les persécutions et le supplice avec une héroïque patience. Au sortir de l'horrible tribunal qui avoit prononcé son arrêt de mort, il traversa une populace féroce qui l'accabla d'injures. Un misérable porta la rage jusqu'à lui cracher au visage. Charles s'essuya sans montrer d'émotion, et dit : « Pauvres gens, pour quelques » pièces de monnoie ils traiteroient de même » leurs généraux. »

Son calme et sa dignité ne se démentirent pas aux approches de son supplice. Avant de plier sa tête sous la hache meurtrière, il dit à haute voix : « Je pardonne à mes ennemis ; » je plains mes sujets. Je désire la prospérité » de l'Angleterre. Je mourrois innocent de » tout crime, si je n'avois pas livré le comte » de Stratford à la fureur des factieux. J'ai la » plus entière confiance dans la miséricorde » du Ciel. Je vais échanger une couronne » passagère et corruptible, contre une cou- » ronne immortelle et incorruptible dont au- » cun trouble ne peut approcher. »

La cour fut à peine rassemblée à Saint-Germain, que le conseil décida le blocus de Paris. Le parlement fut transféré à Montargis. La régente sembla chercher dans ses menaces contre la faction, un soulagement aux ennuis d'une longue contrainte.

Le duc de Mercœur, aussi dégénéré des

Guise ses aïeux, que la fronde étoit au-dessous de la ligue, s'échappa de Saint-Germain. Son nom si cher aux partisans des troubles, lui valut les honneurs du commandement, dont la présence d'un prince du sang le dépouilla. Louis XIV. 1649

Le prince de Conti accourut. Deux passions le tyrannisoient: la jalousie que lui inspiroit l'immense supériorité de son frère le prince de Condé; et la tendresse aveugle qu'il ne rougissoit pas d'avouer pour sa sœur la duchesse de Longueville. Cette femme belle, aimable et coquette, cachoit sous une apparente indolence des désirs emportés, et le talent d'une irrésistible séduction. Marcillac, la Rochefoucault, Noirmoutier et le maréchal de la Mothe, se faisoient une gloire de voir leur ardeur et leur constance remarquées de la duchesse.

Le duc de Beaufort vint à Paris, moins encore pour satisfaire sa haine contre Mazarin, que pour jouir de sa popularité. Les applaudissemens d'une vile populace le flattoient, et les grossières caresses de ses *commères des halles* avoient pour lui des charmes.

Le duc de Bouillon suivit les conseils d'une ambition mal calculée, et se flatta de l'espérance que son esprit appuyé du mérite de son frère le vicomte de Turenne, lui vaudroit un grand pouvoir. Turenne éclairé, modeste et vertueux, sembloit ne devoir par aucune force humaine être écarté de ses principes;

Louis XIV. 1649 mais son génie supérieur et son ame élevée, avoient à se défendre des foiblesses d'un cœur sensible. Adorant madame de Longueville, il obéit à la voix de cette dangereuse séductrice.

Les sollicitations des chefs du parti et de ceux du parlement, échouèrent auprès des Protestans. Etoient-ils revenus à l'amour de la paix, ou bien avoient-ils perdu leur énergie sous les atteintes de Richelieu, ou plutôt, familiarisés avec les troubles, reconnoissoient-ils la mauvaise organisation de la fronde?

La reine et son ministre furent trompés dans l'attente du découragement général des Parisiens. Cette erreur les jeta dans une crainte pusillanime qui dégradoit la dignité souveraine. Le parlement, par un arrêt solennel (1), déclara Mazarin ennemi de l'état, donna l'ordre de rassembler des munitions, des vivres et des troupes.

Les cours souveraines, les compagnies et les corporations offrirent des tributs. Le coadjuteur fournit aux frais de la levée d'un régiment qui, par allusion à l'évêché *in partibus* de ce prélat, reçut le nom de Corinthe. Vingt conseillers nouvellement créés par la régente,

(1) L'arrêt dit: « Attendu que le cardinal Mazarin est notoirement l'auteur de tous les désordres de l'état, la cour l'a » déclaré et déclare perturbateur du repos public, ennemi du » roi et de son état; lui enjoint de se retirer de la cour dans » ce jour, et dans la huitaine hors du royaume; et ledit temps » passé, enjoint à tous les sujets du roi de lui courre sus. »

essayèrent d'effacer la tache de leur naissance par un don personnel de quinze mille livres. Ce sacrifice leur rapporta pour unique fruit la dénomination de *Quinze-Vingts*. Des placards infames aigrirent de nouveau le peuple contre les dépositaires légitimes de l'autorité. Anne d'Autriche et Mazarin y paroissoient aussi odieux que méprisables, par l'accusation d'un plan de vengeance terrible, et d'un commerce criminel dont les détails obscènes étoient rendus dans le style d'une infame débauche.

Louis XIV, 1649

Condé ne s'étonne ni de l'immense population de Paris, ni de la foule de princes, de grands seigneurs et de militaires qui se sont jetés dans cette ville. N'ayant sous ses ordres que six ou sept mille hommes, il s'empare de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud, de Saint-Denis, de Charenton, en un mot, il forme le blocus de Paris.

Quelques combats eurent lieu, mais furent peu sanglans; ils ne prêtèrent le plus souvent qu'au ridicule. A Saint-Germain comme à Paris, on intriguoit, on dansoit, on chansonnoit, on lançoit des épigrammes. Le régiment du coadjuteur ayant fait une sortie et presqu'aussitôt pris la fuite, cette escarmouche fut appelée *la première aux Corinthiens*. Par malheur, de justes regrets suspendirent plus d'une fois l'essor de la gaieté. Dans une attaque poussée jusqu'au centre de la rue Saint-Honoré, les royalistes perdirent

Louis XIV. 1649 le duc de Châtillon, « qui étoit renommé » pour le caractère le plus accompli du » royaume. »

Les passions en mouvement n'étoient pas d'un caractère assez fort pour prévenir les approches de l'ennui et de la lassitude. Des deux côtés, une certaine langueur dans les attaques, dans les reproches, même dans les plaisanteries, décéloit le désir de quelques instans de repos. Ces dispositions pour un résultat avantageux, furent secondées par une circonstance qui paroissoit de nature à souffler le feu de l'insurrection. Le moine Illescas vint, au nom du roi d'Espagne, offrir au parlement un secours de dix-huit mille hommes. A la seule pensée d'introduire les ennemis au cœur du royaume, les magistrats se sentirent saisis de terreur. Pénétrés des suites funestes de leur turbulence, ils envoyèrent à Saint-Germain une députation pour dénoncer les avances que l'Espagne faisoit à la fronde.

L'accommodement fut signé avec une telle précipitation, qu'il ne satisfit à aucun des points discutés. Le parlement resta libre de s'assembler : le roi rentra dans Paris, ayant à ses côtés la régente, et devant lui le prince de Condé avec le ministre, que la fureur du peuple avoit accablé de malédictions, pendant que la haine de la magistrature le déclaroit criminel. Le carrosse du monarque fendit avec peine les flots d'une multitude empressée qui témoignoit sa joie par des acclamations

bruyantes, parmi lesquelles le nom de Mazarin ne se fit pourtant point entendre. Le Palais-royal parut encombré de courtisans, au nombre desquels se précipitoient le duc de Beaufort, le coadjuteur et les présidens au parlement. En présence de cette assemblée imposante, le prince de Condé dit à la reine, d'un accent mêlé de satisfaction : « Madame, » je me crois heureux d'avoir accompli la » parole que j'avois donnée à votre majesté, » de ramener M.r le cardinal à Paris. — » Monsieur, ce service que vous avez rendu » à l'état, est si grand, que le roi et moi nous » serions des ingrats, s'il nous arrivoit jamais » de l'oublier. »

Louis XIV. 1649

Au moment même où la fronde avoit insolemment imposé au monarque, la loi de faire une capitulation avec ses sujets, la France étoit parvenue à un degré de splendeur dont son histoire ne présentoit peut-être aucun exemple depuis l'époque de Charlemagne. La maison d'Autriche abaissée, les limites du royaume reculées, des triomphes nombreux et une protection généreuse accordée aux alliés, étoient pour l'Europe entière un sujet d'étonnement et un motif de respect. Ses troubles intérieurs répandirent quelques ombres sur ce magnifique tableau, et ranimèrent le courage des ennemis.

Les Espagnols s'emparèrent d'Ypres et de Saint-Venant. Le comte d'Harcourt remporta, près de Valenciennes, un foible avan-

Louis XIV. tage, qui fut chèrement compensé par la levée
1649 du siége de Cambrai.

Les levains de la révolte fermentoient avec trop de violence dans les esprits, pour que la paix pût être exempte d'agitations et de troubles. Le prince de Condé affecta une prééminence absolue: ses services lui donnoient tout
1650 pouvoir à la cour; sa gloire lui captivoit l'admiration du peuple, et la duchesse de Longueville lui assuroit les principaux d'entre les frondeurs. Arbitre du conseil, maître de la capitale, idole de l'armée, il gouvernoit le royaume. Ses fautes firent évanouir en un instant cette brillante situation.

Le héros qui sur le champ de bataille remplissoit tous les cœurs d'enthousiasme et d'amour, voyoit pâlir l'éclat de sa gloire, lorsque déposant les armes, il entroit dans le cours de la vie commune. Semblable à ces statues d'une proportion colossale, qui, trop rapprochées, paroissent moins belles aux yeux qu'elles enchantent dans l'éloignement, Condé rebutoit toutes les personnes qui l'entouroient. Ses emportemens et sa fierté ne connoissoient ni les égards, ni les distinctions, ni la politesse. A ses yeux, l'honneur et la vertu des hommes se concentroient dans le talent et le courage du guerrier. Cette fausse idée le rendoit peu scrupuleux sur sa parole, et méfiant sur celle des autres.

La duchesse de Longueville employa toute son influence pour faire dominer un parti

dont elle devint l'ame, et dont le prince de Condé fut déclaré le chef suprême. Le prince de Conti et le duc de Longueville se virent admis au partage de l'autorité. Cette cabale inconsidérée n'accueilloit que les personnes qui se soumettoient aux caprices de ses chefs, et qui se distinguoient par un esprit ou subtil ou brillant, tandis qu'elle repoussoit comme trop grossiers les hommes qui n'étoient distingués que par un jugement solide.

Louis XIV. 1650

Le prince de Condé voyoit s'augmenter chaque jour la foule de ses adversaires, et se mettoit en butte à la haine générale. Il prenoit avec la régente un ton familier, qui ne pouvoit qu'offenser une princesse vaine de ses charmes, fière de sa naissance et remplie de sa dignité. Sa renommée fatiguoit Monsieur, dont l'esprit frivole s'effarouchoit des moindres oublis, dont l'ame étroite s'abreuvoit sans cesse de fiel, mais dont le caractère efféminé se laissoit sans peine éblouir par des égards. Il humilioit Mazarin à force de railleries sanglantes sur sa foiblesse, et contrarioit ses intérêts par la défense tyrannique d'unir une de ses nièces avec le duc de Mercœur. Il bravoit le duc de Beaufort, et le coadjuteur leur imputoit un complot pour l'assassiner, et reproduisoit dans les salles du palais le spectacle indécent des querelles qui portoient atteinte au respect dû aux magistrats. Il mécontentoit le peuple en ne répondant à ses expressions dictées par l'enthousiasme, que

Louis XIV. 1650 par des sarcasmes contre le peu de courage des bourgeois durant le blocus.

Ces mécontentemens n'attendoient, pour produire une explosion, qu'un esprit actif qui les mît en mouvement. Mazarin le découvrit, et lui confia le soin de préparer la vengeance dont il se réservoit l'exécution. Le coadjuteur fut sensible à cette préférence, suivit sans balancer une nouvelle carrière d'intrigues, et seconda les vues de son ennemi implacable. Un comité de confiance décida que les trois princes seroient arrêtés. Quelques indices échappèrent malgré la dissimulation et l'adresse des habiles artisans de l'intrigue. Les princes s'imposèrent la précaution de ne jamais se trouver tous les trois rassemblés. Un jour où Condé partoit pour le conseil avec le prince de Conti, le duc de Longueville fut attiré par l'appât de la lieutenance générale de la Normandie. A peine les princes se furent-ils vus, que le danger se découvrit à leurs regards. On ne leur laissa pas le temps de se communiquer de trop tardifs regrets; les capitaines des Gardes-du-Corps les arrêtèrent.

Condé remet en frémissant son épée, l'effroi de l'Europe, suit son guide par différens détours, et s'écrie à l'entrée d'un corridor obscur: « Guitout, ce passage a bien l'air des » états de Blois. — Non, non, Monseigneur, » je ne m'en mêlerois pas. »

Les prisonniers sont éloignés de Paris. Le

carrosse qui les transporte avec une extrême vîtesse, se rompt. Louis XIV. 1650

Le prince de Condé dit au commandant de l'escorte, Missans, capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers : « Voici une belle occasion » pour un cadet de Gascogne. — Monsei- » gneur, mon devoir » est l'unique réponse de Missans, qui conduit son dépôt important d'abord à Vincennes, bientôt à Marcoussi, ensuite au Hâvre-de-Grâce.

La démarche hardie de s'assurer de trois personnages de cette importance, amena des suites fort disparates, mais nuancées selon les divers caractères. La régente couvrit du voile de la décence une secrète satisfaction. Monsieur trahit sa joie maligne : « Voilà, » dit-il, un beau coup de filet; on vient de » prendre un lion, un singe et un renard. » Mazarin passa de la crainte à l'excès de la confiance, et brava des adversaires qu'il crut n'avoir plus désormais à combattre. Le coadjuteur s'énorgueillit en pensant qu'il s'étoit mis au nombre des grands chefs de conspiration dont l'histoire conserve le souvenir. La princesse de Condé détermina la ville de Bordeaux à lever l'étendard de la révolte. La duchesse de Longueville courut en Normandie, dans l'espoir de gagner le parlement et de soulever les habitans. La Rochefoucault leva des troupes dans l'Angoumois. Turenne joignit les Espagnols, entra dans la Champagne, et aggrava ses torts en prenant sans prévoyance

Louis XIV. le titre « de lieutenant-général du royaume
1650 » pour la délivrance des princes. »

La régente se mit avec le roi sous l'escorte du comte d'Harcourt, qui les conduisit en Normandie et en Bretagne. Les germes de la sédition furent étouffés. Le comte poursuivant le cours de ses succès, dispersa les rassemblemens que la Rochefoucault avoit formés.

Turenne, après seize jours infructueusement consommés à l'attaque de Guise, marcha au secours de Rethel, arriva vingt-quatre heures après la prise de la place par le maréchal de Praslin, et perdit une bataille. Parmi les admirateurs de ce grand homme, il y en eut plusieurs qui attribuèrent le sort de cette journée à la trahison de Delipanti qui livra Rethel, et à la lenteur du général espagnol don Esteve de Gomare. Cette justification ne tend qu'à enlever à Turenne le mérite et l'honneur de la réponse simple et modeste qu'il fit à une question déplacée. « Comment avez-
» vous perdu la bataille de Rethel? — Par ma
» faute. »

La faute dont Turenne eut, dans plusieurs circonstances, la grandeur de se reconnoître coupable, étoit d'avoir négligé de s'emparer d'un passage par où les Français le prirent en flanc et en queue, au moment où il s'applaudissoit d'avoir coupé leur aile droite. Turenne prit la fuite avec le seul de Barges, lieutenant de ses gardes, et fut atteint par cinq cavaliers français, dont sa calme intrépidité le

délivra. Les Espagnols perdirent deux mille hommes tués, trois mille prisonniers, leur artillerie et leurs bagages. Louis XIV. 1650

L'ame de Mazarin si facilement abattue par les disgrâces, étoit bien étrangère à cette élévation qui porte à recevoir avec dignité les faveurs de la fortune. Les provinces soumises, Condé dans les fers, et Turenne vaincu, rendirent ce ministre ivre de vanité. Il crut s'assurer une prépondérance inébranlable, par l'abus excessif des promesses et la nomination de quatre maréchaux de France: Villeroi, d'Aumont, d'Estampes et d'Hocquincourt. Il négligea Monsieur, brava la fronde, et prit le langage du pouvoir arbitraire.

Dans son ressentiment, Condé jura la ruine de Mazarin. Les chefs des frondeurs s'accordèrent sans peine avec les hommes qui égaroient la populace. Monsieur consentit que son nom donnât plus de consistance à la faction. Cet avantage, le seul que son peu de mérite et la dépravation de ses mœurs lui permissent d'accorder, n'obtint de reconnoissance que pour le coadjuteur qui gouvernoit ce prince depuis le renvoi de l'infame la Rivière. Les habitans de Paris s'abandonnèrent à des illusions qui flattoient leur légéreté: sur-le-champ les négociations s'entamèrent avec le Hâvre. 1651

D'après la nature des troubles de cette époque, de puériles futilités se confondoient avec de grands intérêts. Le coadjuteur ambi-

Louis XIV. 1651 tionnoit comme une insigne récompense des travaux et des périls auxquels il s'exposoit, la vaine satisfaction d'élever sa maîtresse au rang de femme d'un prince du sang. Condé ne rougit pas de promettre sur l'honneur, que son frère le prince de Conti épouseroit M.lle de Chevreuse. Le duc de Nemours se glorifia d'un acte d'héroïsme, lorsqu'il se sacrifioit au soin d'assurer la liberté d'un rival qui faisoit le tourment de sa vie. Il aimoit avec passion et sans succès la duchesse de Châtillon, pendant qu'elle couronnoit l'amour du héros de la France.

Dès que les différentes branches du complot parurent assez liées entr'elles, les attaques commencèrent autant par une apparence d'égard que par un respect d'habitude. Le parlement mit dans sa première démarche de la mesure, et même de la dignité. Le président de Novion, à la tête d'une députation, se rendit au palais d'Orléans, et tint au nom de sa compagnie ce noble discours : « Monsieur, le parlement, qui de tout temps a » conservé d'inviolables sentimens pour le » sang illustre de nos rois, et qui jusqu'à » présent a supporté avec une extrême dou- » leur la longue détention de M.r le prince, » enfin est résolu, après onze mois et plus, » de changer ses soupirs en plaintes, et de » donner au public des preuves de sa véri- » table affection pour toute la maison royale; » il vous prie de seconder ses démarches,

» Un secours aussi honorable sera reçu avec Louis XIV.
» respect et avec reconnoissance. » 1651

Sur cette invitation, Monsieur se rend au parlement : des scènes tumultueuses furent marquées par des menaces violentes ; les frondeurs s'exprimèrent avec audace, et le peuple se répandit en murmures. Mazarin tomba de l'excès de la confiance dans celui du découragement, et balança s'il feroit tête à l'orage, ou s'il lui céderoit pour quelques instans. Son incertitude trahit sa foiblesse. Quelques-uns de ses partisans sincères tâchèrent inutilement de relever ses esprits abattus, de l'exhorter à une résolution ferme, et de le convaincre de la grandeur de ses ressources. Son frère, le cardinal de Sainte-Cécile, homme fier et emporté, l'accabla de reproches et d'injures, mais sans tirer aucun fruit de l'ascendant que son caractère lui avoit donné. Des amis perfides s'emparèrent d'un pouvoir absolu sur son esprit, par leur adresse à flatter ses craintes. Il annonça son dessein de laisser un libre cours au torrent; obtint, après de longues discussions, l'aveu de la régente, s'éloigna de la cour, et prit la route des Pays-Bas.

La nouvelle du départ de Mazarin eut à peine transpiré, que le parlement rendit un arrêt qui bannissoit à jamais ce ministre.

La liberté des princes fut demandée avec le ton de l'arrogance. Les timides refus de la reine éveillèrent les soupçons du coadjuteur; il résolut de renverser de vive force

Louis XIV. 1651 les obstacles, de s'opposer à l'éloignement du roi, et d'empêcher que la cour, par une démarche adroite, ne ravît à la fronde le mérite de la délivrance des princes. L'aveu de Monsieur lui devenoit nécessaire, il l'attendoit; mais il éprouva que son crédit échouoit contre la timidité. Son plan n'auroit eu aucun succès, si Madame n'eût pris sur elle d'écrire : « Il est ordonné à M.r le coadjuteur de faire » prendre les armes, et d'empêcher que les » créatures du cardinal de Mazarin con- » damné par le parlement, ne fassent sortir » le roi de Paris. » Le coadjuteur, ce papier à la main, parcourt les différens quartiers, et y répand l'esprit d'insurrection. La femme de Martinet, l'un des capitaines de quartier, fait battre la caisse, se met à la tête d'une compagnie, et s'empare de la porte Saint-Honoré. Avant la pointe du jour, les frondeurs occupoient tous les postes de la ville, et avoient des corps-de-gardes autour du Palais-royal.

La reine versa des pleurs, et protesta contre les accusations calomnieuses du coadjuteur. Monsieur parut de très-grand matin au parlement, et y porta la nouvelle que la lettre-de-cachet pour la sortie des princes, seroit expédiée dans une heure. Molé laissoit lire sur son front vénérable la tristesse et l'indignation. Il éleva la voix et dit, après un profond soupir : « Monsieur, le prince est » libre, et notre maître est prisonnier. — Il

» ne l'est plus » fut le cri général des enquêtes. Louis XIV. 1651

Les frondeurs ne remportèrent qu'une victoire imparfaite, d'après la démarche d'Anne d'Autriche, qui, dès la première explosion de l'orage, avoit envoyé un homme obscur, mais fidèle. Ce messager échappa aux patrouilles, joignit le cardinal, et lui porta un ordre adressé à Debar, gouverneur du Hâvre, de remettre les prisonniers au ministre. Mazarin courut délivrer les princes, fut admis à l'honneur de dîner avec eux, obtint quelques promesses vagues et continua sa route pour Liége. Le maréchal de Grammont que la fronde avoit choisi pour le porteur des lettres de sortie, arriva trop tard, et fut mortifié de trouver les princes libres depuis plusieurs heures. Dès-lors il n'étoit plus temps de songer à leur imposer des conditions.

L'entrée des princes dans Paris, eut l'éclat d'un triomphe : tous les ordres de l'état allèrent à leur rencontre. La Rochefoucault et la Vrillière les accompagnoient avec un cortége magnifique, composé des hommes les plus distingués de leur parti. Les acclamations et les applaudissemens retentirent de toutes parts. Le peuple ralluma des feux de joie sur les places qui, pour ainsi dire, fumoient encore des feux que ce même peuple avoit allumés pour célébrer la captivité de ces mêmes princes. Condé au plus haut point de puissance, se vit le véritable souverain. La ré-

Louis XIV. 1651 gente le combloit de caresses, dans l'espérance de le rendre favorable à Mazarin. Monsieur se repaissoit de l'idée que le rôle de libérateur des princes, lui avoit acquis sur eux un irrésistible ascendant. Les militaires recevoient de Turenne l'exemple de se ranger autour d'un héros. Les frondeurs s'applaudissoient de l'avantage de posséder un défenseur qui consommeroit la ruine du ministre. Le peuple, par des signes redoublés d'admiration et d'enthousiasme, cherchoit à étouffer ses remords sur l'injustice dont il s'étoit rendu coupable.

Cette brillante position fut d'une courte durée. Condé s'abandonnant bientôt à ses défauts naturels, repoussa les faveurs de la fortune : ses regards qui de tous les côtés ne tomboient que sur des admirateurs ou des partisans, rencontrèrent bientôt des groupes d'ennemis. La régente se sentit blessée par la déclaration du parlement, qui « interdisoit » l'entrée du conseil aux étrangers, et même » aux cardinaux français, comme dépendans » du pape. » Monsieur fut offensé de l'oubli dans lequel on l'abandonnoit au fond de son palais. Le duc de Longueville s'indigna de la protection accordée aux désordres de sa femme. Turenne s'étonna de la froideur avec laquelle son généreux dévouement avoit été accueilli. Le coadjuteur et les principaux factieux frémirent de l'insulte qui leur étoit faite dans la personne de M.lle de Chevreuse.

L'amour avoit inspiré au prince de Conti le désir de satisfaire à l'engagement auquel son frère ne s'étoit assujetti que pour ouvrir les portes de sa prison. Condé confie à l'amant crédule les anecdotes de la vie licencieuse d'une fille sans mœurs, qui avoit affiché des liaisons intimes avec le coadjuteur, Noirmoutier et Caumartin. Le prince ne supporta point l'humiliation d'être joué, et accompagna sa rupture de tous les signes du mépris. Enfin, la conduite de Condé lui ravit bientôt jusqu'à l'ombre de sa popularité. Louis XIV. 1651

Mazarin dirigeoit de Cologne les démarches de la régente, qui suivit le conseil de détruire sourdement le crédit du prince, et de tirer avantage des sujets de plaintes du coadjuteur. Ce factieux reçut la pourpre romaine, prit le titre de cardinal de Retz, et se déclara le défenseur de la cour. Son adresse sut persuader à Monsieur, que l'élévation d'un homme qu'il chérissoit, lui prescrivoit de la reconnoissance. Sa haine contre Condé s'exhala dans les sermons auxquels la cour avoit la politique d'assister, et dans des pamphlets que le peuple dévoroit. Le plus sanglant de ces condamnables écrits, étoit intitulé : « Le vrai et le » faux du prince de Condé et du cardinal de » Retz. » Un hasard le plaça dans les mains de Condé, qui, méprisant les injures dont le libelle étoit rempli, eut assez de grandeur d'ame pour dire, après en avoir achevé la lecture : « Cet ouvrage m'a fait beaucoup de

Louis XIV. 1651 » plaisir, car il m'a fait connoître mes fautes » que personne n'ose me dire. »

Cette disposition des esprits parut un moment favorable pour déclarer la majorité du roi. Tous les princes assistèrent à la cérémonie, à l'exception du prince de Condé, qui craignit qu'une nouvelle entreprise contre sa liberté, ne fût le premier acte d'autorité du roi majeur. Afin de sauver les apparences, il s'excusa sur une affaire qu'il avoit à terminer avec le duc de Longueville, et dont la réussite intéressoit le repos du royaume.

La foiblesse du gouvernement de Philippe IV, préserva la France des suites que les convulsions intérieures devoient entraîner. Les Espagnols se bornèrent en Flandre, à la prise de Furnes et de Berg-Saint-Vinox. Dans la Catalogne, ils furent satisfaits de balancer ces revers et de former le siége de Barcelonne. Ces foibles avantages se trouvèrent compensés dans la Lorraine par la prise de Chatté, qui coûta au maréchal de la Ferté quarante-trois jours d'attaque, et dont la reddition entraîna celle d'Epinal.

Le prince de Condé n'attendit pas plus longtemps à déployer l'étendard de la guerre civile. Arrivé dans son gouvernement, il y fut accueilli avec de vifs transports, et fit une entrée solennelle à Bordeaux : il enleva les caisses royales, se saisit des revenus publics, et rassembla des troupes.

Rohan lui assura l'Anjou. Le comte Doignon

lui valut Brouage et la Rochelle. Les ducs de Beaufort et de Richelieu, le prince de Tarente, les marquis de la Force et de Marsan, avec plusieurs autres personnes de qualité, le joignirent. Le jeune Vauban, touchant à sa dix-septième année, s'échappa de Semur, fit sa route à pied, et obtint de l'emploi dans le régiment de Condé. Un homme depuis si renommé par l'étendue de ses connoissances, sa haute sagesse et ses éminentes vertus, marqua le début de sa carrière par un élan d'enthousiasme. Cette sensibilité embellit tous les momens d'une vie consacrée au service de l'état et au bonheur de la patrie, avec tant de zèle que le plus habile ingénieur de son siècle en fut le plus excellent citoyen.

Louis XIV. 1651.

Le duc de Nemours avoit vivement excité le prince à s'éloigner de la cour, dans la vue secrète de le séparer de la duchesse de Châtillon : il se trouva bien déçu, lorsque l'impérieuse beauté lui imposa la loi de s'attacher à la cause de son rival, et de lui consacrer toutes ses ressources. Son obéissance nous fournit un exemple de désorganisation qui résultoit du pouvoir immodéré des gouverneurs, et de l'habitude des guerres civiles. « On leva dans » l'Auvergne trois régimens pour M.r de Ne- » mours, avec autant de tranquillité que si » ç'eût été pour le service du roi. » Châteauneuf, qui remplissoit les fonctions de premier ministre, et qui se croyoit au moment de pos-

Louis XIV. séder le titre et le pouvoir de cette charge,
1651 fut d'avis que la cour se rendît avec des forces imposantes à Angoulême, d'où les provinces révoltées seroient soumises. La reine montra
1652 une extrême confiance, se mit en route, mais ne s'avança pas au-delà de Poitiers, sous le prétexte d'éviter des fatigues au roi et à son frère. On vit bientôt arriver dans cette ville Mazarin. Le maréchal d'Hocquincourt, chargé de la commission de le recevoir, l'avoit rencontré à la frontière de l'Alsace, à la tête d'un corps de seize mille hommes. Ce retour désagréable au gros de la nation, et désiré par la seule Anne d'Autriche, accrut le désordre.

Monsieur, sans égard pour ses derniers engagemens, signa dans Paris un traité avec les comtes de Fiesque et de Gaucourt, les représentans du prince de Condé. Les conditions portoient « que Gaston duc d'Orléans, » le prince de Condé, le prince de Conti et » la duchesse de Longueville, s'obligeoient à » employer leur crédit et leurs amis, pour » procurer l'expulsion du cardinal de Ma- » zarin hors du royaume, et l'éloignement » de ses proches et de ses adhérens, qui se » sont déclarés tels par le commerce qu'ils » ont eu avec lui hors de la cour et des af- » faires. »

Dans cette circonstance, le cardinal de Retz montra son ambition sous un point de vue défavorable. Les amis de ce prélat ne

trouvèrent eux-mêmes aucune réponse aux plausibles reproches qui lui furent adressés. Il s'étoit rendu l'ame d'un accommodement qu'il n'ignoroit pas être contraire aux intérêts du prince son bienfaiteur, et tout à l'avantage du prince dont ses torts lui avoient valu la haine. Insatiable dans ses désirs, loin de montrer une juste reconnoissance de l'honneur extraordinaire d'avoir été nommé à son âge à l'archevêché de Paris, et promu à la dignité de cardinal, il prétendoit s'emparer, les armes à la main, de la place de premier ministre. Par une inconséquence que cet homme extraordinaire ne dissimuloit pas, il avoit la prétention de passer pour grand chef de parti, et bravoit tous les devoirs, ainsi que tous les principes, dans l'attente d'une dignité qui ne s'accordoit ni avec ses goûts, ni avec son caractère, ni même avec son esprit, distingué sans doute, mais incapable d'un travail soutenu. Le parlement se respecta si peu, qu'un de ses arrêts contre Mazarin, porte que tous les sujets du roi *eussent à lui courir sus*, et que sur les sommes provenues de la vente des meubles et de la bibliothèque de ce prélat, cent cinquante mille livres seroient prélevées pour devenir le prix de sa tête ou de sa personne.

Louis XIV. 1652

Châteauneuf donna sa démission, et Mazarin ne se vit dès-lors entouré que de ses créatures. Pour accroître leur zèle, les grâces furent répandues avec profusion. Le nombre

Louis XIV. 1652 considérable des maréchaux de France n'empêcha pas d'élever à cette dignité le duc d'Aumont, le comte de Senneterre et le marquis de Grancei.

La guerre s'allume dans plusieurs parties du royaume. Le prince de Condé part de Bordeaux pour gagner Agen, où des intelligences l'appeloient. Comme il marchoit suivi seulement de cinq cents hommes d'infanterie, avec deux mille cavaliers de nouvelle levée, il rencontre sur sa route un corps quatre fois plus nombreux, et composé de vieilles bandes. D'après la conviction de sa renommée, des prisonniers sont renvoyés pour annoncer « que » Condé va charger en personne. » Les royalistes s'alarment. « Il les renverse moins par » le choc des armes, que par le bruit de son » nom. »

Monsieur se réserva, conjointement avec le cardinal de Retz, la surveillance de Paris : la fille de ce prince, M.lle de Montpensier, prit sur elle le soin de s'assurer d'Orléans. Le duc de Beaufort commanda un corps que le prince de Condé grossit avec les troupes du duc de Nemours, et qui, d'après la demande expresse de Monsieur, ne devoit pas s'éloigner de la capitale. Le prince de Condé sembloit ne devoir pas s'éloigner de son gouvernement, où l'esprit public et les prérogatives de sa place lui assuroient des ressources précieuses ; mais, fâché de se voir si loin du centre des grands intérêts, et sachant de plus

que la division régnoit entre les deux beau-frères le duc de Nemours et le duc de Beaufort, il s'échappa d'Agen et se confondit avec les valets du comte de Lévi, à qui le comte d'Harcourt donnoit un passe-port pour se rendre dans ses terres d'Auvergne. Sous ce travestissement, le prince exécuta un voyage qui eut plusieurs rencontres romanesques. Marchant le jour comme la nuit, et sur les vingt-quatre heures n'en prenant que deux de repos, il traversa une grande partie du royaume, se vit entouré par un détachement de la garde du roi, fut à Châtillon reconnu par un courrier qui en donna la nouvelle à Gien, et parvint sous les murs d'Orléans, après avoir éprouvé une foule de contradictions, et couru mille périls. Le prince marqua son arrivée par l'attaque des quartiers que le maréchal d'Hocquincourt venoit de distribuer autour de Bleneau : cinq furent enlevés, et l'armée du roi touchoit au moment de sa ruine entière, lorsque tout-à-coup parut un rival digne de se mesurer avec le vainqueur.

Louis XIV. 1652

Turenne s'empara d'une position assez avantageuse pour que les débris de l'armée battue trouvassent un point de ralliement, et qu'après une forte canonnade, les révoltés fussent contraints à la retraite, tandis que les royalistes regagneroient Gien.

Condé donna quelques jours à recevoir les applaudissemens des Parisiens. Ses hauteurs achevèrent d'aigrir contre lui le cardinal de

Louis XIV. 1652 Retz ; ce chef de factieux noua sur-le-champ des négociations avec le ministre. Une clause également honteuse pour les deux hommes qui s'y soumettoient, porta, que Retz devenu l'ami de Mazarin, le déchireroit toujours avec acharnement. « Cette attention fut » d'un commun accord reconnue nécessaire » pour ne pas perdre la confiance du peuple. »

Turenne combina le cours de ses opérations avec Mazarin, choisit pour son second le maréchal de la Ferté, et s'avança sur Paris.

Deux grands hommes parurent en opposition, et développèrent sur un théâtre resserré, toutes les ressources que la valeur, le génie et la science si difficile de la guerre, paroissoient susceptibles d'enfanter ; cette lutte digne de l'étude des militaires, fut couronnée par le combat du faubourg Saint-Antoine, dans lequel les deux illustres émules brillèrent d'une égale audace, développèrent de nombreuses ressources, accrurent leur réputation, mais ne parvinrent point à cueillir la palme de la victoire.

Le prince de Condé quitte Saint-Cloud, dans la vue de se saisir du poste avantageux de Charenton : il passe la Seine, laisse Paris à sa droite, et découvre son flanc gauche à l'armée royaliste, dont il pense éviter les attaques par la promptitude de sa marche. Il voit Turenne fondre sur lui, n'a que le temps de se jeter dans le faubourg, et soutient les

efforts des assaillans. Les merveilles qu'il exécute sont égalées par les rapides combinaisons de Turenne. L'approche du maréchal de la Ferté menace de rompre un équilibre soutenu de part et d'autre par d'héroïques efforts. Condé touche au moment de sa chûte qu'il n'a plus que l'espérance de rendre illustre. Les blessés de son parti supplient les Parisiens de leur accorder un asile, et reçoivent des refus accompagnés d'une insultante inhumanité.

Louis XIV. 1652

Le cardinal de Retz persuadoit au peuple qu'une secrète intelligence régnoit entre les deux généraux, et que le combat étoit un jeu, ou plutôt un piége tendu d'aprés l'espérance que la pitié entraîneroit les habitans dans la démarche imprudente d'ouvrir leurs portes. A l'en croire, on ne répandoit des flots de sang que pour livrer la ville aux fureurs du vindicatif Mazarin.

Cet homme turbulent s'applaudissoit de servir les intérêts de la cour à laquelle il s'étoit vendu pour quelques instans, et d'exercer sa vengeance contre Condé, lorsque l'un de ses émissaires intimes lui apporte l'avis que Monsieur se laissoit ébranler par sa famille, et touchoit au moment de donner ordre que son cousin ait une retraite. Il quitte à regret son poste, se rend au Luxembourg à travers beaucoup d'obstacles, pour exercer son ascendant accoutumé. A la faveur de cette discussion, M.lle de Montpensier vole à la porte Saint-

Louis XIV. 1652 Antoine qu'elle fait ouvrir; montée à la Bastille, elle en dirige l'artillerie contre les troupes du roi, sauve Condé; mais, suivant le mot malin du premier ministre, elle tue son mari. Cette inconséquente et fière princesse n'aspiroit à rien moins qu'à la main du jeune monarque.

Louis avoit été placé sur la hauteur de Charenton, « afin que de ce lieu, comme de » dessus un théâtre, il fût témoin d'une action » qui, selon les apparences, devoit être la » fin de M.r le prince et la fin de la guerre » civile. » Durant le cours du combat, il parut bouillant d'ardeur, hasarda plusieurs tentatives pour se jeter dans la mêlée, et applaudit aux différens traits de valeur, soit de la part des révoltés, soit de celle de ses propres guerriers. A la fin de cette belle journée, il voulut en apprendre les détails de la bouche de Turenne. Ce grand homme, modeste pour lui seul, prodigua des éloges à ses compagnons d'armes, et rendit un éclatant hommage à son redoutable adversaire. La reine l'interrompit avec humeur. « Mais, Mon» sieur, vous ne remplissez pas votre pro» messe de faire entrer dans Paris le roi » triomphant. — Je ne m'attendois pas, Ma» dame, à trouver plusieurs Condé devant » moi. Je n'ai pas eu de peine à le chercher, » je le trouvois en tête à toutes les attaques. »

La reine étoit d'autant moins autorisée à se plaindre de l'entreprise sur le faubourg,

qu'elle souffloit dans Paris la confusion et la discorde. Trois partis s'y livroient à une égale fermentation; les royalistes, les anciens frondeurs, et les partisans du prince de Condé. Des querelles s'élevoient de toutes parts, et devenoient chaque jour plus sanglantes. Les duels se succédoient: celui dans lequel le duc de Beaufort tua le duc de Nemours, fit naître des germes de division entre la populace et les états plus relevés. Les bourgeois de Paris puisèrent dans leur dégoût et dans leur lassitude, l'énergie suffisante pour ramener la paix, dont les principales conditions portèrent que le prince et ses adhérens s'éloigneroient de Paris, au moment où le premier ministre prendroit la route des pays étrangers. Condé céda aux perfides séductions des Espagnols, et Mazarin s'achemina vers Bouillon. Louis XIV. 1652

Quatre jours après l'accomplissement de ce sacrifice mutuel, le roi fit son entrée dans Paris. Anne d'Autriche crut avoir encore besoin d'employer de la dissimulation; elle dit au jeune roi: « Embrassez M.r le cardinal de » Retz; c'est à lui que votre majesté doit par- » ticulièrement son retour à Paris, et c'est » un service dont je prétends vous faire res- » souvenir toute votre vie. »

Le lendemain de cette cérémonie, Monsieur partit pour vivre obscurément à Blois. M.lle de Montpensier alla pleurer son imprudence dans ses terres. Le duc de Beaufort eut

Louis XIV. 1652 ordre de se rendre à Limours, sans que le peuple donnât le moindre signe d'intérêt à cet ancien objet de son idolâtrie. La Rochefoucault gagna Danville, où il se reprocha d'avoir trahi son devoir, exposé ses jours, et se fit dans les yeux une blessure douloureuse, pour obéir à la voix d'une coquette qui se rioit de sa passion. Le parlement mandé au Louvre, reçut avec respect quatre déclarations. La première réunissoit les membres qui s'étoient divisés entre Paris et Pontoise : la seconde portoit une amnistie générale : la troisième ordonnoit à cette cour de ne se mêler désormais que des affaires civiles et criminelles : la quatrième enfin, condamnoit à l'exil quelques magistrats.

Mazarin ne s'éloignant qu'avec un vif regret, calculoit au moment même de son départ les moyens d'assurer son retour. Il laissa le dépôt du ministère entre les mains du prince Thomas et de le Tellier, sous la surveillance de Servien, qui étoit entièrement voué à ses intérêts. Il remit en secret au roi, une instruction qui lui traçoit avec exactitude la route qu'il devoit suivre. Enfin il s'assura, par la promesse de l'évêché de Fréjus, du zèle de l'abbé Dondodei, qui fut son agent direct près de la reine.

Ces précautions, loin d'être superflues, furent presque insuffisantes. Le défiant Italien n'avoit conçu aucun ombrage du prince Thomas, qui s'étoit acquis quelque réputation à

la guerre, et qui joignoit un esprit juste à des intentions pures; mais qui manquoit d'activité, ignoroit l'art de l'intrigue, et s'énonçoit mal en français. Un homme grossier aux yeux des courtisans, gagna pourtant la confiance et l'affection de la régente. Anne d'Autriche, soit par l'effet naturel de l'absence sur les ames légères, soit par dépit des instructions remises à son insçu au roi, se refroidit pour son ancienne créature. La chûte de Mazarin seroit donc devenue inévitable, si son rival et ses adversaires n'eussent concouru à le sauver. « Le prince Thomas se trouva favori et pres- » que premier ministre, sans qu'il en eût le » moindre soupçon; » mais son humeur tranquille lui fit préférer le repos à ces brillans avantages. D'une autre part, le cardinal de Retz et ses complices affidés, par une suite de leur frivole étourderie, observèrent assez peu les changemens survenus dans les esprits, pour ne pas apercevoir sur le bord de l'abîme, l'homme que depuis plusieurs années ils s'efforçoient d'y précipiter.

Louis XIV. 1652

Dans la position critique où Retz avoit eu l'étourderie de se placer, il ne lui restoit de choix qu'entre la ruine de son ennemi et sa prompte fuite à Rome, où la dignité de cardinal lui assuroit une retraite honorable. Trop peu politique pour réussir dans le premier de ces projets, son audace l'empêcha de songer au second. S'exagérant par vanité l'importance de son rôle d'agitateur public, et se glo-

Louis XIV. 1652 rifiant de quatre millions de dettes qui lui paroissoient être un rapport avec César, il tenta vainement d'assurer son élévation, hâta l'instant de sa chûte, fut sourd aux conseils de ses amis, quitta son palais dans lequel il n'avoit rien à redouter, et vint à la cour, où de trompeuses promesses l'attiroient.

Avec cette dissimulation si fort enracinée dès l'âge le plus tendre dans l'ame de Louis qu'il ne put jamais en effacer entièrement les traces, il dit au prélat avec l'accent de la bonté : « Ha ! vous voilà donc, M.r le car- » dinal ! Je suis charmé de vous voir ; je vous » souhaite bien le bon jour. » La reine, que sa fierté rendoit moins maîtresse de ses mouvemens, prononça d'un ton de brusquerie : « M.r le cardinal, on m'a dit que vous aviez » été malade ; on le voit bien à votre visage. » A la suite de cette audience, Retz fut arrêté par Villequiers, capitaine des gardes, conduit d'abord à la Bastille, et bientôt après à Vincennes. Durant sa captivité, loin de reconnoître ses torts, il médita d'autres complots. Echappé au bout de quelques mois, il ne put jamais s'élever au-dessus d'une vie obscure, trop contraire à ses goûts, pour ne pas lui devenir à charge.

Le jour où le cardinal de Retz fut enlevé, la fronde expira, ne laissant après elle que des souvenirs tristes, humilians et ridicules.

Tandis que la France consumoit elle-même ses forces dans des convulsions intérieures,

les armées de terre suffisoient à peine aux fureurs des guerres civiles. Les flottes languissoient dans les ports, ou marchoient mal équipées. Le duc de Vendôme perdit dans la Manche une bataille navale, et ne revint à Flessingue qu'avec trois bâtimens. Louis XIV. 1652

Les Espagnols eussent porté des coups funestes, sans la généreuse constance de différens gouverneurs de places. Le maréchal de la Mothe soutint dans Barcelonne un siége de quinze mois, et n'accepta de capitulation que par la trahison du comte de Marsin, qui abandonna l'armée pour rejoindre le prince de Condé. Le chevalier de Venant défendit Gravelines durant neuf semaines, et le comte d'Estrades n'ouvrit les portes de Dunkerque, qu'à la suite de trente-neuf jours de tranchée ouverte.

Le prince de Condé s'empara de Rethel et de Sainte-Ménehould. Turenne fut le chercher, arrêta ses progrès, et remplit la promesse qu'il avoit faite au roi, en l'assurant « que les ennemis ne prendroient pas leurs » quartiers d'hiver en France. »

Anne d'Autriche, mal secondée dans l'indifférence qu'elle éprouvoit pour Mazarin, désiroit son retour. Elle trouva de l'opposition dans son ancien favori, qui feignoit d'éprouver de la crainte de l'inimitié du cardinal de Retz, quoiqu'il connût que ce chef de faction étoit sans pouvoir depuis le séjour du roi à Paris. Mais l'habile Italien prétendoit, par

Louis XIV. l'arrestation du cardinal durant son absence,
1652 se soustraire aux reproches de la cour de Rome.

L'arrivée de Mazarin fut un triomphe. Le roi et son frère allèrent le recevoir au Bourjet. Paris entier sortit à sa rencontre. Les acclamations faisoient retentir les airs du cri : « Toute la France est Mazarine. » Le cardinal ne perça qu'à grand'peine une multitude qui se montroit dans l'ivresse du bonheur et de l'enthousiasme. Un appartement l'attendoit au Louvre. Sa route, depuis la porte de la Conférence, étoit bordée d'une double haie de gardes-françaises : il trouva les cours, l'escalier et les salles encombrées de spectateurs de toutes les classes. Il jeta un sourire de pitié sur le parlement, qui ambitionnoit la faveur d'être remarqué au nombre des adorateurs d'un homme, dont les arrêts avoient prononcé la proscription. « Parmi tant de » gens de qualité qui s'étouffoient à qui se » jetteroit le premier à ses pieds, un reli- » gieux se prosterna devant lui avec tant d'hu- » milité, que la Porte crut qu'il ne s'en re- » lèveroit pas. »

1653 Mazarin fut peu de jours à se convaincre de l'altération des sentimens que la reine lui avoit accordés. Il se garda bien de la chimérique espérance de les ranimer, étant trop certain que les impressions extrêmement vives dans le cœur des femmes, y sont peu profondes, s'effacent avec promptitude, et laissent

pour unique trace, ou la haine ou le dégoût, ou pour le moins une froideur que nul effort ne parvient à vaincre. Il prit sa résolution sur-le-champ; il ne répondit aux bontés de son ancienne bienfaitrice, qu'en cherchant à la dépouiller du pouvoir si précieux pour une princesse impérieuse, et à lui enlever l'affection de son fils, le premier des trésors d'une mère. La souplesse d'humeur, la connoissance des hommes et l'esprit agréable du ministre, lui acquirent bientôt un ascendant absolu sur le jeune roi, qui commençoit à souffrir du maintien sévère de la reine, et qui se livroit à la défiance, lorsque cette princesse se hasardoit à blâmer l'homme dont elle avoit si souvent fait l'éloge avec la chaleur que la passion inspire. Les créatures de la reine se virent réduites à tomber dans la disgrâce, ou à fléchir devant le nouveau dépositaire de l'autorité.

Louis XIV. 1653

L'attention perfide du ministre de tenir dans une espèce d'éloignement du monarque, les hommes éclairés et honnêtes, n'eut point de suites fâcheuses, grâces aux dons que la nature avoit prodigués à Louis. Malgré les vices d'une éducation sur laquelle il ne cessa jamais de gémir, ce monarque se pénétra de bonne heure de la maxime noble et vraie : « Que les lumières et les vertus peuvent seules » rendre un mortel digne de la couronne. »

Le ministre ne tarda pas à reconnoître dans ce prince, les qualités élevées et ce caractère

Louis XIV. 1653 de magnanimité qu'aucun effort humain ne seroit parvenu à étouffer; mais il se promit d'en retarder le développement. Il s'attribua la fonction honorable de donner au jeune roi des leçons dans l'art important de gouverner les hommes. Villeroi, sans respect pour lui-même et pour sa dignité de gouverneur, se réduisit au rôle passif d'auditeur. Ces leçons que la flatterie célébroit comme un cours de politique profonde et raffinée, se bornoient à quelques principes généraux et vagues. La dissimulation dans la conduite des affaires, la défiance des hommes en place, et l'attention de restreindre la puissance des grands seigneurs, sur-tout celle des princes du sang, furent les points sur lesquels le cardinal insista le plus. On aperçut que ses regards pénétrans avoient bien saisi les foiblesses et les qualités qui distinguent la nation française. « Ne vous familiarisez jamais avec les cour-» tisans. Conservez un abord imposant. Don-» nez sans mesure des espérances. Dites des » choses flatteuses. Prenez autant qu'il vous » plaira l'argent de vos sujets, mais ne ré-» pandez pas leur sang, et sur-tout ne blessez » pas leur sensibilité. »

Mazarin confiant à Dondodei l'attente qu'il concevoit de l'avenir du jeune souverain, s'exprimoit ainsi : « On se plaint qu'il ne s'ap-» plique pas assez à l'étude, il n'en saura que » trop; car, quand il vient au conseil, il me » fait cent questions sur les choses dont il

» s'agit. Il écoute déjà en maître, et parle en Louis XIV.
» père. Croyez-en ma parole, il se mettra en 1653
» chemin un peu tard ; mais il ira plus loin
» qu'un autre. »

Le naturel de Monsieur opposa moins de résistance à la séduction. La seule valeur ne put être étouffée dans l'ame d'un petit-fils de Henri IV ; d'ailleurs, doué des charmes de la figure et des avantages de l'esprit, il fut transformé par les corrupteurs gagés, en une *femmelette* aimable, vaine, tracassière et maligne.

On aperçut les suites inévitables de toutes les factions, dans les progrès que fit l'autorité royale, du moment où elle eut terrassé les frondeurs. Mazarin consomma un établissement que depuis dix-neuf années la cour s'étoit, à plusieurs reprises, efforcée d'introduire. Les officiers connus sous le titre d'*intendant de justice, police* et *finance*, et réputés les représentans du souverain, devinrent les dépositaires de la confiance de la cour, et les véritables instrumens du pouvoir absolu. Les *missi dominici* de la seconde race, et les sénéchaux du commencement de la troisième, revivoient dans les intendans avec les mêmes attributs, les mêmes fonctions et le même esprit. Les premiers servirent les rois en inspirant au peuple une respectueuse confiance pour le trône ; les seconds hâtèrent le succès des efforts qui tendoient à l'anéantissement de la puissance des grands vassaux ;

Louis XIV. 1653 et les troisièmes restreignirent les prérogatives des gouverneurs, ainsi que les usurpations des parlemens. La campagne de cette année valut à la France plusieurs places, dont aucune ne fut d'un aussi grand intérêt que Bordeaux.

Le roi se rendit à l'armée d'observation que Turenne commandoit, tandis que le maréchal de Praslin assiégeoit Sainte-Ménehould : contre l'attente des généraux, Montal rendit cette place après dix-neuf jours d'attaque.

Bellegarde et Mouzon augmentoient le nombre des conquêtes.

Le maréchal de Grancei combattit le marquis de Caracène près de la Roquette. Les Français montrèrent dans cette journée une telle ardeur, que les balles venant à manquer, ils chargèrent leurs mousquets avec les boutons de leurs habits.

Le maréchal d'Hocquincourt remporta près de Gironne une victoire complète sur l'amiral de Castille.

Les pays d'Aunis, les îles de Ré, d'Oléron, ne furent pas emportés par les armes. Le comte du Doignon se fit payer une grosse somme, à laquelle Mazarin eut la foiblesse de joindre le bâton de maréchal de France. Les succès du roi n'eussent pas réuni le nombre à la rapidité ; ceux de ses ennemis ne se seroient pas bornés à la prise de Roye et de Rocroi, sans les divisions qui s'élevèrent entre le prince de Condé, l'archiduc Léopold et le comte de

Fuensaldagne. Le prince ne rencontra que trop de circonstances qui lui donnèrent la certitude que les Espagnols nourrissoient un profond ressentiment contre l'ennemi qui leur avoit fait des blessures si cruelles que leurs forces en étoient épuisées, et que leur réputation en paroissoit anéantie. Les hauteurs, les contradictions et les sarcasmes envenimèrent les injustices. Le siége de Rocroi se fit avec une extrême lenteur, parce que cette place devoit appartenir au prince, à qui son traité accordoit la possession de toutes les conquêtes qui se feroient à trois lieues de la frontière. Le même sentiment de jalousie s'étoit opposé à ce qu'il portât des secours à Sainte-Ménehould, dont la conservation touchoit à ses intérêts personnels.

Louis XIV. 1653

Condé souffroit avec impatience le poids de cette énorme chaîne, que son orgueil l'empêcha de rompre par un généreux retour dans le sein de sa patrie, et que son désespoir lui suggéra la pensée d'échanger contre un joug encore plus honteux.

Olivier Cromwel venoit de recueillir les fruits de son talent, de son courage, de son hypocrisie et de ses attentats. Déclaré protecteur des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, il exerçoit une autorité d'autant plus étendue, qu'elle n'avoit aucunes bornes fixes et positives. Le peuple confus des excès de sa fureur, courut de lui-même se ranger sous un gouvernement vigoureux. L'Europe

Louis XIV. subjuguée par la surprise ou par la crainte,
1653 ne se souleva point pour étouffer dans sa naissance le fameux *acte de navigation*, devenu le fondement sur lequel les Anglais ont élevé le despotisme auquel ils aspirent sur les mers du monde. « Les vaisseaux importent dans » l'île les productions étrangères, exportent » les siennes. Les vaisseaux des ports des au- » tres nations, ne peuvent apporter en Angle- » terre que les productions de leur sol et de » leur industrie. »

Un prince du sang français, proche parent de l'infortuné Charles, et l'un des plus grands généraux de son siècle, applaudit au triomphe de l'usurpateur. Ne se bornant pas à la foiblesse d'exalter *la conduite d'un si grand homme*, il ajouta : « Je supplie votre altesse » de croire que je me tiendrai fort heureux, » si je pouvois la servir en quelque occasion. » Cromwel répondit avec froideur à un pareil hommage, et dédaigna les offres qui l'accompagnoient.

1654 Mazarin voit la France à ses pieds, domine sans hauteur comme sans cruauté, concentre son orgueil dans l'élévation de sa famille, mais se livre tout entier à la fureur d'accumuler des richesses. Bientôt persuadé qu'en dissimulant son avarice, il en diminue les jouissances, il donne pour excuse les frayeurs que la modicité de sa fortune lui avoit causées à l'époque de son second départ. Anne d'Autriche est vivement offensée de ce que son

ancien protégé ne lui laisse d'autre consolation que la liberté de faire quelques plaintes stériles. Le prince de Conti sacrifie à la faveur, la lâche complaisance de recevoir la main de M.lle Martinossi, l'une des nièces du ministre autrefois son ennemi, et toujours le persécuteur du prince son frère. Le duc de Beaufort cherche à faire oublier ses *Mazarinades*, en protestant qu'il auroit désormais autant d'attachement « aux intérêts de M.r le » cardinal, que Champfleuri, le capitaine des » gardes de son éminence. » La Rochefoucault emploie, pour assurer son retour, toute l'adresse de son confident Gourville.

Louis XIV. 1654

Le premier ministre nommoit aux dignités ecclésiastiques, aux emplois militaires et aux places de la cour; régloit les travaux des autres ministres, conféroit avec les ambassadeurs; en un mot, il se conduisoit auprès du roi, plutôt avec l'autorité d'un père, qu'avec la déférence d'un sujet. La nomination au siége de Rheims, du duc de Nemours encore enfant, valut à l'évêque de Soissons l'honneur de faire le sacre.

Louis courut du pied des autels à l'armée, où, d'après son propre penchant, il fit ses premières armes sous le maréchal de Fabert, qui se vit magnifiquement récompensé de ses travaux par cette distinction flatteuse. Stenay fut assiégé. Chamilli, digne par ses talens, son zèle et sa valeur, d'être l'ami de Condé, déploya toutes les ressources d'une belle dé-

Louis XIV. 1654 fense. Après trente-trois jours de tranchée ouverte, il se vit forcé de capituler. Nulle force n'étoit capable de résister à des troupes dont l'enthousiasme étoit enflammé par la présence d'un roi qui cherchoit les dangers avec l'ardeur de la jeunesse et de la vaillance.

Le prince de Conti dut à son mariage le commandement d'une armée. La crainte d'une comparaison peu avantageuse, et un reste de respect, l'écartèrent des lieux où il auroit pu rencontrer le prince de Condé. La prise de Villefranche et celle de Puicerda, répandirent quelque lustre sur ses armes.

Clermont et le Quesnoi furent enlevés.

Le duc de Guise rompit les fers qui le retenoient en Espagne, et vint à la vue de Naples prendre Castellamare.

La diversité des théâtres de la guerre ne produisit qu'un foible intérêt. Les regards de l'Europe se fixèrent avec avidité sur la lutte établie entre les deux plus grands généraux de leur siècle. Le prince de Condé forme le siége d'Arras. Toutes les opérations propres à presser la place et à se défendre contre les attaques extérieures, s'exécutent avec autant de sagesse que d'activité. Des lignes jugées inexpugnables, produisent l'admiration : Turenne les enlève. Quatre mille morts, sept mille prisonniers, cent pièces de canon et six mille tentes deviennent les trophées de la victoire.

Pendant que les Espagnols entraînoient

l'archiduc Léopold, et cherchoient leur salut dans une honteuse fuite, Condé rallie autour de sa personne deux régimens composés de Français et de Lorrains. Avec cette troupe, il résiste aux efforts de l'armée victorieuse, repousse le maréchal de la Ferté, bat le maréchal d'Hócqnincourt, et empêche la ruine de ses alliés. Philippe IV s'empresse d'exprimer sa juste reconnoissance. « Mon cousin, » on m'a dit que tout étoit perdu, mais que » votre altesse a tout sauvé. » Louis XIV. 1654

Le roi fit dans Arras une entrée solennelle, et combla d'éloges les habitans : il récompensa par le grade de lieutenant-général, et par la décoration du cordon bleu, le marquis de Mondieu, gouverneur de la place, qui, avec une garnison foible, avoit pendant quarante jours soutenu les attaques extrêmement vives d'une armée considérable.

Le succès soutenu des armées françaises, donnoit de l'éclat au ministère de Mazarin, qui pensoit qu'une heureuse étoile favorisoit en lui les vues d'homme d'état, et ses désirs de chef de famille. Le prince de Conti et le duc de Modène, les époux de ses nièces Marie et Laure Martinossi, remportèrent divers avantages, le premier en Espagne, et le seçond en Italie. 1655

Sous les yeux du jeune monarque, s'ouvrit la route des Pays-Bas espagnols, par la prise de Landreci, de Condé, du Quesnoi et de Saint-Guillain.

Louis XIV. 1655 Les travaux du ministre ne purent se renfermer dans la surveillance des opérations de la guerre. Des troubles intérieurs lui causèrent quelque inquiétude, et des rapports politiques appelèrent son attention.

Les partisans du prince de Condé tramoient des intrigues à la cour, agitoient le parlement et souffloient dans Paris le feu des factions. La duchesse de Châtillon arrêtée, et le maréchal d'Hocquincourt exilé, devinrent des exemples suffisans pour imprimer la crainte aux cabaleurs.

Sur la nouvelle que le parlement préparoit des remontrances contre un édit pour l'établissement de l'impôt du timbre, le roi qui chassoit dans la forêt de Vincennes, se rend à Paris, à cheval, entre dans la grand'chambre en grosses bottes et le fouet à la main; effarouche par son costume la gravité des magistrats, et terrasse leur orgueil par un discours énergique. « On sait les malheurs qu'ont pro-
» duits vos assemblées, j'ordonne qu'on cesse
» celles qui sont commencées sur mes édits.
» M.r le premier président, je vous défends
» de les souffrir; et vous, MM.rs les conseil-
» lers, je vous défends de les demander. »

Ce trait à l'âge de dix-sept ans, fut un éclair qui décela le caractère de Louis, dont on n'avoit jusqu'alors soupçonné ni la force ni l'élévation. Les courtisans, en se livrant à des louanges excessives, cherchèrent à cacher leur dépit et leurs alarmes. Mazarin dit en

confidence au maréchal de Grammont : « Je » sais depuis long-temps qu'il y a de l'étoffe » en lui pour faire quatre rois et un honnête » homme. » Louis XIV. 1655

Quelques actes de fermeté inquiétèrent bientôt le cardinal, qui préféroit les ressources de la ruse aux moyens de la vigueur. Son penchant le porta donc bien vite à recourir à des flatteries que leur excès rendoit rebutantes, et à des promesses que leur inexécution dépouilloit de confiance. Quelquefois cependant, son esprit lui fournissoit des mots heureux. L'abbé de Conac ayant un jour prêché devant la cour avec beaucoup d'éloquence, Mazarin lui dit au moment où il quittoit la chaire : « Vous nommer évêque de Va- » lence, au sortir d'un aussi beau sermon que » celui que vous venez de faire, cela s'appelle » recevoir le bâton de maréchal de France » sur la brèche ; remerciez le roi de cet im- » portant bénéfice. » Dans les conférences où don Louis de Haro reconnut l'habileté du politique qui négocioit avec lui, le cardinal donna le gage de la finesse de ses observations : « Vous ne connoissiez guère nos femmes ; » les vôtres s'occupent d'amour ; mais en » France elles osent et peuvent tout. » Un principe sacré des devoirs de l'homme envers la société, se trouve rappelé dans sa réponse au refus que le vertueux de Lamoignon faisoit de la place de premier président, d'après un sentiment de modestie, et dans le vœu de satis-

Louis XIV. faire des goûts simples : « L'amour que vous
1655 » faites paroître, Monsieur, pour la vie
» privée, est un amour-propre dont un homme
» de bien doit se défaire, quand il s'agit de
» l'état.

Une souplesse de caractère autant que de système, exposoit Mazarin aux sarcasmes dans l'intérieur de la France, et le dépouilloit de toute considération chez les étrangers. Cromwel ne lui montra que de la froideur et de l'éloignement pour prix de ses nombreuses avances. Le protecteur se voyant à la fois recherché par le cabinet de France et par celui d'Espagne, fit assez long-temps attendre au premier quelques vaines expressions d'amitié. Le traité de Westminster, sans produire aucun avantage réel, fut acheté par la honte du renvoi hors du royaume de Charles II, du duc d'Yorck, et des seigneurs attachés à la fortune de ces deux princes. L'infortunée veuve de Charles I.er, abaissa sa fierté jusqu'à proposer le mariage de son fils aîné avec Hortence de Mancini. Mazarin se reconnut lui-même indigne de cet honneur, par un refus dont l'impudence étoit voilée sous des protestations d'une fausse humilité; mais bientôt il fut puni de son lâche procédé, par le refus que fit Cromwel d'accepter pour son fils la main de cette même nièce.

1656 Des négociations de paix ralentirent le cours des hostilités. Lyonne fut envoyé à Madrid, et ne trouva d'obstacle au désir énoncé par

Digitized by Google

le ministre, de conclure le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, que dans la rivalité établie par Ferdinand III, en faveur de son fils Léopold roi des Romains. Louis XIV. 1656

La prise d'une ville considérable parut, aux yeux de Mazarin, le moyen le plus assuré de terminer les incertitudes de la cour d'Espagne. Cette idée détermina le siége de Valenciennes. Malheureusement une ombrageuse défiance reproduisit encore la faute de nommer deux généraux. Le partage d'autorité a pour objet d'empêcher que la gloire d'un homme ne le rende trop puissant : son moindre désavantage est d'amener du retard, et de priver les opérations de l'ensemble qui leur est nécessaire. Les suites en sont funestes, pour peu que la supériorité de l'un des émules produise les germes de la jalousie.

Le maréchal de la Ferté reçut avec hauteur les avis de Turenne, qui le prévenoit des inconvéniens de sa position, et qui lui offroit le secours de quelques régimens.

Francesco de Menesses, officier inconnu de son souverain, et même du premier ministre d'Espagne, fit une si belle défense, qu'il laissa le temps à l'archiduc don Juan et au prince de Condé, d'effectuer sa délivrance. Les lignes du maréchal de la Ferté furent forcées. Cet échec coûta aux Français quatre mille hommes de tués, six mille prisonniers, parmi lesquels le maréchal de la Ferté se trouvoit, et la perte d'immenses préparatifs. La faute

Louis XIV. extrêmement grave de n'avoir pas jeté sur
1656 l'Escaut des ponts qui eussent établi la communication des deux armées, arrêta Turenne dans son désir de marcher au secours de son imprudent compagnon. Il fit sa retraite, et occupa sous le Quesnoi une position d'où les ennemis ne hasardèrent pas de le déloger.

A la suite de quelques escarmouches, les forces des Espagnols se portèrent contre Saint-Guillain. La valeur obstinée du comte de Schomberg vengea promptement l'affront que les armes françaises venoient d'essuyer devant Valenciennes. Don Juan éprouva même le regret d'être dans la nécessité de lever le siége, quoique le gouverneur restât réduit à ses propres ressources.

Dans le même temps, Turenne emporta la Capelle, après quatre jours d'attaque. Les deux Chamilli, le père et le fils, avoient pris l'engagement de ne souscrire à aucune capitulation.

La mort du prince Thomas retint dans l'inaction pendant peu de mois les armées d'Italie. Le duc de Mercœur étoit venu remplacer ce prince près du duc de Modène. Valence-sur-le-Pô fut emporté.

Mazarin peu attentif aux matières relatives à la religion, ne prévit pas les orages qui devoient naître de la bulle par laquelle Alexan-
1657 dre VII condamnoit les cinq propositions du livre de Jansénius, et fomentoit les germes d'affligeantes querelles (1).

(1) Cornélius Jansen ou Jansénius ne sembloit ni par

La guerre produisit peu d'événemens. Le roi fut témoin de la prise de Montmédi. Le maréchal de la Ferté, que l'on avoit échangé, fit le siége de cette ville, et Turenne couvrit les lignes. Ce dernier général repassa en Flandre pour être opposé à Condé. Les deux grands hommes ne firent rien qui répondît à leur haute renommée. Condé s'empara de Saint-Guillain, et sauva Cambrai par une marche rapide. Turenne se rendit maître de Saint-Venant, et obligea son illustre adversaire à la levée du siége d'Ardres. Louis XIV. 1657

Le marquis de Saint-Abre força les Espagnols à la levée du siége d'Urgel, pendant que le prince de Conti et le duc de Modène recevoient le même affront devant Alexandrie-de-la-Paille.

La balance assez long-temps incertaine, parut se pencher en faveur des Français, par le traité que Brienne et Lyonne signèrent avec

---

ses talens, ni par la place qu'il occupoit, appelé au rôle éclatant que ses partisans, ainsi que ses adversaires, ont concouru à lui faire jouer. Evêque d'Ypres, il composa différens écrits. Le premier, *Mars Gallicus* 1637, offensa grièvement Richelieu, dont il condamnoit l'alliance avec les Protestans de l'Allemagne. Le dernier qu'il laissa en mourant, et qui jeta la pomme de discorde d'abord dans l'église, et bientôt dans le royaume, est un commentaire sur St. Augustin. Pour le plus grand nombre de ses détracteurs et de ses apologistes, cet énorme ouvrage reste *le dieu inconnu des anciens.* Il a pour titre : « *Augustinus Cornelii Jansenii, episcopi,* seu *Doctrina* » *sancti Augustini de humanæ naturæ sanctitate, ægritudine,* » *medicinâ, adversùs Pelagianos et Massilienses.* » (Louvain, 1640. Rouen, 1652 ; cette dernière édition est la meilleure.)

Louis XIV. lord Lockart. Le protecteur prit l'engage-
1657 ment de soudoyer durant toute la guerre, six mille Anglais dont les Français disposeroient. Le prix de ce secours fut la promesse de former sur-le-champ le siége de Dunkerque, et de remettre cette ville à l'Angleterre, sous la condition que les Catholiques seroient respectés dans leur culte.

D'après ces conditions, les premiers mo-
1658 mens de l'alliance se marquèrent par la prise de Dunkerque et de Mardick. Mazarin trahit le désir de s'approprier ces deux conquêtes; mais Cromwel le ramena bientôt à la fidélité dans ses engagemens, par la menace de venir aux portes de Paris demander les clefs des villes qui lui avoient été promises. Louis plia sous la loi que le meurtrier de son oncle lui imposoit, et pensa être délivré d'une partie du poids de cette humiliation, par le refus de quelques égards frivoles. Dans la lettre que les circonstances le forcèrent d'écrire au protecteur, il ne lui donna pas le titre de frère, ni même celui de cousin (1).

L'archiduc et le prince de Condé s'étoient avancés dans le dessein de faire lever le siége de Dunkerque, lorsque l'armée française pressoit cette ville du côté de la terre, et que vingt vaisseaux anglais bloquoient son port. Condé n'eut pas assez d'influence pour empêcher une

(1) La suscription de cette lettre portoit : « A monsieur le » protecteur de la république d'Angleterre. »

affaire dont il prévoyoit l'issue funeste. Au moment du combat, il se tourna vers le duc d'Yorck, et lui dit : « Si vous n'avez jamais » vu perdre de bataille, vous saurez bientôt » comment on en perd une. » Le désespoir d'un revers si positivement prédit, sembla donner un nouvel essor à son génie, dont les ressources presque surnaturelles échouèrent contre les savantes manœuvres de Turenne. Les débris de l'armée espagnole ne furent sauvés que par le généreux dévouement de quelques bataillons français qui étoient attachés à Condé.

Louis XIV. 1658

La bataille des Dunes parut être le chef-d'œuvre de la science militaire, et fixa la supériorité de la France pour le reste de la guerre. Le général victorieux conserva au milieu des trophées de gloire, et parmi les transports de l'admiration générale, une touchante simplicité. Le soir même, il écrivit à sa femme : « Les ennemis sont venus à nous ; ils ont été » battus ; Dieu en soit loué. J'ai un peu fa- » tigué toute la journée, je vous donne le » bon soir, et je vais me coucher. »

La cour étoit à Calais, lorsqu'elle fut instruite d'une conquête qui brilloit de tant d'éclat, que Mazarin forma le vœu de s'en approprier l'honneur. Le comte de Metz vint à plusieurs reprises solliciter Turenne d'écrire au cardinal, qu'il reconnoissoit que son éminence avoit tracé le plan, dicté les ordres, et dirigé les opérations de cette journée aussi

Louis XIV. 1658 glorieuse que décisive. La modestie du grand homme s'indigna de la vanité du premier ministre, qui reçut pour réponse à ses tentatives de séduction : « Je n'autoriserai jamais un » mensonge par ma signature. »

Berg-Saint-Vinox, Furnes et Dixmude se soumirent à Turenne.

Des événemens si heureux furent ternis par la foiblesse qu'eut la cour de prendre le deuil de Cromwel. L'Europe intimidée pensoit que cet homme redoutable se perpétueroit dans son fils Richard. La seule M.lle de Montpensier montra de la dignité dans son refus de rendre un humiliant hommage.

Les négociations de paix que Lyonne avoit entamées, languissoient depuis près de deux années. Quoique Mazarin trouvât des excuses plausibles de ses retards, dans la prospérité des armes et dans les conseils des généraux, il ne put pourtant se dérober aux soupçons de la reine. Cette princesse parfaitement instruite des sinuosités du cœur de son ancien favori, n'eut aucun doute qu'il agissoit d'après des vues intéressées : elle ne se trompoit pas ; car Louis, éperdument épris de Marie de Mancini, avoit conçu la folle pensée de l'asseoir avec lui sur le trône. La présomption de Mazarin s'étoit enivrée d'une espérance que son hypocrisie cherchoit à dérober à tous les regards, sous les signes d'une feinte colère. Voulant sonder les sentimens de la reine, il lui dit un jour avec le ton de l'embarras,

qu'il cherchoit à faire passer pour l'accent du regret : « Je crains bien que le roi ne s'obs- » tine dans la fantaisie d'épouser ma nièce. » La superbe Autrichienne dédaigna le soin de dissimuler son mépris. « Si le roi étoit capable » d'une telle indignité, je me mettrois avec » mon second fils, à la tête de la nation, » contre Louis et contre vous. »

Louis XIV. 1659

Cette réponse faite pour atterrer un homme d'un caractère naturellement timide, amena une suspension d'armes. Le cardinal de Mazarin et don Louis de Haro, les maîtres absolus, l'un en France, l'autre en Espagne, se réservèrent l'honneur de procurer l'inappréciable bienfait de la paix. A la suite de quelques incertitudes par rapport aux lieux où les conférences se tiendroient, le choix se fixa sur l'île des Faisans que forme la rivière de Bidassoa, qui sépare la France d'avec l'Espagne. Des momens précieux furent consommés par une foule de débats puérils sur l'étiquette. Les deux premiers ministres, sous le prétexte d'honorer la majesté de leurs souverains respectifs, étalèrent une pompe qui satisfit leur orgueil démesuré (1).

(1) « Enfin, la première conférence fut arrêtée et tenue le » treizième d'août. Notre cardinal s'y rendit en grande pompe » et solennité ; il partit en carrosse de Saint-Jean-de-Luz » sur les dix heures du matin, accompagné des maréchaux de » Grammont, de Villeroi, de Clermont, du grand-maître » de l'artillerie, du duc de Créqui, du bailli de Souvré, et » précédé d'environ quatre cents tant mousquetaires à pied » que gardes à cheval, conduits par leurs capitaines et leurs

Louis XIV. 1659 Mazarin ne tarda guère à se convaincre que don Louis « prétendoit, par sa conduite » flegmatique, tirer avantage de l'impatience » des Français. *Je tâcherai*, dit-il aussitôt, » *de le corriger de telle sorte qu'il se trompera dans son calcul.* » Heureux dans cette tentative, il amena au bout de vingt-quatre conférences la signature d'un traité qui contenoit cent-vingt articles, dont le plus grand nombre étoient avantageux à la France.

Ce traité des Pyrénées, si fameux pour avoir terminé une guerre de vingt-cinq ans, pour avoir préparé des suites de la plus haute conséquence, arrêta le mariage de Louis avec

---

» lieutenans. Six autres de ses carrosses alloient en queue » avec ceux des archevêques de Lyon et de Toulouse, et de » plusieurs autres prélats au nombre de vingt. Derrière les » carrosses et à la tête de douze beaux chevaux de main cou- » verts de housses de drap rouge bordées d'écussons aux armes » de son éminence, marchoient ses écuyers avec seize pages » bien parés et très-bien montés : ils étoient suivis de leur » gouverneur et de six autres chevaux de main caparaçonnés » comme les précédens, et menés par autant de palefreniers » aussi à cheval et vêtus de très-belles livrées. Ce cortége de » quatre à cinq cents personnes marchoit en très-bel ordre, » aux fanfares des trompettes, jusques au passage appelé » *Pas-de-l'Hôpital.* Cent cinquante mousquetaires s'étoient » déja postés sur le bord de la rivière vis-à-vis de l'île de la » conférence ; vingt-cinq autres s'étoient saisis de l'avenue » du pont, afin qu'il n'y passât que soixante personnes de » qualité, avec autant de leurs gardes. C'étoit l'ordre que don » Louis de Haro devoit pareillement observer. Le cardinal » arriva un peu avant don Louis, et les seigneurs de sa suite » avec la noblesse française se trouvèrent séparés par une » cloison, en sorte qu'ils ne pouvoient pas s'entretenir avec les » Espagnols, ni même les voir. »

Marie-Thérèse d'Autriche. Il valut en outre à la France de grandes possessions dans les Pays-Bas ; une partie de l'Artois, avec le sacrifice des prétentions de l'Espagne sur l'Alsace ; mais ne lui conserva dans le midi que Perpignan, le Roussillon et le Conflent. Plusieurs places furent de part et d'autre rendues. Louis XIV. 1659

A ces conditions positives, les deux plénipotentiaires joignirent des engagemens honteux par leur fausseté. L'Espagnol promit, pour la dot de l'infante, une somme qu'il savoit bien que son maître étoit hors d'état de payer. L'Italien s'engagea, sur la foi du serment, à l'abandon du Portugal, et le jour même ordonna les préparatifs d'un secours considérable. La renonciation du roi de France à la couronne d'Espagne, fut du moins reconnue pour une cérémonie d'un pur apparat.

Les passions si actives de la vengeance et de la crainte, rendirent Mazarin coupable de torts dont l'histoire ne sauroit l'absoudre. Implacable dans ses ressentimens, il n'accorda le retour de Condé que sur la menace du roi d'Espagne de former à ce prince un état dans les Pays-Bas. Epouvanté par l'ombre de Cromwel, il refusa de voir Charles II qui vint à Fontarabie, dans la fausse idée que ses prières détermineroient les deux puissances contractantes à s'occuper de son rétablissement. Le monarque peu réfléchi ne s'étoit pas pénétré du principe fondamental en poli-

Louis XIV. litique, que toute relation, toute bienveil-
1659 lance et toute amitié sont anéanties par l'infortune. Il ne fut pas fait mention de Charles dans le traité ; mais du moins don Louis, conservant au fond de son cœur quelque étincelle d'humanité, adoucit ses refus par des témoignages d'intérêt et des marques de respect.

La cour d'Espagne s'avança vers les frontières avec une gravité qui lassoit la pétulance du jeune monarque. Don Louis attribua les sollicitations de hâter la marche aux désirs impatiens de l'amour. Le cardinal écrivit à ce sujet au roi : « S'il savoit ce que je sais, il seroit » bien étonné. » Lui-même le fut, lorsque Louis paroissant ne conserver aucun souvenir de sa première passion, courut à cheval par une pluie battante et se mêla parmi les courtisans pour voir quelques instans plutôt la princesse qui lui étoit destinée.

1660 Les noces se célébrèrent à Saint-Jean-de-Luz. Le roi d'Espagne ne quitta son froid glacial qu'en faveur de Turenne. Quoique ce grand homme que sa secte éloignoit de l'épée de connétable, vînt de recevoir la dignité flatteuse et rarement accordée de maréchal-général des camps et armées, il se déroboit dans la foule. Philippe IV pria la reine Anne de le faire approcher, le combla d'éloges et dit à haute voix : « Ma sœur, » voilà un homme qui m'a fait passer de » bien mauvaises nuits. »

Les deux cours ne s'étoient pas encore sé- Louis XIV.
parées, lorsque le général Monk replaça la 1660
famille de Stuart sur le trône d'Angleterre. Mazarin se repentit sa scrupuleuse exactitude à remplir les engagemens qu'il avoit pris avec le protecteur par rapport au prince fugitif. La douleur de sa nièce Hortence et les reproches de sa famille rendirent ses regrets plus amers.

Chaque jour qui rapprocha de Paris le couple intéressant, fut marqué par des fêtes que les villes offroient, et par les témoignages d'un amour auquel les Français se livroient avec ardeur. Ce triomphe du sentiment étouffant dans tous les cœurs les dernières semences de haine, le cardinal jouit du bonheur de se voir l'objet de sincères bénédictions.

Ambitieux de faire régner un calme géné-
ral, il conclut avec le duc de Lorraine un 1661
traité qui fut moins rigoureux pour ce prince que n'avoit été celui des Pyrénées : la démolition des remparts de Nancy, et la perte de Moyenvic, de Clermont, de Saarbourg et de Philipsbourg, se trouvèrent un peu adoucies par le don du duché de Bar dont le duc prêta hommage.

Ce fut à ce haut point de prospérité que la fortune brisa l'objet de sa longue prédilection. Une maladie d'épuisement attaqua Mazarin, qui se vit bientôt enlever toute lueur d'espérance. Quoiqu'il « parût ne s'occuper des af-
» faires de l'autre monde que par manière
» d'acquit, l'énormité de ses richesses le fa-

Louis XIV. 1661 » tiguoit par le tourment des remords. » Le besoin de se soulager d'un poids importun, le détermina à se soumettre au conseil de Joly, curé de Saint-Martin-des-Champs, et du père Ange théatin, qui ne cessoient de lui répéter : « Vous devez tout restituer. » Il présenta donc au roi, avec autant de répugnance que de crainte, la donation d'un énorme héritage de deux cent millions. Près de trois jours la réponse se fit attendre. Les angoisses du malade devinrent des plus cruelles. Sans cesse on l'entendoit s'écrier avec de profonds soupirs : « Ah ! ma pauvre famille, elle » n'aura pas de pain. » La générosité du monarque ne tarda pas à dissiper ces vives terreurs.

Le cardinal reçut les secours de l'église avec des signes de repentir et de piété. Néanmoins fidèle à sa maxime : « Qu'à la cour les absens et » les mourans ont tort », il envoya des écuyers porter à plusieurs personnes l'assurance trompeuse qu'elles occupoient une place dans son testament. Il chercha à dérober, sous des couches de rouge, les ravages de sa maladie ; ce qui donna lieu au mot du comte de Fuensaldagne, qui dit au prince de Condé, avec la gravité espagnole : « Voilà un por- » trait qui ressemble assez à celui de mon- » sieur le cardinal. » Ses entretiens avec Turenne, Grammont et Villeroi étoient à l'entendre, des épanchemens affectueux : « On » fait bien des choses en cet état, qu'on ne

» fait pas en se portant bien. » Tous trois acquirent bientôt la certitude de n'avoir reçu que de fausses confidences. Louis XIV. 1661

Mazarin trop averti de l'approche du terme fatal, envoya le chevalier de Miré prier le premier président, de déclarer au parlement « qu'il mouroit son très-humble serviteur. » Cet hommage rendu à un corps contre lequel il n'avoit cessé de nourrir un juste ressentiment, a lieu de surprendre. Le malade satisfaisoit-il encore une fois son hypocrite cajolerie, ou se permettoit-il de rappeler au parlement par ce persiflage, qu'il mouroit dans le poste éminent d'où plusieurs des arrêts de la cour l'avoient banni? S'adressant ensuite au roi, qui lui rendoit des soins assidus, il lui dit avec un dernier effort : « Je vais bientôt mourir ; » mon jugement se trouble, mais mon cœur » palpite encore de reconnoissance. Sire, je » vous dois tout, mais je crois m'acquitter en » vous recommandant Colbert. »

La mort du ministre absolu ouvrit une immense carrière à l'ambition. Le dépôt de l'autorité souveraine devint l'objet d'une foule de vœux ardens. La reine mère, les princes, plusieurs courtisans et tous les ministres, dévorèrent en pensée cette magnifique dépouille. Les secrétaires d'état vinrent demander au roi, à qui désormais les comptes seroient rendus. Ils l'entendirent avec surprise répondre : A MOI. Ce mot prononcé avec le calme d'une résolution mûrement conçue, ne

Louis XIV. 1661 causa pourtant que des inquiétudes vagues. L'ignorance du jeune monarque étoit connue ; son inapplication sembloit l'éloigner à jamais du travail, et sa foiblesse trahissoit des traits de ressemblance avec celle qui avoit dégradé son père. Soumis à l'ascendant de Mazarin, il s'étoit plusieurs fois échappé en plaintes et en plaisanteries contre *le Grand-Turc*.

Les illusions sont bientôt dissipées, les chimères s'évanouissent ; l'étonnement, le respect et l'admiration subjuguent la cour, la ville, la France et l'Europe. Louis se montre tout-à-coup revêtu de la plus imposante grandeur. Majestueux dans son maintien, dans ses discours et dans ses sentimens,

« Le monde en le voyant a reconnu son maître. »

Le conseil est solennellement assemblé. Les deux reines, les princes et les cardinaux, reçoivent la permission d'y prendre séance. Louis s'adresse à cette auguste assemblée avec une éloquente et noble fermeté : « La face » du théâtre change ; j'aurai d'autres prin- » cipes dans le gouvernement de mon état, » dans la régie de mes finances et dans les » négociations au-dehors que n'avoit eu le » cardinal. Mes volontés une fois connues, » il ne reste qu'à les exécuter. Je suis jeune, » et les femmes prennent ordinairement bien » du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous » ordonne si vous voyez qu'une, quelle qu'elle » puisse être, prenne de l'empire sur moi et » me gouverne, que vous ayez à m'en aver- » tir ; vous recevrez une prompte réponse. »

Fouquet et quelques courtisans préparèrent leur perte en croyant faussement que la résolution du roi provenoit d'une ardeur de jeunesse, qui bientôt s'éteindroit. La reine mère, plus éclairée, sentit que la perte de son influence étoit sans remède ; elle ne fut pas maîtresse de son courroux : « J'avois toujours » prévu qu'il seroit un ingrat et qu'il voudroit » faire le capable. » Louis XIV. 1661

A l'entière soumission de sa cour et de son peuple, Louis ajouta les égards respectueux des étrangers. Le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne à la cour d'Angleterre, se sentit, avec l'aveu secret de Charles II, assez de hardiesse pour dans une cérémonie disputer le rang au comte d'Estrades, ambassadeur de France. Louis déploya tant d'indignation et de fierté, que Philippe IV se crut heureux de colorer sa frayeur par des expressions de sentiment : « Comme père, je chéris » mon gendre ; comme roi, je ménage un » prince jeune et belliqueux. »

Le comte de Fuentès vint avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire, déclarer à Louis en présence des ministres étrangers : « Que le roi son maître avoit envoyé ses » ordres à tous ses ambassadeurs et ministres, » afin qu'ils ne concourussent point avec les » ambassadeurs et ministres de sa majesté » très-chrétienne. »

Ainsi se développoit dès son principe ce règne dont l'éclat répandu sur la surface de

Louis XIV. 1661 l'univers, a si solidement établi la prééminence de la France, si souvent jalousée, quelquefois disputée, mais aujourd'hui irrévocablement établie. Cependant l'enthousiasme général fut quelques instans refroidi par la chûte de Fouquet : à cette seule époque de sa vie, Louis se laissa maîtriser par la haine et par la vengeance, vices qui répugnent le plus à une ame magnanime.

L'orgueil et le cœur de Louis furent cruellement blessés par le surintendant; cet homme, aussi suffisant qu'audacieux et prodigue, entendit avec le sourire d'un doute offensant, la résolution du jeune roi de surveiller lui-même les travaux des finances. Au mépris des ménagemens que tout sujet doit avoir pour les passions de son maître, il voulut employer la séduction près de M.lle de la Vallière, qui repoussa de telles offres avec une noble fierté. Ces sources de mécontentement furent encore empoisonnées par les rapports de deux hommes dont la haine présentoit des caractères aussi dangereux, mais différemment prononcés, suivant l'expression ingénieuse de Turenne : « Monsieur de Colbert avoit plus d'envie que » Fouquet fût pendu, et son père, M. le » Tellier, avoit plus de peur qu'il ne le fût pas. »

Les défauts du surintendant n'avoient pas éteint dans son cœur le feu précieux qui alimente et l'amour de la patrie et le désir des belles actions. Ces sentimens loin de lui être les garans d'un juste intérêt, fournirent

l'arme meurtrière qui le frappa. D'après le dernier raffinement de la noirceur, Colbert peignit à ses yeux avec des couleurs brillantes la dignité de bienfaiteur du royaume ; lui prodigua les flatteries ; enfin, arracha de son aveugle confiance la démission de sa charge de procureur-général au parlement de Paris. L'imprudent, entraîné par un élan de générosité, se dépouilla de son unique sauve-garde contre la persécution et en déposa le prix de la vente aux pieds du roi, qui ne rougit pas d'accepter les quinze cents mille livres, dont cinq cents seulement furent versées dans le trésor public. Sans le moindre retour de pitié, l'arrêt fut à l'instant même prononcé contre la victime qui présentoit elle-même le fer pour l'égorger.

Louis XIV. 1661

Louis couvrit de fleurs les bords du précipice dans lequel ses jeunes mains poussoient un infortuné. Il sut, par des preuves de confiance, dérober à un esprit pénétrant des précautions qui provenoient d'une crainte peu noble. Il lui demanda une fête à Vaux, éprouva de l'envie à l'aspect de sa belle habitation, s'indigna de la magnificence de ses préparatifs, et conçut la pensée de le faire sur-le-champ arrêter. Anne d'Autriche épuisa les prières et les représentations avant de pouvoir le faire renoncer à une mesure si avilissante : « Comment, mon fils, chez lui-même, » au milieu des danses, des violons, des » spectacles, sans respect pour l'hospitalité ; » quel déshonneur ! »

Louis XIV. 1661 Fouquet fut arrêté à Nantes, et parut devant des commissaires, soumis à l'ordre de le juger sur la double accusation *de péculat et de crime d'état.*

Ce procès sera à jamais regardé comme l'un des monumens les plus mémorables à la gloire de la république des lettres. En vain le surintendant gardoit-il avec soin la liste étendue des hommes sur lesquels il avoit acquis le droit « de compter dans le besoin. » Parmi la foule de courtisans, ou fiers de son amitié, ou classés au nombre de ses débiteurs, ou soutenus par son crédit, ou chargés de ses présens, il n'en est pas un qui ose prendre sa défense. Tous l'abandonnent, plusieurs le blâment et quelques-uns le déchirent. Par un contraste honorable et touchant, deux hommes de lettres se dévouent à la défense de leur bienfaiteur, et s'assurent le respect de tous les siècles par une constance aussi hardie que généreuse. La Fontaine exprime son affection et ses regrets dans les accens plaintifs d'une idylle qui dans tous les temps fera couler de douces larmes. Pelisson puise dans le sentiment de la reconnoissance, des mémoires qui se lisent encore comme des modèles de style et de courage. Nous n'en saurions douter, l'homme si tendrement chéri par de belles ames avoit plus d'un titre à l'indulgence pour des erreurs que la rage de ses rivaux aggravoit.

A la suite de trois années de discussions, sur vingt-deux juges, neuf condamnèrent

l'accusé à la mort (en 1664), et treize au bannissement. D'Ormesson, rapporteur du procès, mit dans son plus grand jour la vertu, qui, depuis plusieurs siècles, se transmet aussi pure qu'intéressante dans cette pépinière de magistrats. Les sollicitations, les promesses et les menaces le trouvèrent inébranlable. Louis, sans nul égard pour un arrêt que sa volonté avoit créé, commua la peine du bannissement en celle d'une prison perpétuelle. Cet acte de despotisme dévoiloit une profonde animosité, qui chercha des apparences d'excuse dans le prétexte que le dépositaire des secrets de l'état, ne pouvoit, sans de graves inconvéniens, demeurer libre. Louis XIV. 1661

Fouquet renfermé dans la citadelle de Pignerol, y mourut après quinze ans de captivité (en 1680). Ni sa soumission, ni sa douceur, ni sa piété ne se démentirent durant le cours de cette rigoureuse épreuve; elles furent sa meilleure justification, et ajoutèrent un nouveau prix au zèle de ses défenseurs.

Louis qui, jusqu'à ce jour, avoit paru n'écouter que la voix des passions d'une bouillante jeunesse, se montra mûri par les réflexions que pendant plusieurs années il avoit faites en silence. Un plan dont l'étendue et dont les suites ne sembloient pas être assez remarquées, changea la nature du gouvernement. Les seuls ministres eurent un pouvoir qu'ils tinrent du monarque, qui transforma sa volonté dans la loi suprême de l'état. Tout 1662

Louis XIV. 1662 sujet, quels que fussent sa fortune, ses fonctions et son rang, releva du département auquel ses intérêts se rapportoient. Les gouverneurs de provinces se virent dépouillés de leurs énormes prérogatives, réduits à un titre stérile, et renfermés dans la jouissance d'appointemens plus ou moins considérables. Des lettres du roi donnèrent et retirèrent à volonté les commandemens. La splendeur du royaume reposa sur trois ministres, celui des finances, celui de la guerre et celui des affaires étrangères. Le premier assuroit sa prospérité ; le second le rendoit redoutable aux étrangers, et le troisième fixoit sa prépondérance politique.

Colbert, l'égal de Sully pour l'ardeur dans le travail, l'exactitude et la probité, le surpassoit dans l'étendue des conceptions. Son génie fertile en ressources, nourrissoit des projets vastes, et fut l'un des principaux instrumens de l'éclat de la France comme de la gloire du monarque. Il auroit voulu rendre son pays heureux ; mais son cœur n'étoit pas comme celui de Sully, le sanctuaire d'une inflexible vertu. Les avis de son père lui avoient fait adopter un principe dont sa dévorante ambition lui déroboit la bassesse ; ce fut celui « de louer toujours le roi par quelque en- » droit, et lui faire croire qu'il étoit le plus » sage et le plus habile homme de l'Europe. »

Louvois s'acquit des droits nombreux à la célébrité ; admirable pour ses talens, mais ter-

rible par ses défauts, il assura des succès inappréciables, et entraîna dans des malheurs funestes. Une main habile en a tracé le portrait. « Il avoit beaucoup d'esprit, étoit fort » laborieux, capable des grands détails, en- » trant dans tout, et voulant savoir jusqu'aux » métiers les plus communs. Il étoit rude et » dur, attaché au roi et à l'état; mais si pré- » somptueux et si contrariant, qu'il se rendit » insupportable à son maître, et que plu- » sieurs fois il auroit essuyé une disgrâce, » sans la guerre. »

Louis XIV. 1662

Louis, convaincu que le respect pour un souverain se proportionnoit à l'opinion qu'il inspiroit de sa puissance, prescrivoit à Louvois le travail d'une nouvelle organisation de l'armée française. Le ministre se montra capable de cette tâche importante; il sut poser des bases fondées sur la théorie, et dicter des règlemens nécessaires pour la police. Il amena dans les attributions de son ministère, l'emploi des sommes destinées à la paye et à l'entretien des troupes, sur lesquels les gouverneurs perdirent, dès ce jour, leur influence.

La mort du second duc d'Epernon, parut une circonstance favorable pour effectuer la suppression de la charge de colonel-général de l'infanterie, d'après la pensée fort juste du roi : « Qu'un souverain ne peut pas » sagement donner à un particulier, le droit » de porter ses ordres et de se faire des créa-

Louis XIV. 1662 » tures dans tous les corps qui font les prin-
» cipales forces de son état. » Mais ce prince attentif au soin d'imprimer un caractère de grandeur à ses actions, se garda bien de marquer par des signes d'économie une réforme de prévoyance. Le maréchal de Grammont reçut avec le titre de colonel des Gardes-françaises, les appointemens du colonel-général de l'infanterie.

Les maréchaux de France cessèrent d'être limités dans leur nombre. Les lieutenans-généraux reçurent un accroissement considérable. Les maréchaux de camp se multiplièrent sans devenir trop nombreux. Des brigadiers marquèrent un degré entre les colonels et les maréchaux de camp.

Chaque régiment d'infanterie reçut une compagnie de grenadiers : institution précieuse qui semble établir au sein des braves le sanctuaire de la valeur, dans lequel les ames généreuses brûlent de pénétrer, et dont la gloire épanche ses rayons sur le corps entier.

Une charge de colonel-général des Dragons, attesta la faveur de Lauzun et récompensa le zèle du corps des Dragons. Cette arme gaie, vive et brillante, flatte les qualités nationales : appelée à l'honneur de combattre parmi les fantassins et parmi les cavaliers, elle s'applaudit de ce double moyen de parvenir à la gloire, change avec rapidité sa manière de combattre, selon la nature des ennemis qu'elle

rencontre, et marche également intrépide pour emporter les remparts, se mesurer avec des bataillons, fondre sur des escadrons, ou se disperser contre des troupes légères. Louis XIV. 1662

L'artillerie fut aidée dans ses progrès par les écoles qui s'ouvrirent à Douai, à Metz et à Strasbourg.

Les ingénieurs reçurent des règlemens auxquels ils rendent encore un tribut de respect. Ils s'acquirent dès cette époque cette supériorité que tous les peuples de l'Europe admirent, redoutent et désespèrent d'atteindre.

La maison du roi reçut un lustre qui ne parut trop éblouissant que jusqu'à la fatale expérience où sa seule diminution a concouru à augmenter les nombreuses causes du renversement momentané de la monarchie française. La cavalerie fournit plusieurs de ses officiers pour être lieutenans et exempts des Gardes-du-corps. Ces nominations resserrèrent les liens de l'armée avec les gardes, et valurent des récompenses au mérite.

L'introduction des uniformes changea l'aspect des armées, et produisit plusieurs avantages, tant par rapport au maintien de l'ordre durant la paix, que pour un accroissement d'audace dans les combats. Les idées simples seroient-elles donc les plus tardives à éclore et les plus lentes à mûrir? Deux siècles s'écoulent depuis la formation des troupes réglées, avant qu'elles reçoivent des uniformes; et un autre siècle se fatigue par une foule

Louis XIV. 1662 d'épreuves pour atteindre une tenue complète (1).

L'utilité de ces divers règlemens cède au bienfait inappréciable par lequel Louvois s'attira des ennemis d'autant plus acharnés qu'ils savoient bien être injustes. L'obéissance et la subordination s'établirent avec une sévère ponctualité.

Des grâces furent répandues sur les principaux officiers. Fabert, compris dans la promotion des chevaliers de l'ordre du St. Esprit, refusa cet honneur, parce que sa naissance ne lui permettoit pas de faire l'épreuve prescrite. Le roi écrivit au maréchal : « Le refus » que vous me faites m'inspire plus de respect » pour vous, que ceux que j'honore du col- » lier ne reçoivent de gloire dans le monde. » L'hommage le plus flatteur que le monarque rendit au vertueux guerrier, se distingue en cela même qu'il ne fit pas d'exception en sa faveur. Des sentimens de haute estime persuadèrent au roi que nulle hypocrisie n'altéroit la sincérité de cette belle démarche, et que véritablement Fabert « ne vouloit pas que » son manteau fût décoré par une croix, et » son ame déshonorée par une imposture. »

Louis ne borna pas ses soins vigilans à la

(1) Les troupes réglées ont été formées sous Charles VII. Les uniformes n'ont paru que sous Louis XIV, mais longtemps imparfaits : ils se sont bornés d'abord à l'habit, puis à la veste; enfin la tenue parfaite ne remonte qu'au ministère du duc de Choiseul, en 1762.

prospérité intérieure du royaume ; il jeta les fondemens de sa prépondérance politique. Louis XIV. 1662

Par un traité signé dans l'abbaye de Montmartre, en présence du duc de Guise et de l'abbesse sa sœur, le duc de Lorraine déclara le roi héritier de ses états, et promit de remettre Mouzon pour gage de ses engagemens.

Une ligue défensive fut arrêtée avec la Hollande.

Le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, y reçut une insulte pour laquelle le pape refusa de faire de justes réparations. Le roi donna au nonce l'ordre de sortir du royaume, s'empara d'Avignon et fit approcher des troupes de l'Italie.

Les intérêts avec l'Angleterre parurent être d'une importance bien autrement majeure que ceux qui venoient d'occuper le monarque. La grandeur de son caractère, la force de son jugement, l'étendue de ses desseins et l'esprit de son règne, se développèrent avec majesté dans une instruction qui mérite d'être perpétuée par tous les monumens historiques. Le chancelier Hyde ayant acquis la certitude que ce morceau étoit l'ouvrage du jeune roi, sans qu'il eût emprunté le secours de ses ministres, s'écria : « Il fera la loi à l'Europe. » Louis s'adressoit au comte d'Estrades son ambassadeur à la cour de Londres.

« Ce que j'ai remarqué dans la teneur de » votre dépêche, c'est que le roi mon frère,

Louis XIV. 1662 » ni ceux dont il prend conseil, ne me connoissent pas encore bien, quand ils prennent avec moi des voies de hauteur et d'une certaine fermeté qui sent la menace. Je ne connois puissance sous le ciel qui soit capable de me faire avancer d'un pas de cette sorte, et il me peut bien arriver du mal, mais non pas une impression de crainte. Je pensois avoir gagné dans le monde qu'on eût un peu meilleure opinion de moi ; mais je me console en ce que peut-être n'est-ce qu'à Londres qu'on fait de si faux jugemens : c'est à moi à faire par ma conduite, qu'il ne demeure pas long-temps dans de semblables erreurs. . . . .

» Aucune chose ne m'est rien à l'égal d'un point d'honneur où je croirois la réputation de ma couronne tant soit peu blessée ; car, en pareil cas, bien loin de me soucier ni me mettre en peine de ce qui peut arriver des états d'autrui, je serois toujours prêt de hasarder les miens propres, plutôt que de commettre la moindre foiblesse qui ternît la gloire où je vise en toutes choses, comme au principal objet de mes actions....

» S'il en faut venir à des extrémités avec le roi d'Angleterre pour un point d'honneur, j'espère, sans menacer personne, et assez facilement, mettre les affaires en état que mon parti, pour parler modestement, ne sera pas le plus foible. . . . . .

» J'ai donné des ordres pour mettre ma

» flotte en tel état qu'elle n'ait pas beaucoup Louis XIV.
» à craindre de quelqu'autre flotte qu'elle 1662
» puisse rencontrer; et je crois pouvoir dire
» avec vérité et sans présomption, que quand
» il lui arriveroit un malheur, ce seroit peut-
» être la plus mauvaise affaire, en toute façon,
» que le chancelier Hyde eût pu attirer sur
» les bras du roi d'Angleterre. Il en sera,
» après cela, ce qu'il plaira à Dieu : il me
» suffira de n'avoir rien fait de bas, ni que
» je puisse me reprocher moi-même. »

Charles II, que sa prodigalité rendoit avide d'argent, s'aliéna le cœur des Anglais par la vente de Dunkerque. Ce prince « qui ne dit » jamais une chose commune, et qui n'en fit » jamais une raisonnable, » n'eut pas même assez de réflexion pour tirer avantage des désirs de Louis XIV, et de l'accord presque unique des sentimens du ministre de la guerre, avec ceux du ministre des finances.

Louvois regardoit la possession de Dunkerque, comme propre à favoriser les projets que le roi formoit contre les Pays-Bas espagnols. Colbert y voyoit un entrepôt précieux au commerce, et une position destinée par la nature à la construction d'un port dans lequel les flottes françaises, à l'abri des tourmentes si communes dans la Manche, domineroient sur l'embouchure de la Tamise. D'Estrades sut avec tant d'habileté dissimuler les dispositions de sa cour, que les énormes demandes de l'Angleterre se réduisirent au

Louis XIV. payement d'une somme de cinq millions. Du
1662 jour de ce marché honteux, Charles II devint l'objet du mépris de ses sujets, et perdit toute considération chez les étrangers. Ceux qui profitent des actes de foiblesse, sont les premiers à les punir par leur négligence. Lord Lockart, qui avoit été ambassadeur à Paris, sous Cromwel, et que Charles avoit continué, se plaignoit de ce que la cour de France avoit moins d'égards à son caractère et moins de complaisance pour ses demandes, que lorsqu'il y étoit l'envoyé du protecteur.

Sur le refus du duc de Lorraine, de remplir les conditions qui lui avoient été imposées
1663 par le traité de Montmartre, le roi se détermina à marcher contre ce prince, tandis que le maréchal de la Ferté investissoit Marsal. Le duc craignant d'être dépouillé de ses états, eut recours au duc de Guise, qui obtint pour lui la grâce de ne payer que du sacrifice de Marsal, la possession de la Lorraine.

Au retour de cette expédition, ou plutôt de ce voyage de plaisir, Louis consacra ses momens au soin de rendre ses états florissans, sa cour brillante et son nom illustre.

Le commerce reçut de nombreux encouragemens. Des manufactures hâtèrent les progrès de l'industrie. Les sciences se perfectionnèrent. Les beaux-arts eurent une seconde patrie, et Rome se contenta d'être l'émule de Paris. Les lettres virent éclore des chefs-

d'œuvre dignes d'être opposés aux trésors « de la docte antiquité. » Les productions du génie français, lors de sa vigueur, sont autant de modèles dont il devient glorieux de se rapprocher, et qui ont lié le nom de Louis XIV à celui du dix-septième siècle, pour l'élever au rang des siècles de Périclès, d'Auguste et des Médicis. Louis XIV. 1663

Les Français et les étrangers s'empressèrent avec une égale ardeur, à venir être témoins de ces carrousels, de ces ballets et de ces spectacles, qui embellissoient des fêtes magnifiques, que des écrivains du premier rang ont jugé dignes d'être citées dans l'histoire. Une politesse recherchée, une galanterie délicate et une teinte de la susceptibilité chevaleresque, embellirent la cour de Louis. Le charme si doux que répandent sur la vie les progrès de la sociabilité, dut en grande partie être le fruit des exemples du souverain. Son tact heureux dans ses expressions, dans ses démarches et dans ses goûts, n'auroient point obtenu des succès aussi marqués, sans l'inappréciable secours d'un homme de génie.

Molière charma et corrigea ses contemporains par des chefs-d'œuvre auxquels, au détriment du goût et des mœurs, on n'accorde le plus souvent qu'une estime sur parole. Nous ignorons si, parmi les éloges qui se sont accumulés en l'honneur de ce peintre immortel des foiblesses du cœur humain, et des ridicules de la société, on y trouve rap-

Louis XIV. pelé le tribut d'égards qu'il rendit aux anti-
1663 ques usages de la monarchie. Ses traits malins ne furent jamais lancés contre les ducs, regardés comme les chefs de la noblesse; n'atteignirent jamais les comtes, protégés par le souvenir confus de leurs fonctions primitives; mais furent dirigés sans nul ménagement contre les marquis, qui s'étoient élevés par la faveur des monarques.

Louis, par ses bienfaits, s'assura des partisans et des panégyristes dans les contrées les plus éloignées. Vossius et plusieurs autres savans durent être aussi pénétrés de reconnoissance, que flattés de lire dans les lettres que Colbert leur adressoit : « Que quoique le roi » ne fût pas leur souverain, il vouloit être » leur bienfaiteur, et leur offrir des marques » de son estime, ainsi que des gages de sa » protection qu'ils méritoient par les écrits » qui les rendoient illustres. »

Louis ne borna point ses vœux à être chéri et admiré; il voulut encore être craint et respecté. La marche de ses troupes en Italie ne fut retardée que lorsque le cardinal Chigi, neveu du pape, vint à Paris faire des excuses de l'insulte que l'ambassadeur de France avoit reçue. Une colonne élevée dans Rome fut consacrée au souvenir de l'outrage et de sa réparation.

Au même temps le duc de Beaufort partit
1664 avec une flotte, enleva Gigiéri sur la côte de l'Afrique, détruisit les fortifications de cette

ville, et châtia sévèrement l'insolence des corsaires. Louis XIV. 1664

Un homme d'un esprit supérieur, d'un caractère entreprenant et d'un zèle ardent pour le bien public, eut l'ambition de contribuer à la gloire de ce beau règne. Riquet, directeur des fermes dans le Languedoc, traça le plan du canal de jonction de la Méditerranée à l'Océan. Ce monument d'une grandeur imposante et d'une inestimable utilité, présenta des obstacles que le génie, le courage, la patience et l'or parvinrent à surmonter. Des commissaires envoyés par Colbert pour juger sur les lieux, et des travaux et du progrès des espérances, imprimèrent à leur rapport ce ton d'éloge marqué souvent sans doute par trop d'excès, mais qu'on ne sauroit regarder comme dicté par la flatterie, puisqu'il naquit de l'enthousiasme. « Le canal du Languedoc » sera autant au-dessous de la puissance du » monarque, qu'au-dessus de la créance des » peuples. »

Riquet fut secondé dans son entreprise par Andréossi, l'un des plus habiles mathématiciens de son siècle, et qui jusqu'à cette époque avoit enfoui ses lumières et ses vertus dans un emploi des gabelles. Dix-huit millions furent dépensés, et seize années se consommèrent avant que les fils de Riquet fissent à Daguesseau, intendant du Languedoc, l'hommage pompeux du canal (en 1681). Riquet avoit payé son dernier tribut à la nature. Mais

Louis XIV. n'étant mort que peu de mois auparavant, il
1664 avoit pu jouir de sa gloire. Son immense travail ne présente qu'une faute grave que les ames sensibles n'auront guère le courage de lui reprocher. « Il sacrifia la perfection de » son ouvrage, au plaisir d'embellir Béziers » sa patrie. »

Le concours des étrangers rendoit les désordres de Paris encore plus choquans. Cette ville étoit pavée de cailloux qui, placés en pointe, rendoient la marche pénible : des pierres plates les remplacèrent. Des hommes sans occupations et sans ressources, rendoient ce séjour à tel point dangereux, que le législateur du Parnasse français n'a pas craint de s'écrier :

« Le bois le plus funeste et le moins fréquenté,
» Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté. »

Des inconvéniens si graves disparurent par la création d'un lieutenant de police. La Reinie, magistrat ferme, remplit cet emploi difficile et délicat.

Louis, certain de ne rencontrer aucun obstacle, porta une douloureuse atteinte aux
1665 chefs de la noblesse. Il décida que les pairs n'entreroient plus au conseil en vertu de leur dignité, mais d'après des provisions particulières. Le silence des ducs déceloit le sentiment de leur foiblesse : cette timide soumission enhardit le parlement à hasarder de nouvelles entreprises. Les plaintes des pairs furent

portées au pied du trône ; ils réclamèrent contre l'usurpation des présidens, qui, dans les séances, prétendoient avoir le rang sur eux, soit pour se placer, soit pour opiner. Ils ne se reportèrent point à ces jours d'antique gloire de la pairie : ils eurent la modeste retenue de s'appuyer sur l'ordonnance de François I.er (en 1523), qui portoit « que les » pairs seroient toujours, en ses cours et con- » seils, les premiers et plus proches de sa » personne. » Ils citèrent comme un autre titre en leur faveur, le serment qui leur étoit imposé lors de leur réception : « De conseiller » le roi dans ses très-grandes, très-hautes et » très-importantes affaires, et de se comporter » en tout comme un sage, vertueux et ma- » gnanime duc et pair. » Le roi vaincu par des raisons d'une si puissante force, rendit dans son conseil un arrêt qui se fondoit sur la justice : « Les pairs seront maintenus au » droit d'opiner et de dire leur avis avant les » présidens du parlement de Paris, lorsque » sa majesté y tiendra son lit de justice, sans » qu'ils puissent y être troublés pour quelque » cause et occasion que ce soit. »

Louis XIV. 1665

Pendant que les pairs se voyoient ravalés au point de se débattre pour la conservation d'une ombre de dignité, quelques seigneurs particuliers que leur obscurité avoit dérobés à la hache destructive de Richelieu, exerçoient des tyrannies subalternes. La licence introduite à la faveur des guerres civiles, servit

Louis XIV. quelque temps leurs coupables exactions. Le
1665 roi créa des chambres de justice, qui, sous le nom de *Grands-Jours*, parcoururent les provinces : une foule de châteaux furent démolis. La noblesse bannie de ces asiles de la bonne foi, du courage et de l'honneur, vint consommer sa ruine dans l'habitation des petites villes. Une vie monotone, usée dans des tracasseries fastidieuses, ou traînée dans l'oisiveté, auroit entièrement effacé les traces du caractère primitif de cet ordre, si un généreux penchant n'eût rassemblé la plupart de ses membres autour des enseignes militaires.

Les travaux de l'intérieur ne détournèrent point le monarque du dessein qu'il avoit formé d'établir sa supériorité sur les autres potentats. Son langage avoit déjà pris dans les rapports politiques, un accent ferme et noble.

1666 « Je connois et je sens qui je suis, et suis per-
» suadé que mon amitié est désirable, qu'elle
» est plus utile à ceux qui l'ont, que ne m'est
» la leur ; et partant, que ceux à qui je l'ai
» accordée, en la perdant, perdent plus que
» moi. »

Son traité de ligue défensive avec la Hollande, le força de déclarer la guerre à l'Angleterre ; mais, dans cette circonstance, allié circonspect et froid, ennemi peu acharné, ses vaisseaux évitèrent sous différens prétextes de s'unir avec ceux de la république. Un léger avantage remporté par le duc de Beaufort, et la prise de Saint-Christophe, ne suf-

firent pas pour empêcher de soupçonner que l'égal affoiblissement des deux puissances étoit l'objet secret du vœu de Louis. Louis XIV. 1666

Toutes ces démarches lui avoient acquis du respect et de la considération ; mais un nouvel essor donné à ses ressources, jeta dans l'Europe les semences de l'inquiétude et de la jalousie qui produisirent tant de luttes sanglantes. Il fut tout à la fois législateur, arbitre de la paix et conquérant. 1667

Une assemblée se forme sous la présidence du roi, compte parmi ses membres les hommes les plus considérés dans l'état pour leurs lumières, leurs vertus, leurs services, et se rend à jamais mémorable par les fameuses ordonnances qui constituèrent le code des lois civiles.

D'après les instructions tracées de la main du monarque, son ambassadeur dicte les articles du traité que la France, l'Angleterre, la Hollande et le Danemarck signent à Breda.

Enfin, Louis marche à la tête de son armée pour assurer les droits que, d'après la mort de Philippe IV, la reine avoit à réclamer sur les Pays-Bas, dont elle demandoit la possession de préférence au roi Charles, qui étoit né d'une seconde femme. Dans la vue d'intéresser les peuples par la présence de leur souveraine, la cour se rend à cette expédition ; le roi nomme Turenne son lieutenant ; le maréchal d'Aumont et le comte de Créqui commandent des corps d'observation.

Louis XIV. 1667 La campagne n'est plus qu'une suite rapide de triomphes. Louvois partage avec les guerriers, l'honneur des succès que ses travaux ont préparés. Pour la première fois, les armées subsistent par magasin. Les munitions, le bois, les vivres, les approvisionnemens de tout genre satisfont les besoins des troupes.

Quelques symptômes de jalousie se firent apercevoir entre le roi et son frère. D'après les conseils de Conac, évêque de Valence, et son premier aumônier, Monsieur voulut au siége de Tournai attirer sur lui les regards et l'affection des militaires. Un jour, de très-grand matin, il se montra dans la tranchée, met la main à l'ouvrage, adressa des paroles flatteuses aux officiers, distribua de l'argent parmi les soldats, et visita les blessés. A l'heure du dîner, le roi ordonna d'appeler le prince, qui fit demander la permission de manger un morceau à la tête des travailleurs. Sur le soir, il vint rendre compte des événemens qui avoient eu lieu, et termina un discours assez élégant, par cette phrase : « Sire, » n'étant pas assez heureux pour servir votre » majesté en ses conseils, je suis résolu de » me rendre digne de la servir de ma per- » sonne et de mon bras. » Louis lui répondit avec le sourire d'une froide ironie : « Mon » frère, je vous conseille de vous faire sac à » terre. Oh bien, allez vous reposer, car vous » en avez grand besoin. » Monsieur, atterré par cette réponse, se replongea dans son oisiveté voluptueuse.

Le roi, maître de Tournai, de Courtrai, de Berg, d'Ath, de Furnes, de Douai et du fort sur la Scarpe, couronna ses exploits par la prise de Lille. Cette place, que sa grandeur, sa richesse et sa position rendront toujours importante, avoit à cette époque pour moyens de défense un double fossé, quatorze bastions, et six mille hommes de garnison, que cinquante mille habitans ne cessoient de rafraîchir. De si puissantes ressources paroissoient insurmontables; mais tout cède à l'ascendant du vainqueur; volant au devant des périls, il s'expose assez pour que Turenne le menace de se retirer. Les cœurs se pénètrent d'émulation à la vue de ce bel exemple. Louis XIV. 1667

Brouvai, gouverneur de la ville, fait demander où se trouvoit établi le quartier du roi, pour ne pas diriger sur ce point le feu de ses batteries. Louis, avec cette dignité qui lui attiroit l'admiration et le respect, répond : « Remerciez votre général, et dites-lui que » mon quartier est par-tout.

S'étant un jour fort avancé dans la tranchée, un grenadier le prit brusquement par le bras, et lui dit : « Otez-vous; est-ce là votre place? » La flatterie des courtisans insista sur cet avis. Son inexpérience sembloit le rendre incertain lorsque le vieux Charost s'approcha de son oreille : « Sire, le vin est tiré, il faut le » boire. » Le roi demeura, et sentit l'importance de cet acte de franchise. Le jeune Charost fut le soir même rappelé de l'exil.

Louis XIV. 1667 Peu de jours après, le père et le fils comptèrent parmi les ducs à brevets, et obtinrent la promesse écrite de la main du roi, que la pairie ne seroit accordée à aucune maison, sans que la leur obtînt la même grâce.

Le maréchal de Grammont, à la tête du régiment des Gardes, monte à l'assaut, sans se souvenir qu'il est l'ancien de Turenne. Les maréchaux de Bellefonds et de Créqui battent le prince de Ligne et Marsin, qui marchoient avec l'espoir de forcer à la levée du siége. Le neuvième jour, Louis fait son entrée dans la ville soumise, subjugue l'imagination des habitans par la pompe et l'appareil qui l'accompagnent, et s'attache leurs cœurs par ses bienfaits.

La conquête de la Flandre dans l'espace de six semaines, distingua d'une manière brillante cette année dont la gloire seroit plus pure, si son cours n'eût pas été marqué par le trop grand éclat dont Louis environna pour la première fois ses amours, en mettant le royaume dans la confidence de sa tendresse pour M.lle de la Vallière. Il érigea la terre de Vaujour en duché-pairie (1) pour cette

(1) Dans les lettres d'érection de ce duché, on lit : « Nous » avons cru ne pouvoir mieux exprimer dans le public, l'es- » time particulière que nous faisons de la personne de notre » très-chère et bien-aimée et très-féale Louise-Françoise » la Vallière, qu'en lui conférant les plus hauts titres d'hon- » neur qu'une affection très-singulière excitée dans notre » cœur par une infinité de rares perfections, nous a inspiré » depuis quelques années en sa faveur. »

maîtresse qui se rendit si intéressante par sa modestie, par son désintéressement et par sa passion. Chère aux ames sensibles, prévenante pour les malheureux, et donnant aux hommes les plus sévères, des espérances sur son avenir, elle regretta sans cesse les jours où ses foiblesses se déroboient en partie sous le voile du mystère. Dans tous les momens de sa vie, elle fut l'*aimable violette* dont l'inimitable La Fontaine a tracé l'éloge d'un seul coup de pinceau : Louis XIV. 1667

« Et la grâce plus belle encor que la beauté. »

Les rigueurs de l'hiver ne refroidirent pas l'ardeur dont le monarque se sentoit embrâsé. Il partit pour la conquête de la Franche-Comté. L'honneur d'accompagner ses pas fut accordé à Condé, soit dans le sage dessein d'exciter entre deux grands hommes une généreuse émulation, soit par une complaisance blâmable pour les ressentimens de Louvois contre Turenne. 1668

Condé captive tous les suffrages, et présente le sublime ensemble de la sagesse et des talens d'un capitaine expérimenté, de la promptitude d'un guerrier dans le feu de sa jeunesse, et de la subordination d'un simple soldat. Le roi attendri admire le héros qui lui rapporte l'honneur de ses exploits. Salins ouvre ses portes ; Besançon ne demande que la conservation de la relique du St. Suaire. Dôle enhardie par la haute réputation de Montreveil son gouverneur, et par une garnison d'élite,

Louis XIV. 1668 menace d'opposer une longue résistance ; mais la brèche est à peine ouverte, qu'une foule de volontaires et quelques mousquetaires s'y précipitent. Condé blâme leur témérité, détache quelques corps à leur secours, et partage bientôt leurs périls. Les assiégés intimidés par tant d'audace, battent la chamade. Le quatrième jour, le roi est maître de ce poste, qui devoit naturellement être fort disputé. Un succès si rapide, si éclatant et si peu attendu, produisit une étonnante sensation dans tous les esprits. Les Français exaltés par la gloire de leur souverain, se livrèrent pour lui à un sentiment qui tenoit de l'idolâtrie, et ne mirent aucune réserve à leur enthousiasme. Louis n'aperçoit que dans l'éloignement les autres potentats, et se sent pénétré pour lui-même d'un respect mêlé d'admiration.

Le conseil d'Espagne s'indigna de la seule pensée que trois semaines eussent consommé la perte d'une province, et dans son courroux, il donna l'ordre d'écrire au gouverneur : « Le roi de France auroit dû envoyer ses » valets-de-pied prendre possession de la » Franche-Comté, au lieu d'y aller en per- » sonne. »

La Hollande, l'Angleterre et la Suède conçurent dans leur jalousie de vives alarmes. Une ligue produisit la triple alliance dans laquelle chaque état intéressé contracta l'engagement de fournir quinze mille hommes pour la défense des Pays-Bas.

Ces préparatifs menaçans hâtèrent l'heure d'une pacification générale. Croissi, frère de Colbert, signa le traité d'Aix-la-Chapelle, qui maintint celui des Pyrénées avec la seule addition, que le roi garderoit les villes qu'il avoit conquises dans la Flandre. Turenne fit d'inutiles efforts pour s'opposer à ce que la Franche-Comté fût rendue. Louis XIV. 1668

Tel est l'empire absolu que la politique exerce sur les sentimens. La Hollande qui, durant quatre-vingts années, ne s'étoit soutenue contre l'Espagne qu'avec les secours de la France, se prononça en faveur de son ennemie et contre sa bienfaitrice. Une si noire ingratitude révolta Louis. Il se promet de tirer une éclatante réparation et des orgueilleux républicains et de leur pensionnaire de Witt, qui, à cette époque, dictoit des lois à l'Europe. L'indignation que le monarque cherchoit à masquer sous les dehors de la politesse, n'échappa point aux regards de Van-Beuningen. L'habile ambassadeur assura constamment que le roi méditoit les moyens de soutenir la guerre, à l'heure même où il faisoit l'étalage de ses intentions pacifiques. De Witt, sourd à de si sages avis, s'applaudissoit avec complaisance d'avoir procuré à sa patrie l'honneur « de secourir, de défendre et de » réconcilier les rois, de donner la paix à » l'Europe, et de rendre le repos à la terre. » Républicain exalté, il gravoit les triomphes de la Hollande sur l'or et sur l'airain, sans

Louis XIV. qu'aucun nuage vînt troubler son imprudente
1668 sécurité. Cet illustre personnage avoit néanmoins du génie, des lumières et de la sagesse ; mais ses vertus elles-mêmes l'égaroient en le disposant trop à la confiance : il supposoit dans les ministres une franchise dont les plus honnêtes dans leurs relations personnelles, se dépouillent à titre d'homme d'état.

Le roi consacra les premiers jours de sa tranquillité, aux soins de former l'éducation du
1669 Dauphin. Les choix qui furent son propre ouvrage, ajoutèrent un lustre à sa gloire. Le vertueux Montausier nommé gouverneur, ne craignit pas d'être secondé par l'éloquent Bossuet. Cet illustre prélat suspendit un instant ses travaux apostoliques, se chargea de la tâche si difficile de faire un grand roi, et enrichit le monde littéraire d'un chef-d'œuvre. « La » pompe du style n'est nulle part déployée (1) » avec plus d'éclat, que dans le discours sur » l'Histoire universelle. L'ame éprouve une » impression mêlée de respect, d'admiration » et d'effroi, en voyant les plus puissans po- » tentats passer comme des ombres légères, » et les siècles s'accumuler avec rapidité. Les » républiques, les royaumes, les empires » s'écroulent sous eux-mêmes. L'imagination » frappée croit entendre le bruit épouvan- » table causé par la chûte de ces énormes » masses. Au milieu des fortes émotions que

(1) Essais de littérature à l'usage des dames, 1794.

» la multitude et la grandeur des images pro- Louis XIV.
» duisent, la voix de l'orateur se fait entendre 1669
» comme celle d'un être supérieur qui com-
» mande aux événemens et aux mortels. »

Dans les premiers jours du printemps, Louis encouragea par sa présence les travaux que Vauban exécutoit pour hérisser les frontières de la France d'une enceinte impénétrable. Lille fut fortifiée ; Arras vit s'élever cette citadelle que les connoisseurs admirent, quoiqu'ils lui donnent le nom de la *Belle-Inutile*. Dunkerque compta trente mille hommes employés à ses fortifications. « Chaque jour, trois corps » de dix mille hommes se succédoient de » quatre heures en quatre heures sur les ateliers. » Les regards du monarque, ses dons et plus encore ses encouragemens, aplanissoient les obstacles, animoient le zèle et développoient l'industrie.

Ces dépenses n'arrêtoient pas le cours des sacrifices qui paroissoient nécessaires pour soutenir à la même hauteur la dignité de la France. Les ducs de Beaufort et de Navailles portèrent des secours à Candie : le premier périt dans une sortie, et le second retarda de trois mois 1670
la prise de la place.

Le marquis de Martel dicta des lois aux Algériens.

Le maréchal de Créqui s'empara de la Lorraine. Le duc avoit, par ses nombreuses inconséquences, mérité cette punition.

Parmi tant de soins divers, les pensées de

Louis XIV. 1670 Louis se reportoient sur ses projets contre la Hollande. Il apprécioit l'avantage de détacher les intérêts de l'Angleterre de ceux des États-généraux. Ses ambassadeurs Croissi et Ruvigni, également enflammés de l'amour de la patrie, quoique de religions différentes, assuroient le succès de leurs démarches à la faveur de deux passions du monarque anglais. Charles II nourrissoit dans son ame, un profond ressentiment des procédés durs que les Hollandais avoient eus à son égard pendant le cours de ses malheurs. Cette disposition n'avoit point échappé à un bourgmestre plus prévoyant que les autres magistrats de la république. Lors du rappel de Charles, les villes de la Hollande eurent l'inconséquence de faire, par des hommages excessifs, ressortir le peu de délicatesse de leurs procédés. Van-Heupen s'écria : « Nous ferions mieux d'acheter des » munitions de guerre, que de dépenser en » fêtes pour un prince qui ne sauroit nous » aimer. »

Quelque vif que pût être le désir de vengeance qui animoit Charles II, la soif de l'or exerçoit sur son cœur un bien plus puissant empire. Colbert laissa Croissi puiser dans les trésors de l'état. On corrompit sans peine les membres d'un conseil dont le chef lui-même étoit vénal. Cinq ministres formoient une association qui se partageoit l'autorité. Croissi ne tarda guère à mander : « J'ai la » cabale à ma dévotion. »

Louis résolut de faire fructifier ces heureuses semences. Par malheur, l'éloignement de la nation anglaise, l'influence des habitans de la cité de Londres, et le désir de la guerre contre une puissance devenue redoutable jusque sur la mer, offroient des difficultés de nature à effrayer un caractère léger. Le cabinet sentit le besoin d'avoir recours à quelque moyen peu connu, qui arrachât le monarque anglais à son incertitude. Les ambassadeurs suggérèrent celui de tirer avantage de la tendre affection que Charles portoit à sa sœur Madame. Les charmes de ses traits, l'élégance de sa taille, le feu de son esprit et l'enjouement de son caractère, étoient relevés par une expression de bienfaisance qui lui attiroit tous les cœurs. Personne ne l'approchoit sans lui montrer de l'intérêt, et sans former des vœux pour sa félicité. Idole d'une cour brillante, elle vivoit au milieu des hommages, et son ame sensible éprouvoit en faveur de Louis, jeune, beau, aimable, magnifique et galant, une émotion tendre, que Monsieur étoit si peu digne d'inspirer à une femme.

Louis XIV. 1670

Cette princesse, dont toutes les relations portoient l'empreinte de son attachante douceur, exprima une forte répugnance à se voir placée dans des rapports confidentiels avec Louvois. Le ministre fut assez généreux pour reconnoître que le secret de l'état ne devoit se confier qu'à un homme distingué par les lumières, la sagesse et la discrétion : il nomma Turenne.

Louis XIV. 1670 Le roi et Madame s'applaudissoient de l'heureux choix du dépositaire de leurs secrets, lorsqu'ils apprirent avec étonnement et chagrin, que Monsieur étoit instruit de tous les détails que l'on avoit désiré de lui cacher. Louis soupçonna plutôt une imprudence de la part de sa belle-sœur, qu'une indiscrétion dans la conduite de son général. Cependant, ébranlé par les défenses expressives et naturelles de Madame, il manda Turenne qui, dès la première parole, rougit et parut brisé de douleur. Une seconde fois, l'amour venoit d'écarter ce grand homme de ses devoirs, et d'imprimer une tache sur sa belle vie ; mais trop généreux pour aggraver sa faute par le mensonge, il prononça d'une voix tremblante que sa tendresse pour madame de Coatquin l'avoit entraîné dans de coupables confidences. Louis accompagna d'un sourire plein de bonté ces paroles rassurantes : « Eh bien, ce qui est » fait est fait, mais ne lui en dites pas davan- » tage ; car si vous l'aimez, je suis fâché de » vous dire qu'elle aime le chevalier de Lor- » raine, auquel elle rend compte de tout, » et le chevalier rend compte à mon frère. »

Le voyage de Dunkerque fournit un prétexte spécieux. Madame, si rapprochée de son frère, exprima le désir de l'embrasser. Elle partit entourée d'un essaim de jeunes personnes. M.lle de Montalès, vieillie dans la conduite des intrigues galantes, dirigea les démarches de cette séduisante troupe. Charles

accourut à Douvres, combla sa sœur de caresses, et refusa pourtant son aveu à la guerre contre la Hollande; mais bientôt attentif aux promesses de Croissi, et subjugué par les appas d'une jeune Bretonne, il signa la promesse de seconder Louis avec ses forces de mer, pourvu que le payement d'un subside annuel de cinq millions, et la possession de la belle Kerwel, lui fussent assurés. Il laissa la France maîtresse de disposer des provinces qui seroient conquises, ne réserva que la Zélande pour être réunie à l'Angleterre, et demanda que le comté de Hollande devînt une souveraineté pour son neveu le prince d'Orange. Louis XIV. 1670

Tant de succès et de triomphes que, dans l'éclat de sa favenr, la fortune répandoit avec profusion sur Louis, furent empoisonnés par des peines domestiques qui souvent deviennent les plus douloureuses. L'amitié, l'amour et les liens du sang l'abreuvèrent de chagrins.

Lauzun, cher à son maître, se faisoit remarquer par son esprit, son audace, sa jactance et son inquiétude romanesque. Capable des plans les mieux calculés, et des entreprises les plus hasardées, il parvint au bonheur d'enflammer le cœur de M.lle de Montpensier. Cette princesse si fière et si superbe, « Made-» moiselle, petite-fille d'Henri IV; Made-» moiselle, cousine germaine du roi; Made-» moiselle destinée au trône, » se livra toute entière à sa passion, et conçut le désir d'élever jusqu'à elle un simple gentilhomme. La

Louis XIV. 1670 foiblesse de l'ami l'emporta sur la fermeté du monarque, qui consentit à l'union des deux amans.

L'adresse de Lauzun avoit préparé cet inconcevable succès, que sa vanité rendit chimérique. Au lieu d'user sur-le-champ d'une permission surprise par le sentiment, il se livra à la fantaisie insensée de célébrer ses noces avec une pompe solennelle. La déclaration fut publique, les complimens se firent, et les articles assurèrent à Lauzun quatre duchés-pairies, évalués vingt-deux millions. La reine et les princes du sang mirent à profit cet imprudent retard, adressèrent au roi des représentations, des prières, et firent valoir avec succès l'idée que ce mariage prodigieusement disproportionné, porteroit une atteinte à sa réputation dont il étoit fort jaloux. Louis prononça l'arrêt fatal. Les pleurs, les cris et les emportemens de Mademoiselle l'affectèrent moins que le respect, la soumission et le désespoir concentré de Lauzun. Il espéra « d'amortir la violence d'une si grande chûte » par le bâton de maréchal de France. » Mais cette faveur signalée ne servit qu'à ulcérer davantage un homme profondément blessé, qui répondit : « Qu'il ne le méritoit pas, et » que s'il avoit servi, ce seroit un honneur » qu'il tiendroit fort cher, mais qu'il ne vou- » loit l'avoir que par le bon chemin. »

L'impérieuse Montespan s'étoit emparée du cœur sur lequel une passion ardente et désin-

téressée donnoit à la sensible la Vallière des droits sacrés. La beauté, l'esprit et la coquetterie l'emportèrent sur les grâces, la modestie et la tendresse. Cependant Louis, quoique lié par de nouveaux engagemens, ne se sentit pas la force de sacrifier la douceur de ses premières amours. Sa volonté soumit la Vallière au supplice si douloureux pour une amante abandonnée de rester témoin du triomphe de sa rivale, et d'en devenir pour ainsi dire l'ornement. Accablée par une suite d'efforts pénibles, la victime courut chercher l'ombre du repos dans un des asiles que la religion ouvroit à la pénitence. Elle écrivit au roi : « Qu'après lui avoir donné toute sa jeunesse, » ce n'étoit pas trop encore du reste de sa vie » pour le soin de son salut. »

Louis XIV. 1670

Colbert, par un nouveau trait de ressemblance avec Sully, regretta d'être détourné de ses importans travaux : il alla à Chaillot enlever une femme affligée, du sein d'une retraite paisible, pour la plonger de nouveau dans l'agitation d'une cour hérissée pour elle d'épines.

Madame s'abandonnoit à cette douce ivresse de bonheur que l'homme n'atteint que par intervalles rares et rapides. L'amitié du roi, l'affection de son frère, les suffrages des courtisans et l'amour des Français, sembloient lui assurer des destinées d'autant plus dignes d'envie, que sa jeunesse et sa santé paroissoient lui en promettre la durée. A la suite

Louis XIV. 1670 d'une promenade, elle boit un verre d'eau de chicorée; aussitôt des douleurs cruelles la saisissent, et des convulsions affreuses la défigurent. « O nuit désastreuse! ô nuit effroyable, » où retentit tout-à-coup comme un coup de » tonnerre, cette étonnante nouvelle : Ma- » dame se meurt; Madame est morte. »

Louis donna des regrets sincères à sa belle-sœur; frappé d'une foule de circonstances effrayantes, il fit conduire dans son cabinet Morel, contrôleur de la bouche de cette princesse. En présence d'un lieutenant des Gardes-du-corps, et de deux autres personnes de confiance, il l'interrogea d'un ton sévère. « Re- » gardez et songez à ce que vous allez dire : » soyez sûr de la vie, si c'est la vérité; mais » si vous osez me mentir, votre supplice est » certain. Je sais que Madame est morte em- » poisonnée; mais je veux savoir les circons- » tances du crime. — Sire, votre majesté me » regarde avec raison comme un scélérat; » mais après sa parole sacrée, je serois un » imbécille, si j'osois lui mentir. Madame a » été empoisonnée. Le chevalier de Lorraine » a envoyé le poison au marquis d'Effiat, et » nous l'avons mis dans l'eau de chicorée que » Madame a bue. — Mon frère le savoit-il? » — Monsieur! nous le connoissons trop bien » pour lui avoir confié le secret. — Me voilà » satisfait, sortez. »

Triste effet de la politique des cours! erreur de la justice des hommes, et nécessité d'un

ordonnateur suprême ! vous paroissez au grand jour dans cette horrible catastrophe. Le chevalier de Lorraine revint bientôt pour être comblé d'honneurs. D'Effiat jouit avec audace de ses énormes richesses : Morel vécut tranquille dans son poste. Monsieur se rangea au nombre des complices du crime, en continuant à accorder sa faveur à ceux qu'il savoit bien l'avoir commis. Son indiscrétion attesta même que les détails ne lui en étoient pas inconnus, lorsque parlant de Morel à la princesse Palatine sa seconde femme, il laissa échapper : « Cet homme, j'espère, ne vous » donnera jamais à boire. »

Louis XIV. 1670

Les scrupules de la religion hasardèrent de tirer avantage de ces divers sujets de sollicitudes ; mais l'heure n'étoit pas encore sonnée où leur voix devoit prononcer des ordres absolus. Le père Annat, confesseur du roi, vint annoncer à son auguste pénitent sa résolution d'abandonner la cour, s'il n'obtenoit la rupture d'un commerce adultère. La réponse du monarque se réduisit à ce peu de mots : « Je » vous accorde votre retraite ; mon curé me » suffira. » Les Jésuites furent indignés de la maladresse de leur confrère, et les gens honnêtes regrettèrent un homme désintéressé qui avoit obtenu que Louis lui accordât cet éloge. « J'ignore si le père Annat a des parens, en» core plus des créatures. »

Les contradictions et les chagrins élèvent les grandes ames. Aussi Louis ne chercha-t-il

Louis XIV. du soulagement à ses ennuis, que dans des
1670 actes de magnanimité. D'après ses propres idées et sous ses yeux, Louvois posa les bases
1671 de l'hôtel des Invalides. Ce monument à la fois superbe, majestueux et touchant, fait admirer les ressources d'un puissant état, imprime du respect pour le souverain qui en conçut l'idée, et honore l'humanité. Que d'émotions nobles, respectueuses et douces, font palpiter les cœurs des Français, à l'approche du séjour où tant de vieillards survivant à leurs travaux, s'entretiennent de leurs exploits passés, contemplent d'un œil avide les trophées des victoires de leurs successeurs, portent les marques honorables de leurs services, et attendent avec calme la dernière heure d'une vie exposée mille fois aux dangers! Sans nulle exception ni d'âge, ni d'état, ni d'habitude, pour peu que toute étincelle de sentiment ne soit pas étouffée, on est soldat, on brûle du désir de verser son sang pour la patrie : on frémit d'une émotion religieuse, au moment où les pieds touchent ce marbre vers lequel une foule de guerriers courbent leur front vénérable, où les regards s'élèvent vers ce dôme qui annonce un temple digne du dieu des batailles (1).

---

(1) Napoléon a revêtu les murailles de ce superbe édifice des enseignes enlevées aux nations les plus redoutables de la terre, et a reporté dans son enceinte les drapeaux que les ennemis de la France s'énorgueillissoient d'avoir enlevés sur des généraux qu'enfantoit la capricieuse faveur. Sous ces au-

Pendant que l'hôtel des Invalides s'élevoit, Vauban reçut l'ordre de redoubler les travaux des fortifications. Clerville, d'Aspremont, Mégrigni et une foule d'officiers distingués, furent employés pour couvrir les frontières du royaume de cent cinquante forteresses. Louis XIV. 1671

Louis s'adressant à Colbert, voulut que ses flottes se fissent respecter sur les mers. Ses désirs devinrent des décrets. A sa voix, les difficultés s'aplanirent, et les dangers disparurent. Les Français, par un élan spontané, devinrent marins et vainqueurs.

Soit aveuglement sur les préparatifs du roi, soit confiance dans leurs forces, les Hollandais ne prirent aucune mesure pour détourner l'orage qui grondoit sur leur tête. Van-Benningen, leur ambassadeur, se livra sans nul ménagement à cet oubli des convenances que les républicains décorent si mal à propos du titre de noble liberté. Lyonne lui rappelant dans une discussion les promesses du roi, il répliqua d'un ton grossier : « J'ignore ce que » veut le roi, je regarde ce qu'il peut. »

Dès que la guerre fut irrévocablement décidée, Louvois se pourvut de fortes lettres de change, et partit avec un secrétaire qui parloit allemand, et un valet-de-chambre qui savoit le hollandais. Accompagné de ces deux hommes de confiance, le ministre parcourut

---

gustes signes de l'honneur français, reposent les cendres de Turenne et de Vauban, deux héros dont la mémoire sacrée pour les militaires est chérie par tous les hommes vertueux.

Louis XIV. 1671 la Hollande, se fit passer pour un riche négociant, et pénétra dans les magasins qu'il épuisa de vivres, de munitions et d'armes. Chez un peuple de marchands, l'appât du gain fait non-seulement fouler aux pieds toutes les considérations, mais éteint encore toute prévoyance.

Le déguisement du ministre ne le déroba point à la pénétration d'un officier de marine connu par sa hardiesse et par son habileté. Cet homme exaspéré d'un injuste passe-droit, offrit de couper les digues dont il avoit une connoissance parfaite. Quelques bâtimens légers et des machines ingénieuses lui eussent suffi pour produire, dans une seule nuit, cette épouvantable désolation. Dans cette circonstance, Louvois montra une générosité véritablement française. Il rejeta avec indignation l'offre d'un acte d'inhumanité qui auroit immolé des milliers de victimes.

L'approche de l'ouverture de la campagne parut à Louis un moyen propre à calmer l'amertume du déplaisir dont il avoit affligé Lauzun l'année précédente : il lui promet la place de grand-maître de l'artillerie, mais lui impose la condition d'un inviolable secret. Lauzun touchant à l'heure qui devoit rendre cette grâce publique, la perd par une indiscrète confidence. Sa douleur l'emporta au point de se répandre en reproches injurieux. « Il tourne le dos au roi, tire son épée, en » casse la lame avec son pied, et s'écrie :

» *Qu'il ne servira jamais un prince qui lui* Louis XIV.
» *manque de parole.* » 1671

Le monarque de la terre le plus scrupuleux sur les convenances, le plus fier de son rang et le plus jaloux de sa grandeur, réprime son indignation, déploie la force de son caractère, jette sa canne par la fenêtre, et s'écrie : « Je serois au désespoir, si j'avois frappé un » gentilhomme. »

Un prompt repentir et des excuses respectueuses eussent sans doute valu le pardon de Lauzun ; mais, trop orgueilleux pour s'humilier, il n'eut pas même la sagesse de garder le silence, et réduisit son maître à l'affligeante nécessité de le faire renfermer dans la citadelle de Pignerol.

Les révolutions des cours étonneroient moins les peuples, exposeroient moins les princes au reproche d'ingratitude ou de légéreté, si l'amour-propre des favoris ne les aveugloit sur l'instant qui met fin à l'affection qu'ils avoient inspirée. Louis goûta du moins la jouissance si pure pour un souverain, de reconnoître que sa cour n'étoit point abandonnée par la vertu. Marsillac n'accepta le gouvernement du Berri, qu'après en avoir long-temps refusé le brevet, en faisant cette belle réponse si connue et si digne de servir d'exemple : « J'étois l'ennemi reconnu du » malheureux Lauzun ; comment pourrois-je, » sans blesser la délicatesse, profiter de sa » dépouille ? »

Louis XIV. 1672 La France et l'Angleterre firent le même jour leur déclaration de guerre à la Hollande. Peu d'époques montrent les passions personnelles des souverains, aussi foiblement colorées des apparences de la raison d'état. Le manifeste de Louis paroissoit uniquement fondé sur les plaintes frivoles que les États-généraux avoient fait frapper deux médailles, dont l'une donnoit à la république le titre fastueux d'*arbitre des monarques de la terre*. Dans la seconde, Van-Beuningen, nouveau Josué, commandoit au soleil de s'arrêter. La préférence que le roi avoit donnée à cet astre pour lui servir d'emblême, rendoit l'insulte si évidente, que plusieurs personnes admirèrent la dénégation des Hollandais, et soupçonnèrent Louvois d'être l'unique auteur de la rupture.

Charles II se plaignoit du refus des capitaines hollandais, de baisser leur pavillon devant celui de l'Angleterre. « Insolence pleine » d'ingratitude, de nous disputer l'empire des » mers, eux qui, durant le règne du feu roi » notre père, se tenoient fort obligés qu'on » leur permît d'y pêcher moyennant quelques » tributs. »

Les électeurs de Bavière et de Cologne mirent leur intérêt sous la protection des deux couronnes. La Hollande ne trouva d'allié que dans l'électeur de Brandebourg.

Au premier bruit des hostilités, les Français montrèrent la plus grande ardeur. Les capitaines des régimens annoncèrent la réso-

lution de fournir des recrues à leurs frais, et ne recueillirent que l'honneur de cette offre, d'après l'empressement de la jeunesse pour courir aux armes. Les habitans des provinces maritimes demandèrent à servir comme matelots, et dirent unanimement : « Qu'ils ne laisse-
» roient dans leurs maisons que leurs femmes
» et leurs enfans. » Les gentilshommes en foule demandèrent la permission de lever des compagnies sans recevoir aucun secours de la part du gouvernement. « Il ne resta pas un
» homme de qualité à Paris. Tout fut avec le
» roi ou dans ses gouvernemens. Mais il y
» eut peu de ces derniers. »

Louis XIV. 1672

Le maréchal de Praslin, au désespoir que son âge ne lui permît plus de se mettre en campagne, se présenta devant le roi, et les yeux gros de larmes, il lui dit : « Sire, j'envie
» à mes enfans l'honneur qu'ils ont de servir
» votre majesté ; pour moi, je souhaite la
» mort, puisque je ne suis bon à rien. »
Louis embrassa le vieillard, et de l'accent le plus affectueux, répliqua : « M.r le maréchal,
» on ne travaille que pour approcher de la
» réputation que vous avez acquise. Il est
» agréable de se reposer après tant de vic-
» toires. »

Ce concert sublime d'amour de la patrie, aggrava les torts de trois hommes qui n'eurent pas assez de générosité pour faire à l'état le sacrifice d'un mouvement d'orgueil. Les maréchaux de Bellefonds, d'Humières et de

Louis XIV. 1672 Créqui, cédèrent aux impulsions d'un faux point d'honneur, qui leur suggéra de ne pas servir sous les ordres de Turenne. Leurs refus inexcusables paroissent en outre difficiles à expliquer. Le titre de maréchal-général des camps et armées, dont Turenne étoit décoré depuis plusieurs années, ne lui transmettoit-il pas, comme à Biron et à Lesdiguières, le commandement sur les autres généraux, ou ne lui donnoit-il qu'un simple droit de préséance? Turenne avoit même l'ancienneté de service, puisqu'il répéta hautement : « Ces » trois messieurs si difficultueux, je les ai » vus dans les plus petites charges de la » guerre. »

Nous adoptons volontiers l'idée que les maréchaux regardoient Turenne comme leur étant devenu étranger, par l'insulte que ce grand homme leur avoit faite, d'après les conseils de son frère, qui exerçoit un grand ascendant sur son esprit. Depuis que le brevet de prince fut accordé aux membres de la maison de Bouillon, « il ne voulut plus prendre » la qualité de maréchal de France. Il ne se » trouva plus aux assemblées des maréchaux, » et envoyoit même leur recommander les » affaires pour lesquelles on le sollicitoit. » Les plaintes du plus illustre des tribunaux, étoient déjà parvenues au pied du trône, et parurent être renouvelées dans cette circonstance. « Le maréchal de Grammont qui fut » appelé, soutint le droit des maréchaux de

» France, et fit le roi juge de ceux qui fai- Louis XIV.
» soient le plus de cas de cette dignité, ou 1672
» ceux qui, pour en soutenir la grandeur,
» s'exposoient au malheur de lui déplaire,
» ou celui qui étoit honteux d'en porter le
» titre qu'il avoit effacé de tous les lieux où
» il pouvoit être, qui tenoit le nom de ma-
» réchal pour une injure, et qui vouloit com-
» mander en qualité de prince. »

La roideur de Bellefonds rendit sa chûte plus violente. L'amitié de Louvois chercha des adoucissemens en faveur d'Humières. Les signes énergiques et touchans de la douleur de Créqui, lui assurèrent de nouveaux titres à l'estime, même à l'intérêt du monarque. « Sire, ôtez-moi le bâton, n'êtes-
» vous pas le maître? Laissez-moi servir cette
» campagne comme marquis de Créqui;
» peut-être mériterai-je que votre majesté
» me rende le bâton à la fin de la guerre. »

Lors de ces jours d'immortelle gloire, Louis vivifioit d'un seul de ses regards toutes les branches du corps immense de la monarchie. Pompone investi du respect public, honoré pour le service d'avoir détaché la Suède de la triple alliance, dirigeoit les opérations du cabinet. Colbert fournissoit le payement des armées : Louvois pourvoyoit à leur subsistance : Vauban leur assuroit la possession des villes réputées jusqu'alors imprenables. Condé, Turenne et Luxembourg les menoient à la victoire. Sous l'éclat répandu

Louis XIV. 1672 par ces trois grands hommes, se perdoient une foule de militaires d'un mérite supérieur, dont quelques-uns sont parvenus dans la suite à l'honneur de se créer une haute réputation. La cavalerie ne perdra point le souvenir d'avoir dû sa discipline, et ses manœuvres, et son impétuosité aux travaux de Fourilles : le nom de Martinet se répète encore parmi les fantassins, qui n'ignoreront jamais que les mouvemens rapides, la formation des colonnes et l'usage de la bayonnette, remontent à cet excellent officier.

La marche de Louis brillante et rapide, ne fut qu'une suite de triomphes. Les remparts les plus formidables semblèrent s'abaisser aux approches du conquérant. Rhinberg, Orsoy, Wesel, Burick et toutes les villes sur les bords de l'Issel, ouvrent leurs portes. L'effroi se répand avec une telle rapidité, et produit un tel aveuglement, que les gouverneurs capituloient souvent à la vue de quelques corps de cavalerie. Le Rhin oppose une inutile barrière. Martinet découvre en face de Thouluis un gué qui ne laisse que peu de pas à nager. Revel s'élance dans les flots à la tête des intrépides cuirassiers. L'ardeur empêche de serrer assez les escadrons pour qu'ils puissent fendre le courant qui entraîne le comte de Nogent avec plusieurs cavaliers. Le prince de Condé passe dans l'un des bateaux de cuir sur lesquels l'infanterie est distribuée. Quatre mille hommes chargés de la défense de l'autre

rive jettent leurs armes. Le duc de Longueville, la tête échauffée des fumées du vin et du feu de la jeunesse, saute à terre et crie : « Point de quartier à cette canaille. » Il tire un coup de pistolet et tue une sentinelle. Les Hollandais réduits au désespoir reprennent leurs armes, et font une décharge qui renverse le duc de Longueville avec plusieurs soldats, blesse le prince de Condé à la main, et fracasse l'épaule du comte de Marsillac. La mort d'un petit nombre de Français fut vengée par un prompt massacre. L'expédition avoit commencé à six heures du matin; et avant huit, Cavois porte au roi la nouvelle d'un entier succès.

Louis XIV. 1672

Tel fut ce passage du Rhin que les Français admirèrent, qui répandit l'épouvante dans l'Europe, et que les beaux-arts ainsi que le génie se sont disputés l'honneur d'immortaliser. Mais, malgré la multitude des éloges donnés par les contemporains aux hommes et aux événemens, l'histoire pèse leur mérite intrinsèque dans les balances de la justice. Les fastes militaires ne parlent qu'avec indifférence d'une action qui fatigua les bouches de la renommée. Dans l'ivresse du succès, à peine on remarqua la perte du duc de Longueville, qui touchoit au moment de devoir à ses belles qualités la couronne de Pologne. Le tumulte des applaudissemens ne permit pas d'adresser à Louis le premier reproche qu'il ait mérité d'encourir. Nul motif assez

Louis XIV. 1672 puissant pour le dispenser de l'honneur de paroître à la tête de ses gardes.

Les pertes successives d'Arnheim, de Schenk, d'Utrecht, de Doesbourg, de Zwoll, pénétrèrent de crainte les habitans de la Hollande. Le pensionnaire de Witt annonça la nécessité de la paix qu'il eut l'imprudence de promettre. Des envoyés se rendirent à Utrecht, et furent cruellement mortifiés par l'accueil des ministres, dont la hauteur paroissoit aussi déplacée que révoltante, près de cette politesse aimable qui gagnoit tous les cœurs à Louis. Grott, chef de la commission, proposa de céder au roi Maestricht pour le rachat des places qu'il avoit prises, et de lui payer dix millions pour l'indemnité des frais de la guerre. Pompone conseilla d'accepter ces offres; mais, dans un si beau moment, la voix de la sagesse ne pouvoit être entendue.

Les intentions du monarque furent exprimées du ton absolu d'un juge qui prononceroit la sentence de quelque criminel. « Les États-généraux abandonneront à la » France, Groll, Brevant, Lictenwor et » Boskello, avec toutes les places qui sont » entre le Rhin et les Pays-Bas espagnols. Ils » céderont comme hommage particulier au » roi, Debziel et Levain, village de son res- » sort. Tous les voyageurs sous le passe-port » de la France ne contribueront point à l'en- » tretien des grandes routes; leurs marchan- » dises et leurs voitures ne payeront ni péage

» ni douane. Les États-généraux satisferont Louis XIV.
» aux prétentions de l'évêque de Munster, 1672
» accorderont les demandes de l'électeur de
» Cologne, et ne refuseront point au roi d'An-
» gleterre les vingt millions d'argent et les
» deux cents mille livres de tribut qu'il ré-
» clame, ainsi que la supériorité reconnue du
» pavillon anglais. Tous les ans, des ambas-
» sadeurs viendront à Paris présenter au roi
» une médaille sur laquelle il sera gravé que
» les sept provinces doivent leur liberté à la
» clémence de Louis XIV. Le rétablissement
» de la religion catholique et une somme de
» trente millions, seront les préliminaires de
» cette paix. »

Cette réponse à la fois mortifiante et dure, abattit au premier instant la résolution des Hollandais. Déjà la terreur les y faisoit souscrire, lorsque le duc de Buckingham et le comte d'Arleton vinrent en secret ranimer les États-généraux au nom du roi d'Angleterre : ils donnèrent l'assurance que les succès prodigieux des Français, affligeoient leur souverain qui désiroit obtenir la réparation de quelques insultes, mais qui redoutoit la ruine de la république. Cette foible lueur d'espérance produisit le rétablissement du stathoudérat. Le prince d'Orange se sentit, à l'âge de 22 ans, la confiance magnanime de se présenter pour être le sauveur de la Hollande. A l'aspect du descendant des héros qui avoient brisé le joug espagnol, l'amour de la patrie reparut dans

Louis XIV. 1672 son ancienne ardeur. Les paysans accoururent des campagnes, se confondirent avec les bourgeois, et tous abandonnèrent leurs divers travaux pour prendre les armes.

Le peuple incapable, dans tous les temps, d'éprouver aucune fermentation sans la souiller par quelques taches, massacra les deux Witt, et s'abreuva du sang de ces frères vertueux. L'aîné avoit, pendant dix-neuf ans, assuré par la sagesse de son gouvernement, la prépondérance de la république, tandis que le cadet la servoit de son épée. Les cendres de ces victimes sont demeurées brûlantes au sein du sol humide de leur terre natale : longtemps elles y fomentèrent des haines implacables, et causèrent une foule d'irruptions.

Dès que Guillaume commande sans rivaux, les digues sont rompues. L'œil attristé ne parcourt qu'une immense étendue d'eau qui noye des campagnes enrichies par la plus superbe culture, et qui coupe les communications entre des villes renommées par leur industrieuse opulence.

Les fautes des Français s'accumulèrent. Louvois eut, dans le conseil, le crédit de l'emporter sur Condé et sur Turenne. Ces grands généraux demandoient que les fortifications des villes conquises fussent rasées. Le ministre, conduit par le désir d'ajouter à l'étendue de son département, obtint que les places seroient conservées, pourvues d'états-majors et fournies de garnisons. Ces moyens

de défense tirés des armées, les affoiblirent au point qu'elles ne purent exécuter aucune entreprise importante. Louis XIV. 1672

Le roi que ses propres conquêtes et les succès de ses généraux, pénétroient déjà de trop d'assurance, fut comme ébloui à la nouvelle de l'honneur que le pavillon français venoit d'acquérir. Le comte d'Estrées s'étoit rangé sous les ordres du duc d'Yorck, qui commandoit les forces navales de l'Angleterre. Les flottes combinées attaquèrent près de Southbay celle des Hollandais : cette bataille fut, de l'aveu de Ruyter, la plus furieuse de toutes celles où il s'étoit trouvé. Les deux partis s'en attribuèrent l'avantage ; elle acheva de déterminer Louis à abandonner son armée pour venir dans Paris recevoir des applaudissemens. Presque tous les rois de France ont mis aux suffrages des habitans de cette capitale la même valeur qu'Alexandre attachoit aux louanges des Athéniens.

Turenne fut, avec douze mille hommes, à la rencontre de vingt-cinq mille qui s'avançoient sous les ordres de l'électeur de Brandebourg. Les souffrances de la goutte aigrirent la blessure de Condé, qui joignit à la demande de sa retraite, celle d'avoir pour son successeur le plus illustre de ses élèves. Luxembourg, digne de remplacer un héros, eût entièrement renversé la Hollande, si ses calculs ne se fussent pas trouvés contrariés par deux contretemps que son habileté ne pouvoit ni prévoir ni empêcher.

Louis XIV. Le comte de Rochefort, une des créatures
1672 de M.me de Montespan, obtint la commission de faire la conquête du pays qui s'étend d'Amersfort à Utrecht. Sa première opération fut la prise de Naerden. Après ce succès, il commit l'inexcusable faute de négliger Meuden qui est la principale clef des écluses.

Luxembourg prévit les suites de cette négligence, et ressentit bientôt de nouveaux regrets par l'extraordinaire douceur de l'hiver. Les Français se virent privés des magnifiques ponts qu'ils se flattoient d'obtenir des soins de la nature.

1673 Trois mois entiers, Turenne par ses savantes manœuvres, rendit inutiles des forces triples de celles qui étoient à sa disposition, et qui obéissoient à deux généraux renommés. L'électeur de Brandebourg et Montécuculli ne purent ni exécuter le passage du Rhin, ni donner des secours à la Hollande. L'électeur se trouva bientôt hors d'état de protéger la Westphalie, le pays de Clèves et le comté de la Marck que les Français désoloient. Ces circonstances impérieuses lui arrachèrent un traité par lequel il s'engageoit à observer la neutralité tant que l'Empire ne seroit point attaqué. Le roi promettoit de lui donner Wesel et les autres places sur lesquelles ses droits se trouveroient constatés.

L'empereur fit retentir l'Allemagne de ses plaintes contre le manque de foi de Frédéric-Guillaume, qui s'étoit engagé par un serment

solennel, à ne conclure ni paix ni trève sans l'aveu de son allié. Le prince accusé répondit avec une franche simplicité, qu'il ne possédoit pas des revenus qui lui permissent l'entretien d'un corps de vingt-cinq mille hommes. La France se proposa de gagner l'électeur, et lui fit des propositions avantageuses, qui, d'après un sentiment de générosité, furent refusées.

Louis XIV. 1673

Louis entre de bonne heure en campagne, exécute plusieurs marches qui laissent de l'incertitude sur ses projets, et investit Maestricht. Vauban reçoit les ordres immédiats du roi, qui s'instruit de tous les détails, lève les difficultés, et assure le succès des opérations de l'illustre ingénieur.

Les parallèles et les places d'armes furent multipliés. Loiseau, gouverneur de la ville, « n'avoit rien vu de semblable, quoiqu'il se » fût trouvé en cinq ou six places assiégées. » Ce Français fugitif parut étonné, mais nullement intimidé. L'obstination de la défense répondit à la vigueur des attaques. « J'ai fait » à ce siége, dit Louis, ce qu'on n'avoit pas » vu à ceux que j'avois faits auparavant ; » j'avois tous les jours trois cents grenadiers » dans la tranchée et à la tête du travail. »

Les mousquetaires s'y distinguèrent par ces traits d'intrépidité romanesques, qui semblent appartenir de préférence à l'exaltation des corps privilégiés. « Dans un combat pour s'emparer » d'une demi-lune, les mousquetaires perdirent

Louis XIV. 1673 » le comte d'Artagnan, commandant de la » I.ere compagnie, avec trente-sept de leurs » camarades; cinquante-trois furent blessés, » et ceux qui revinrent avoient tous leurs épées » sanglantes jusqu'à la garde, et faussées des » coups qu'ils avoient donnés. »

Malgré les pertes considérables de sa garnison, Loiseau nourrissoit l'espoir de prolonger sa défense, et se promettoit beaucoup des grands effets d'une mine qui devint funeste à ses propres troupes, d'après la contremine que Castellan avoit dirigée. Les habitans se soulevèrent, et forcèrent de recevoir une capitulation, qui dut être regardée comme un hommage que le monarque généreux rendoit à la valeur et au mérite.

Les inondations arrêtèrent les progrès de Louis, qui s'avança vers la Lorraine, dans le dessein de contenir Strasbourg par sa présence. Les Espagnols profitèrent de cet éloignement pour se déclarer ennemis des Français et défenseurs des Hollandais.

Les nouveaux alliés s'emparèrent de Naerden qui fut livré par du Pas, avant que Luxembourg eût pu lui porter des secours. La honteuse reddition de cet officier excita d'autant plus de surprise, qu'il étoit honoré de la confiance de Turenne. Exemple de ces foiblesses qui surprennent quelquefois l'homme de courage, et que celui-ci répara bientôt par l'éclat de sa mort.

La perte de Bonn auroit été prévenue,

sans l'ordre que l'inimitié de Louvois fit donner à Turenne de ne pas secourir cette place. Louis XIV. 1673
Le grand homme se contenta donc de tenir Montécuculli en échec, acquit beaucoup d'honneur d'après la foiblesse de son armée, et assura au comte de Rochefort la prise de Trèves.

Trois batailles sur mer ne produisirent aucun résultat décisif. L'Europe regarda pourtant comme une époque glorieuse à la marine de France et à celle d'Angleterre, la campagne où le comte d'Estrées et le prince Robert maintinrent la balance égale entr'eux, Tromp et Ruyter.

La gloire de Louis offense ses rivaux, importune ses alliés et jette des alarmes dans l'Europe. Shaftsbury, l'homme d'état le plus profond, mais le plus corrompu que posséda l'Angleterre, abandonne le parti de la cour, se déclare chef de l'opposition et arrache, par l'influence du parlement, la paix avec la Hollande. Charles II a du moins assez d'énergie pour refuser de s'armer contre la France. L'électeur de Brandebourg viole des engagemens qu'il n'avoit pris qu'en cédant à une affligeante nécessité. L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster marchent contre Groningue, dès qu'ils ne sont plus intimidés par la surveillance de Turenne. Le premier de ces deux souverains, se voue aux Etats-généraux moyennant la restitution de Rhinberg. Quant à l'évêque, étranger à tout principe, 1674

Louis XIV. 1674 il ne cherche qu'à satisfaire sa passion effrénée pour les combats; se vend aux Hollandais ses anciens ennemis, et se déclare contre les Français ses zélés défenseurs. L'électeur Palatin s'engage par une ligue défensive avec l'empereur, et méconnoît dans cette démarche les devoirs les plus sacrés de la reconnoissance. Le monarque, livré à ses propres forces, voit avec une orgueilleuse satisfaction croître le nombre de ses ennemis, brave leur rage et n'en devient que plus terrible dans son courroux.

La France rassembla trois cents mille hommes sous ses enseignes. Le ban et l'arrière-ban furent convoqués sur les bords de la Meuse et confiés au comte de Rochefort. Une antique réputation suivoit encore ce rassemblement, lorsqu'il n'étoit plus qu'une ombre vaine. Sprenet, fameux dans l'histoire militaire pour le talent et l'intrépidité, qui de valet de tambour l'avoient conduit à la dignité de feld-maréchal des armées de l'empereur, pensoit qu'il n'étoit pas possible d'opposer de résistance à une semblable troupe.

Le roi se porte sur la Franche-Comté. Les maréchaux de Luxembourg et de Navailles eurent l'honneur d'être ses lieutenans dans une conquête qui fut terminée en moins de six semaines. La citadelle de Besançon, nouvellement achevée et réputée imprenable, ne résiste que neuf jours. Les troupes répandues dans les places se rendent prisonnières, et

l'Espagne perd une province qui reste incorporée sans retour à la France. Louis XIV. 1674

Schomberg entrave dans le Roussillon les mouvemens des Espagnols. La ville de Perpignan est préservée du danger éminent qui la menaçoit.

Le prince de Condé part avec trente mille hommes dans la résolution de s'opposer en Flandre, aux entreprises d'une armée deux fois plus forte que le prince d'Orange et le comte de Souches général de l'empereur commandoient. Les ressources des alliés leur permettoient de si puissans efforts, qu'ils chargent Rabenhaupt d'assiéger Grave. Connu par la défense de Groningue et par la surprise de Coeworden, cet officier promet que trois semaines lui suffiront pour obtenir un entier succès. Cet engagement ne se trouva pas complètement rempli, grâce à l'héroïque résolution de Chamilly. Ce ne fut qu'après quatre-vingt-trois jours de résistance et d'après deux ordres écrits de la main du roi, que le gouverneur obtint la capitulation la plus honorable.

Plusieurs renforts permettent à Condé de compter cinquante mille hommes sous ses ordres. Le prince d'Orange qui avoit reçu des secours de la même force, se détermine au siége de Charleroi. Condé attaque les ennemis au passage du défilé de Sénef et bat complètement leur arrière-garde.

Le prince d'Orange obligé de reconnoître par cet échec, l'oubli des précautions qu'il

Louis XIV. 1674 falloit prendre avant de s'engager dans le défilé, répara sur-le-champ sa faute avec une grande présence d'esprit. Le château du Fay, des haies, des houblonnières et une rivière, lui fournirent une position extrêmement difficile à forcer : les généraux et Fourilles lui-même, s'efforcèrent en vain de détourner Condé de sa résolution de tenter une seconde attaque. Le héros donna l'ordre et l'exemple aux troupes. L'histoire ne connoît qu'un petit nombre de journées où les chefs ayent montré tant de génie et les soldats tant d'intrépidité. Au jugement de plusieurs généraux, Condé y porta l'ardeur d'un jeune homme brûlant du désir de cueillir la première palme de la gloire. Avec les jambes enflées par les suites de la goutte, la perte de ses chevaux le réduisit à la nécessité de combattre à pied.

La mêlée duroit depuis dix heures du matin, lorsque les deux armées, lasses d'une si longue et si terrible lutte, prirent la fuite, laissant vingt-sept mille morts sur un espace de deux lieues. Le sang versé avec tant de profusion, ne produisit aucun avantage décisif. Les troupes de part et d'autre se retirèrent le lendemain; les Français emmenèrent six mille prisonniers et les alliés quatre mille. Les deux généraux s'attribuèrent l'honneur de la victoire. Le prince d'Orange prétendit constater son triomphe en mettant le siége devant Ardres, et Condé crut assurer le sien en

faisant échouer cette entreprise. Cependant les armées affoiblies et presque épuisées, ne purent, le reste de la campagne, qu'exécuter des manœuvres, sans jamais en venir à une action. L'Empire, la France et la Hollande ordonnèrent que les voûtes de leurs temples retentissent des hymnes consacrées à rapporter leurs succès au Dieu des batailles. Louis XIV. 1674

Turenne, après avoir couvert la marche du roi dans la Franche-Comté, entreprit de s'opposer à la jonction du duc de Bournonville chef de l'armée de l'Empire, avec Charles IV duc de Lorraine, et avec le comte de Caprara général de l'empereur. Quoique par la haine jalouse de Louvois, ses forces fussent réduites à douze mille hommes, il passa le Rhin et rencontra près de Hauffen le duc Charles et le comte de Caprara. L'ardeur mutuelle amena promptement le combat de Sintzheim. Les ennemis ne purent, par la supériorité de leur nombre et l'avantage de leur position, balancer les talens du héros français. Ils perdirent deux mille morts, dix-neuf cents prisonniers et la moitié de leurs bagages.

La journée de Sintzheim découvrit le Palatinat. Turenne reçut l'ordre de porter la désolation dans cette magnifique province. Trop fidèle instrument de la vengeance d'un souverain irrité, il laissa un libre cours à l'impitoyable fureur des soldats. Cette horrible licence entraîna par-tout le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre. Du haut des tours de

Louis XIV. 1674 son château de Manheim, l'électeur vit les flammes dévorer deux villes, vingt-deux villages et plus de cinq cents fermes. Dans sa juste douleur, il adressa un cartel au général qui se rendoit le fléau de ses états. Démarche généreuse qui pourtant a rencontré des censeurs, et à laquelle Turenne ne répondit que par des propos évasifs.

Il est douloureux de penser que l'un des plus grands hommes dont les siècles modernes puissent s'honorer, ait imprimé sur sa vie une tache aussi révoltante. Lorsque Louis étoit assez malheureux pour s'abandonner aux emportemens de sa passion, Turenne ne devoit-il pas chercher à lui faire entendre la voix de l'humanité ; ou, si ses vœux à cet égard eussent été superflus, ne lui prescrivoit-elle pas de remettre le commandement ? Malheur aux écrivains qui ont osé vanter de semblables horreurs, et à ceux qui ont cru pouvoir les justifier par la crainte d'une disgrâce, l'expectative de nouveaux triomphes ou le désir de l'affection des troupes. On ne reconnoît pas l'énergie d'une belle ame dans la foible représentation que Turenne adresse au monarque : « Sire, ces ravages refroi-» dissent bien plus les alliés, qu'ils ne les » réchauffent. »

Les Français poursuivis par la disette que leurs excès avoient préparée, rentrèrent dans l'Alsace. Un cri d'indignation retentit d'une extrémité de l'Empire à l'autre, et souleva

l'Allemagne. Les habitans de cette vaste et belliqueuse contrée parurent sous les armes. Bournonville rassembla cinquante mille soldats que vingt-un princes souverains animoient par leurs exemples. Cette formidable armée passa le Rhin, et suivit la route de Strasbourg. Turenne vint à sa rencontre : une marche rapide et soutenue sans nul repos durant vingt-quatre heures, le conduisit avec vingt-cinq mille hommes sur les hauteurs de Molsheim, d'où il reconnut les ennemis campés en avant du village d'Ensisheim : à l'heure même les dragons s'emparèrent des ponts que l'on avoit eu l'imprudence de ne pas rompre.

Louis XIV. 1674

Le lendemain la bataille commence dès la pointe du jour. Le chevalier de Boufflers l'engage à la tête des dragons; l'avantage se prononce tour-à-tour en faveur des deux partis. Pendant que l'aile gauche des Français poursuit les Impériaux jusqu'aux retranchemens d'Ensisheim où Bournonville prend des troupes fraîches, Caprara accable de la masse des cuirassiers de l'empereur la première ligne qui lui est opposée. Une terreur panique aveugle des bataillons entiers de Français. Les troupes chargées de la garde des équipages, se laissent entraîner par les valets et prennent honteusement la fuite. Les comtes de Lorges et d'Auvergne rétablissent le combat. La mêlée duroit depuis plus de dix heures. Turenne par sa présence avoit plusieurs fois ramené la fortune dont les incertitudes sont

Louis XIV. 1674 enfin fixées par le chevalier de Boufflers. A la voix de ce chef valeureux, les dragons mettent pied à terre, affrontent une foudroyante mousqueterie que six pièces de canon nourrissoient, franchissent des abattis d'arbres, forcent des retranchemens, chargent le sabre à la main, se rendent maîtres de l'artillerie, la tournent contre les ennemis et déterminent la victoire.

Bournonville trouva le salut de son armée dans les fortifications d'Ensisheim. Trois mille morts, deux mille prisonniers, dix pièces de canon et trente drapeaux attestèrent sa défaite. L'anglais Churchill brilla dans cette journée. A l'aurore de sa carrière, il cueillit les premières palmes de la victoire au milieu des bataillons français.

Les suites de la journée d'Ensisheim, furent arrêtées par l'arrivée de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. La présence d'un prince renommé, sous le titre *du grand-électeur*, et dont les troupes exercées élevoient à soixante mille hommes le nombre des alliés, opéra une révolution sur le théâtre de la guerre.

Turenne, affoibli par la perte de deux mille hommes que divers détachemens réduisoient à la foible ressource de dix-huit mille combattans, et après avoir sollicité sans aucun succès des renforts, se replia sur la Lorraine. L'électeur occupa l'Alsace, négligea de se saisir des Vosges et dispersa son armée dans des quartiers.

Guidé par le coup-d'œil du génie, Turenne aperçoit dans l'erreur et dans la sécurité de son ennemi, la source d'un triomphe. Feignant de prendre des cantonnemens, de morceler ses troupes, il tire avantage des rigueurs de l'hiver ; suit des chemins réputés impraticables, exécute une marche unique et se présente devant Remiremont. Ce poste est enlevé de vive force. La marche se poursuit avec tant de promptitude et tant de secret, que l'électeur et les principaux chefs sont surpris au moment où ils se mettoient à table dans Mulhausen, qui formoit le centre de leurs quartiers d'hiver et où ils pensoient être à couvert des insultes par la rivière d'Ille. En un instant la campagne paroît couverte de fuyards ; les uns se précipitent au milieu des Français ; quelques pelotons opposent une courte résistance ; mais le plus grand nombre se sauve, grâce à l'obscurité de la nuit et à l'épaisseur des forêts. Des régimens entiers et quatorze étendards restent au pouvoir des vainqueurs, qui, dans leur succès, n'éprouvent aucune perte : un seul officier est fait prisonnier. Cette exception a semblé si marquée, que l'histoire nous apprend qu'il s'appeloit *Montauban*.

Louis XIV. 1674

Turenne n'accorde pas de repos à ses troupes. A peine le bruit de la surprise de Mulhausen a-t-il donné le temps aux princes alliés de ranger leur infanterie dans la vaste plaine qui sépare Colmar de Turkheim, que

Louis XIV. les Français les attaquent avec vigueur et les
1674 renversent après un combat de cinq heures.
Une armée, naguères si formidable, repasse
1675 le Rhin pendant la nuit, et réduite de soixante
mille hommes à vingt mille, elle abandonne
à la générosité du vainqueur six mille malades ou blessés.

FIN DU TOME TROISIÈME.

643877

Google

Digitized by Google

Google